

ALCIDE FLEURY

Arthabaska

Capitale des Bois-Francs

CHER MEMBRE

Le document que vous avez actuellement entre les mains demeure une propriété collective. Nous savons que vous mettrez tout en oeuvre pour l'utiliser dans les meilleures conditions et en faciliter l'accès aux autres membres à leur tour.

MERCI.

LE PERSONNEL DE VOTRE CENTRE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

C.I.D. 17 (REV 85-08)

*Centre
d'Information
Documentaire*



Société de
Généalogie de
Drummondville

645 rue des Écoles
DRUMMONDVILLE QC J2B 1J6

1981

VENTE C.I.D.

Avant-propos

Depuis bientôt deux ans, je publie par bribes l'histoire d'Arthabaska dans le journal "L'Union des Cantons de l'Est". L'intérêt suscité par la publication de ces notes m'incite à réunir le tout dans un volume.

Je serais amplement récompensé pour les recherches occasionnées par le présent travail, si je parvenais à sauver de l'oubli ce passé héroïque des premiers colons qui ont fait Arthabaska.

Loin de moi la prétention d'avoir tout raconté. Le dernier mot n'est jamais dit en histoire.

Je présente donc ce documentaire et je suis convaincu qu'il intéressera tous ceux qui ont le culte des aïeux. Plusieurs verront là des noms de pionniers, parents ou amis, qui ont mérité la confiance de leurs concitoyens.

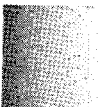
Il est écrit quelque part: "On ne saurait avoir trop d'attention à conserver pour les générations futures les événements qui se déroulent dans une localité durant un siècle. En réalité, bien des faits qui paraissent indifférents au début acquièrent de l'importance avec le temps".

ALCIDE FLEURY

Don de



Fondation Raymond-Beaudet



449, rue Notre-Dame
Drummondville
(Québec) J2B 2K9
(819) 478-2519

**“La dernière chose que l’on trouve en faisant un ouvrage
est de savoir celle qu’il faut mettre la première.”**

PASCAL

Toponymie d'Athabaska (1)

John Gregory, qui deviendra leader ou chef d'une partie du canton d'Athabaska, était un trappeur ou mieux un bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest. Le territoire d'Athabaska était devenu le champ d'action de ce magnat du commerce de la fourrure. On travaillait dur durant l'été, mais à l'automne, ces bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest revenaient à Montréal et se rassemblaient au "Beaver Club". (2) Seuls ceux qui avaient fait leur preuve dans les "Pays d'en Haut" et les étrangers de distinction étaient admis à faire partie du club.

Vers 1792, le Gouvernement fait diviser en cantons les terrains du Haut-Canada et du Bas-Canada, moins évidemment les seigneuries. C'est alors que les spéculateurs se lancent dans une course effrénée pour l'achat de canton. A l'instar de ses compagnons qui sont: Simon McTavish, William McGillivray, Joseph Frobisher et autres, John Gregory devient acquéreur de terrain plus par ambition de spéculer que par désir d'y établir des colons. Cette belle étendue de terrain qu'on appela plus tard "Bois-Francs" devait rester fermée à la colonisation pendant de longues années. (3)

Pour arriver à son but, le 22 octobre 1795, John Gregory adresse une pétition à lord Dorchester dans laquelle il demande l'octroi d'une étendue de terrain comprenant 64,000 acres enclavée dans les cantons de Somerset, Stanfold, Bulstrode, Kingsey et Tingwick. (4)

Il faut croire que la demande de Gregory n'a pas été considérée puisque, le 3 mars 1800, il s'adresse de nouveau au Gouvernement pour

-
- (1) a) "Noms géographiques de la Province de Québec", (1921) page 6.
 - b) Premier volume "Bois-Francs", abbé C.-E. Mailhot, page 313.
 - c) "The Origin and Meaning of place names in Canada" by G.-H. Armstrong, Toronto (1930), page 16.
 - d) "The Encyclopedia of Canada", Vol. 4, pages 121-122. W. S. Wallace, éd.
 - e) "A. S. Morton's History of the Canadian West", (1939) pages 456-512.
 - f) "Les noms indiens de mon pays". Joseph E. Guinard, O.M.I., page 17.
 - (2) a) "Mélanges Historiques", Vol. 3, page 76. Benjamin Sulte.
 - b) "Notes et Souvenirs" publiés dans "La Patrie", le 7 mai 1898. Abbé Pierre-Flavien Baillargeon. Archives Arthur Bergeron, ptre.
 - (3) "La Colonisation de la Province de Québec". Ivanhoe Caron, page 171.
 - (4) Documents relatifs au canton d'Athabaska déposés aux archives publiques du Canada. Photostats des originaux. Archives Arthur Bergeron, ptre.

dire qu'il a fait explorer l'étendue de terrain en question et il demande qu'elle soit maintenant arpentée et divisée en lots. (5)

Dans une troisième pétition du 17 juillet 1800, John Gregory se plaint de ce qu'on ne lui a accordé que le quart de l'étendue du terrain demandé, invoquant les dépenses d'exploration qu'il a encourues et demandant qu'on lui octroie ce qu'il demande au prix de l'ancien tarif. (6)

Durant deux ans, à cause du départ de lord Prescott, les octrois de nouveaux cantons furent paralysés. Ce ne fut donc que le premier février 1802 que le lieutenant-gouverneur Robert S. Milnes donne l'ordre d'arpenter l'étendue du dit terrain demandé qui sera connu sous le nom: "Canton d'Athabaska". (7)

Dans son rapport d'arpentage du canton, Joseph Bouchette, arpenteur général, dit que la surface du dit terrain est de 33,566 acres. Le tout est accompagné d'un plan de tout le canton. (8)

Enfin, le 30 septembre 1802, des lettres patentes sont émises en faveur de John Gregory pour le quart du dit canton. Cette part comprenait 55 lots d'une surface de 11,000 acres de terre. (9) Le reste devenait des terres de la couronne.

John Gregory meurt en 1817 laissant sa part à son fils George. On ne sait pour quel motif l'arpenteur Louis Legendre, le 22 octobre 1841, a arpenté et subdivisé le canton. Voici son rapport: Le township contient 23,894 acres en superficie y compris les 11,000 acres du dit sieur Gregory, les terres de la Couronne et les réserves pour les Abénaquis de Bécancour. (10)

En 1835, Charles Beauchesne, le premier colon, vient justement bâtir sa cabane de "squatter" dans le lot six du troisième rang, c'est-à-dire sur les terres de George Gregory. Aussi, Charles Beauchesne défrichait de son mieux quand, le 22 mars 1844, il fut sommé par maître Jean-Luc Cressé, notaire à Nicolet, de la part de George Gregory, de bien vouloir acheter ce terrain au prix de 37 livres et dix chelins. (11) Charles Beauchesne n'a jamais été propriétaire.

(5) Document no 3. A.P.C. R.G. L.h.L. Vol. 112.

(6) Document no 4.

(7) Document no 5. 1 février 1802.

(8) Document no 6. 4 juin 1802.

(9) Document no 8.

(10) a) Carte des A.P.O. no 23.

b) Requête des Abénaquis de Bécancour et liste des chefs de famille demandant des terres dans Arthabaska. Premier chef: Joseph Metzlabanlette. R. G. 10. Vol. 83.

(11) a) "Quelques notes sur la paroisse de Saint-Christophe" 1892. Abbé P. H. Suzor, page 7. "Squatter" = occupant d'une terre sans titre.

b) Monsieur l'abbé Antoine Racine, plus tard évêque de Sherbrooke, fait un rapport de la situation de Charles Beauchesne dans "Premier et deuxième rapports de la Colonisation", page 74.

D'où vient le nom "Arthabaska"? —Il existe au Nord-Ouest du Canada un territoire, un lac et une rivière du nom d'Athabaska. Ce territoire tire son nom soit du lac, soit de la rivière, car dans le langage des Cris ce mot signifiait: "Là où il y a des joncs et des roseaux".

Il est plausible de faire un rapprochement entre le lac Athabaska et le canton d'Athabaska. Dans le présent cas, je ne puis fournir de preuve apodictique. Si on n'est pas trop fanatique, on comprendra que John Gregory a dû suggérer au lieutenant-gouverneur ce nom indien qui lui était si familier.

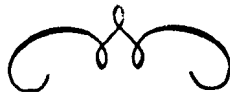
Aussi, Athabaska (pas de "r") est-il le nom officiel que l'on trouve sur l'autorisation d'arpenter et sur les lettres patentes du 30 septembre 1802. Le premier à introduire le "r" dans le nom d'A(r)thabaska fut Joseph Bouchette, arpenteur, le 4 juin 1802. (12)

Disons que le nom "Arthabaska" est devenu officiel par l'usage.

Le nom "Athabaska" a sa vraie signification si on veut désigner la rivière Athabaska dans le territoire du même nom. Pierre-Georges Roy, cité dans le premier volume des "Bois-Francis", page 313, aurait dû dire que c'était la rivière d'Athabaska qui était "obstruée de roseaux et de joncs."

Que nos historiens ne se demandent donc plus si ces joncs et ces roseaux se trouvaient dans le haut ou le bas de la rivière Nicolet. (13)

ARTHUR BERGERON, ptre



(12) Sur le document no 6, le 4 juin 1802, Joseph Bouchette est le premier à ajouter "r" au nom: Athabaska.

(13) Tout de même, un bon curé a osé écrire en août 1928, dans "L'Union des Cantons de l'Est": "Il devait, en effet, y avoir force roseaux dans la petite baie que forme ici la rivière Nicolet".

MUNICIPALITE DE ST-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

La proclamation a eu lieu le 24 novembre 1846. Elle remplace la municipalité d'Arthabaska et comprend une étendue de territoire d'environ cinq milles de front sur une profondeur d'environ sept milles et demi. Elle est bornée au sud-ouest par les cantons de Warwick et Tingwick; au sud-est par la ligne qui divise le 20e lot du 21e dans chaque rang du canton de Chester, à partir du canton de Tingwick à aller à la ligne qui divise le 5e rang du 6e rang du canton de Chester; au nord-est partie par la ligne de division entre les 5e et 6e rangs du canton de Chester et partie par la ligne qui divise les mêmes rangs dans le canton d'Arthabaska; et au nord-ouest par les cantons de Stanford et de Bulstrode. Une partie du 6e rang d'Arthabaska en a été détachée le 19 janvier 1860 et annexée à St-Norbert.

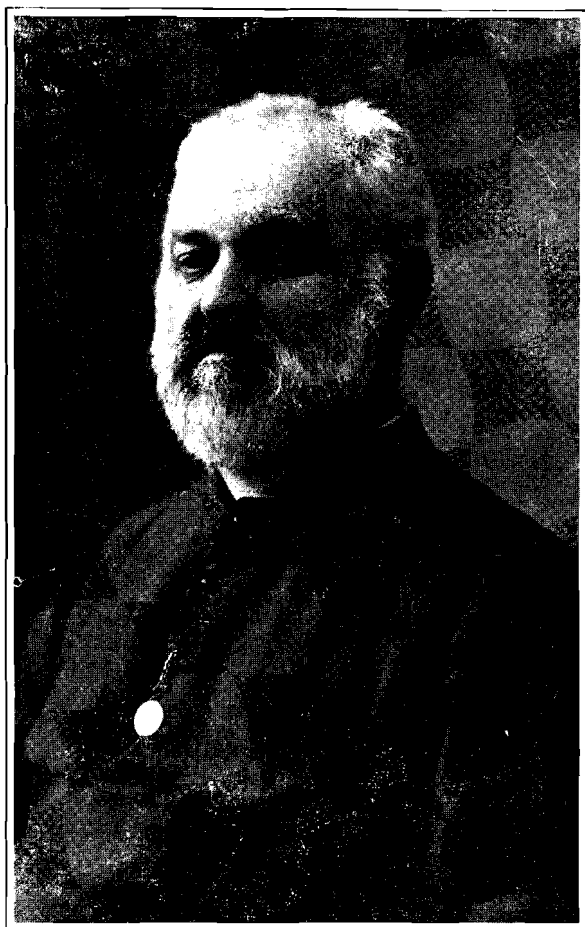
Je me permettrai, ici, d'ouvrir une parenthèse pour souligner un fait assez inusité, sinon unique: Dans le 6e rang, soit à la séparation entre St-Christophe, d'un côté, et St-Norbert et Chester-Nord, de l'autre côté, à un certain moment, il y avait trois maires représentant trois municipalités distinctes et qui se trouvaient presque voisins, savoir: Joseph Fleury, maire de la paroisse de St-Christophe, Alfred Paris, maire de Chester-Nord, et Désiré Paris (autre famille de Paris), maire de St-Norbert.

L'érection canonique de la paroisse date du 24 septembre 1851, et l'érection civile du 20 avril 1853.

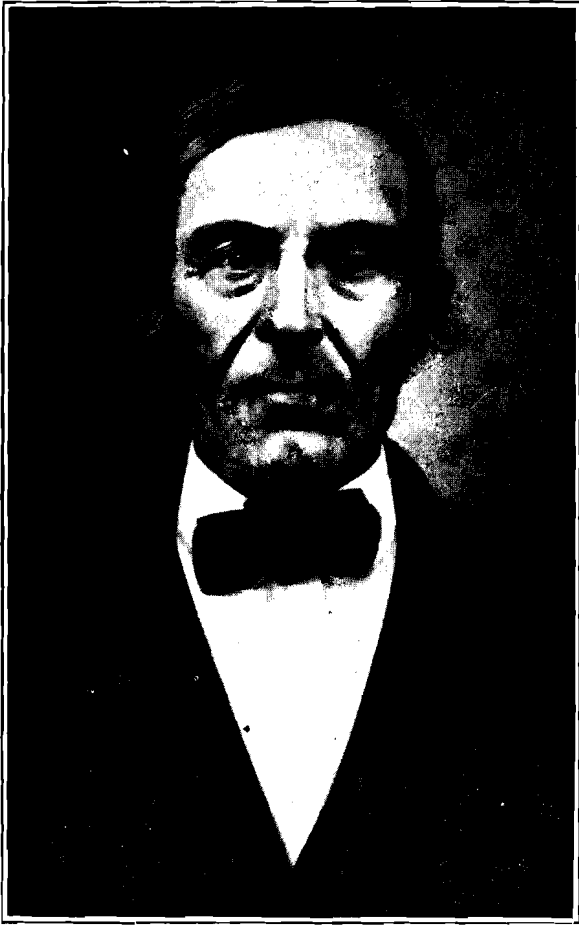
La Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska, lors de son incorporation, en 1851, comprenait toute l'étendue du territoire de la ville de Victoriaville et de la Municipalité de Ste-Victoire.

En 1858, l'incorporation du village d'Arthabaskaville divisa la paroisse de telle manière que le dit village était complètement encerclé par la paroisse St-Christophe.

En 1861, une certaine partie a été détachée et a pris le nom de Village de Victoriaville, devenu ville en 1890, et qui fête cette année (1961) son centenaire.



Abbé Charles-Edouard Mailbot
historien des Bois-Franes



Charles Beauchesne, fondateur de St-Christophe d'Arthabaska

LE FONDATEUR

Pour faire une monographie quelque peu complète d'Arthabaska, il faut nécessairement remonter aux premiers colons. Le premier arrivé sur le territoire fut Charles Beauchesne, que l'on considère à juste titre comme le fondateur d'Arthabaska.

Charles Beauchesne naquit à Bécancour le 25 décembre 1792, de Charles Beauchesne et de Agathe Deshaies. Comme ses parents étaient pauvres, il se vit obligé de laisser la maison paternelle à l'âge de sept ans pour aller demeurer chez un de ses parents, qui le garda jusqu'à sa première communion, qu'il fit à onze ans. En 1812, le pays réclama à cette époque des bras pour le défendre contre d'injustes agresseurs; il fut désigné par le sort pour prendre des armes, et ce ne fut qu'après deux années d'absence qu'il revit sa paroisse natale. En 1819, Charles Beauchesne épousa Marguerite Le Vasseur, dont il eut neuf enfants: Elzéar, Nérée, Cyrille, Urbain, Zoé, Rose de Lima, Scholastique, Joseph et Charles.

Aussitôt après son mariage, il s'engagea comme traversier à la rivière Bécancour, où pendant douze années consécutives il remplit cet office à la grande satisfaction de tous les voyageurs.

En 1831, ayant réalisé un petit capital, il alla se fixer à Gentilly, comme cultivateur.

Le bonheur fut de courte durée. Il y avait à peine quelques mois qu'il était possesseur de sa terre, qu'on lui signifia des redevances dont elle était grevée et qu'il se vit dans l'obligation de payer. Toutes ses épargnes y passèrent et c'est à la suite de ces revers qu'il prit la route d'Arthabaska. Il vint se fixer sur le côté sud de la rivière Nicolet, branche sud-ouest, à environ 10 arpents de l'église paroissiale actuelle.

Lors du centenaire, en 1951, on a essayé de localiser, sans trop de succès, le lieu de la résidence du fondateur. Elle aurait été près de la rivière Nicolet, sur la terre de Ulric Pellerin ou de Wilfrid Verville.

Charles Beauchesne était déjà venu faire l'exploration de ces lieux nouvellement connus. Il avait été tellement frappé par la grosseur et la hauteur des arbres, de même que par la qualité du sol, qu'il s'était écrié: "C'est ici que je viendrai vivre et mourir". En revoyant sa femme et ses amis, il leur dit avec une joie mêlée de tristesse: "J'ai trouvé le pays si beau, que je pars de suite pour aller m'y fixer."

Il partit donc, avec un nommé Olivier Morissette, comme engagé. Un cheval, une voiture, une hache, seize piastres en argent et quelques meubles faisaient toute sa richesse.

A leur arrivée, le 18 mars 1835, ils passèrent la nuit dans la forêt, n'ayant pour abri que le ciel et pour lit qu'une épaisse couche de neige.

Le lendemain, tous deux se mirent à l'oeuvre pour bâtir une cabane de bois rond.

Trois jours après leur arrivée, alors qu'ils étaient à travailler de leur mieux, ils entendirent soudain des cris de joie. "Holà mes amis!" cris que répéta l'écho de la montagne.

Les visiteurs, au nombre de seize, venaient de Gentilly et de Grondines, les uns pour voir le pays, les autres pour s'établir. De ces derniers, mentionnons Joseph Lavigne, Louis Lavigne et Louis Garneau, qui semblait être le chef de la caravane.

Après avoir ri et parlé de choses et autres, Garneau dit à Beauchesne: "Vous êtes ici le premier, c'est à vous de choisir votre terre, et nous, nous nous mettrons à vos côtés". Charles Beauchesne a choisi les lots 5 et 6 du 3e rang d'Arthabaska. Après avoir bâti une cabane en bois rond assez grande pour abriter tout le monde, Charles Beauchesne partit pour aller chercher sa femme et ses six enfants, qu'il avait laissés à Bécancour. Il avait déjà fait à sa femme un rapport aussi exact que possible de ce qu'il avait vu et des espérances qu'il nourrissait pour l'avenir.

Il lui avait souvent répété qu'il ne voulait pas la contrister en la forçant à le suivre là, où l'attendaient bien des souffrances et des privations de tous genres. Sa femme s'embarqua gaiement, faisant avec générosité le sacrifice de ses parents et de sa paroisse, où elle avait passé de si beaux jours. Le voyage de Bécancour à son habitation de St-Christophe se fit non sans d'énormes difficultés. Il perdit même son cheval en arrivant.

Les colons qui venaient se fixer dans les Bois-Francs n'avaient que deux industries, le salin et le sucre. Le salin ou *sall* est le produit brut que l'on obtient en faisant évaporer jusqu'à siccité la lessive des cendres de l'orme, de l'érable, du merisier, etc. La potasse est le salin calciné. Le salin se fait à peu près comme le sucre. Le sucre est le produit que l'on obtient en faisant bouillir l'eau que donne l'érable pendant un certain temps, lorsqu'on l'entaille aux premiers beaux jours du printemps. Charles Beauchesne fut donc obligé de recourir à ces deux industries en attendant mieux.

La nourriture était des plus rudimentaires et consistait en choux gras, feuilles de patates, feuilles de bois blanc, persil sauvage, pourpier sauvage. (Se figure-t-on aujourd'hui pareil repas?) Le breuvage à la mode était le thé de "pommettes rouges".

Le fondateur de la paroisse, Charles Beauchesne, type du travailleur et de l'honnête citoyen, après avoir occupé sa terre pendant près de cinquante ans, élevé une nombreuse famille, s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 7 juin 1883. ~~Agathe Deshaies~~, son épouse, l'avait précédé dans la tombe, le 7 juillet 1867.

Marguerite Le Vasseur

CHOIX DU PATRON

D'où vient le nom de Saint-Christophe? Un nommé Jean Chrysostôme Marcoux serait venu, vers 1830, faire la chasse dans les forêts d'Arthabaska. Ses compagnons auraient abrégé son nom en celui de Christo qu'ils auraient donné à la montagne qui se trouve du côté gauche de l'église actuelle. C'est ce qui aurait valu à la paroisse le choix du patron dont elle porte le nom: St-Christophe d'Arthabaska.

Arthabaska est à juste titre surnommé "La Capitale des Bois-Francis". Elle se trouve à mi-chemin entre Québec et Sherbrooke, adossée aux Alleghany, sur le flanc du Mont St-Michel. Les routes provinciales 5 et 34 la traversent dans sa longueur principale. Arthabaska est le chef-lieu du comté et sa population est d'environ 3,500. Arthabaska a été un centre culturel très recherché. La nomenclature de quelques noms célèbres suffit à le prouver: les Laurier, les Plamondon, les Pacaud, les Crépeau, les Méthot, les Lavergne, les Poisson, les Côté, les Girouard, les Cannon, les Perrault et autres.

En préparation du centenaire, fêté en 1951, les autorités municipales ont donné le nom de plusieurs de ces pionniers aux rues de la ville. C'est ainsi que nous avons: rue Beauchesne, en l'honneur du fondateur, Charles Beauchesne; rue Garneau et rue Lavigne, pour les compagnons de la première heure du fondateur: Louis Garneau, Joseph Lavigne et Louis Lavigne; rue Suzor, pour le premier curé, l'abbé Philippe-Hippolyte Suzor; Avenue Laurier, parce que Sir Wilfrid Laurier avait sa résidence sur cette rue; rue Quesnel, pour le premier shérif, Auguste Quesnel; Côte Stein, pour le premier maire du village, Adolphus Stein; rue Poisson, pour le premier médecin d'Arthabaska, ancêtre du barde Adolphe Poisson; rue Côté, pour le peintre Suzor Côté; rue Mailhot, pour l'historien des Bois-Francis, l'abbé Chs-Ed. Mailhot; Avenue Gagnon, pour le premier missionnaire des Bois-Francis: l'abbé Clovis Gagnon; Avenue Lavergne, pour le juge Joseph Lavergne, père d'Armand Lavergne, tribun nationaliste réputé; Avenue Méthot, pour le premier maire de la ville d'Arthabaska: J.-E. Méthot; rue St-Christophe, pour le patron de la paroisse; rue du Sacré-Coeur, pour les Frères du Sacré-Coeur, qui ont beaucoup contribué au développement de la ville; rue Girouard, pour le premier député du comté provincial d'Arthabaska: J.-Ena Girouard; rue Perrault, pour l'hon. J.-E. Perrault, député du comté et ministre provincial pendant plus de vingt ans.

Arthabaska peut aussi s'enorgueillir d'avoir, dans la salle des délibérations du Conseil, à l'Hôtel de Ville, la galerie complète de tous les maires du village d'Arthabaskaville et de la ville d'Arthabaska, depuis 1858.

L'érection civile de la municipalité date du 20 avril 1853, ce qui lui donne droit d'avoir son conseil municipal, son cadastre, ses registres et actes officiels. Elle n'affecte en rien la juridiction religieuse.

La première réunion des habitants de la dite paroisse, pour former un conseil municipal qui verrait à la gouverne de la chose publique, a eu lieu le 4 avril 1855. Cette première élection a donné le résultat suivant: Adolphus Stein, James Goodhue, Joseph Garneau, Alexis Lavigne, Pierre Bernier, Antoine Baril, François d'Assise Mailhot sont élus conseillers. M. Aimé Désilets, avocat, agissait comme secrétaire-trésorier. Dans ce temps, lors d'une élection, il n'y avait que des conseillers d'élus, le jour de la votation. A la première assemblée, le maire était choisi parmi eux. Le sort favorisa Adolphus Stein. Le lieu des séances était chez Godfroy Gaudette.

Le 3 mars 1856 : Monsieur le curé P. H. Suzor demande un règlement pour abolir la vente des boissons. Le Conseil a acquiescé à sa demande.

Le 7 juillet 1856 : Théophile Côté, notaire, prend la charge de secrétaire-trésorier.

Le 8 avril 1857: Le règlement de prohibition est aboli.

Le 6 juillet 1857: Le maire est autorisé à louer une maison pour tenir la Cour Supérieure et de Circuit, en attendant que le gouvernement ait bâti un logement à cet effet. — A cette même assemblée, Isaïe Pouliot remplace François Mailhot comme conseiller.

Le 21 janvier 1858: Les élections ont donné le résultat suivant: Adolphus Stein, J. Goodhue, M. Desrochers, Joseph Lavigne, Nathaneel Brown, William Blanchette et N. Bélair sont élus conseillers. M. Adolphus Stein est réélu maire.

Le 1er mars 1858 : Le conseiller James Goodhue résigne et Louis Foisy le remplace.

Le 12 avril 1858. On nomme Edouard-Modeste Poisson, registra-
teur, Jean-Gaspard Dumoulin, protonotaire, et J.-Auguste Quesnel, shérif.

Le 21 juin 1858 : Adolphus Stein, maire de la paroisse St-Christophe, laisse sa charge et Nathaneel Brown le remplace.

Le 18 septembre 1858 : Résignation du maire Nathaneel Brown. David Reau est élu conseiller. Louis Foisy est élu maire.

L'incorporation du village d'Arthabaskaville a eu lieu au mois d'août 1858. C'est pourquoi Adolphus Stein, qui demeurait dans les limites du dit village, avait résigné comme maire de la paroisse. Toutefois, en juin 1861, on se plaint que Georges Gendreau, Louis Lavergne et Adolphe Carignan, résidant dans le village, sont quand même conseillers de la paroisse.

LE VILLAGE D'ARTHABASKAVILLE

Le village d'Arthabaskaville a été formé d'abord d'un démembrement de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska, le 16 août 1858, par 22 Vict. ch. 108, et comprend les lots 3, 4, 5 et 6 des 2e, 3e et 4e rangs d'Arthabaska; cette partie fut augmentée le 30 juin 1864 par 27-28 Vict. ch. 65, par une addition des lots 7 et 8 des 1er, 2e, 3e, 4e et 5e rangs d'Arthabaska, mais le 12 juillet 1888, par 51-52 Vict. Ch. 33, toute la partie de la municipalité du village d'Arthabaskaville située au sud-ouest de la rivière Nicolet, ainsi qu'une partie située dans le 5e rang d'Arthabaska furent détachées de la municipalité du village d'Arthabaskaville et réunis à la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska pour fins municipales, scolaires ou autres.

Les premiers livres de délibérations du Village d'Arthabaskaville ont été égarés ou détruits, de sorte que la première assemblée dont on peut lire le compte-rendu est celle du 5 août 1878. A cette assemblée assistaient les conseillers Isaïe Pouliot, L.-O. Pepin, Thomas Baril, A. Béland, sous la présidence du maire Antoine Gagnon. Le secrétaire-trésorier était Louis Rainville.

A cette séance, le taux de la taxe a été fixé à 25 cents du cent dollars.

19 septembre 1878 : Louis Rainville, secrétaire-trésorier, donne sa démission et Charles Bernier le remplace, au salaire de \$40.00 par année.

4 novembre 1878: Avis au Lieutenant-Gouverneur et au Shérif que la Municipalité n'entend plus payer la contribution au fonds de bâtisses et de jurés.

Janvier 1879: Election des conseillers: Albert Béland et Thomas Baril; Antoine Gagnon est élu maire. On sait que jusqu'à l'incorporation du village en ville, en 1903, on élisait 7 conseillers, qui choisissaient le maire entre eux. Le vote était "ouvert", c'est-à-dire que le voteur disait à haute voix pour qui il votait. — La taxe est fixée à 25 cents le 100 dollars.

10 janvier 1880: Nouvelle résolution pour ne pas payer la contribution pour les jurés.

12 janvier 1880: Election de Georges Gendreau et Antoine Gagnon comme conseillers. Georges Gendreau est élu maire.

26 avril 1880: L'épouse de L. L. Dorais a obtenu une licence pour tenir un lieu d'entretien public et vendre des liqueurs spiritueuses. Licence: \$25.00.

7 juin 1880: Permission est accordée aux Frères du Sacré-Coeur à l'effet de creuser des fossés dans le chemin du dit village pour y poser leurs tuyaux d'aqueduc en fer, suivant une requête de ce jour.

5 juillet 1880: "L'Union Sucrière Française" entre en pourparlers avec le Conseil pour faire la culture des bettraves à sucre.

Janvier 1881: Wilfrid Laurier, L. O. Pepin et Basile Thérroux, fils, élus conseillers. Wilfrid Laurier est élu maire.

28 mars 1881: Le conseiller Georges Gendreau résigne et Ferdinand Beauchesne le remplace. — Licence de \$20.00 pour les auberges ou magasins approuvée par le conseil. — Règlement pour prélever un demi-centin dans la piastre.

10 janvier 1882: Joseph Garneau et Edouard Picher, élus conseillers. B. Thérroux, élu maire.

16 mai 1882: Louis Caron donne une soumission de \$1,500. pour bâtir le pont Baril, sur la rivière Nicolet (pont en bois et couvert).

Janvier 1883: Solyme Bourbeau et J. N. Gastonguay sont élus conseillers; Basile Thérroux, maire.

3 décembre 1883: Abraham Robidas est élu conseiller à la place de Edouard Piché, qui a résigné.

Janvier 1884: Basile Thérroux, fils, William Blanchette et Hercule Garneau, élus conseillers. B. Thérroux, élu maire. Les autres conseillers sont J. N. Gastonguay, Jos. Garneau, Solyme Bourbeau et Abraham Robidas.

5 mai 1884: Permission est accordée à Achille Gagnon de planter des poteaux pour installer le téléphone le long du chemin qui conduit à la "Station" (Victoriaville).

8 août 1884: Le Conseil exempte de toutes taxes municipales, pour 25 ans, les Religieuses Hospitalières de St-Joseph, qui ont décidé d'ouvrir un hôpital dans la localité.

1 septembre 1884: Trefflé Maheu présente une requête demandant la permission d'installer un aqueduc dans les chemins publics de la municipalité. Accordée. Cette demande s'explique comme suit: Trefflé Maheu tenait une fromagerie dans la maison actuelle de Gustave Baril, rue Quesnel. Les Frères du Sacré-Coeur avaient conduit l'eau de la montagne à leur nouveau collège, en face de la dite rue. Trefflé Maheu s'engageait à aller chercher l'eau à l'embranchement de l'aqueduc des Frères du Sacré-Coeur, mais il devait faire une installation dans le chemin public; c'est pourquoi il avait demandé la permission au Conseil.

14 octobre 1884: Taxe de 70 cents par \$100.

9 décembre 1884: Règlement pour défendre de glisser dans les côtes et sur les trottoirs, \$2.00 d'amende pour la première offense et \$4.00 par la suite.

Janvier 1885: Achille Gagnon et Joseph Verville, élus conseillers. B. Théroux, élu maire.

2 mars 1885: Emprunt de \$3,000. sur débetures: \$2,000. pour payer les dettes et \$1,000. pour aider l'Hôtel-Dieu.

7 avril 1885: Licence de commerce: Magasin: \$20.00; Charretier: \$2.00 par cheval.

4 mai 1885: Isaïe Pouliot et autres présentent une requête pour annuler le règlement donnant \$1,000.00 à l'Hôtel-Dieu. Rejetée.

Janvier 1886: Election des conseillers. A cette élection, Joseph Lavergne a été élu par acclamation et il y a votation entre Georges Gendreau et Eugène Crépeau. Dans ce temps, la votation avait lieu immédiatement après la mise en nomination. Elle se faisait à vote ouvert. S'il s'écoulait une heure sans y avoir de vote enregistré, c'était fini automatiquement. Georges Gendreau a obtenu 10 votes, et Eugène Crépeau 1.

1 février 1886: Taxe à 75 cents du \$100.

6 septembre 1886: Jos Lavergne et Achille Gagnon rencontrent D. O. Bourbeau, député du comté, pour demander un boni libéral pour avoir un chemin de fer reliant le Grand Tronc au Québec Central.

Janvier 1887: Hercule Garneau, William Blanchet et L. O. Pepin, élus conseillers. Joseph Lavergne, élu maire.

7 mai 1887: Règlement pour imposer une taxe de commerce.

Janvier 1888: Thomas Baril et Félix Dumont, élus conseillers.

18 février 1888: Règlement pour emprunter \$20,000.: \$8,000 pour octroi à une manufacture, \$8,000. pour octroi au chemin de fer, \$2,000. pour bâtir l'Hôtel de Ville, \$2,000. pour remettre à L. O. Pepin. 29 ont voté pour et 6 contre.

7 mai 1888: Requête des Frères du Sacré-Coeur pour grossir le tuyau de l'aqueduc. — Taxe à 60 centins.

22 mai 1888: Les limites du village sont changées. Le territoire de la municipalité du village d'Arthabaskaville situé au sud-ouest de la rivière Nicolet ainsi que la partie située dans le 5e rang d'Arthabaska sont détachés de la municipalité du village et réunis à la municipalité de St-Christophe, pour toutes fins.

3 septembre 1888: On offre un octroi de \$1,000 par année pendant 10 ans pour une manufacture de cigares employant 100 personnes. Un monsieur Gravel en est le promoteur.

29 octobre 1888: Le Conseil se déclare prêt à donner un octroi de \$1,000.00 par année pendant 10 ans à Ferdinand Beuchesne pour ouvrir une manufacture employant 100 personnes pendant 10 ans.

3 décembre 1888: Laurier, Pacaud, J. Lavergne et E. Crépeau rencontrent les autorités du chemin de fer à Montréal pour que l'on

continue le chemin de fer jusqu'à Arthabaska.

7 janvier 1889: Gouin & Gouin, de Trois-Rivières, demandent \$15,000 pour ouvrir une manufacture de garnitures de cercueils et placage en or et argent. Refusé.

12 janvier 1889: Hay & Cie demandent un bonus de \$1,500. pour ouvrir une manufacture de cigares. Accordé si M. Hay peut donner des garanties.

14 janvier 1889: Election de Eugène Crépeau et Ignace Croteau, comme conseillers. L. O. Pepin est élu maire.

6 mai 1889: Taxe à 78 cents.

3 juin 1889: Léon B. Brunelle est engagé constable pour cette municipalité et devra voir à ce que les règlements soient observés. Salaire de \$4.17 par mois.

24 septembre 1889: Pierre Maheu obtient une licence d'auberge dans la maison de feu A. B. Desrochers. \$20.00 de licence.

14 octobre 1889: Les propriétaires du chemin des limites de Victoriaville, venant au pont Gosselin, sont tenus de réparer leur chemin.

Janvier 1890: Il y a votation pour l'élection des conseillers: L. O. Pepin a recueilli 65 votes, Joseph Lavergne 63, John Caro 59, Basile Thérooux 43, T. Maheu 35, Ludger Lavigne 45. Les trois premiers sont déclarés élus conseillers et L. O. Pepin est élu maire.

Janvier 1891: Election de L. J. Cannon et Thomas Baril à la charge de conseillers. L. J. Cannon avait été élu maire. Lawrence J. Cannon a résigné le 2 mars 1891, parce qu'il est allé demeurer à Québec où il avait été nommé assistant procureur-général. L. O. Pepin a été choisi pour le remplacer, le 7 mars 1891.

14 janvier 1891: Le Conseil vote un octroi pour l'empierrement du chemin de Victoriaville.

3 août 1891: Un monsieur Le Bouthillier, de Montréal, se dit prêt à fournir l'électricité dans le village moyennant certaines conditions.

Janvier 1892: Election de Louis Simoneau et Edouard Vallières comme conseillers.

18 juillet 1892: Ferdinand Beauchesne est nommé pour surveiller la location et l'érection des poteaux de téléphone tel que requis par la Cie Bell.

13 octobre 1892: Le Conseil, après requête signée par la majorité des électeurs municipaux, consent un contrat de 10 ans avec C. F. Beauchesne, de Montréal, pour installer la lumière électrique: 10 lampes de 33 chandelles pour \$130. par année, y compris l'entretien et l'installation.

7 novembre 1892: La compagnie de téléphone du comté de Mégantic obtient la permission de poser des poteaux de sa ligne téléphonique dans le village.

Janvier 1893 : L. O. Pepin, Jos. Lavergne et Bernard Croteau sont élus conseillers.

Janvier 1894 : Ferdinand Beauchesne et L. Poulin de Courval sont élus conseillers.

5 mars 1894: Wilfrid Laurier et L. O. Pepin sont délégués auprès des autorités du Grand Tronc pour obtenir que le chemin de fer soit prolongé jusqu'à Arthabaska.

5 novembre: 1894: Sympathies du Conseil à l'occasion de la mort de Honoré Mercier, ex-premier ministre.

Janvier 1895 : Gédéon Auger et Fidèle Spénard sont élus conseillers.

4 mars 1895: Règlement pour obliger les propriétaires de manufactures et moulins à scie, etc., d'entourer les tuyaux avec une tôle métallique dont les mailles n'auraient pas plus d'un quart de pouce.

Janvier 1896 : L. O. Pepin, Georges Gendreau et Charles Nolin sont élus conseillers. Georges Gendreau, maire.

2 février 1896: Règlement pour n'avoir qu'une licence d'auberge dans le village.

7 décembre 1896 : Permission est accordée à "Achille Gagnon & Cie" de poser des poteaux dans les rues du village pour y conduire la lumière électrique.

Janvier 1897: Georges Spénard et E. T. Belleau élus conseillers.

9 avril 1897 : Le Conseil passe un contrat de cinq ans avec "Achille Gagnon & Cie" pour 28 lampes de 32 chandelles, au prix de \$20.00 par année.

12 avril 1897: Le Conseil offre un bonus de \$1,000 aux Frères du Sacré-Coeur pour qu'ils ouvrent un juvénat dans la municipalité.

7 juin 1897: Règlement pour défendre aux bicycles de circuler sur les trottoirs. \$5.00 d'amende.

30 août 1897: Le Conseil organise une réception au T. H. Wilfrid Laurier à l'occasion de son retour d'Europe, où il a assisté au Jubilé de la Reine Victoria.

Janvier 1898: Louis Brochu et Edmond Vézina élus conseillers. Louis Brochu résigne et est remplacé par Alfred Croteau.

31 octobre 1898 : Décès de Georges Gendreau. Il avait été élu maire en janvier 1898. Comme il ne restait que 2 mois avant la fin de l'année, lors de son décès, en octobre, le pro-maire L. O. Pepin remplit la charge pour le reste de l'année.

12 décembre 1898: Taxe à 40 cents le \$100.

Janvier 1899: L. O. Pepin, Louis Brochu et Edouard Vallières élus conseillers et L. P. de Courval à la mairie. -- Charles Bernier, secrétaire-trésorier, résigne et Adélarde Picher le remplace.

14 juin 1899: Règlement accordant un bonus de \$15,000. au Grand Tronc pour prolonger la voie de Trois-Rivières jusqu'au centre du village d'Arthabaska.

6 novembre 1899 : Demande est faite au Conseil de Comté pour que le juge de la Cour Supérieure réside au chef-lieu, qui est Arthabaska.

22 novembre 1899: Le règlement de \$15,000. est définitivement adopté.

Janvier 1900: Eugène Crépeau et Ferdinand Beauchesne élus conseillers. L. P. de Courval réélu maire.

3 juillet 1900 : Le lieu des séances du Conseil est fixé à la salle du conseil de comté.

12 novembre 1900: Les chemins seront entretenus en voie double.

10 décembre 1900: Taxe à 60 cents le \$100.

Janvier 1901: Albert Beauchesne et Trefflé Maheu élus conseillers.

2 février 1901 : Eugène Crépeau est élu maire. — Sympathies du Conseil à l'occasion de la mort de la Reine Victoria.

3 juin 1901: Permission gratuite est accordée par les Frères du Sacré-Coeur de poser des bornes-fontaines sur leur maître-tuyau pour protection contre l'incendie. — Taxe à \$1.50 pour les chiens.

Janvier 1902: J. B. Ouellet, Henri Laurier et Ephrem Lemieux élus conseillers. Eugène Crépeau à la mairie.

10 mars 1902 : Dans le livre de caisse, on peut voir: Assemblée législative \$225.00; un autre compte de \$77.33, puis un compte de la Gazette Officielle de \$5.74.

5 mai 1902 : Résignation du maire Eugène Crépeau et du conseiller Ferdinand Beauchesne. J.-E. Méthot et P. I. Giroux les remplacent. Trefflé Maheu est élu maire.

13 septembre 1902: Taxe de chiens abolie.

3 novembre 1902: Avis est donné qu'un bill sera présenté à la prochaine session pour obtenir un acte d'incorporation du village d'Arthabaskaville en ville.

12 novembre 1902: La rue ouverte par L. P. de Courval et qui porte sur le cadastre du village d'Arthabaskaville le nom de "rue Quesnel" est déclarée chemin public et mise sous le contrôle du Conseil. On l'appelle à tort rue de Courval. La rue Quesnel a repris son nom.

6 décembre 1902: Le coût du pont sur la rivière Gosselin est payé à la Compagnie "Pepin & Michaud" (\$500.00) moins \$25.00 pour la peinture qui reste à faire. — La taxe est de 50 cents par \$100.00.

12 janvier 1903: Election de J. E. Méthot et Pierre Isaïe Giroux à la charge de conseillers.

6 avril 1903 : Demande d'octroi à la Ville par les Religieuses de l'Hôtel-Dieu.

VILLE D'ARTHABASKA

La Ville d'Arthabaska, érigée le 25 avril 1903, par 3 Ed. VII, ch. 70, comprend le même territoire que le ci-devant village d'Arthabaskaville; elle est bornée au sud-ouest par la rivière Nicolet; au nord-ouest par la Ville de Victoriaville; au nord-est et au sud-est par la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

1 juin 1903: Première élection de la Corporation de la Ville d'Arthabaska. Adélard Picher, secrétaire-trésorier, est président d'élection. Joseph-Edouard Méthot est élu maire; Henri Laurier et Henri Pepin sont élus échevins du Quartier Ouest; Albert Gagnon et L. P. de Courval, pour le Quartier Nord; Trefflé Maheu et F. X. Labbé, le Quartier Est.

15 juin 1903: Les chemins sont placés sous le contrôle de la Corporation.

13 juillet 1903: Le maire fait part de la mort de Sa Sainteté le Pape Léon XIII. — Don de \$3,000 aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu pour les aider dans la construction de leur nouvel édifice. Il y a votation 3 contre 3 et le vote prépondérant du maire fait bénéficier les Religieuses de cet octroi. — La Corporation achète l'aqueduc des Frères du Sacré-Coeur au prix de \$12,000. et s'engage à fournir l'eau gratuitement à la communauté et cela à perpétuité — Règlement pour emprunter \$10,000. à 4% (2% d'amortissement) pour l'Hôtel de Ville. Les échevins Henri Laurier, Trefflé Maheu et Henri Pepin ont voté pour le règlement. Les échevins L. P. de Courval, F. X. Labbé et Albert Gagnon ont voté contre le règlement. Le maire J. E. Méthot a donné son vote prépondérant pour le règlement. — Il fallait cependant que le tout soit approuvé par les électeurs propriétaires. — La votation sur ces 3 règlements, dont un pour un don de \$3,000. à l'Hôtel-Dieu, un deuxième pour la construction de l'Hôtel de Ville, et un troisième pour l'achat de l'aqueduc des Frères du Sacré-Coeur, eut lieu le 17 août 1903. Les trois règlements furent approuvés.

Ici, j'extrait un paragraphe d'un article écrit par M. le notaire C. R. Garneau, lors du centenaire en 1951. "Et c'est ainsi que grâce au vote des veuves et filles majeures, 1- les bonnes Soeurs ont pu financer leur projet de construction, qui fut suivi de plusieurs autres d'année en année, avec le résultat que nous avons ici un Hôtel-Dieu comprenant hospice pour vieillards, hôpital tout à fait moderne avec plusieurs corps de bâtisses comme on en voit peu dans toute la province et dont l'importance augmente continuellement; 2- nous avons un Hôtel de Ville qui n'est pas bien beau mais pouvait-on espérer, avec dix mille dollars, construire un Hôtel de Ville capable de rivaliser en beauté avec ceux

VENTE C.I.D.

de Bruxelles ou de Bruges? 3 - enfin la Corporation a son propre système d'aqueduc qui a prouvé sa grande utilité et dont les revenus ont contribué largement à maintenir en bon état les finances de la Ville."

22 août 1903: Demande est faite pour avoir un embranchement du chemin de fer de Victoriaville à Arthabaska.

15 septembre 1903: Le Conseil achète le terrain de madame Antoine Gagnon, au prix de \$1,500.00 pour y bâtir l'Hôtel de Ville actuel. Même votation que sur le règlement d'emprunt.

4 novembre 1903: Contrat de 5 ans avec "Arthabaska Water & Power" pour 50 lumières de 32 chandelles à \$8.00 la lumière. — Taxe à 50 cents le \$100. Taxe personnelle \$2.00.

2 décembre 1903: Travaux d'aqueduc sur la rue Quesnel.

Janvier 1904: Réélection de Henri Laurier et Henri Pepin comme échevins du quartier Ouest.

3 février 1904: Sympathies du Conseil à l'occasion de la mort de Mgr Elphège Cravel, évêque de Nicolet.

6 avril 1904: Police de garantie de \$1,000. pour le secrétaire-trésorier, à la place d'hypothèque sur propriété. (Pour être secrétaire il fallait avoir des biens à donner en garantie ou avoir la signature de quelqu'un qui en avait.) — Trottoirs de 4 madriers de 7 pouces de chez Théophile Michel jusqu'à la bâtisse occupée par Ludger Brunelle, rue Quesnel. (1)

20 avril 1904: Vente de \$25,000. d'obligations pour le prix de \$23,100.

6 juillet 1904: Le Conseil apprend que la communauté des Frères du Sacré-Coeur veut déménager à Victoriaville.

9 septembre 1904: Le Conseil souscrit \$20,000.00 à "The Eastern Township Furniture" (aujourd'hui la manufacture de meubles "Eastern Furniture Ltd), 5% d'intérêt et 1% d'amortissement. — Valère Cloutier est engagé pour l'entretien de l'Hôtel de Ville et pour tous les travaux de la ville.

15 octobre 1904: Première séance du Conseil dans la salle de l'Hôtel de Ville, spécialement aménagée à cette fin.

7 novembre 1904: Le moulin "Pepin & Michaud", évalué à \$1,500.00, est exempté de taxe pour 10 ans, à condition qu'il paie \$3,000. de salaire par année. — Taxe à 75 cents le \$100.

(1) M. Théophile Michel avait bâti la maison occupée longtemps par M. Wilfrid Hamel, surintendant à la manufacture de meubles; l'acquéreur suivant a été M. Arthur St-Cyr. Le propriétaire actuel est M. Marcel Rivard. La bâtisse occupée par Ludger Brunelle serait la maison bâtie à la place de celle de M. Alphonse Roberge aujourd'hui. A cet endroit il y a eu un moulin à scie, exploité par MM. Brunelle, mais il n'a existé que peu de temps. M. de Courval s'est porté acquéreur et a fait déménager la maison sur l'Avenue des Erables. Elle est aujourd'hui la propriété de M. Achille Lambert.

Janvier 1905 : Election de J. E. Méthot à la mairie, L. P. de Courval et Albert Gagnon échevins (Quartier Nord).

28 avril 1905: Règlement prohibant l'usage de tuyaux en guise de cheminée à travers le toit. — Toute personne désirant se construire une maison devra demander au Conseil l'alignement de la rue.

20 mars 1905 : Le Conseil met l'Hôtel de Ville à la disposition des commissaires d'écoles pour servir de classes en attendant que le Collège St-Joseph, qui sera tenu par les Frères des Ecoles Chrtiennes, soit terminé. Les Frères du Sacré-Coeur ayant déménagé leur Collège Commercial à Victoriaville, la Commission Scolaire de notre ville a dû en faire construire un autre. Les Frères du Sacré-Coeur sont propriétaires de leur maison.

7 juin 1905 : Le Conseil fait poser des tuyaux d'aqueduc dans la rue de l'Eglise (aujourd'hui Avenue Laurier) jusque chez madame veuve Jean St-Cyr.

5 juillet 1905 : Pose de tuyaux à l'eau partant de chez Georges Spénard jusque chez le notaire Carneau (aujourd'hui Mlle Béatrice Cloutier), pour le raccorder avec le tuyau posé par J. Clovis Boisjoli. (2)

8 septembre 1905: Pose de tuyaux à l'eau jusque chez Louis Simoneau. (Le travail n'a pas dû être exécuté puisque le 28 juillet 1907, on verra une nouvelle résolution pour le même travail.)

16 septembre 1905 : Projet de canaux d'égoûts.

Janvier 1906 : Alfred Bouffard et Eugène Gendreau sont élus échevins du quartier Est.

12 mars 1906 : Le Conseil accepte l'offre de la "Cie Shawinigan Water & Power" de construire et mettre en opération le chemin de fer électrique entre Victoriaville et Arthabaska et lui donne gratuitement l'usage des rues de la ville et l'exemption de taxes pour 25 ans.

2 mai 1906 : Le Conseil demande les services d'un ingénieur pour l'aqueduc au Pont Bernard. (3)

29 mai 1906 : La rue appelée "Quesnel" sur le cadastre du village d'Arthabaskaville est mentionnée dans le livre des minutes de la Ville portant le nom: "Rue de Courval". — Proposé par L. P. de Courval, secondé par Eugène Gendreau, que ce Conseil fasse une chaussée sur le ruisseau Bernard, à un endroit près de la ligne de Honorius Beauchesne et Alphonse Laroche, pour y faire un réservoir. L'eau circulerait

-
- (2) Clovis Boisjoli avait bâti la maison occupée aujourd'hui par Alfred Martin. Avec ses voisins, il était propriétaire d'une source dans le flanc de la côte (terre de l'Hôtel-Dieu). On peut encore voir aujourd'hui des vestiges de cet aqueduc qui alimente le ruisseau qui coule entre Roger Rheault, employé à l'Hôtel-Dieu, et Albert Champoux, Avenue des Erables.
- (3) D'où vient le nom de "Bernard" donné au petit pont sur le chemin vers St-Norbert ainsi qu'à la chaussée formée à la tête de ce ruisseau? J'ai déjà demandé si quelqu'un pouvait m'en donner l'origine et je n'ai pas eu de réponse.

dans un tuyau de 12 pouces sur une longueur de 50 pieds, 100 pieds de 8 pouces et 100 pieds de 6 pouces et la balance de 4 pouces, passant par la rue de Courval, tant qu'il ne rencontrera pas de roc pour nuire à la construction, de là traverser la rue de la Manufacture et suivre cette dernière jusqu'au tuyau actuel de l'aqueduc sur la rue de la Cour (Beauchesne).

14 juin 1906: Construction d'une chaussée à 600 pieds de la chaussée actuelle, avec un tuyau de 8 pouces jusqu'au réservoir actuel. Contrat à "Beauchesne & Quesnel" pour un montant de \$3,400. (4) — Achat du terrain nécessaire pour cette chaussée, de Zéphirin Bergeron, au prix de \$125.00, et de Hector Beauchesne, au prix de \$150.00, avec une entente particulière quant à un passage que le dit Hector Beauchesne veut se réserver sur sa terre.

17 septembre 1906: Honoré Blanchet est élu conseiller pour remplacer Henri Laurier, décédé.

18 septembre 1906: Joseph-Edouard Méthot offre sa résignation comme maire de la Corporation et quitte la salle du conseil. Proposé par Eug. Gendreau, secondé par Alfred Bouffard, que Honoré Blanchet soit nommé président de l'assemblée vu la résignation du maire. Proposé par Eugène Gendreau, secondé par Alfred Bouffard et Albert Gagnon, que la résignation du maire soit refusée. — L. P. de Courval, conseiller, donne sa démission. Proposé par Alfred Bouffard, secondé par Albert Gagnon, que la résignation de L. P. de Courval soit refusée.

15 octobre 1906: J. E. Méthot, maire, est présent et les conseillers Henri Pepin, Albert Gagnon, Albert Bouffard, Eugène Gendreau, Honoré Blanchet. Proposé par Honoré Blanchet, secondé par Alfred Bouffard, que la résignation de L. P. de Courval soit acceptée et qu'une élection soit tenue le 25 octobre.

25 octobre 1906: Edouard Vallières est élu conseiller pour remplacer L. P. de Courval, qui a démissionné.

7 novembre 1906: Taxe à \$1 00 par \$100.

14 janvier 1907: Louis Lavergne élu maire. Election des conseillers pour le quartier Ouest: Honoré Blanchet a obtenu 48 votes, Adélarde Maheu 14 votes, J. E. Perrault 36 votes. Adélarde Picher, président d'élection, proclame donc messieurs Blanchet et Perrault conseillers du quartier Ouest.

(4) La chaussée mentionnée ici est ce que l'on appelle aujourd'hui la "chaussée Méthot" ou le "grand réservoir". L'aqueduc acheté des Frères du Sacré-Coeur partait d'un réservoir, construit plus bas, par eux, sur le même ruisseau et qui répondait à leurs besoins. Cependant, avec l'augmentation de la population, le problème de l'eau était aussi à cette époque de première importance. C'est alors que la ville décida d'un autre site qui était plus élevé, par conséquent, donnait plus de service aux bâtisses de plus d'un étage, notamment l'Hôtel-Dieu, qui grandissait constamment.

26 janvier 1907 : Les séances ordinaires du Conseil sont fixées au premier mardi de chaque mois au lieu du premier vendredi.

16 février 1907: Séance spéciale pour prendre en considération l'action intentée par les Frères du Sacré-Coeur à la Ville d'Arthabaska, concernant le rôle d'évaluation de cette dernière. Proposé par Edouard Vallières, secondé par J. E. Perrault, que MM. Gustave Perrault et L. Renaud Lavergne soient nommés avocats de cette corporation dans cette cause. Amendement par Eugène Gendreau, secondé par Albert Gagnon: que MM. Lavergne et Beaudry soient nommés avocats de la Ville, avec M. J. E. Méthot comme conseil. Ont voté pour l'amendement: Eugène Gendreau et Albert Gagnon. Ont voté contre: J. E. Perrault, Honoré Blanchet, Alfred Bouffard, Edouard Vallières. Amendement battu et motion principale adoptée.

12 mars 1907: Le certificat de Edmond Perreault pour tenir un hôtel dans la Ville est accepté. — Les avocats de la Ville confessent jugement dans la cause des Frères du Sacré-Coeur, chaque partie payant ses frais. — La Ville de Victoriaville demande à être fournie d'eau.

6 avril 1907 : Napoléon Gosselin obtient un certificat pour tenir un hôtel. — J.-H.-A. Talbot obtient un certificat pour tenir un magasin de liqueurs dans cette ville. Ce magasin était situé à l'endroit du commerce actuel de J.-B. Dancause.

4 mai 1907 : Les séances reviennent au premier mercredi de chaque mois.

5 juin 1907 : L'aqueduc est installé du presbytère jusqu'au pied de la Côte de l'Eglise.

20 juillet 1907 : On continue l'aqueduc jusque chez Louis Simoneau. Les requérants devront s'engager à donner le droit de passage à la Ville sur leurs terrains et à payer \$10.00 chacun par année pour 2 chantepleurs, l'une à la maison et l'autre à l'étable.

23 août 1907 : Avis est donné aux personnes qui déversent leurs égouts sur le terrain des Frères du Sacré-Coeur, vis-à-vis la rue de la Manufacture, d'avoir à conduire leurs égouts plus loin.

15 octobre 1907: Pose d'un tuyau à l'eau de 3 pouces sur la rue de la Manufacture, de la branche principale jusqu'à la rencontre du tuyau de 2 pouces en face de la Manufacture et qui venait de la rue Quesnel.

16 novembre 1907: Taxe à \$1.00 le \$100.

Parmi les anciens papiers de la Ville, j'ai trouvé un recensement de 1908-1909. 104 familles sont enregistrées, 141 garçons de 6 à 16 ans et 151 filles du même âge sont inscrits. C'est probablement un recensement scolaire, car il n'y a pas, dans ce recensement, d'enfants en bas âge, ni de famille sans enfant.

2 janvier 1908: Que les séances générales du conseil soient fixées au premier samedi de chaque mois au lieu du premier mercredi.

13 janvier 1908: Election des conseillers pour le quartier Nord. La votation a donné le résultat suivant: Edouard Vallières 45 votes, Philias Gusteau 42, Ls P. de Courval 39, Albert Blanchette 42. Vu l'égalité de votes entre les candidats Philias Gusteau et Albert Blanchette, le président d'élection (Adéard Picher) donne son vote en faveur d'Albert Blanchette. Les candidats Edouard Vallières et Albert Blanchette, ayant obtenu le plus de votes, sont déclarés élus échevins du Quartier Nord. — Comme on peut le voir, dans ce temps-là, il fallait deux échevins pour le quartier Nord; c'était les 2 candidats qui recueillaient le plus de votes qui étaient élus. Il n'était pas question de se présenter contre un tel ou un tel, mais d'être conseillers du quartier.

7 mars 1908: La demande de certificat de licence de Edmond Perreault pour tenir un hôtel dans cette ville est approuvée, sur paiement de la taxe municipale exigée.

24 avril 1908: Que la demande de Pierre Maheu pour un certificat de licence pour tenir hôtel dans cette ville soit approuvée, après paiement de la licence.

4 juillet 1908: Proposé par Albert Blanchette, secondé par Eugène Gendreau, que les séances de ce Conseil se tiennent à l'avenir le premier jeudi de chaque mois. Adopté. — Pose d'un tuyau d'aqueduc de deux pouces sur la rue de Courval, depuis la rue de la Cour jusque là où il y aura besoin.

6 août 1908: Pose d'un tuyau à l'eau de 1½ pouce de chez Louis Simoneau à aller chez un monsieur Parent et Georges Beaudette.

11 septembre 1908: Le Conseil exproprie une lisière de terrain de madame veuve Adolphe Carignan pour la construction d'un trottoir. La Corporation offre à madame Carignan la somme de \$10.00 pour le terrain qui sera occupé. Ce terrain se trouvait en face du moulin de Messieurs Baril (chemin St-Paul) aujourd'hui Philippe Boilard. Cette maison n'a déjà appartenu à Joseph Croteau, mais elle a été détruite par le feu. L'emplacement a été vendu à Paul-Émile Pellerin.

7 décembre 1908: Taxe à \$1.00 le \$100.

11 janvier 1909: Election de E. T. Belleau à la mairie; Eugène Gendreau et Alfred Bouffard conseillers du quartier Est.

1 avril 1909: Proposé par J. E. Perrault, secondé par Edouard Vallières, que la demande de Edmond Perreault pour approbation de son certificat de licence pour tenir un hôtel dans cette ville soit approuvée sur paiement de la taxe exigée par ce Conseil. Ont voté pour: Honoré Blanchet, J. E. Perrault, Edouard Vallières. Ont voté contre: Eugène Gendreau, Alfred Bouffard, Albert Blanchet. Le maire donne son vote contre la motion, qui est rejetée. — Proposé par J. E. Perrault, secondé par Eugène Gendreau, que la demande de Désiré Comtois (Hôtel Maheu) pour une licence d'hôtel dans la ville soit approuvée, après paiement de la taxe exigée. Adopté. — Proposé par Albert Blanchet, secondé par Alfred Bouffard, que la demande de Louis Garneau

pour une licence d'hôtel dans la ville soit approuvée, après paiement de la taxe exigée. Ont voté pour: Albert Blanchet, Alfred Bouffard et Eugène Gendreau. Ont voté contre: Edouard Vallières, Honoré Blanchet, J. E. Perrault. Le maire donne son vote pour la motion, et M. Garneau obtient sa licence. L'Imprimerie d'Arthabaska d'aujourd'hui était l'hôtel de Louis Garneau.

13 avril 1909: Séance spéciale pour prendre en considération une action prise par Edmond Perreault contre la Ville, défenderesse, et Louis Garneau, mis en cause. — Proposé par Albert Beauchesne, secondé par Eugène Gendreau, que la résolution adoptée par ce Conseil le 1er avril accordant une licence à Louis Garneau soit annulée à toute fin que de droit (M. Louis Garneau est présent et consent à telle annulation) et que la Corporation confesse jugement.

1 mai 1909: Séance spéciale pour prendre connaissance de la demande de Louis Garneau pour obtenir une licence d'hôtel dans la Ville. Proposé par Eugène Gendreau, secondé par Albert Blanchet, que cette demande soit acceptée. Proposé en amendement par J. E. Perrault, secondé par Edouard Vallières, que le dit certificat de licence ne soit pas maintenant pris en considération parce que l'action intentée à cet effet n'est pas encore réglée. Ont voté pour l'amendement: J. E. Perrault, Honoré Blanchet, Edouard Vallières. Ont voté contre l'amendement: Eugène Gendreau, Albert Blanchet, Alfred Bouffard. Le maire donne son vote pour la motion principale, et Louis Garneau obtient une licence d'hôtel.

10 mai 1909: Séance spéciale pour prendre en considération l'action intentée par Edmond Perreault contre la Ville. Proposé par J. E. Perrault, secondé par Edouard Vallières, que pour éviter des frais à la Corporation, cette dernière ne conteste pas l'action mais qu'elle laisse à la partie intéressée (Louis Garneau) le soin de défendre l'action s'il le désire. Proposé en amendement par Albert Blanchet, secondé par Eugène Gendreau, que ce Conseil défende la dite action. Ont voté pour l'amendement: Albert Blanchet, Eugène Gendreau et Alfred Bouffard. Ont voté contre l'amendement: J. E. Perrault, Edouard Vallières. L'amendement est adopté. MM. Crépeau et Jodoïn sont nommés avocats de la corporation pour défendre la dite cause.

18 juin 1909: Avis est donné aux propriétaires dont les égouts se déversent sur le terrain des Frères du Sacré-Coeur de voir à continuer le dit canal plus loin.

2 décembre 1909: Taxe à \$1.10.

10 janvier 1910: J. E. Perrault et Honoré Blanchet élus conseillers pour le quartier Ouest.

14 mars 1910: Que les séances du conseil aient lieu à l'avenir le premier mercredi de chaque mois.

16 avril 1910: Séance spéciale dans le but de prendre en considération la requête de L. P. Crépeau, écuyer, avocat, demandant une

exemption de taxe pour la construction d'une manufacture de ciment dans cette ville et l'autorisation de construire un chemin de fer ou tramway électrique dans les rues de la ville, et l'exemption de taxe pour le dit chemin de fer. Proposé par Edouard Vallières, secondé par Alfred Bouffard: qu'une assemblée des électeurs propriétaires de cette ville soit convoquée pour le 2 mai afin d'approuver ou de désapprouver le règlement numéro 25.

19 avril 1910: Séance d'ajournement. Les demandes de Louis Garneau, Edmond Perreault et Désiré Comtois sont soumises au Conseil. Proposé par J. E. Perrault, secondé par Edouard Vallières, que le certificat de Edmond Perreault soit confirmé, sur paiement des droits requis par le Conseil. Ont voté pour: Edouard Vallières, J.-E. Perrault et H. Blanchet. Ont voté contre: Eugène Gendreau, Albert Blanchet, Alfred Bouffard. Le maire vote contre la motion et Edmond Perreault n'obtient pas de licence. — Proposé par J. E. Perrault, secondé par Alfred Bouffard, que le certificat de Désiré Comtois soit confirmé, après paiement de la taxe exigée. Adopté. — Proposé par Eugène Gendreau, secondé par Albert Blanchet, que le certificat de Louis Garneau soit confirmé, après paiement de la taxe exigée par ce Conseil. Ont voté pour la motion: Albert Blanchet, Alfred Bouffard, Eugène Gendreau. Ont voté contre la motion: J. E. Perrault, Honoré Blanchet, Ed. Vallières. Le maire vote pour la motion et Louis Garneau obtient une licence.

2 mai 1910: Assemblée convoquée pour accepter ou refuser le règlement No 25, passé à la séance du 16 avril. Vu qu'il n'y a pas d'objection de la part des électeurs présents, le dit règlement No 25 est adopté.

8 juin 1910: Les Frères du Sacré-Coeur se plaignent que les égoûts qui sont laissés sur leur terrain dans la partie Ouest sont un danger pour la santé publique. Avis est donné aux intéressés de continuer le dit canal jusqu'à un endroit appelé "Les Pointes".

6 juillet 1910: Achat et pose de tuyau de fonte de 4 pouces (1100 pieds) du coin de l'Avenue des Erables et de la rue de la Cour (Beauchesne), à aller à la rue de la Manufacture (Suzor). — Amendement au règlement No 26: Obligation de demander l'alignement pour additions ou constructions nouvelles.

22 août 1910: Pose d'un tuyau de 3 pouces dans la rue de la Manufacture (Suzor) à partir de celui qui existe déjà à aller jusqu'à la Manufacture de meubles, à la demande de "The Arthabaska Bedding Co." située en face de "Eastern Furniture Ltd." (Propriété du garage Antonio Bélisle, aujourd'hui).

7 septembre 1910: Sur application de M. Onésime Boisjoli (5), il

(5) Le dit Boisjoli avait bâti la maison occupée aujourd'hui par Ernest Lavigne. Les sorties de Ernest Lavigne et de Ephrem Hinse sont entre les bâtisses de Charles Biron et de Lionel Bernier. C'est aussi la sortie pour le terrain en arrière, appartenant aux Frères du Sacré-Coeur.

est permis à ce dernier de passer sur le terrain de la Corporation pour son utilité comme sortie de son emplacement situé en arrière de l'Hôtel de Ville, mais il sera loisible au Conseil de révoquer cette permission quand bon lui semblera.

9 janvier 1911 : Henri Pepin est élu maire. Il y a votation dans le quartier Nord pour la charge de conseillers, et le résultat est le suivant: Henri Jodoin 56 votes, Joseph Laroche 52 votes, Romuald Boislard 29 votes. Les deux premiers sont déclarés élus.

2 février 1911 : Un comité composé de tous les membres du Conseil, sous la présidence du maire, est constitué dans le but de prendre l'initiative de jeter les bases pour la fondation d'une Chambre de Commerce pour la Ville et le district d'Arthabaska, dans le but de créer des relations plus étroites avec les hommes d'affaires et d'amener des industries dans la ville d'Arthabaska.

2 mars 1911: Proposé par Henri Jodoin, secondé par Alfred Bouffard, que le certificat de licence de Louis Garneau pour obtenir une licence d'hôtel dans cette ville, au lieu appelé "Hôtel d'Arthabaska" soit approuvé, après paiement des droits exigés par le Conseil. Ont voté pour la motion: H. Jodoin, A. Bouffard, Joseph Laroche, Eugène Gendreau. Ont voté contre la motion: J. E. Perrault, H. Blanchet. — Proposé par Henri Jodoin, secondé par Joseph Laroche, que le certificat de licence de Eugène Perreault (cousin de Edmond) pour tenir un hôtel au lieu appelé "Hôtel Albion" soit approuvé, sur paiement des droits exigés par le Conseil. Adopté. — Proposé par Henri Jodoin, secondé par Eug. Gendreau, que la demande de Edmond Perreault pour une licence d'hôtel soit remise au prochain Conseil. Proposé en amendement par J. E. Perrault, secondé par H. Blanchet, que la licence soit accordée de suite. Pour l'amendement: J. E. Perrault, Hon. Blanchet. Contre l'amendement: Henri Jodoin, Eug. Gendreau, Alfred Bouffard, Joseph Laroche. La licence de Edmond Perreault sera étudiée plus tard.

20 mars 1911: Proposé par J. E. Perrault, secondé par Honoré Blanchet, que le certificat de licence de Edmond Perreault pour tenir un hôtel au lieu appelé "Hôtel Plaisance" soit approuvé (maison privée de Elphège et Joseph Labbé). Proposé en amendement par Henri Jodoin, secondé par Alfred Bouffard, qu'une troisième licence ne soit pas accordée dans la ville d'Arthabaska. Pour l'amendement, ont voté: Henri Jodoin et Alfred Bouffard. Contre l'amendement, ont voté: J. E. Perrault et Honoré Blanchet. Joseph Laroche déclare ne pas voter. Le maire vote contre l'amendement. Edmond Perreault a obtenu sa licence. — Pose d'une lumière, sur la rue du Bureau d'Enregistrement (aujourd'hui rue du Sacré-Coeur) en face de Moïse Mailhot.

22 mai 1911: Règlement No 28 pour emprunter une somme de \$60,000. pour rachat de débentures et pour les dépenses de macadamiser les chemins, accordée à la Caisse Nationale d'Economie de Québec pour 50 ans. Les conditions de l'emprunt étaient les suivantes: Les débentures étaient au montant de \$1,000. chacune avec intérêt à 5% payable

les 1er février et 1er août. Un fonds d'amortissement au montant de \$225. sera payé et déposé semi-annuellement au bureau principal de la dite Caisse d'Economie de Québec les 1er février et 1er août de chaque année, sur lequel fonds d'amortissement ainsi déposé la Caisse d'Economie devra payer un intérêt au taux de 3½% par année, cet amortissement devant demeurer en dépôt à la Caisse jusqu'à l'expiration des dites 50 années pour alors être employé au rachat de ces débetures.

8 août 1911: Soumission de 'Peauchesne & Quesnel' au montant de \$3,479. pour la construction d'un pont en fer sur la rivière Gosselin (appelé pont Bourbeau). Un octroi au montant de \$1,740. a été reçu du gouvernement par l'entremise du député du comté, Paul Tourigny. — Le nom de Pont Bourbeau vient du fait que Solyme Bourbeau demeurait voisin, soit où résidait Paul Brochu, qui a vendu à son fils Gaston.

19 août 1911: Le Conseil commence les travaux nécessaires pour macadamiser les chemins.

2 novembre 1911: Pose d'un tuyau de 2 pouces à la place du tuyau actuel, à partir de chez madame F. X. Beaudet à aller chez Wilfrid Vidal, (aujourd'hui rue Peauchesne.) — Requête pour faire verbaliser une ruelle entre le Bureau d'enregistrement et Ferdinand Rousseau (aujourd'hui Magasin de meubles Lafontaine) avec départ à la rue de l'Eglise (Laurier) sur une longueur d'environ 200 pieds. Plusieurs maisons ont été bâties et les résidents n'ont pas de sortie officielle; c'est pourquoi les requérants demandent l'ouverture de la rue (qui était jusqu-là une ruelle privée) se continuant vers le nord-ouest entre les emplacements de Ferdinand Rousseau, Henri Pepin, la succession Moïse Mailhot et Joseph Angers d'un côté, et le Bureau d'enregistrement, Moïse Couture, Louis Sénécal, Alexis Pepin, Henri Pepin, jusqu'au terrain des Frères du Sacré-Coeur, de l'autre côté. Cette rue a porté le nom de rue Mailhot dès l'ouverture et est entrée au cadastre portant le numéro 121, avec 20 pieds de largeur par 181 de longueur. La continuation n'est pas entrée au cadastre. Cette rue porte aujourd'hui le nom de rue Sacré-Coeur.

11 décembre 1911: C. R. Garneau devient secrétaire-trésorier à la place de Adélaré Picher, qui a donné sa démission.

19 décembre 1911: Taxe à 90 cents le cent dollars.

8 janvier 1912: Election de Ephrem Lemieux et Alfred Bouffard comme conseillers du quartier Est.

6 mars 1912: Proposé par Ephrem Lemieux, fils, secondé par Honoré Blanchet, que le certificat de Pierre Maheu pour obtenir une licence d'hôtel (Hôtel Albion) soit confirmé, après paiement de la taxe exigée. Ont voté pour la motion: Ephrem Lemieux, fils, Honoré Blanchet et J. E. Perrault. Ont voté contre la motion: Alfred Bouffard et Joseph Laroche. Adoptée sur division. — Proposé par Alfred Bouffard, secondé par Joseph Laroche, que le certificat de Louis Carneau pour obtenir une licence d'hôtel (Hôtel Arthabaska) soit confirmé, après paiement du montant exigé. Ont voté pour la motion: Alfred Bouffard et Joseph Laroche. Ont voté contre la motion: J. E. Perrault, Honoré Blanchet

et Ephrem Lemieux, fils. Licence refusée. — Règlement No 32 pour accorder un octroi de \$5,000 à "Eastern Township Railway Co." pour prolonger l'Intercolonial en partant de St-Léonard et passant par Arthabaska pour se rendre au Québec Central à Dudswell. On trouve le tracé de cette voie ferrée dans les "archives Arthur Bergeron, ptre".

27 mars 1912: Ephrem Lemieux, fils, résigne. Il y a votation pour nommer son successeur, entre T. Maheu qui a obtenu 22 votes et Hector Beauchesne qui a obtenu 18 votes. T. Maheu est proclamé conseiller du quartier Est. — Henri Jodoin donne sa démission comme conseiller du quartier Nord. L'élection de son remplaçant donne le résultat suivant : Edouard Vallières, forgeron, a recueilli 53 votes et Alfred Paris 49.

3 avril 1912: Lecture est donnée d'une lettre de démission de Joseph Laroche comme échevin du quartier Nord et une de Alfred Bouffard comme échevin du quartier Est. Moïse Lemieux est élu par acclamation échevin du quartier Est, et Frédéric Paris, échevin du quartier Nord.

1 mai 1912: Le conseiller Vallières est autorisé à acheter un filtre pour le tuyau de la chaussée et à voir aux réparations. — Achat et pose d'un tuyau de 4 pouces de chez Ferdinand Beauchesne jusque chez madame F. X. Beaudet, rue de la Cour (aujourd'hui rue Beauchesne) et 2 bornes-fontaines placées une en face de l'Hôtel de Ville et l'autre près de madame F. X. Beaudet.

18 mai 1912 : Un trottoir de 2 pieds de large est construit du Moulin Baril jusque chez Olivier Blais.

5 juin 1912 : Le Conseil achète du tuyau en béton pour conduire l'eau de la Côte Stein et aussi pour poser vis-à-vis la rue Quesnel, la rue de la Manufacture et chez Joseph Roberge. La quantité et la grosseur seront fixées par Joseph Nadeau, inspecteur des travaux. — Règlement 33, pour emprunter \$40,000.00 pour construire les chemins en macadam.

6 juin 1912: Lecture d'une lettre de John Paradis, de Québec, offrant de venir établir une ligne d'autobus entre Victoriaville et Arthabaska.

3 juillet 1912 : La Corporation fait conduire l'eau du chemin qui se déverse sur l'emplacement de Joseph Roberge (aujourd'hui Hector Giguère) jusque sur le bord de la côte, par un tuyau de grès, et ensuite par un canal jusqu'au ruisseau.

17 juillet 1912 : Trottoir en madrier en partant du Palais de Justice et en remontant vers la rue de l'Eglise. — Pose d'un garde-fou vis-à-vis la rue de la Manufacture (Suzor).

24 août 1912: Les règlements pour emprunter \$40,000. et \$37,000. pour macadamiser les chemins sont annulés et remplacés par un règlement, No 35, pour un emprunt total de \$42,000. dont \$25,000. de suite. La durée de cet emprunt est de 41 ans, selon la loi provinciale des bons chemins.

4 septembre 1912: Posage de 1230 pieds de tuyau à l'eau de 3 pouces sur la rue Quesnel.

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
 COLLÈGE SAINT-BERNARD
 20, AV. DES ÉLÉMENTS
 DRUMMONVILLE — P.Q.

2 octobre 1912 : La Ville donne \$50 à Joseph Maheu comme règlement final et à l'amiable pour la dépréciation qu'il prétend avoir subie par le fait que le chemin a été rehaussé.

8 janvier 1913 : Taxe à \$1.00 le cent dollars.

13 janvier 1913: Henri Pepin est élu maire. Honoré Blanchet et J. E. Perrault sont élus conseillers du quartier Ouest.

5 mars 1913: Proposé par Moïse Lemieux, secondé par Trefflé Maheu: Que le certificat de Louis Garneau pour une licence d'hôtel à l'Hôtel Plaisance, dans le quartier Nord, soit confirmé, à condition que le dit Louis Garneau paie la somme de \$200.00 à la Corporation. Adopté. Proposé par Frédéric Paris, secondé par J. E. Perrault et Honoré Blanchet: Que le certificat de Pierre Maheu pour une licence d'hôtel (Hôtel Albion), dans le quartier Ouest, soit confirmé, à condition que le dit Pierre Maheu paie à la Corporation la somme de \$200.00. Adopté.

16 avril 1913 : La Corporation achète au prix de \$30.00, une lisière de terrain de chaque côté du chemin pour redresser et élargir le chemin actuel près du pont Baril, avant de le macadamiser, cette Corporation devant en plus refaire, en broche carreautee, la clôture de madame Thomas Baril, du côté ouest du chemin, sur une longueur d'environ un arpent. Adopté.

23 avril 1913: Achat d'un rouleau à vapeur, marque "Montcalm", de la Cie Savoie-Guay de Plessisville, d'une capacité de 13 tonnes, ainsi qu'un arrosoir de 300 à 350 gallons, et une charrue avec une chaîne de 50 pieds de longueur pour le prix de \$3,200. Garantie pour 2 saisons. — Achat de 1,500 pieds de tuyau en fonte de 4 pouces pour poser dans la rue de l'Hôtel-Dieu (Avenue des Erables), de la rue de la Cour (rue Beauchesne) jusqu'aux environs de chez Pierre Nadeau (aujourd'hui coin de l'Avenue des Erables et la rue Lavigne), ainsi que 3 bornes-fontaines. — Walter Lambert de Victoriaville est engagé pour faire le trottoir en ciment sur la rue de l'Eglise, au prix de \$3.00 par jour, ouvrage garanti. Un char de ciment est acheté de suite.

7 mai 1913 : La Corporation donne instruction au gérant de "The Eastern Townships Furniture Mfg Co." d'acheter, au prix maximum de \$200., un appareil à air comprimé pour mettre en opération la sirène d'alarme en cas d'incendie, pour remplacer la vapeur, et de l'installer, le tout au frais de la Corporation. — Achat et pose d'une borne-fontaine pour adapter au tuyau d'aqueduc au bas de la Côte de l'Eglise (aujourd'hui Avenue Laurier). — Que cette Corporation fasse poser un tuyau pour conduire l'eau de la rue à travers la propriété de Charles Roux.

4 juin 1913 : Que cette Corporation fasse poser un tuyau de grès pour conduire l'eau du chemin à travers l'emplacement de Joseph Roberge (aujourd'hui Hector Giguère), jusqu'au ruisseau, et nettoyer le dit ruisseau sur une longueur suffisante.

12 juin 1913: Bâtisse de 24 pieds par 60 pieds en arrière de l'Hôtel

de Ville pour abriter l'outillage acheté pour macadamiser le chemin. Contrat de \$365. accordé à J. N. Michaud.

6 août 1913 : Lecture est donnée d'une lettre de J.-E. Hudon, de St-Paul de Chester, au nom de plusieurs intéressés de la région, demandant à ce Conseil le droit de passage afin d'ouvrir dans une partie du territoire de cette Ville un bout de chemin destiné à être la continuation du chemin verbalisé par Narcisse N. Chalifour dans St-Christophe, à partir de chez Uldoric Houle jusqu'à la limite sud-est de la ville. J. E. Hudon offre de payer les frais d'expropriation et le coût du terrain nécessaire à l'ouverture de ce chemin, sans que cette Corporation ait rien à payer. Lecture d'une requête de plusieurs requérants de la région de St-Paul, Ham-Nord, etc., appuyant la demande de J.-E. Hudon. Les conseillers iront visiter les lieux, dimanche prochain.

13 août 1913 : Le Conseil entend les intéressés qui demandent le droit de passage verbalisé dans St-Christophe par Narcisse N. Chalifour. Proposé par J. E. Perrault, secondé par Frédéric Paris, que cette question soit ajournée à la séance du mois de septembre et qu'un ingénieur soit demandé par cette Corporation pour étudier l'affaire et faire rapport sur les diverses propositions et aussi le coût approximatif des travaux projetés. Proposé en amendement par Trefflé Maheu, secondé par Moïse Lemieux, que la demande des requérants de St-Paul, Notre-Dame de Ham, Ham-Nord et autres soit rejetée. Ont voté pour l'amendement, Trefflé Maheu, Edouard Vallières, Moïse Lemieux. Ont voté contre l'amendement, J. E. Perrault et Frédéric Paris. L'amendement l'emporte et la demande est rejetée. — Une autre requête de 76 contribuables, datée du 19 mars 1913, a été présentée au Conseil de Ville et se lit comme suit : Les soussignés sont opposés à l'ouverture du chemin public projeté étant la continuation du dixième rang du canton d'Arthabaska et devant traverser les terrains situés dans la ville d'Arthabaska depuis la dite route à venir chez Edmond Pellerin. Entre autre raison ils allèguent que l'ouverture du dit chemin aura pour effet de détourner le commerce d'Arthabaska.

3 septembre 1913: Proposé par Edouard Vallières, secondé par Frédéric Paris, que Alfred Lemieux soit autorisé, au nom de cette Corporation à faire exécuter la loi concernant la vitesse des automobiles, à dénoncer les délinquants et leur faire payer l'amende. Le dénonciateur devant être payé \$3.00 chaque fois que l'amende sera payée.

1 octobre 1913: Le compte de l'appareil à air comprimé installé par "Eastern Townships Furniture" au montant de \$209.70, est payé.

10 octobre 1913: La résolution passée le 24 août 1912 et amendée le 7 juin 1913 est modifiée de nouveau de manière à comprendre dans les travaux payables à même l'emprunt (\$42,000. à 2%) le coût de l'abaissement de la Côte Stein et le macadamisage de cette même côte.

5 novembre 1913: Proposé par Moïse Lemieux, secondé par Edouard Vallières : "Que Alfred Paris, suivant la demande qu'il a faite à ce

Conseil, soit autorisé à continuer jusque chez lui et ailleurs dans la ville, la ligne du Téléphone local de St-Norbert. Alfred Paris devant être responsable de tout dommage et accident qui pourront arriver." — Le Conseil fait faire une clôture en planches mobiles dans la Côte Stein.

3 décembre 1913: Proposé par J. E. Perrault, secondé par Frédéric Paris, que la proposition écrite par J. E. Hudon (6 août 1913) concernant la continuation du chemin verbalisé par Narcisse N. Chalifour jusqu'aux limites de la ville et devant passer à un endroit fixée par un surintendant nommé à cet effet, en arrivant près de chez Edmond Pellerin, soit acceptée. Le dit Narcisse N. Chalifour est nommé surintendant spécial à cet effet par ce Conseil. — Edouard Denault est engagé pour percevoir la taxe d'eau, au salaire de \$20.00 pour le mois de janvier et de \$15.00 pour le mois de juillet.

12 janvier 1914: Election de Edouard Vallières et Frédéric Paris comme conseillers du quartier Nord.

21 janvier 1914: Sur proposition de J. E. Perrault, secondé par Moïse Lemieux, le règlement No 43, ordonnant l'ouverture d'un chemin sur les terrains de Louis Filteau, Philippe Blais, F. X. Labbé et Edmond Pellerin, est adopté unanimement.

4 février 1914: Edouard Vallières, conseiller du quartier Nord, démissionne.

17 février 1914: Election de Philias Gusteau pour remplacer Edouard Vallières.

4 mars 1914: Le tuyau principal d'aqueduc gèle.

1 avril 1914: Certificat de Louis Garneau pour une licence d'hôtel dans le quartier Nord est confirmé, en payant la somme de \$200. — Certificat de Pierre Maheu pour une licence d'hôtel dans le quartier Ouest est confirmé, en payant la somme de \$200.

6 mai 1914: Proposé par Moïse Lemieux, secondé par Trefflé Maheu: Attendu qu'il est impossible d'accepter les prix ci-dessous mentionnés, qui sont trop élevés, que Honoré Demers, de Ste-Victoire, soit nommé arbitre de cette corporation pour évaluer la partie des terrains de Louis Filteau (\$200), Philippe Blais (\$1,200.), et F. X. Labbé (\$200.) dont l'expropriation est nécessaire pour l'ouverture du chemin dont la construction a été ordonnée par le règlement No 43 de ce conseil.

26 mai 1914: Proposé par Frédéric Paris, secondé par Moïse Lemieux: Que pour la confection du "chemin neuf" à être ouvert à travers les terrains de Louis Filteau, Philippe Blais et F. X. Labbé, le tracé fait par Pierre Lasanté soit abandonné et qu'on suive celui fait par Narcisse Chalifour. Ont voté pour la motion, Alfred Paris, Moïse Lemieux, Philias Gusteau et Trefflé Maheu. A voté contre la motion, Honoré Blanchet. La motion est adoptée et un nouveau règlement, No 44, en conséquence est aussi adopté.

4 juin 1914: Permission est accordée à la "Cie Bell Telephone" de

creuser le long du chemin conduisant d'Arthabaska à Victoriaville et poser des poteaux pour l'installation des fils téléphoniques.

30 juin 1914: Rapport de Gustave Perrault sur les droits d'eau de la ville dans les environs du réservoir.

2 juillet 1914: Le secrétaire fait rapport que les arbitres nommés légalement ont accordé à F. X. Labbé \$175., à Philippe Blais \$280., et à Louis Filteau \$185. pour le terrain nécessaire à l'ouverture du "chemin neuf" projeté.

8 juillet 1914: Alfred A. Paradis, ingénieur civil, de Victoriaville, est autorisé à faire les plans pour amener l'eau du Ruisseau Bernard dans l'aqueduc et surveiller les travaux, pour le prix de \$100. — D'après un plan sommaire (au plomb) à ce sujet, on voulait amener l'eau du Ruisseau Bernard en venant rejoindre le tuyau qui partait de la chaussée Méthot, en passant sur la terre de Hector Beauchesne. Ce projet n'était pas réalisable. Aujourd'hui, l'eau du réservoir Bernard est conduite vers le chemin provincial ou Avenue des Erables et arrive presqu'en face de la maison de Robert Noël.

21 juillet 1914: Vente au rabais de la confection du chemin dont l'ouverture et la construction ont été ordonnées par le règlement No 44 de ce Conseil. Proposé par Moïse Lemieux, secondé par Trefflé Maheu, et adopté unanimement, que ce Conseil accorde le contrat de la confection du chemin à J.-E. Hudon, marchand, de St-Paul de Chester, au prix de \$440.

27 juillet 1914: Que ce Conseil fasse continuer la clôture de planche du côté sud-ouest de la Côte Stein à peu près jusqu'à la hauteur de la côte, pour empêcher la neige de s'accumuler dans le chemin. — Lecture est donnée d'une proposition des Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska offrant à ce Conseil de payer \$500. Elles céderont leur droit d'eau sur la terre de Henri Beauchesne et le droit de passage à travers leur terre pour y installer et entretenir un aqueduc destiné à utiliser l'eau du Ruisseau Bernard, pourvu que ce Conseil leur accorde la permission de relier leur maison au tuyau principal de l'aqueduc de la ville. Proposé par Trefflé Maheu, secondé par Moïse Lemieux, que cette proposition soit acceptée, et que le maire soit autorisé à signer un contrat à cet effet. Ont voté pour la motion, Trefflé Maheu, Moïse Lemieux et J. E. Perrault. Ont voté contre la motion: Alfred Paris, Honoré Blanchet et Philias Gusteau. Vu le partage égal des votes, 3 contre 3, le maire donne son vote en faveur de la motion, qui se trouve adoptée.

29 juillet 1914: On fait ajouter au contrat, après les mots "pour approvisionner d'eau à perpétuité", les mots suivants: "au moyen d'un tuyau de pas plus de 2 pouces de diamètre".

5 août 1914: Nouvel amendement du contrat avec les Soeurs de l'Hôtel-Dieu: "A l'avenir, si les religieuses ont besoin d'un tuyau de diamètre plus grand que 2 pouces ou d'un plus grand nombre de tuyaux pour s'approvisionner d'eau à même le tuyau principal de l'aqueduc de

la ville, elles en informeront le Conseil et elles nommeront un expert. Le conseil fera de même et les deux experts en choisiront un troisième. Les religieuses et le conseil accepteront les décisions de ces experts.

12 août 1914: Valère Cloutier est nommé officier spécial de ce Conseil pour surveiller les travaux de confection du chemin dont l'exécution a été décrétée par le règlement No 44. — Acceptation de la soumission de Albert Beauchesne pour le posage du tuyau d'aqueduc, soit 500 pieds de 8 pouces, 1000 pieds de 6 pouces et le reste jusqu'au chemin provincial, de 4 pouces (environ 700 pieds). S'il y a plus de 2,500 pieds, le prix sera au pro rata pour le tuyau de 4 pouces. Prix: \$267.00. Une autre soumission de Willie Croteau, était de \$325.00. — Ouverture des soumissions pour poser de la tourbe, sur une longueur d'environ 350 pieds, des deux côtés de la Côte Stein, et sur une hauteur de 4 pieds, pour empêcher la terre et le sable de descendre dans les tuyaux d'égoûts: Henri Beauchesne, Hector Beauchesne et Ovide Lemieux, \$125.00; J. N. Michaud, \$174.50; Alfred Lemieux, \$118.00. Acceptée. — Achat d'une lisière de terrain (environ 3 arpents) de chaque côté du ruisseau Bernard, de madame Georgianna Roger, épouse de Alphonse Laroche, propriétaire du terrain, au prix de \$200. Un chemin est laissé libre en bas de la chaussée afin de permettre l'accès des deux côtés du dit ruisseau.

2 septembre 1914: Le contrat intervenu entre les Soeurs de l'Hôtel-Dieu et la Corporation, passé devant le notaire C. R. Garneau, est approuvé et ratifié par ce conseil.

7 octobre 1914: Lecture est donnée d'une lettre de M. Lorenzo Prince, gérant de la rédaction à "La Presse", de Montréal, demandant de contribuer à l'entretien d'au moins un lit dans l'Hôpital Canadien que "La Presse" a ouvert à Paris pour y recevoir et soigner les soldats canadiens blessés sur les champs de bataille d'Europe. Proposé par J. E. Perrault, secondé par Philias Gusteau: que la ville d'Arthabaska souscrive la somme de 750 francs (\$150.00) pour l'entretien d'un lit à cet hôpital. Adopté. — Proposé par Philias Gusteau, secondé par Moïse Lemieux: que cette Corporation loue à Willie Fortier ou autre propriétaire de théâtre de vues animées de Victoriaville, la grande salle de l'Hôtel de Ville pour y donner des représentations, au prix de \$5.00 chaque fois, jusqu'au 1er mai 1915.

10 décembre 1914: La démission de Frédéric Paris est acceptée et ce siège du quartier Nord est déclaré vacant.

11 janvier 1915: Election de Alfred Provencher pour remplacer Frédéric Paris, ayant résigné comme conseiller du quartier Nord. Moïse Lemieux et Trefilé Maheu sont réélus conseillers du quartier Est. Henri Pepin est réélu maire.

3 mars 1915: Le certificat de licence de Pierre Maheu (Hôtel Albion) et celui de Louis Garneau (Hôtel Plaisance) sont accordés, en autant que les deux requérants paieront la somme de \$200. chacun à ce conseil. — Hector Beauchesne demande à cette Corporation de lui

faire le chemin auquel il a droit à travers le morceau de terre vendu à cette corporation pour y construire un réservoir, conformément aux clauses de son contrat.

5 mai 1915: Lecture est donnée de deux lettres par lesquelles "Monso & Greco", entrepreneurs, de Massawippi, et "Walter Doheny & Cie", entrepreneurs, de Lennoxville, offrent de louer le rouleau à vapeur appartenant à cette corporation et demandent à quelles conditions le Conseil serait disposé à le louer. Le rouleau à vapeur sera disponible vers le 15 juin et ce Conseil consentira alors à le louer à raison de \$5.00 par jour. Les locataires devront payer toutes les dépenses de transport et autres, et remettre le rouleau dans le même état. -- Proposé par Trefflé Maheu, secondé par Moïse Lemieux: Que cette Corporation fasse macadamiser la rue de la Manufacture, sous la direction de Paul Croteau.

4 juin 1915: Location du rouleau à vapeur à "Walter Doheny & Cie", de Lennoxville.

16 juillet 1915: Lettre des Frères du Sacré-Coeur se plaignant des égoûts de la ville qui se déversent sur leur propriété. Avis est donné aux propriétaires et occupants d'avoir à cesser de déverser leurs égoûts sur le terrain des Frères du Sacré-Coeur. — Avis est donné aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska qu'il y a de nombreuses plaintes au sujet des égoûts qu'elles jettent dans le ruisseau qui coule chez J. E. Baril, en gagnant vers le nord-ouest, et voir à remédier à cet état de chose.

4 août 1915: Lecture est donnée d'une lettre du sénateur Lavergne se plaignant des égoûts qui se déversent dans le ruisseau qui traverse sa propriété près du bureau de postes.

1 septembre 1915: Permission est accordée à Willie Lépinay de se construire à 12 pieds de la clôture et pas plus proche, sur l'emplacement qu'il a acheté de Achille Gagnon.

3 novembre 1915: Le secrétaire-trésorier fait rapport au Conseil qu'il a reçu un chèque au montant de \$470.00 de Walter Doheny & Cie pour location du rouleau à vapeur et que le dit rouleau soit retourné à cette municipalité.

12 novembre 1915: Johnny Trottier est engagé pour entretenir l'Hôtel de Ville, aux mêmes conditions que celles de l'ancien gardien, Alf. Lemieux. — Le comité des chemins reçoit instruction de faire conduire dans le ruisseau en arrière de la bâtisse publique les eaux qui s'écoulent actuellement dans l'égoût entre le magasin de Adélaré Maheu et le terrain de J. E. Perrault. — Que ce conseil fasse poser 6 bouts de tuyau de 6 pouces pour conduire plus loin les égoûts du chemin à travers l'emplacement de Joseph Roberge (H. Giguère).

10 janvier 1916: Election de Denis Leblanc et Wilfrid Tourville comme échevins du quartier Ouest.

24 janvier 1916: Election d'un conseiller pour le quartier Est en remplacement de Trefflé Maheu, qui a démissionné: Hercule Laroche, 18 votes; Gustave Perrault, 26 votes.

1 mars 1916: Certificats de licence d'hôtel de Pierre Maheu et Louis Garneau sont accordés en payant \$200. au conseil.

3 juillet 1916: Paiement à l'Imprimerie d'Arthabaska du montant de \$57.50 pour annonce du règlement de prohibition et des bulletins de vote. — Au sujet du règlement de prohibition, il n'y a pas d'autre indice dans les livres de délibérations de la Ville que ce compte payé à l'Imprimerie d'Arthabaska. Cependant dans les vieux papiers, j'ai pu lire une requête authentique de 66 électeurs municipaux qui ont demandé au Conseil de ville pour faire passer le dit règlement. La signature de cette requête est faite entre le 19 avril et le 24 avril 1916. Renaud Lavergne et Gustave Picher en ont assermenté l'authenticité le 28 avril 1916. Une assemblée des électeurs municipaux de la localité a eu lieu le 12 juin 1916. Cependant je n'ai pu avoir de détails sur la date de votation et le résultat donné si ce n'est que le règlement a été adopté comme tout le monde le sait.

6 septembre 1916: Le ponceau près de chez Philippe Coulombe est remplacé par un nouveau ponceau sous forme de voûte en ciment. — Règlement No 50 accordant une franchise à "The Arthabaska Water & Power Co." pour dix ans pour l'éclairage des rues de la Ville, et un règlement, No 51, pour une autre franchise, pour fournir la lumière et la force motrice dans la Ville.

8 janvier 1917: Albert Beauchesne est élu maire et Albert Houle et Alfred Paris, conseillers du quartier Nord.

9 février 1917: Engagement de C. R. Garneau à la charge de secrétaire-trésorier de la Ville, au prix de \$300., en fournissant un cautionnement de \$2,500. Confirmation de l'engagement de décembre 1911.

7 mars 1917: Lecture est donnée d'une lettre de "Promotion & Transactions Co." offrant de manufacturer des cigares et demandant ce que cette Corporation serait disposée à offrir pour favoriser l'introduction de cette nouvelle industrie à Arthabaska. Demande est faite d'envoyer un représentant pour rencontrer les conseillers et expliquer leur projet.

4 avril 1917: Démission de Moïse Lemieux pour cause de départ. Alexandre Hardy le remplace comme conseiller du quartier Est.

2 mai 1917: Le certificat de Pierre Maheu, pour un hôtel de tempérance dans le quartier Ouest est accordé à condition que le requérant paie à la Ville la somme de \$20. — Avis est donné aux propriétaires du Téléphone Pratte d'enlever tout ce qui constitue une nuisance dans la Ville, vu qu'il ne donne plus de service.

29 mai 1917: Proposé par Gustave Perrault, c.r., secondé par Albert Houle: Que ce Conseil, interprétant les sentiments unanimes de

la population de la ville d'Arthabaska, proteste énergiquement, tant en son nom qu'au nom de toute la population, contre l'établissement de la conscription sans que, au préalable, le peuple ne soit consulté, et que copie soit adressée au Premier Ministre Sir Robert Borden, au chef de l'opposition Sir Wilfrid Laurier, au député fédéral des comtés de Drummond-Arthabaska, Ovide Rouillard. Ce dernier est prié de voter contre toute conscription.

6 juin 1917: J.-V. Marceau, l'hon. J.-C. Pouliot, A.-G. Létourneau et autres automobilistes demandent à ce Conseil la permission, selon la loi, de former une association sous le nom de "Association des Automobilistes d'Arthabaska". Permission accordée.

4 juillet 1917: Le secrétaire-trésorier est autorisé à enchérir lors de la vente de l'Hôtel Plaisance par le shérif, en août prochain, pour assurer le paiement des taxes municipales et d'aqueduc dues par la succession de feu Louis Garneau.

5 septembre 1917: Le conseiller Alexandre Hardy est autorisé à organiser un service de pompiers. — Le Conseil proteste contre l'achat par le gouvernement d'un chemin de fer en banqueroute, vu que ce chemin de fer a été organisé avec l'argent du public et que les promoteurs Mackenzie et Mann ont déjà fait d'énormes profits. On suggère de prendre possession de l'actif sans autre paiement aux promoteurs.

3 octobre 1917: Le Conseil décide d'accorder une licence d'hôtel de tempérance à Pierre Maheu, moyennant la somme de \$5.00 pour le reste de l'année. — Willie Croteau, choisi comme chef pompier, expose au Conseil ce qui suit: Il faudrait une voiture à 4 roues, pouvant contenir les échelles, les boyaux et les pompiers. Le prix payé aux pompiers serait de \$1.00 par sortie et \$1.00 de l'heure. Cinq pompiers à 50 cents l'heure pour le temps nécessaire quand le feu sera sous contrôle. Les boyaux ou "hoses" seront installés: 500 pieds à la manufacture de meubles, 500 pieds à l'Hôtel de Ville. — Johnny Trottier est engagé pour faire tous les travaux de la Ville: fournir un cheval à ses frais, disponible en tout temps, y compris l'entretien des chemins d'hiver. On lui paiera le prix de \$1.75 par jour seul et \$2.25 avec son cheval. Ce salaire sera payable pour chaque jour d'ouvrage et aussi les dimanche et fêtes quand il faudra travailler.

7 novembre 1917: Construction d'une écurie par Pierre Lasanté, au montant de \$159. à l'intérieur du hangar actuel. — Le Conseil loue son rouleau à chemin à la municipalité de Kingsey Falls pour une partie de l'été 1918, au prix de \$5.00 par jour. — Le tuyau d'aqueduc, de chez Philippe Coulombe jusqu'à la ligne entre David Cloutier et Wilfrid Tourville, est changé pour un autre de 2 pouces, en fer galvanisé (achat de 2,000 pieds).

14 janvier 1918: Gustave Perrault et Alexandre Harhy sont élus conseillers du quartier Est.

17 janvier 1918: Taxe à \$1.00, plus taxe spéciale de 20 cents.

6 février 1918: Lecture est donnée d'une lettre de Pierre Maheu réclamant de cette Corporation la somme de \$738., dont \$600. de capital et \$138 d'intérêt. Il prétend avoir payé ce montant à la Corporation sans le devoir. C'était pour obtenir sa licence d'auberge à l'hôtel Albion en 1912, 1913, 1914, 1915 et 1916. La charte de la Ville ne permettait pas de charger plus de \$100.00 par année. Pierre Maheu, dans sa poursuite contre la Ville, réclame entre autres choses l'abolition du règlement No 23 adopté le 1er avril 1910. La Ville confesse jugement quant au dit règlement No 23 seulement, étant donné qu'un règlement de prohibition est maintenant en vigueur.

13 juin 1918: Le Conseil accepte la soumission de Auguste Quesnel pour la construction d'un pont en fer sur la rivière Nicolet, pour remplacer le pont en bois, couvert, qui a été emporté par les glaces au printemps. La paroisse de St-Christophe contribue pour sa part à ces travaux. La soumission de Auguste Quesnel est de \$21,995. Trois autres soumissions avaient été reçues, savoir: Joseph Gosselin & Fils, Lévis, \$46,225.; Joseph Laroche, de Victoriaville, \$22,300.; Levasseur & Fortier, de Victoriaville, \$23,600.

19 juin 1918: Séance spéciale. Le maire Albert Beauchesne est autorisé d'acheter pour la Corporation de la ville d'Arthabaska, de madame veuve Thomas Baril, née Euphémie Gagnon, pour la somme de \$100.00, une certaine partie de terrain. On s'en servira pour les approches du pont qui doit être construit à cet endroit.

4 septembre 1918: Un trottoir est fait sur la rue de la Cour (Beauchesne), à partir de la rue Quesnel jusqu'à la rue de la Manufacture (Suzor), du côté Nord, en face de J.-V. Marceau (dans le temps). — Le trottoir est continué sur l'Avenue des Erables jusque chez Pierre Nadeau (coin de la rue Lavigne).

6 novembre 1918: Dans le but d'éviter un procès, l'offre faite par Pierre Maheu est acceptée et cette Corporation rembourse à ce dernier la somme de \$350.00 sur les \$738.00, montant auquel il prétend avoir droit. Ont voté pour ce règlement à l'amiable les conseillers Houle, Leblanc, Tourville et Perrault. Ont voté contre: les conseillers Paris et Hardy. — Une taxe spéciale de 50 cents par \$100.00 est imposée pour payer une partie du coût du pont en construction.

13 janvier 1919: J. N. Michaud est élu maire et Philippe Coulombe et Henri Vallières, échevins du quartier Ouest. J.-E. Girouard, shérif, qui avait été mis en nomination pour la charge de maire, a donné à ce Conseil un avis signé par lui déclarant qu'il n'avait pas le droit d'être nommé à cette charge publique.

5 février 1919: Taxe à \$1.25 le \$100. — Lecture d'une lettre de Edmond Perreault, réclamant de la Corporation la somme de \$440.00, montant que le Conseil lui aurait fait payer illégalement en rapport avec l'obtention de sa licence d'auberge, en 1910 et 1911.

13 février 1919 : Sympathies à Lady Laurier à l'occasion de la mort de son époux, Sir Wilfrid Laurier (6).

2 avril 1919: Dans le but d'éviter un procès, la Ville accepte l'offre de règlement de Edmond Perreault et paye à ce dernier la somme qu'il peut prétendre avoir payée de trop relativement à l'obtention de son certificat de licence. — Attendu que le système d'avancer l'heure d'une heure, dans la plupart des villes a donné satisfaction, il est résolu que toutes les horloges publiques ou privées soient avancées d'une heure, dimanche prochain, à 7 heures p.m., et jusqu'à décision contraire. Cette innovation a commencé en 1918.

25 juin 1919: J.-V. Marceau, en son nom et au nom de plusieurs personnes de la ville, demande au Conseil la permission de former un club sous le nom de "Le Club d'Arthabaska".

2 juillet 1919: Trottoir en ciment à partir de la rue de la Cour (Beauchesne) en gagnant vers l'Hôtel-Dieu. — Fulgence Lasanté demande la permission d'exploiter un abattoir dans l'ancienne manufacture de cigares. (7) On sait qu'il y avait eu, en différents temps, des plaintes au sujet des abattoirs privés dans la Ville.

3 septembre 1919: Félicitations présentées à l'Hon. J.-E. Perrault à l'occasion de sa nomination comme ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries.

1 octobre 1919: Taxe spéciale de 50 cents le \$100. afin de finir de payer le coût du pont en fer sur la rivière Nicolet.

18 octobre 1919: Le Conseil accepte la soumission d'Auguste Quesnel, au montant de \$625.00, pour la construction d'un ponceau près de chez Philippe Coulombe.

5 novembre 1919: Lettre de l'Hon. J.-E. Perrault, informant le

(6) A ce sujet j'ai trouvé un compte de "Hall & Robinson", Montréal, pour une couronne de fleurs à Sir Wilfrid Laurier, au prix de \$25.00.

(7) Au sujet de cette ancienne manufacture de cigares, voici quelques détails: Cette bâtisse, qui avait 40 x 60 pieds, à deux étages, avait été bâtie en 1910 pour une industrie de mise en conserve, sous le nom de "Arthabaska Canning Co." Elle était située sur le terrain de Michel Maheu aujourd'hui, dans la "coulée" près du chemin qui conduit chez Philippe Bergeron. Toutes les terres des environs avaient été semées en tomates. L'affaire n'a pas eu de succès. A l'automne 1914, une nouvelle industrie, "Arthabaska Cigars Co." a commencé la fabrication des cigares, comme son nom l'indique. L'affaire n'a pas réussi puisque, le 7 mars 1917, une nouvelle compagnie a demandé les conditions exigées pour une autre manufacture de cigares. Aucune suite n'a été donnée à cette demande. Cette bâtisse a été vendue, en 1920, à Hector Michel, qui l'a démontée et transportée à Trois-Rivières pour se bâtir une maison privée.

Un autre fait intéressant à noter est qu'il y aurait eu, dans la ligne entre les terres de Clesse Beaudet et Maurice Beauchesne aujourd'hui, une chaussée sur le ruisseau qui coule à cet endroit. Les vestiges de cette chaussée étaient encore visibles il n'y a pas très longtemps. Elle accumulait l'eau jusqu'au chemin qui conduit chez Philippe Bergeron. On mentionne même que de petites chaloupes étaient disponibles pour se récréer. Ceci aurait existé il y a environ 80 ans.

conseil que le département de la voirie consent à accorder 50% du coût de la construction de deux ponceaux, l'un chez Philippe Coulombe et l'autre en face de chez Albert Beauchesne.

12 janvier 1920: Philippe Bergeron est élu conseiller à la place d'Albert Houle, et Alfred Paris, réélu, sont conseillers du quartier Nord.

20 janvier 1920: Taxe à \$1.25.

7 février 1920: Règlement No 60 pour imposer par voie de licence, annuellement, sur les personnes, compagnies ou corporations, une somme déterminée dans le règlement.

20 avril 1920: Trottoir en ciment à faire à partir du trottoir actuel devant l'Hôtel-Dieu jusqu'à l'extrémité de l'emplacement d'Octave Boucher, là où finit le trottoir en bois. (Aujourd'hui coin de la rue Lavigne et de l'Avenue des Erables) Le coût est de \$2.00 le pied courant pour une longueur de 821 pieds.

12 mai 1920: Soumission de Auguste Quesnel pour la construction d'un ponceau entre Albert Beauchesne et L. O. Pepin & Fils, acceptée au prix de \$955.83.

1 septembre 1920: Lecture d'une lettre du Département de l'hygiène de la province au sujet de certains égouts qui se déversent encore dans le ruisseau qui passe sur la propriété de L. R. Lavergne et les Frères du Sacré-Coeur.

1 décembre 1920: Rapport par le secrétaire-trésorier du coût des deux ponceaux, un en face de Albert Beauchesne et l'autre chez Philippe Coulombe. Le premier a coûté \$625.00 et l'autre \$1,003.33.

10 janvier 1921: Election du maire. Il y a mise en nomination de J.-F. Walsh et Henri Pepin. Le résultat est le suivant: Henri Pepin, 68 votes; J.-F. Walsh, 67 votes. Le président d'élection déclare Henri Pepin dûment élu maire.

19 janvier 1921: Comme il n'y a pas eu de présentation de conseillers du quartier Est lors de l'assemblée publique du 10 janvier, une nouvelle assemblée est fixée pour le 24 janvier.

24 janvier 1921: Maurice Maheu et Hercule Laroche sont élus conseillers de quartier Est.

2 février 1921: Taxe à \$1.25. — Albert Beauchesne demande l'abolition du vote ouvert.

2 mars 1921: Proposé par Maurice Maheu, secondé par Henri Vallières, que ce Conseil entre en pourparlers avec le député du comté, l'hon. J.-E. Perrault, afin de voir s'il ne serait pas possible à cette Ville d'abandonner sa charte et de se mettre sous la loi des cités et villes, au moyen d'un bill public. — Permission est accordée à Alfred Laliberté et Suzor Côté d'ériger un monument à Sir Wilfrid Laurier, devant l'Hôtel de Ville.

6 avril 1921: Règlement No 62 concernant l'abattage des animaux dans les limites de la Ville. — Trottoirs en ciment à partir du Bureau

de postes, en allant vers l'Hôtel de Ville, sur une longueur d'environ 1,500 pieds.

5 septembre 1921: Avis à Patrick Beudet de remettre à la Ville la somme de \$87.68 payée en trop au sujet du mur en ciment chez Willie de Lespinay. (Les premiers ancêtres portaient le nom de "de Lespinay" mais aujourd'hui la famille en question signe Lépinau).

8 novembre 1921: Me Jules Poisson, avocat, donne certains renseignements pour amender la charte. Il est proposé par Henri Vallières, secondé par Alfred Paris, que demande soit faite à la Législature, à sa prochaine session, pour que la ville d'Arthabaska, sur abandon de sa charte, soit mise sous la régence de la loi générale des cités et villes, telle qu'actuellement en vigueur, avec cette seule exception que l'article 5373 des Statuts refondus, 1909, soit retranché et ne s'applique pas. En plus que Me Jules Poisson, avocat, soit chargé de voir à ce que les avis soient donnés à cet effet. Demande pressante est faite à l'hon. J.-E. Perrault, ministre, de se charger du projet de loi ci-dessus devant la Chambre et de voir à ce qu'il soit adopté. — C.-R. Carneau secrétaire-trésorier, démissionne

20 décembre 1921: Engagement de Auguste Quesnel au prix de \$450. par année.

4 janvier 1922: Taxe à \$1.25 le \$100.

9 janvier 1922: J.-F. Walsh et Wilfrid Vidal sont élus conseillers du quartier Ouest.

1 février 1922: Des sympathies sont envoyées à la famille à l'occasion de la mort de l'hon. juge Joseph Lavergne, ancien maire de la Ville.

22 mars 1922: Plusieurs lettres et requêtes sont reçues par le Conseil concernant la vérification des livres de l'ex-secrétaire C.-R. Garneau. Proposé par Alfred Paris, secondé par Maurice Maheu, que J. Achille Baril, comptable, d'Asbestos, soit chargé de la revision et du relevé des livres de cette Corporation durant dix années, soit depuis le 11 décembre 1911 jusqu'au premier janvier 1922. Il se fera un devoir d'informer le Conseil si les livres ont été tenus correctement, et signalera toutes erreurs s'il en trouve. M. Baril recevra pour ce travail la somme de \$300. Aucune erreur n'a été trouvée, ainsi que constaté par le rapport ci-après mentionné du vérificateur.

6 mai 1922: Trottoir en ciment dans la Côte de l'Eglise (Avenue Laurier), fait par Albert Beauchesne, au prix de \$2.25 la verge carrée (\$1,297.44).

10 juin 1922: Trottoir en bois, rue de la Manufacture. — Proposé par J.-F. Walsh, secondé par Maurice Maheu, que le rapport de J.-A. Baril, dans l'affaire Garneau, soit reçu et son compte approuvé et payé.

4 octobre 1922: Amélioration de l'aqueduc en cas d'incendie. Location d'un local chez Eugène Gendreau. Le Conseil fait faire un wagon-express

pour le département des incendies, par Alexandre Hardy. Le coût approximatif est de \$160.00.

7 octobre 1922: Henri Pepin et Alfred Paris sont chargés de voir l'honorable J.-E. Perrault, ministre et député du comté, au sujet des changements projetés à la charte de la Ville.

17 novembre 1922: Proposé par Maurice Maheu, secondé par J.-F. Walsh, que cette Corporation accepte l'offre de Jules Poisson, avocat, d'Arthabaska, à savoir: la somme de \$12,000. pour 400 parts du capital actions de "The Eastern Townships Furniture Mfg Co.", détenues par la Ville d'Arthabaska. Si la manufacture déménage d'Arthabaska d'hui à 25 ans, le dit Jules Poisson et ses ayants droits devront payer à la Corporation de la ville d'Arthabaska une somme additionnelle de \$8,000.

25 novembre 1922: Règlement 65, concernant la protection contre l'incendie. Entre autres articles, mentionnons l'article XIII. Un inspecteur sera nommé par le Conseil municipal tous les 2 ans, avec pouvoir d'inspecter les cheminées des maisons de la ville et de les faire ramoner, réparer et mettre en bon ordre, aux frais du propriétaire ou occupant qui aura refusé de faire la chose lui-même.

6 décembre 1922: Alexandre Hardy est nommé chef du département des incendies et des pompiers.

8 janvier 1923: Alfred Paris est élu maire et Alfred Provencher et Philippe Bergeron sont élus conseillers du quartier Nord.

20 janvier 1923: J.-F. Walsh, conseiller du quartier Ouest, démissionne. Patrick Brochu le remplace.

13 février 1923: Taxe à \$1.25 le \$100.

1 août 1923: Le Conseil offre ses félicitations à M. le curé L.-A. Côté nommé chanoine.

5 septembre 1923: Proposé par Hercule Laroche, secondé par Wilfrid Vidal, que la rue bordant les propriétés de Alfred Paris et Philippe Bergeron, au nord, et celle des Soeurs de l'Hôtel-Dieu, au sud, soit élargie autant que faire se peut et gravelée, et qu'une nouvelle rue étant la continuation de la précédente et d'une largeur pas moindre, soit ouverte, fossyée et gravelée sur les propriétés de Zéphirin Bergeron, au sud, et Joseph Baril et Omer Boisvert, au nord. Que la somme de \$30.00 soit payée à Zéphirin Bergeron pour l'indemniser du terrain cédé à cette fin. C'est aujourd'hui la rue Mailhot. — Le Conseil donne ordre au secrétaire d'acheter 300 pieds de tuyau de grès devant servir à poser les égouts, rue de la Manufacture.

5 décembre 1923: M. le chanoine L.-A. Côté demande de ne pas faire payer la taxe imposée par la Ville à Albert Giroux, entrepreneur des nouvelles bâtisses de l'Hôtel-Dieu. L'entreprise est de \$124,000.00. Il est résolu que le secrétaire-trésorier de la Ville soit autorisé à faire cadeau aux révérendes soeurs de l'Hôtel-Dieu du montant de la taxe perçue du dit entrepreneur Giroux. — Hercule Laroche, appuyé par Patrick

Brochu, propose un amendement. Que le secrétaire-trésorier collecte la taxe de \$621. due par l'entrepreneur Giroux, conformément au règlement de cette ville. Si une remise quelconque doit être faite aux Soeurs de l'Hôtel-Dieu, qu'elle le soit dans les formes voulues par la loi et les règlements de ce Conseil et avec l'assentiment des contribuables de cette municipalité ou de leurs représentants. Ont voté pour l'amendement: Hercule Laroche, Patrick Brochu et Philippe Bergeron. Ont voté contre: Maurice Maheu et Wilfrid Vidal. L'amendement est donc adopté.

19 janvier 1924: Le Conseil endosse le projet d'un monument aux Patriotes de 1837-38 et fournit \$50.00.

21 janvier 1924: Hercule Laroche et Hector Beauchesne sont élus échevins du quartier Est. — Taxe à \$1.25 le \$100.00.

7 mai 1924: Remplacement du tuyau d'aqueduc dans la Côte de l'Église par un tuyau de 3 pouces galvanisé, à la requête de Edmond Pellerin et autres.

21 mai 1924: Engagement de Onil Bélanger comme gardien de l'Hôtel de Ville.

8 octobre 1924: Renseignements au sujet du transport de "Arthabaska Water & Power" à la "Electric Service Corporation". — Le secrétaire est chargé d'obtenir de Perrault & Girouard et de Jules Poisson, avocats, leur avis au point de vue légal sur la situation qui est faite à la Corporation en face de sa charte et de la nouvelle loi des cités et villes. Le secrétaire donne lecture d'une lettre de Perrault, Lavergne & Girouard concernant la charte de la Ville et les modifications apportées par la loi 13, George V, Cités et Villes.

3 décembre 1924: Taxe à \$1.25 le \$100.

20 janvier 1925: Alfred Paris est élu maire et Willie Lépinay et Isidore Denault, échevins du quartier Ouest.

2 mai 1925: La requête des Soeurs de l'Hôtel-Dieu demandant un autre tuyau de 2 pouces pour l'eau est accordée.

6 mai 1925: La soumission de Albert Beauchesne pour une nouvelle toiture à l'Hôtel de Ville, au montant de \$1,070.00, est acceptée.

5 août 1925: Le Conseil contribue à l'érection d'un monument érigé à la mémoire des premiers colons des Bois-Francis, dont on célèbre le centenaire cette année (1825-1925).

19 septembre 1925: Séance spéciale au sujet d'un protêt de Henri Vallières et autres au sujet d'un projet de construction d'un abattoir sur le terrain de Labbé & Frère, en face de la résidence de Henri Vallières.

20 janvier 1926: Alfred Provencher et Urbain Girouard sont élus échevins du quartier Nord. — Taxe à \$1.25 le \$100.00.

3 février 1926: Soumission pour engager un secrétaire-trésorier:

Gustave Picher, \$650.; Auguste Quesnel, \$600.; Léo Beaudet, \$500.; Félix Houle, \$500. Félix Houle est engagé comme secrétaire.

7 avril 1926: Charles Roux est engagé chef pompier.

22 mai 1926: Trottoir en ciment, rue de l'Église (Avenue Laurier), côté sud, jusqu'au pied de la Côte Stein, ainsi qu'à partir de chez Trefflé Maheu (J.-B. Dancause) jusque chez Maurice Maheu, (même côté de la rue) Avenue des Erables. Contrat à Auguste Quesnel au prix de \$1.90 la verge carrée. Prix total payé: \$2,080.21.

5 janvier 1927: Rapport de l'auditeur Gustave Picher: recettes \$9,932.95 et dépenses \$9,763.46.

20 janvier 1927: Henri Beauchesne et Edmond Pellerin sont élus échevins du quartier Est. Alfred Paris, élu maire.

2 février 1927: Taxe à \$1.25. — Un montant de \$500. est souscrit pour l'érection de la croix du Mont St-Michel, commémorant le centenaire de l'arrivée des premiers colons des Bois-Francs.

3 mars 1927: La Ville prendra à sa charge le chemin de Joseph Gagné (Philippe Bergeron), à condition que ce dernier fasse un chemin de 30 pieds de large et le fasse verbaliser.

19 avril 1927: Octroi de \$4,000 à "Arthabaska Clothing Co." aujourd'hui "Victoria Shirt Ltd.", à condition d'employer 25 personnes par jour pendant 10 ans. Emprunt par règlement No 72 pour ce montant et approuvé par les électeurs-proprétaires au nombre de 116 pour et 0 contre.

3 août 1927: Erection d'une plaque commémorative à la demeure de Sir Wilfrid Laurier, à Arthabaska.

4 janvier 1928: Que le chemin conduisant à Victoriaville, ainsi que pour aller à l'église et à l'Hôtel-Dieu soit entretenu pour les automobiles, au prix de \$232.50.

20 janvier 1928: Election de Isidore Denault et Xavier Ratté à la charge d'échevins du quartier Ouest.

1 février 1928: Taxe à \$1.25 le \$100. — La maison de Sir Wilfrid Laurier est rayée des livres de la Ville comme bien imposable, parce qu'elle est devenue la propriété du Gouvernement Provincial. Lettre de gratitude à Noah A. Timmins et Andrew Kirk Cameron pour le beau geste qu'ils viennent de faire en achetant la maison de Sir Wilfrid Laurier pour la donner à la Province de Québec, afin d'en faire un musée provincial. Félicitations aussi à l'Hon. J.-E. Perrault pour la large part qu'il a prise dans la conversion de la maison de Sir Wilfrid Laurier en musée. — Félicitations à Philippe Coulombe, ancien échevin, qui a été décoré de la Médaille d'Or et du diplôme de lauréat du Mérite Agricole par le Gouvernement Provincial.

4 avril 1928: Pour être certain que le règlement 72 autorisant un emprunt de \$4,000. pour aider a "Arthabaska Clothing" soit bien valide,

il a été légalisé par un bill à la législature. Le coût d'un tel bill a été de \$447.60.

2 mai 1928: Requête de J.-E. Baril pour faire baisser l'évaluation de sa propriété, étant donné que la construction actuelle est d'une valeur inférieure à la valeur de celle qui fut incendiée l'automne dernier. — La Ville permet à G.-E. Blais, gérant de la Banque de Montréal, de se faire une sortie sur le terrain de la Ville, pour son garage. Ce dernier demeurait à l'endroit où est aujourd'hui Benoit Lépinay.

1 août 1928: Après la visite des terrains de Baril et Gusteau, il est décidé à l'unanimité que la Ville n'avait pas d'affaire à creuser le fossé sur la propriété de Philias Gusteau et que ce dernier devait le faire lui-même.

18 août 1928: Trottoir en ciment au coin de "Labbé & Frère" sur une longueur de 140 pieds sur la rue de la Manufacture.

5 septembre 1928: Le Conseil demande à la "Brompton Pulp" d'enlever le barrage sur la rivière Nicolet, à Victoriaville, pour éviter l'amoncellement des glaces jusqu'à Arthabaska.

21 janvier 1929: Philippe Croteau et Georges Gagné sont élus échevins du quartier Nord.

6 février 1929: Taxe à \$1.25.

6 mars 1929: Chaque quartier est divisé en sièges No 1 et No 2.

1 mai 1929: Engagement d'un chef pompier. Il y a votation comme suit: Isidore Denault, Edmond Pellerin et Xavier Ratté votent contre Paul Beauchesne; Philippe Croteau, Henri Beauchesne et Georges Gagné votent pour l'engagement de Paul Beauchesne. Le vote étant 3 contre 3, le maire Alfred Provencher donne son vote pour Paul Beauchesne. — Requête demandant la fermeture des magasins le soir, à six heures. Ont voté pour: Philippe Croteau, Henri Beauchesne, Georges Gagné. Ont voté contre: Edmond Pellerin, Isidore Denault, Xavier Ratté. Le vote étant 3 contre 3, le maire Alfred Provencher vote pour accepter la requête.

10 mai 1929: Trottoir en ciment à partir de chez Adélarde Ramsay jusque chez Raymond Blanchet (madame Damase Champagne), environ 1600 pieds, et à partir du trottoir déjà existant chez madame Thomas Laroche à aller à la rue Paris (Mailhot), environ 172 pieds, au prix de \$1.90 la verge.

15 mai 1929: Sympathies du Conseil adressées à J. D. Gagné, de Victoriaville, à l'occasion de la mort de son épouse.

5 juin 1929: Règlement 75, concernant la fermeture des magasins le soir. Le vote est le suivant: Georges Gagné et Philippe Croteau, pour; Isidore Denault et Xavier Ratté, contre. Le maire Alfred Provencher vote pour le règlement.

7 août 1929: Le tuyau conduisant l'eau de la rue de l'Eglise par la

rue Mailhot (aujourd'hui rue du Sacré-Coeur) est remplacé par du tuyau de 18 pouces de grosseur. — Johnny Trottier est engagé contre-maître de la ville à la place de Louis Filteau.

4 septembre 1929: Achat d'une lisière de terrain de Zéphirin Blais pour le prix de \$50.00 sur une longueur de 150 pieds et une largeur de 8 pieds pour améliorer et élargir le chemin.

6 novembre 1929: Le Conseil de Ville félicite la jeunesse de s'être unie pour former une association sous le nom de "Club de Hockey d'Arthabaska".

4 décembre 1929: Le Conseil coopère avec la Ville de Victoriaville pour l'entretien des chemins d'hiver.

17 janvier 1930: Rapport de l'auditeur: \$10,588.30 de recettes et \$11,282.77 de dépenses.

20 janvier 1930: Elzéar Therrien et Edmond Pellerin sont élus échevins du quartier Est.

5 février 1930: Taxe à \$1.25.

2 avril 1930: Règlement No 78 imposant une taxe sur les chiens: \$1.00 pour les chiens et \$2.00 pour une chienne, plus 25 cents pour la médaille portant le numéro de la licence.

1 octobre 1930: Requête de Josaphat Morin demandant au Conseil de payer la moitié du montant qu'il a été obligé de payer pour couvrir le ruisseau qui passait sur sa propriété et sur lequel il a bâti une maison. Le conseil accorde \$45.00 à M. Morin, mais sans précédent, par le fait qu'il a bâti une maison à cet endroit.

16 janvier 1931: Rapport de l'auditeur: Recettes, \$10,386.20; dépenses, \$9,288.91.

20 janvier 1931: Election de Alfred Provencher, maire, Willie Michaud et J.-E. Hudon échevins aux sièges 1 et 2 du quartier Ouest.

4 février 1931: Taxe à \$1.25.

6 mai 1931: Le trottoir en bois dans la rue Mailhot (rue du Sacré-Coeur) est remplacé par un trottoir en ciment et continué jusqu'au bout de la rue chez Alphonse Vallières, 3 pieds de large.

28 mai 1931: La requête demandant l'avance de l'heure est adoptée.

15 juin 1931: Construction d'un réservoir en béton armé à la place du vieux qui existe actuellement. Dimension: 36 x 48 pieds. Couverture de tôle. Lot 206, propriété de Armand Roux.

22 septembre 1931: Trottoir en ciment de 4 pieds de largeur à partir de chez Albert Beauchesne jusqu'à la rue de la Manufacture (Suzor), côté nord.

7 octobre 1931: Règlement No 82 concernant l'ouverture d'une rue à partir de l'Avenue des Erables jusqu'à la rue Quesnel, en ligne droite avec la rue déjà existante qui relie la rue de la Manufacture (Suzor)

à la rue Quesnel. Elle est indiquée au cadastre de la Ville dans la ligne du numéro 246, sur toute sa longueur, appartenant à Pierre Dancause d'un côté, de l'autre à Octave Boucher, Onil Bélanger et Pierre Dancause. Largeur 30 pieds. Clôturée aux frais de la ville, mais les nouvelles clôtures seront aux frais des riverains. La rue s'appellera rue Provencher.

20 janvier 1932: Election de Rodolphe Nadeau au siège No 1 du quartier Nord, et Hormisdas Beauchesne, siège No 2, quartier Nord.

3 février 1932: Taxe à \$1.25.

4 mai 1932: Georges Gagné engagé comme gardien de l'Hôtel de Ville au prix de \$45. — Référendum au sujet de l'avance de l'heure durant les mois d'été. Majorité: 51.

6 juillet 1932: Il est défendu de mendier dans les rues de la Ville sans une autorisation du maire.

16 septembre 1932: Bail de 10 ans avec Eugène Gendreau au sujet du loyer de la station pour le feu. Construction d'une tour de 55 pieds de haut pour faire sécher les boyaux à incendie.

25 janvier 1933: C. R. Garneau est élu maire; Hercule Laroche et Elzéar Therrien sont élus échevins du quartier Est.

1 février 1933: Taxe à \$1.10. — Règlement No 86 concernant la vente du lait et de la crème en Ville.

9 février 1933: Pour remédier au chômage, la Corporation achète une coupe de bois et fait travailler les personnes qui n'ont pas d'ouvrage.

19 décembre 1933: Achat de la terre de Charles Roux pour amélioration au réservoir, au prix de \$3,100.

25 janvier 1934: J.-E. Hudon et David Cloutier sont élus échevins du quartier Ouest.

7 février 1934: Taxe à \$1.10. — Le Conseil baisse l'évaluation de Raymond Ouellet, étant donné l'incendie de son magasin.

7 mars 1934: Le Conseil paie 50% du coût de l'électricité pour le dégelage des tuyaux d'aqueduc. Le tuyau principal a gelé dans la rue de l'Eglise.

9 juin 1934: Construction d'un trottoir en ciment, 3 pieds de large, à partir du pont Baril jusqu'à l'emplacement de Paul-Emile Pellerin (autrefois Joseph Croteau).

1 août 1934: Le Conseil pose un tuyau d'un pouce et demi pour amener l'eau d'une source qui se trouve sur le terrain de J.-B. Dancause. Distance de 1,000 pieds à aller au réservoir.

1 octobre 1934: Référendum au sujet de l'agrandissement de la chaussée Méthot. Ont voté pour, 65 électeurs; contre, 26. — Règlement No 88 pour emprunter \$45,000. afin de payer les travaux d'agrandissement de la chaussée Méthot. Ont voté pour: J.-E. Hudon, Rodolphe Nadeau, Hormisdas Beauchesne et David Cloutier; ont voté contre: Hercule

Laroche et Elzéar Therrien. Il est proposé par Hercule Laroche et secondé par Elzéar Therrien, que les travaux soient retardés à l'été prochain. Ont voté contre cette proposition, les échevins J.-E. Hudon, Rodolphe Nadeau, Hormisdas Beauchesne et David Cloutier. Les échevins et le public vont faire la visite des lieux et examiner les projets soumis par les échevins Hudon et Laroche.

17 octobre 1934: La soumission de Albert Beauchesne, d'Arthabaska, au montant de 25 cents la verge cube pour l'excavation nécessaire devant agrandir la chaussée Méthot, est acceptée (8)

22 octobre 1934: Le Conseil achète 1,300 pieds de tuyau en fonte de 8 pouces pour poser de la chaussée agrandie à aller au coin. Albert Beauchesne a le contrat du tuyau au prix de \$1.43½ le pied et le posage au prix de 78 cents l'heure — L'échevin Hercule Laroche donne sa démission comme président du comité de l'aqueduc.

7 novembre 1934: L'entrepreneur Albert Beauchesne écrit au Conseil que la nature de la terre qu'il doit déblayer pour faire l'agrandissement de la chaussée Méthot est considérée comme du "quick sand" ou sable mouvant et qu'il serait avantageux de procéder autrement.

29 novembre 1934: Le Conseil fait venir un autre ingénieur pour avoir son opinion au sujet de la lettre de Albert Beauchesne. C'est l'ingénieur Crépeau, de Sherbrooke, qui vient faire ce travail.

1 décembre 1934: L'entrepreneur Albert Beauchesne offre de faire l'excavation nécessaire en élevant le barrage actuel de 6 pieds et 10 pouces pour donner le même montant de 2,000,000 de gallons d'eau, pour le prix de \$5,800. Attendu que le premier projet n'est pas pratique, vu la nature du terrain, sur la suggestion de l'ingénieur Langlais, en accord avec les ingénieurs Crépeau et Côté, il est proposé que l'offre de \$5,800. de Albert Beauchesne pour exécuter les travaux sous les ordres de l'ingénieur Langlais soit acceptée. Ont voté pour la motion, les échevins Hudon, Nadeau et Beauchesne. Ont voté contre, les échevins Laroche, Therrien et Cloutier. Le maire C.-R. Garneau vote pour la motion.

5 décembre 1934: L'échevin Hercule Laroche fait entrer dans le livre des minutes des délibérations du Conseil son opposition au projet d'aqueduc tel qu'exécuté et dégage sa responsabilité pour les frais ou procès qui pourraient être faits en rapport à ces travaux.

19 janvier 1934: Le Conseil s'oppose à l'abolition de la ligne de chemin de fer entre Victoriaville et Trois-Rivières.

(8) Une discussion assez vive a lieu à ce sujet au conseil. Qui de ce temps-là n'a pas entendu parler de cette affaire de la "grande chaussée"? Un contribuable, dans la salle, ayant continué à discuter de l'affaire une fois le vote pris, fut rappelé à l'ordre par le maire, mais refusa de s'y soumettre. Une proposition pour faire cesser le débat sur le sujet a été faite par un échevin et, après avoir reçu l'approbation de la majorité des autres échevins, le contribuable reprit son siège.

25 janvier 1935: Election à la mairie entre Alfred Paris et C.-R. Garneau, maire sortant. Dans le quartier Nord, il y a lutte entre Hormisdas Beauchesne et Pierre Dancause au siège No 1, entre Philippe Bergeron et Albert Simoneau au siège No 2. Le résultat est le suivant: C.-R. Garneau, 90 votes; Alfred Paris, 154 votes; Hormisdas Beauchesne, 33 votes; Pierre Dancause, 85 votes; Philippe Bergeron, 86 votes; Albert Simoneau, 32 votes. En conséquence, le nouveau maire est Alfred Paris et les échevins du quartier Nord sont Philippe Bergeron et Pierre Dancause.

6 février 1935: Taxe à \$1.10. — Octroi de \$5,000. reçu du département des Travaux Publics, par l'entremise de l'hon J.-E. Perrault, député du comté, pour payer les travaux d'agrandissement de la chaussée Méthot. — L'ingénieur Langlais croit que le réservoir tel qu'agrandi ne contient pas les 2,000,000 de gallons d'eau convenu.

14 février 1935: Albert Lamarre est victime d'un accident alors qu'il exécutait des travaux au réservoir. La Commission des Accidents du Travail de Québec condamne la Ville à lui verser une pension de \$30 00 par mois.

7 mars 1935: Mort d'Armand Lavergne. Le Conseil offre ses sympathies à madame Lavergne. — Remerciements à l'hon. J.-E. Perrault pour l'octroi de \$5,000 reçu.

3 avril 1935: Hercule Laroche, échevin du quartier Est, donne sa démission. Edmond Pellerin le remplace.

1 juin 1935: L'affaire du réservoir Méthot revient sur la table du Conseil. L'ingénieur Z. Langlais devra faire la visite des travaux et s'assurer de la qualité du béton, étant donné que les formes en bois n'ont pas été enlevées.

5 juin 1935: Paul Beauchesne prend la charge de chef pompiers au prix de \$48. par année — Le Conseil avise qu'il ne paiera plus que 4% d'intérêt sur ses emprunts sur billets.

25 juin 1935: L'échevin Hudon prétend qu'il manque 1,500 verges de terre à ôter pour que le réservoir contienne 2,000,000 de gallons d'eau.

27 juin 1935: L'ingénieur Morissette, demandé par le Conseil, fait rapport qu'il manque 1,578 verges cubes à enlever pour donner au réservoir la capacité de 2,000,000 de gallons tel que convenu. Le conseil avise le contracteur Beauchesne de faire les travaux nécessaires pour se conformer à ses engagements.

15 juillet 1935: Lecture est donnée du rapport de l'ingénieur A.-E. Larrivée disant qu'à la date du 8 juillet 1935 le réservoir Méthot contient 2,030,000 gallons impériaux.

7 août 1935: Le Conseil fait venir un autre ingénieur pour avoir son opinion sur la capacité du réservoir en question et dire si les travaux ont été **bien faits**.

7 septembre 1935: Le Conseil proteste contre l'érection d'un nouveau barrage sur la rivière Nicolet, à Victoriaville. — Le Conseil demande l'opinion légale de l'hon. J.-E. Perrault au sujet des responsabilités d'Albert Beaudesne pour le réservoir.

2 octobre 1935: Lecture est donnée du rapport du Ministère des Terres et Forêts au sujet du barrage de Victoriaville. — Lecture est donnée d'une lettre de l'avocat Jules Poisson réclamant pour Albert Beaudesne la somme de \$1,350. comme balance de son compte pour les travaux à la chaussée Méthot.

4 décembre 1935: L'échevin Hudon et son honneur le maire Alfred Paris sont autorisés à faire tout ce qui sera nécessaire afin de faire passer une loi pour mettre fin au contrat de cette corporation avec la Caisse d'Economie au sujet de l'emprunt de \$60,000 contracté en 1911.

25 janvier 1936: Ovide Lemieux et Lionel Leblanc sont élus échevins du quartier Est.

5 février 1936: Taxe à \$1.10. — Lecture est donnée de la lettre de l'hon. J.-E. Perrault au sujet de l'amendement de la loi concernant le rachat de débetures avant maturité.

4 mars 1936: Le prix fixé pour fournir l'eau au Bureau de postes est de \$300. par année. Le prix fixé pour fournir l'eau au Palais de justice est de \$500. par année.

2 avril 1936: Le Conseil autorise le maire à entrer en communication avec un autre ingénieur pour lui faire faire les constatations exigées par les plans et devis.

24 avril 1936: Proposé par Philippe Bergeron, secondé par Pierre Dancause: Que ce Conseil accepte le rapport de l'ingénieur Roméo Morissette en date du 16 avril 1936 et paie le montant dû à l'entrepreneur Beaudesne, soit \$1 350. Chaque partie paie ses frais. Proposé en amendement par J.-E. Hudon, secondé par Ovide Lemieux: Que les sommes dues en capital, intérêts et frais, soient payées à Albert Beaudesne; que les parties se donnent quittance réciproque à toute réclamation au sujet de la dite entreprise, sans préjudice à la responsabilité déterminée par la loi dans tout contrat de cette nature. Le vote donne le résultat suivant: pour l'amendement: J.-E. Hudon et Ovide Lemieux; contre l'amendement: Philippe Bergeron, Pierre Dancause et Lionel Leblanc. La motion principale est adoptée sur la même division: 3 pour, 2 contre.

6 mai 1936: L'échevin J.-E. Hudon est autorisé à régler l'action de Albert Beaudesne à la Ville au sujet du paiement concernant les travaux à la chaussée Méthot.

3 juin 1936: Le Conseil ratifie les accords de l'échevin J.-E. Hudon pour régler le cas d'Albert Beaudesne, soit \$1,400. pour ce dernier, \$150. à l'avocat Jules Poisson et \$183. à l'avocat Roland Provencher. — Les membres du Conseil vont visiter le réservoir, dimanche après-midi.

15 juin 1936: Le conseil fait travailler les abords du réservoir.

7 octobre 1936: La ville rachète ses obligations de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, soit \$60,000, à 5%, échues le 1er août 1961, au taux de \$103.64.

20 octobre 1936: Le Conseil demande au Gouvernement, par l'entremise de J.-D. Gagné, député du comté, de faire élargir le pont sur la rivière Gosselin et poser une passerelle pour faciliter le passage des piétons.

2 décembre 1936: Antonio Labbé est engagé comme surintendant de la ville.

30 décembre 1936: Le Conseil fait venir une copie du contrat intervenu entre le Gouvernement et Victoriaville, au sujet du barrage sur la rivière Nicolet.

16 janvier 1937: Le Conseil est d'avis d'accepter l'Unité Sanitaire du comté d'Arthabaska et est prêt à payer sa quote-part pour son établissement dans la ville d'Arthabaska.

23 janvier 1937: Construction d'une passerelle au pont Bourbeau, sur la rivière Gosselin.

25 janvier 1937: Mise en nomination de Alfred Paris et Alfred Provencher à la charge de maire.

4 février 1937: Résultat des élections: Alfred Paris a obtenu 77 votes et Alfred Provencher 158, et il est déclaré élu maire. Napoléon Couture et Wilfrid Vidal sont élus échevins du quartier Ouest. — Taxe à \$1.10.

3 mars 1937: Antonio Labbé, contremaitre de la ville, démissionne. Johnny Trottier le remplace.

8 mai 1937: La requête pour un 3e tuyau de 2 pouces d'eau par l'Hôtel-Dieu est accordée.

2 juin 1937: Règlement No 94. Emprunt de \$45,000. pour remettre les débentures entre les mains de la Caisse d'Economie de Québec. — Règlement 95, défendant la pratique du tir dans les limites de la ville. — Que le maire soit autorisé à faire réparer le mur de pierre en face de la propriété de Alfred Labrecque, dans la côte de l'Eglise (Avenue Laurier).

2 juillet 1937: Demande est faite au Gouvernement de rallonger le trottoir de chaque côté du pont Bourbeau, sur la rivière Gosselin, entre Victoriaville et Arthabaska, afin de donner plus de sécurité aux piétons. — Résultat du référendum concernant l'emprunt de \$45,000: 90 ont voté oui et aucun a voté non.

14 juillet 1937: Le montant de \$200. est fixé pour le service d'eau au Bureau de postes.

19 août 1937: Règlement No 96 annulant le No 94, concernant l'emprunt de \$45,000.

15 septembre 1937: Trottoir en ciment à partir de chez Wilfrid Vidal jusqu'au pont.

6 octobre 1937: Le Dr Roy, de Victoriaville, demande à la Ville d'avertir Albert Beauchesne et Wilfrid Pouliot d'enlever leur tuyau d'eaux usagées qui se jette dans le ruisseau qui passe chez les Frères du Sacré-Coeur.

3 novembre 1937: La vente des débetures concernant le règlement No 95, soit \$45,000 à 95.78 le \$100, est accordée à Crédit Anglo Français.

25 janvier 1938: Philippe Bergeron et Philippe Croteau sont élus échevins du quartier Nord.

2 février 1938 : Taxe à \$1.00.

9 mars 1938: Que le maire soit autorisé à donner quittance à la "Victoria Shirt Ltd." au sujet de ses engagements envers la Ville, concernant un bonus de \$4,000. accordé par cette dernière.

1 juin 1938: Le Conseil loue un terrain appartenant à Damase Pellerin, pour servir de dépotoir, au prix de \$30.00 par année, avec un bail de 10 ans, renouvelable automatiquement sur avis de 30 jours. — Trottoir refait de chez Wilfrid Vidal au pont, parce que le chemin a été rehaussé. Une garde en tuyau de fer est posée.

Août 1938: Plainte de la "Eastern Furniture Ltd." contre le rôle d'évaluation.

7 septembre 1938: Le nouveau rôle est homologué suivant sa forme et teneur, avec amendement fixant à \$30,000. l'évaluation de "Eastern Furniture Ltd."

20 septembre 1938: Le Conseil engage Gaston Ringuet, de Drummondville, pour représenter la ville dans la cause du ruisseau qui passe sur la propriété de Albert Beauchesne.

24 septembre 1938: Entente entre Albert Beauchesne et le Conseil au sujet du ruisseau qui passe sous sa propriété et qui a causé des dommages: 1 - Le déblaiement et la remise en état du ruisseau seront faits par Albert Beauchesne. 2 - La moitié du coût de ces travaux sera payée par chacune des parties. 3 - Il est entendu que cette entente ne constitue pas une reconnaissance de la responsabilité de chacun à cet égard, mais dans le but de rétablir le libre écoulement des eaux avant l'hiver 4 - Le ruisseau sera rétabli dans le même état avec des pierres de soutènement comme il était auparavant. Philippe Croteau dissident. Son Honneur le Maire est autorisé à signer cette entente avec Albert Beauchesne.

25 janvier 1939: Alfred Provencher est élu maire; Ernest Daigle et Wilfrid Pouliot sont élus échevins du quartier Est.

1 février 1939: Taxe à \$1.00.

1 mars 1939: Le Conseil fait assurer les employés de la Ville.

3 mars 1939: Le Conseil s'oppose à la demande de A. C. Béland d'exploiter un service de transport de voyageurs à tant par tête par taxi entre Victoriaville et Garthby, étant donné que ce service ferait un tort considérable aux 10 taxis de la Ville. — Amendement au règlement No 92, pour baisser l'eau de la Commission scolaire à \$100.

7 juin 1939: Le Conseil paie \$13.00 par année à Joseph Paris pour la surveillance du dépotoir. — Onil Campagna est engagé comme contre-maitre de la ville, au prix de 30 cents l'heure.

5 juillet 1939: Règlement No 99 pour la police.

25 janvier 1940: Nap. Couture et Wilfrid Vidal sont réélus échevins du quartier Ouest.

8 février 1940: Taxe à \$1.00. — Paul Beauchesne résigne comme chef pompier et Onil Campagna le remplace, au salaire de \$40.00 par année.

6 mars 1940: Décès du docteur E.-T. Belleau, ancien maire. Le Conseil offre ses sympathies à la famille.

3 avril 1940: Requête de Joseph Houde et autres au sujet de canaux d'égoûts à être installés dans la Ville.

7 avril 1940: Le secrétaire donne lecture du jugement du juge **Marchand** dans le procès de Albert Couture vs la Ville d'Arthabaska, condamnant cette dernière à payer tous les frais et dommages. — Construction de 500 pieds environ de trottoir en ciment sur l'Avenue des Erables pour continuer le trottoir actuel jusque chez Léon Bergeron, aujourd'hui Robert Rivard, barbier.

5 juin 1940: Le Conseil paie \$150. à Marcel Garneau pour le terrain nécessaire pour agrandir le coin, tant le chemin que le trottoir (Restaurant Brulotte aujourd'hui).

25 janvier 1941: Johnny Houde et Philippe Bergeron sont élus échevins du quartier Nord. — Taxe à \$1.00.

7 mai 1941: Requête de Ernest Jutras et autres demandant un trottoir à partir du pont jusqu'aux limites de la Ville. (M. Jutras était propriétaire de la maison appartenant aujourd'hui au notaire Horace Bergeron).

12 juin 1941: Demande est faite au député d'Arthabaska, l'hon. Wilfrid Girouard, pour avoir un octroi pour bâtir un autre réservoir augmentant la réserve d'eau de l'aqueduc en cas d'incendie.

3 septembre 1941: Lecture de la lettre de Edouard Gaudet, ingénieur-conseil, au sujet de l'alimentation de l'aqueduc de la ville. — Elphège Labbé demande verbalement au conseil de construire un magasin à 4 pieds du trottoir, soit allonger le magasin Labbé & Frère, coin des rues de la Cour et de la Manufacture, ou en construire un sur l'emplacement de leur résidence, coin des rues Quessel et de la Cour, également à 4 pieds du trottoir.

6 septembre 1941: Lettre de Me Jules Poisson demandant au Conseil d'observer le règlement défendant des constructions qui masquent les propriétés voisines et mentionne spécialement sa cliente, Madame J.-E. Baril, qui serait affectée par la construction d'un magasin à 4 pieds du trottoir par Labbé & Frère. — La permission demandée par Elphège Labbé est accordée.

19 septembre 1941: Construction de la petite chaussée (environ 150 pieds de large) qui remplace le petit réservoir en bois au même endroit. Achat de terrain de chaque côté, de Charles Roux, pour le prix de \$325.

5 novembre 1941: Permission est accordée à la Fanfare d'Arthabaska de se former en association.

3 décembre 1941: Permission est accordée au "Club Sportif Laurier" de se former en association dans un but récréatif.

Janvier 1942: Raymond Lemieux et Jean-Baptiste Dancause sont élus échevins du quartier Est.

4 février 1942: Taxe à \$1.00.

13 mai 1942: La propriété de Madame Auguste Quesnel est rayée du rôle d'évaluation, étant donné que cette propriété a été acquise par les Soeurs de l'Hôtel-Dieu en octobre 1941 et que ces dernières sont, par la loi, exemptes de taxe foncière. — Le réservoir, ou grande chaussée, est relevé de 8 pouces, en béton. — Trottoir Avenue des Erables située chez Maurice Bergeron à partir du coin de la rue chez Armand Gaudet. — Trottoir, rue Quesnel, jusque chez Alphonse Roberge.

9 juillet 1942: Le secrétaire donne lecture de l'action de Me John Walsh vs la Corporation de la Ville d'Arthabaska au sujet d'un kiosque temporaire érigé sur le terrain de l'Hôtel de Ville, près de la ligne de Mlle Noémi Powell.

5 août 1942: Me Jules Poisson est engagé pour défendre la cause de la Ville contre John Walsh, concernant le kiosque. — Règlement No 106, concernant le droit de se baigner publiquement dans les limites de la Ville.

7 octobre 1942: Pose de 1,000 pieds de drain pour aller chercher une source sur le terrain de J.-B. Dancause et l'amener au ruisseau qui mène à la grande chaussée.

25 novembre 1942: La Banque de Montréal fermera ses portes le 30 novembre. Le Conseil proteste. Nous avons un comptoir bancaire depuis plus de 40 ans.

2 décembre 1942: Ubald Michel est engagé comme gardien de l'Hôtel de Ville, au prix de \$40. par année.

17 décembre 1942: Pour se conformer à l'ordonnance P. C. 5, en vue d'économiser l'électricité, le Conseil autorise la Shawinigan à éteindre les lumières de rues de 3 heures à 5 heures du matin. Réduction de 10% accordée par la S. W. P. à ce sujet.

25 janvier 1943: Election de Alfred Provencher à la mairie et J.-N. Couture et Gilles Verville, échevins du quartier Ouest.

3 février 1943: Taxe à \$1.00.

29 mars 1943: Il est décidé que ce Conseil n'aille pas en appel dans la cause de Noémi Powell vs la Ville d'Arthabaska. (9)

27 avril 1943: Lecture est donnée d'une lettre de Me Germain Lacourcière, avocat, de Victoriaville, concernant la noyade de Raynald Pépin et Chislaine Boissonneault dans le petit réservoir couvert en tôle, situé sur la propriété de la ville. (10)

9 juin 1943: Achat d'une lisière de terrain, côté sud du petit réservoir, construit en bas de la chaussée Méthot, afin d'empêcher la terre de descendre dans le dit réservoir. Prix: \$100. — Lecture est donnée de l'action intentée par Léo Pépin, au sujet de la mort de son fils Raynald dans le réservoir de la Ville.

6 octobre 1943: Le monument de Sir Wilfrid Laurier, qui était devant l'Hôtel de Ville, est transporté dans le parterre du Musée Laurier, Avenue Laurier.

25 janvier 1944: Johnny Houde et Alcide Fleury sont élus échevins du quartier Nord.

2 février 1944: Taxe à \$1.00.

4 octobre 1944: Achat de 5,000 pieds de clôture à neige.

2 décembre 1944: Pose d'un tuyau de 3 pouces à partir du pied de la Côte de l'Eglise jusqu'à la rivière Nicolet, en passant à travers les terrains de messieurs Baril et Pellerin. Une pompe, achetée de la Shawinigan, est installée chez Edmond Pellerin, afin de pomper l'eau de la rivière pour suppléer au manque d'eau dans la Ville.

25 janvier 1945: Elphège Labbé est élu maire et Raymond Lemieux et Wilfrid Pouliot, échevins du quartier Est.

7 février 1945: Taxe à \$1.00. — Maurice-D. Campagna, ayant acheté la terre de Henri Beauchesne dans le but d'en faire des lots à bâtir, demande au Conseil l'ouverture d'une rue pour relier ses terrains à l'Avenue des Erables, en passant sur le terrain des Soeurs de l'Hôtel-Dieu.

(9) La Ville avait perdu son procès au sujet d'un kiosque temporaire qui avait été érigé près de la clôture de la résidence de mademoiselle Noémi Powell, et J. F. Walsh était locataire de cette maison. Le jugement n'avait pas été bien vu, mais plutôt que d'occasionner d'autres frais à la Ville, il fut décidé de démolir le kiosque.

(10) Ces deux jeunes enfants étaient en visite chez Armand Roux, domicilié près du dit réservoir. Ce réservoir était entouré et couvert en tôle, avec porte. Les enfants ont ouvert cette porte et ont pénétré sur la glace qui était, à cette époque, trop mince pour les porter. Les deux enfants enfoncèrent dans quelque huit ou neuf pieds d'eau. Les secours arrivèrent trop tard pour les sauver. La Ville a nié sa responsabilité à ce sujet. Le Juge Garon Pratte, de la Cour Supérieure, dans le temps, a rendu jugement le 13 juillet 1944, exonérant la Ville de toute négligence. Le jugement porte le numéro 3872.

7 mars 1945: Le Conseil fait venir un ingénieur du gouvernement pour consultation au sujet de l'eau.

4 avril 1945: Une sirène de 5 forces est achetée pour servir d'alarme en cas d'incendie et est installée sur l'Hôtel de Ville. — Une requête de messieurs Baril (Côte de l'Eglise) et autres est approuvée par le Conseil, et demande est aussi faite au gouvernement de redresser la rivière Nicolet. (11) — Des félicitations sont offertes à Me Jules Poisson qui vient d'être nommé Magistrat.

2 mai 1945: L'alignement des constructions sur les lots de Maurice D. Campagna, Avenue des Erables, côté sud, sera de 40 pieds de la clôture du chemin. (12)

15 juin 1945: L'ingénieur Langlais, de Québec, est engagé pour l'exécution de certains travaux d'aqueduc et d'égoûts devenus nécessaires.

4 juillet 1945: Le Conseil fait faire l'expertise du puits artésien creusé dans la montagne près de la chaussée Méthot, l'automne dernier, pour savoir la quantité d'eau possible qu'il pouvait donner. Cette quantité n'a pas été satisfaisante pour être avantageuse.

24 octobre: Le Conseil achète un certain terrain de Prudent Baril et ses frères, près de la rivière Nicolet, au prix de \$1,400.

2 novembre 1945: Les soumissions demandées pour les travaux d'aqueduc étant plus élevées que l'estimé de l'ingénieur Zachée Langlais, le Conseil décide d'acheter lui-même les matériaux et de faire faire le posage par La Salle Paving qui demande d'abord \$8,129.80, mais réduit son prix à \$7,500. Ces travaux consistent à poser un tuyau en fonte de 8 pouces, soit environ 3,800 pieds, à partir du puits d'infiltration qui sera creusé sur le terrain acheté de messieurs Baril. En plus on raccordera cette conduite d'eau à l'usine de pompage déjà installée chez Edmond Pellerin.

5 décembre 1945: L'ingénieur Zachée Langlais fait les plans et devis du raccordement de la conduite d'eau à partir de l'usine de pompage chez Edmond Pellerin à venir au carrefour des rues Laurier, Beausnesne, Avenue des Erables et Côte Stein.

18 janvier 1946: Son Honneur le maire Elphège Labbé fait rapport au Conseil que les Frères du Sacré-Coeur ont souscrit \$2,000. pour aider à défrayer les dépenses occasionnées pour tous les travaux d'aqueduc. Le Conseil remercie les Frères du Sacré-Coeur pour cette généreuse souscription volontaire.

(11) Les riverains ne se sont pas entendus et les travaux sont encore à l'état de projet.

(12) Maurice D. Campagna, qui avait acheté la terre de Henri Beausnesne pour en faire des lots à bâtir, a échangé cette terre avec l'Hôtel-Dieu pour une lisière de terrain située sur l'Avenue des Erables. Étant donné qu'il n'y avait pas de sortie possible sans traverser la terre de l'Hôtel-Dieu, les Soeurs ont préféré faire des arrangements en ce sens avec Maurice D. Campagna.

25 janvier 1946: Election de Gilles Verville et de Adélarde Champoux à la charge d'échevins du quartier Ouest.

6 février 1946: Taxe à \$1.00. — Le conseil proteste contre les propos anti-chrétiens du sous-ministre de la santé Chisholm et demande sa destitution.

6 mars 1946: Son Honneur le maire Elphège Labbé et Hormisdas Gariépy, avocat, sont délégués pour aller demander un octroi au Gouvernement Fédéral.

1 mai 1946: Le puits d'infiltration près de la rivière Nicolet est agrandi pour contenir environ 1,000,000 de gallons d'eau, suivant les plans et devis de l'ingénieur de la ville.

5 juin 1946: Le Conseil fait travailler tous les raccordements de boyaux à incendie de manière à les rendre uniformes dans toute la Province.

12 août 1946: Remerciements à Wilfrid Labbé, député, pour l'octroi de \$5,000. accordé à notre Corporation pour aider à payer les travaux exécutés pour la protection contre les incendies.

22 août 1946: Monsieur le maire fait rapport d'une entrevue avec Paul-Emile Pellerin pour l'achat d'une lisière de terrain de chaque côté du ruisseau près de l'usine de pompage temporaire. La convention comprend un montant de \$300. pour le terrain précité, \$200. pour les droits d'eau sur le lot 276 appartenant à Paul-Emile Pellerin, et \$100. pour dommages passés et futurs concernant les travaux d'aqueduc en cours. Assistaient à cette convention les échevins Alcide Fleury et Adélarde Champoux.

9 octobre 1946: Règlement 113, pour emprunter \$70,000 pour payer les travaux d'aqueduc et d'égoûts et un certain montant d'argent emprunté sur billet promissoire. Le scrutin sur ce règlement a été tenu les 2 et 4 novembre et a donné le résultat suivant: 156 électeurs propriétaires ont voté, dont 151 pour et 5 contre.

6 novembre 1946: Ouverture des soumissions reçues concernant les travaux projetés: "La Salle Paving", \$15,771.00; "Eastern Canada Construction", \$11,628.00. — Sympathies à Félix Houle, secrétaire-trésorier de la Ville, à l'occasion de la mort de sa mère, madame Uldoric Houle.

9 novembre 1946: "Eastern Canada Construction" obtient le contrat pour poser un tuyau en fonte de 8 pouces à partir de la station de pompage près de la rivière Nicolet à venir au coin chez Eugène Gendreau (ou carrefour), pour le prix de \$11,628.90. — Le Conseil demande au député Wilfrid Labbé de faire poser une couche d'asphalte sur la rue Quesnel.

23 novembre 1946: Le Conseil décide de faire poser un tuyau pour canaliser l'eau de la rue de l'Eglise, à partir du collège à venir à la rue Mailhot (aujourd'hui rue du Sacré-Coeur).

4 décembre 1946: Demande de soumissions pour l'achat de \$70,000. d'obligations, d'après le règlement 113.

23 décembre 1946: Ouverture des soumissions. Le Conseil accepte celle de J.-E. Laflamme Ltée pour le prix de \$100.52, au taux de 3%.

25 janvier 1947: Elphège Labbé est élu maire d'Arthabaska et Alcide Fleury et Johnny Houde sont élus échevins du quartier Nord.

5 février 1947: Taxe à \$1.20. — Budget de l'année: revenus prévus, \$14,999.20; dépenses prévues, \$14,743.44.

5 mars 1947: Nouveau règlement 115, concernant l'aqueduc. — Les propriétaires de restaurants devront faire installer des cabinets d'aisance dans leur établissement.

2 avril 1947: Le Conseil demande à Wilfrid Labbé, député, de faire améliorer le pont sur la rivière Gosselin, à Arthabaska. (Route 5)

1 octobre 1947: Le Conseil délibère sur l'organisation des Fêtes chez les Frères du Sacré-Coeur.

3 décembre 1947: Nouvelle demande au député Wilfrid Labbé pour faire poser une couche de bitume sur la rue Quesnel. — Le Conseil appuie la demande des marchands et contribuables de cette Ville demandant au Canadien National de faire la livraison des colis de l'express ou de fret à domicile, à Arthabaska.

23 décembre 1947: Sympathies du Conseil à Son Honneur le maire Elphège Labbé à l'occasion de la mort de son père, F.-X. Labbé.

26 janvier 1948: Wilfrid Pouliot et André Lemieux sont élus échevins du quartier Est.

2 février 1948: Taxe à \$1.20. Budget: recettes, \$15,051.81; dépenses, \$14,187.94.

7 avril 1948: Règlement 117, concernant différentes taxes de commerce.

15 mai 1948: Le Conseil achète une pointe de terre de Robert Noël (\$15.00) à l'encoignure de l'Avenue des Erables et de la rue Quesnel, afin d'agrandir le coin.

22 mai 1948: Le Conseil discute de l'installation d'un nouveau tuyau d'aqueduc pour protection contre l'incendie pour "Eastern Furniture Ltd", et l'installation de canaux d'égoûts dans la rue de la Manufacture (Suzor).

13 juillet 1948: Lecture est faite par le secrétaire de l'avis donné à ce Conseil par la "Eastern Furniture Ltd" au sujet de la grève qui subsiste à Arthabaska. laissant leur manufacture sans gardien, l'exposant à incendie, vol, sabotage, etc.

3 novembre 1948: La rue en arrière du Bureau de Postes est acceptée à 34 pieds. Le Conseil ayant fait tout ce qui était possible pour obtenir une rue plus large.

18 novembre 1948: Ubald Michel est engagé gardien de l'Hôtel de Ville au prix de \$60. par année, avec certaines obligations. Il a un logement dans l'Hôtel-de-Ville. — Le bail du dépotoir est renouvelé pour une période de 10 ans avec Joseph Paris. Le dépotoir est agrandi.

1 décembre 1948: Le Conseil souscrit \$500. à l'Université Laval de Québec, payable \$25. par année pendant 20 ans. — Le Conseil est disposé à accepter la requête de Lionel Kirouac et autres, demandant l'annexion des lots 499-501 et une partie de 500, faisant partie de la Municipalité de Ste-Victoire d'Arthabaska, à la Municipalité de la Ville d'Arthabaska.

13 décembre 1948: Règlement 118, pour déterminer le nom des rues de la Ville et le numérotage des maisons (amendé le 3 mars 1949).

25 janvier 1949: Election à la charge de maire et conseillers du quartier Ouest. A la mairie, Elphège Labbé a obtenu 253 votes et Nap. Cœturer a obtenu 118 votes. Au siège numéro 2, Horace Bergeron a obtenu 96 votes et Hermann Roger a obtenu 38 votes. Adélard Champoux a été élu par acclamation échevin au siège numéro 1 du quartier Ouest.

1 février 1949: Taxe à \$1.20. Budget: recettes, \$16,496.95; dépenses, \$10,384.76

3 mars 1949: Une chambre de toilette est installée à l'Hôtel de Ville.

1 avril 1949: Règlement 120, concernant l'annexion d'un certain territoire de Ste-Victoire à la Ville d'Arthabaska.

4 mai 1949: Le Conseil décide de faire faire un trottoir sur l'Avenue des Erables, de chez Maurice Bergeron jusqu'au bout de la rue.

12 mai 1949: Règlement 121, pour la circulation et le stationnement dans les rues de la ville.

6 juillet 1949: Le Conseil installe la galerie des portraits des maires du Village et de la Ville dans la Salle du Conseil.

3 août 1949: Règlement 122, pour l'abolition de la prohibition.

7 décembre 1949: Règlement 123, concernant la fermeture des magasins. — Règlement 124, concernant la taxe au montant de \$200. qui sera payée par toute personne obtenant un permis de vendre des liqueurs alcooliques. — Avis est donné à Gilles Vallières que la Ville le tient responsable de tout dommage causé par le fait d'avoir obstrué le cours d'eau passant sur sa propriété.

25 janvier 1950: Alcide Fleury et Willie Bergeron sont élus échevins du quartier Nord.

1 février 1950: Taxe à \$1.20. — Budget: revenus, \$18,496.72; dépenses, \$17,391.00. — Félix Houle donne sa démission comme secrétaire-trésorier.

1 mars 1950: Wilfrid Ramsay remplace Félix Houle, avec bureau à l'Hôtel de Ville.

30 mars 1950: On demande à la "Commission des Liqueurs du Québec" qu'aucun permis de "taverne" ou de "grill" ne soit octroyé dans les limites de la Ville.

5 avril 1950: Règlement 126, concernant les commerçants de vieux fer ou rebuts. — Félix Houle, ex-secrétaire-trésorier de la ville, vient saluer les membres du Conseil, qui profitent de l'occasion pour lui faire cadeau d'un fauteuil "Lasy-Boy" Il fut secrétaire-trésorier pendant 24 ans.

28 avril 1950: Le Conseil demande à la compagnie "International Water Supply", de Montréal, de venir faire les sondages nécessaires pour trouver un approvisionnement d'eau pour la Ville.

3 mai 1950: Règlement 127, concernant le rétablissement des terrains dont les bâtisses ont été détruites partiellement ou totalement par le feu.

7 juin 1950: Discussion au sujet de la construction du magasin Labbé & Frère. Son Honneur le maire Elphège Labbé laisse son siège et prend place parmi les spectateurs, étant donné qu'il est personnellement intéressé dans cette affaire. Le pro-maire Alcide Fleury préside. Me John Walsh, avocat de la Ville, explique le règlement d'alignement en vigueur et la permission accordée à Labbé & Frère en 1941, par le Conseil du temps. Le Conseil actuel prétend n'avoir aucune juridiction sur ce point. Son Honneur le maire Elphège Labbé reprend son siège. — La Ville autorise Me John Walsh à prendre des procédures contre qui de droit en rapport avec la fermeture du cours d'eau sur la propriété de madame Gilles Vallières. — Acte de cession de la rue Garneau par Raoul Roux.

12 juin 1950: Demande de soumissions pour la construction d'un système d'égoûts dans une partie de la Ville et d'améliorations à son système d'aqueduc.

6 juillet 1950: Achat d'un terrain de Lionel Martineau pour le prix de \$150. Ce terrain est situé près du moulin de Philippe Boilard. — Le Conseil appuie fortement la requête du Rév. Frère Libérius, s.c., et autres, demandant le redressement de la rivière Nicolet.

2 août 1950: Lecture est donnée d'une lettre de la compagnie "Mun. Signal de Montréal", donnant des cotations pour l'installation de signaux lumineux au pont Baril et ailleurs. L'affaire est à l'étude.

4 août 1950: Règlement 129, concernant un emprunt de \$116,000 pour faire exécuter des travaux d'aqueduc et d'égoûts. La votation sur ce règlement a eu lieu les 23 et 24 août et a donné le résultat suivant: 185 ont voté pour et 25 contre.

28 août 1950: La soumission de "La Salle Paving" au montant de

\$49,855.00 pour travaux d'aqueduc et \$49,034.00 pour travaux d'égouts est acceptée.

6 septembre 1950: Construction d'un trottoir de 4 pieds de large sur environ 600 pieds de long sur la rue Poisson, accordée à Robert Noël, au prix de \$1,015.00

18 septembre 1950: Le Ministre des Affaires Municipales avise le conseil que le lieutenant-gouverneur en conseil a approuvé le règlement No 129. — Demande de soumissions pour la vente des obligations au montant de \$116,000.

4 octobre 1950: Lecture d'une lettre de Wilfrid Labbé, député du comté, à l'effet que le Gouvernement accordait un octroi de \$15,000. en 3 versements annuels égaux concernant les travaux d'améliorations au système d'aqueduc.

11 octobre 1950: Ouverture des soumissions pour la vente d'obligations au montant de \$116,000. "The Wood Gundy Corp." obtient le contrat en payant \$97.52 pour \$100. au taux de 3% et 3½%. — Le Conseil décide de faire changer la grosseur du tuyau d'eau sur la rue Suzor. La grosseur, au lieu d'être 6 pouces, sera de 8 pouces.

12 octobre 1950: Le conseil prend une assurance contre tous risques de responsabilité publique et autres au sujet des travaux d'aqueduc et d'égouts présentement en cours.

2 novembre 1950: Attendu que pour faire exécuter les travaux d'égouts d'après le règlement 129, la Ville est obligée de passer sur les propriétés de Horace Bergeron et de Rosaire Laliberté, l'avocat de la Ville est autorisé à prendre les procédures nécessaires pour l'expropriation des terrains requis pour les travaux d'égouts. Louis Couture, ingénieur, de Québec, Vincent Lanouette, agronome, de Victoriaville, et Thomas Michel, d'Arthabaska, sont nommés évaluateurs pour fixer le prix des dommages occasionnés par ces dits travaux sur les propriétés de Rosaire Laliberté et de Horace Bergeron.

9 novembre 1950: Sur instruction de Zachée Langlais, ingénieur de la Ville, le tuyau de 8 pouces pour égouts est remplacé par du 12 pouces sur une longueur d'environ 1,000 pieds, soit du moulin Michaud à aller chez Elphège Michaud (en face du garage Drolet), rue Beauchesne. — Raccordement du tuyau à eau de 8 pouces rue Suzor à celui de la rue Quesnel par du tuyau de 6 pouces avec borne-fontaine au coin des rues Lavigne et Quesnel. — Lecture est donnée de l'estimé numéro 1 des travaux exécutés par "La Salle Paving Ltd" de Victoriaville, et préparé par Zachée Langlais, ingénieur de la Ville, au montant de \$38,515.68. Ce montant est payé.

30 novembre 1950: L'estimé numéro 2, au montant de \$22,063.674, est accepté et payé.

6 décembre 1950: Un boni de \$100. est accordé au secrétaire-

trésorier Wilfrid Ramsay, pour les travaux surnuméraires occasionnés par le règlement 129.

13 décembre 1950: Le plan de subdivision des terrains de Roland Plourde est accepté

20 décembre 1950: Lettre de John Blanchet et autres, de la rue Quesnel, offrant leur système d'égoûts qui passe sur leur propriété. Accepté.

3 janvier 1951: L'estimé numéro 3 au montant de \$13,069.40 est accepté et payé. — Lettre de "La Salle Paving" demandant de suspendre les travaux en cours jusqu'au début de mars 1951.

25 janvier 1951: Elphège Labbé est réélu maire et Maurice D. Campagna et André Lemieux sont élus échevins du quartier Est.

10 février 1951: Taxe à \$1.20. — Budget: recettes, \$26,660.60; dépenses, \$25,890.36.

7 mars 1951: Un montant de \$375. est versé à la Fanfare d'Arthabaska pour l'achat de costumes pour ses membres. Les dits costumes resteront la propriété de la Ville.

15 mars 1951: L'abbé Henri Bernier, curé du lieu, est nommé chanoine honoraire. Le Conseil de Ville le félicite.

4 avril 1951: "La Salle Paving" a repris les travaux interrompus au début de l'hiver.

16 avril 1951: La Commission Scolaire cède son système d'égoûts à la Ville.

23 avril 1951: Règlement 131, pour donner un nom à la rue ouverte sur le terrain de Raoul Roux; ce sera la rue Garneau.

2 mai 1951: "La Tribune", de Sherbrooke, annonce le Centenaire d'Arthabaska".

13 mai 1951: Plantation d'un chêne sur la place de l'Hôtel de Ville en mémoire de Charles Beauchesne, premier défricheur de la paroisse, en 1835.

6 juin 1951: Une demande est faite par le président du Comité du Centenaire, en la personne de Son Honneur le maire Elphège Labbé, pour l'érection d'un monument à la mémoire de Charles Beauchesne et d'un mât sur le terrain de l'Hôtel de Ville.

20 juin 1951: A l'occasion du centenaire, des travaux d'illumination sont exécutés à l'Hôtel de Ville par "P. P. Electric", de St-Hyacinthe. — Le Conseil change son éclairage de rues en remplaçant les lampes 60 watts par des 100 watts.

12 juillet 1951: Vote de félicitations à C. R. Garneau, notaire, à l'occasion de son jubilé d'or de notariat. — Remerciements à Wilfrid Labbé, député du comté, qui a accordé un octroi de \$3,000. pour le financement des célébrations de notre Centenaire. — Vote de félicitations au

Chanoine Henri Bernier, à Elphège Labbé, maire, et à tous les membres du Comité du centenaire, ainsi qu'à toute la population de la Ville et de la campagne, pour le succès obtenu lors de la célébration de nos fêtes, du 28 juin au 2 juillet.

1 août 1951: Discussion au sujet de l'expropriation des terrains de Rosaire Laliberté et d'Horace Bergeron, notaire. Ce dernier laisse son siège, étant donné qu'il est intéressé à la discussion.

5 septembre 1951: Montant dû à Zachée Langlais, ingénieur, \$13,360.53.

3 octobre 1951: Servitude à Robert Laroche, pour passage sur les terrains de la Ville, d'un tuyau d'égoûts pour desservir sa propriété située près du pont Baril.

8 octobre 1951: Rapport des évaluateurs Thomas Michel, Vincent Lanouette et Zachée Langlais concernant l'indemnité à payer à Rosaire Laliberté et Horace Bergeron.

16 octobre 1951: Règlement No 133, pour la construction de puits "Layne" sur les terrains de la Ville, près du tuyau déjà posé, pour recevoir l'eau du réservoir creusé sur le terrain de messieurs Baril, acquis par la Ville.

7 novembre 1951: Règlement 134, concernant le service d'aqueduc et amendant le règlement 115. — Règlement 135, concernant le service des canaux d'égoûts.

12 novembre 1951: Lecture est donnée d'une lettre de la Ville de Victoriaville demandant à la Ville d'Arthabaska d'accepter certains logements situés dans la partie sud de la rue Laurier, en leur permettant de se raccorder au tuyau d'égoûts qui passe près de là. La Ville accepte cette demande. — Son Honneur le maire Elphège Labbé informe le Conseil que les autorités municipales de Victoriaville lui ont déjà demandé l'autorisation de se servir de la borne-fontaine située en face de la maison de Raymond Lemieux (aujourd'hui Ulric Binette), en cas d'incendie. Victoriaville n'a pas de borne-fontaine dans ce coin. La Ville accepte aussi cette demande.

5 décembre 1951: Robert Noël offre à la Ville la cession du trottoir en béton qu'il a fait à l'angle de l'Avenue des Erables et de la rue Quesnel. La longueur est de 212 pieds et le coût de \$285.00. La condition exigée est que la Ville en fasse 50 pieds, soit \$67.00. Accepté. — Le Conseil de la paroisse refuse de payer le compte pour la sortie des pompiers lors du feu chez Adrien Fleury, le 27 mai 1951. Il est statué qu'à l'avenir les pompiers de la Ville ne répondront plus aux appels de l'extérieur sans une autorisation expresse du maire concerné.

3 janvier 1952: Requête de citoyens de la Ville d'Arthabaska demandant que les autorités du chemin de fer Canadien National fassent un service de messageries dans la Ville. Le Conseil appuie cette demande.

25 janvier 1952: Adélarde Champoux et Raoul Roux sont élus échevins du quartier Ouest.

6 février 1952: **Taxe à \$1.20 — Budget: revenus \$33,337.30; dépenses, \$29,449.50.**

11 février 1952: **Règlement 137, concernant l'annexion d'une partie de terrain de la paroisse Ste-Victoire à la Ville d'Arthabaska. (C'était la terre d'Arthur Verville, devenue la propriété de la "Cie d'Immeubles des Bois-Francis".**

5 mars 1952: **Hormisdas Gariépy ouvre un bureau d'avocat dans l'Hôtel de Ville.**

2 avril 1952: **Onil Campagna est engagé pour remplir la charge de chef de police, chef pompier et contre-maître de la Ville.**

7 mai 1952: **"L'Union Musicale" demande au Conseil de payer trois nouveaux costumes. Accepté.**

25 mai 1952: **Lecture est donnée du jugement de l'honorable juge Léon Casgrain, dans la cause de la Ville d'Arthabaska vs madame Lucille Beaudet-Vallières.**

4 juin 1952: **Lecture est donnée de la transaction intervenue entre Gilles Vallières et la Corporation de la Ville d'Arthabaska, telle que soumise par un écrit de Gilles Vallières et acceptée à toute fin que de droit. Le Conseil décide à l'unanimité de donner un effet légal à cette convention et autorise Son Honneur le maire Elphège Labbé à déposer cet écrit chez le notaire Joseph Houle, d'Arthabaska, pour avoir force et effet, le tout pour mettre fin à un litige entre les deux parties.**

10 juin 1952: **Les électeurs-proprétaires de Ste-Victoire concernés par le règlement 137 ont approuvé ce règlement. Le Conseil de Ville l'adopte en deuxième et dernière lectures.**

2 juillet 1952: **Le Conseil demande au Gouvernement, par l'entremise de Wilfrid Labbé, député du comté, de faire un estimé du coût des travaux pour baisser la Côte Stein, ainsi qu'un estimé du projet de détournement de cette même côte.**

8 août 1952: **Le député du comté, Wilfrid Labbé, est nommé ministre d'Etat dans le Gouvernement Provincial de Maurice Duplessis. Le Conseil lui offre ses félicitations. — Réception d'un chèque de \$2,000., étant la balance de l'octroi de \$5,000. pour travaux de protection en cas d'incendie.**

3 septembre 1952. **Le Conseil n'a pu s'entendre avec Paul-Emile Pellerin au sujet d'une servitude permettant de poser une ligne de transmission électrique conduisant au puits Layne. Le Conseil en obtient une de Bertrand Verville, au prix de \$250.**

29 octobre 1952: **Requête demandant d'incorporer une société appelée "L'Oeuvre des Terrains de Jeux de la Ville d'Arthabaska". Adoptée.**

5 novembre 1952: **Demande d'incorporer un club de gouret sous le nom: "Les Castors ds la Ville d'Arthabaska". Adoptée. Lettre de Paul-**

Emile Pellerin, qui demande à la Ville d'aller le rencontrer pour évaluer les dommages subis par l'eau sur son terrain.

17 novembre 1952: Lecture d'une lettre de Rosaire Laliberté, donnant avis au Conseil que le posage des canaux d'égoûts le long de la rivière Gosselin avait drainé son puits et le prive de son service d'eau.

10 décembre 1952: Entrevue et discussion avec Rosaire Laliberté au sujet de son approvisionnement d'eau.

13 décembre 1952: Le Conseil consent à payer à Rosaire Laliberté la somme de \$600. pour dommages présents et futurs concernant l'asséchage de son puits. Ce dernier a signé une entente le 13 décembre 1952.

26 janvier 1953: Election de Elphège Labbé à la mairie; Maurice Carrier et Alcide Fleury sont élus échevins du quartier Nord.

4 mars 1953: Taxe à \$1.20. Budget: \$33,216.87 de revenus, \$32,385.00 de dépenses.

27 mars 1953: La circulation devenant de plus en plus dense entre Arthabaska et Victoriaville, demande est faite au gouvernement, par l'entremise du député du comté, l'hon. Wilfrid Labbé, de faire faire un boulevard à deux voies entre les deux villes.

1 avril 1953: Des plans et devis pour certains travaux jugés nécessaires par le Conseil sont confiés à François Bourgeois, ingénieur professionnel, de Victoriaville.

6 mai 1953: Philippe Bergeron cède l'assiette de la rue qu'il a ouverte sur son terrain, et qui est la continuation de la rue Suzor. — Reçu un chèque de \$5,000, faisant partie d'un octroi de \$15,000. obtenu du gouvernement, par l'entremise de l'hon. Wilfrid Labbé, pour protection contre incendie. Lettre de remerciement à qui de droit.

6 juin 1953: Le plan de subdivision des terrains des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur est accepté.

17 juin 1953: Le Conseil de Ville offre des sympathies à l'hon. Wilfrid Labbé à l'occasion du décès de son épouse.

1 août 1953: Décès de Raoul Roux, échevin du quartier Ouest.

7 août 1953: Règlement 139, concernant un emprunt de \$63,000. pour travaux d'aqueduc et d'égoûts.

13 août 1953: Règlement 140, pour abroger les règlements 12 et 26, et tous leurs amendements, concernant la construction et l'alignement des nouvelles bâtisses.

17 août 1953: Raoul Côté est élu échevin du quartier Ouest et remplace Raoul Roux, décédé.

2 septembre 1953: Résultat du scrutin au sujet des règlements 139 et 140. 141 contribuables ont voté pour le règlement 139, et 16 contre. Pour le règlement 140, 130 électeurs ont voté pour et 27 contre. — La

soumission au montant de \$26,100. pour travaux d'aqueduc et d'égoûts de la compagnie "La Salle Paving", est acceptée. — La soumission de Robert Noël, au montant de \$10,105, pour la construction d'une bâtisse pour abriter la pompe-automobile contre incendie, est acceptée.

25 septembre 1953: Cession de rue par les Pères Missionnaires du Sacré-Coeur.

27 octobre 1953: Achat d'une pompe-automobile de la maison Pierre Thibault, de Pierreville, au prix de \$10,000. Achat d'outillage pour protection contre l'incendie, au montant de \$3,649.

4 novembre 1953: Acte de cession de rue par Clesse Beaudet, concernant la rue qu'il a ouverte pour donner accès à ses lots à bâtir.

18 novembre 1953: Vente de l'emprunt de \$63,000: à Crédit Inter-provincial Ltée, au prix de \$98.09 pour \$100. à 4% pour 1 à 10 ans et 4½% pour 11 à 20 ans.

21 novembre 1953: L'édifice pour remiser la pompe-automobile est bâti du côté sud de l'Hôtel de Ville, près de la ligne de l'emplacement de Benoit Lépinay. De plus, ce dernier s'engage par contrat à donner droit de vue à la Ville, au sujet de la bâtisse à construire.

9 janvier 1954: Lecture est donnée des jugements rendus par la Régie des Services Publics dans les causes d'expropriation des terrains de Rosaire Laliberté et Horace Bergeron. Le compte de ces expropriations se chiffre à \$4,462.37. Le montant accordé pour les terrains expropriés est de \$1,567.40 et est compris dans le premier montant.

25 janvier 1954: Maurice D. Campagna et André Lemieux sont élus échevins du quartier Est.

4 mars 1954: Règlement 141, pour prélever la taxe générale de \$1.20 le cent dollars et une taxe spéciale de 40 cents le cent dollars, pour combler le budget, en attendant que la taxe de vente soit imposée. — L'évaluation imposable est de \$1,112,675. Le budget est de \$37,797.65.

5 mai 1954: L'Union Musicale demande de payer la facture de 5 costumes de fanfare au prix de \$75.00 chacun. Adopté. — Lecture d'une lettre de messieurs les marguilliers de Ste-Victoire, St-Gabriel-Lalemant et Ste-Famille de Victoriaville, demandant l'établissement d'un cimetière dans la ville d'Arthabaska. Demande refusée.

20 mai 1954: Un montant de \$400 est payé à Rosaire Laliberté pour servitude d'un droit de passage du tuyau d'égoûts sur son terrain, d'après le règlement 139.

2 juin 1954: "Les Chanteurs Pèlerins de la Vierge" sont érigés en compagnie ou association.

17 juin 1954: Fondation d'une Société St-Jean-Baptiste, section d'Arthabaska.

7 juillet 1954: Requête de Thomas Bolduc et autres, demandant de

leur fournir l'eau 12 mois par année. (13)

4 août 1954: Règlement 142, pour changer le prix pour les services d'aqueduc et d'égoûts à l'Hôtel-Dieu et aux Pères Missionnaires du Sacré-Coeur.

14 octobre 1954: Achat d'une fournaise à l'huile pour le poste contre l'incendie, au prix de \$475.

25 octobre 1954: L'avocat de la Ville prépare les amendements à la charte en rapport avec la taxe de vente et les emprunts pour fins industrielles.

25 janvier 1955: Elphège Labbé est élu maire et Edgar Simoneau et Raoul Côté sont élus échevins du quartier Ouest.

7 février 1955: Evaluation de \$1,160,875 à \$1.20 le \$100. Budget total de \$35,837.66.

5 mars 1955: Règlement 144, pour emprunter \$35,000. pour effectuer certains travaux d'aqueduc et d'égoûts, notamment la construction d'un puits Layne; achat d'une partie des systèmes d'aqueduc et d'égoûts à partir de la rue Beauchesne, sur la rue Belvédère, et exécutés par la Cie d'Immeubles des Bois-Francis, au prix de \$1,926.

9 mars 1955: Règlement 145, imposant la taxe de vente de 2%, adopté sans référendum.

14 avril 1955: Un tuyau à l'eau de 1½ pouce et un tuyau d'égoûts de 6 pouces sont posés sur l'Avenue des Erables, de la résidence du docteur Gilles Piché à la rue Mailhot. Longueur: 265 pieds.

1 juin 1955: Cession de la rue St-Christophe par Napoléon Brochu.

6 juillet 1955: Règlement 146, pour donner un nom à la rue conduisant chez les Pères Missionnaires du Sacré-Coeur. Elle sera appelée Avenue Notre-Dame du Sacré-Coeur. Une rue ouverte sur la propriété de la Cie d'Immeubles des Bois-Francis, à partir de la rue Beauchesne, sera appelée rue Belvédère.

7 septembre 1955: Un montant de \$400. est donné au Cercle Musical pour l'aider dans ses opérations financières et un montant de \$500. est accordé à l'O.T.J.

8 septembre 1955: Achat d'un terrain de Lucien Lévasseur, appelé "Ile", au prix de \$400. — Cession de rues par la "Cie d'Immeubles" et Roland Flourde.

5 octobre 1955: Projet d'achat de terrain de Henri Labbé, au coin de la rue Beauchesne et de l'Avenue des Erables, tel que le trottoir existe actuellement, après acceptation par madame J. C. Trépanier, locataire, et son époux, J. C. Trépanier. Prix fixé: \$200.00. Henri Labbé est présent et accepte cette proposition.

(13) L'eau à tous les chalets du "Cap" est posée à peu de profondeur et est fermée le 1er novembre. L'eau est facturée pour 6 mois par année.

13 octobre 1955: Règlement 148, pour emprunter \$30,000.00 pour effectuer certains travaux. Adopté sans référendum.

25 octobre 1955: Soumission de "La Salle Paving", de Victoriaville, pour construction d'aqueduc et d'égoûts, au montant de \$22,720.40, d'après le règlement 148, acceptée.

27 octobre 1955: Elphège Labbé, maire, demande à "La Salle Paving" de baisser sa soumission de \$1,720.40. Monsieur Mercier, gérant, confirme par lettre que sa compagnie accepte de baisser sa soumission à \$21,000. François Bourgeois, ingénieur, de Victoriaville, a préparé les travaux à être exécutés d'après le règlement 148.

2 novembre 1955: Une conduite d'eau de 1½ pouce est posée sur la rue Côté (Lavigne), à partir de l'Avenue des Erables, sur une longueur de 205 pieds, vers la rue Quesnel, avec valve à l'Avenue des Erables.

7 décembre 1955: Résolution demandant au Très Honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, d'inviter son gouvernement à entreprendre sans délai les travaux urgents pour creuser la rivière Nicolet, qui a été obstruée par un glissement de terrain à Nicolet même, entraînant dans le gouffre des biens matériels très considérables, plus deux pertes de vie.

19 décembre 1955: Le Conseil étudie les soumissions reçues concernant une émission de débentures, au montant de \$65,000. Les règlements 144 et 148 autorisaient cet emprunt.

20 décembre 1955: Le Conseil accepte la soumission de "Oscar Dubé & Cie", de Québec, au prix de \$96.85 par \$100.00 pour l'émission de débentures, déjà mentionnée. L'intérêt sera de 3½% et 4%.

25 janvier 1956: Alcide Fleury et Maurice Carrier sont élus échevins du quartier Nord.

1 février 1956: Un bornage est fait par Armand St-Pierre, de Victoriaville, au sujet de l'achat de terrain de Henri Labbé, au coin de la rue Beausnesne et de l'Avenue des Erables.

8 février 1956: Le Conseil achète une pompe fonctionnant avec un moteur de 30 à 40 forces pour remplacer la pompe actuelle, qui est trop petite, à l'usine de pompage construite près de chez Edmond Pellerin. — La taxe est de \$1.20, le \$100.00, et l'évaluation imposable est de \$1,233,025. Total des revenus: \$44,096.54.

7 mars 1956: On accepte la demande des Frères du Sacré-Coeur concernant l'incorporation d'une association sous le nom de "Fédération des Amicales des Frères du Sacré-Coeur, Province communautaire d'Arthabaska". — Une Chambre de Commerce est fondée à Arthabaska.

4 avril 1956: Le règlement 151, concernant le service d'aqueduc et d'égoûts est adopté. Il est en outre spécifié que seuls les employés de la Ville sont autorisés à faire ou faire faire les raccordements d'aqueduc

et d'égoûts. Le propriétaire intéressé devra payer la moitié du coût de tel travail.

2 mai 1956: Le Conseil accepte de payer les factures, au prix coûtant, soit \$665.34, pour des travaux d'aqueduc et d'égoûts exécutés sous la surveillance de l'ingénieur François Bourgeois, dans la rue projetée sur le terrain de Louis Leclerc (aujourd'hui rue Côté). Un acte de cession à la Ville est signé par le dit Louis Leclerc, concernant cette rue.

28 mai 1956: Une assemblée spéciale a lieu à l'Hôtel de Ville, pour discuter de l'élargissement de la Côte Stein. Des intéressés de la municipalité rurale et de la Ville y assistent. — Entente est conclue entre la Ville et les RR. FF. du Sacré-Coeur, concernant un certain service d'égoûts. Bien que le système d'égoût soit municipalisé, une certaine partie du territoire ne peut être desservie par le tuyau principal. Les résidents de l'Avenue Laurier, de la rue du Sacré-Coeur et de la rue Poisson ont un tuyau spécial se déversant dans la rivière Nicolet. Les Frères du Sacré-Coeur utilisent la rivière pour prendre leurs ébats, juste à la décharge de la bouche d'égoûts. Les Frères ont demandé au Conseil la permission de conduire, à leur frais, le canal d'égoûts en question à une assez grande distance plus bas, soit près de l'endroit où se déverse le tuyau aménagé pour leur usage personnel, ainsi que pour celui de l'Hôtel-Dieu. Le système d'égoûts établi dans la Côte de l'Eglise se déversait dans la même rivière Nicolet, près du pont Baril. Il fut convenu avec les RR. FF. du Sacré-Coeur de faire un bassin de sédimentation, sur la propriété Baril, avec servitude appropriée. Les Frères du Sacré-Coeur et la Ville ont payé chacun la moitié du coût de tel travail. Ce bassin ne s'est pas avéré très pratique jusqu'à date, et une nouvelle entente devra être faite à cet effet.

6 juin 1956: La soumission de "La Salle Paving", de Victoriaville, pour travaux d'aqueduc et d'égoûts, est acceptée. Le prix est de \$9,667. La longueur sera de 500 pieds sur la rue Suzor et de 830 pieds sur la rue Quesnel.

5 juillet 1956: Le maire Elphège Labbé et l'échevin Alcide Fleury sont autorisés à signer le procès-verbal de bornage entre la Ville d'Arthabaska et Henri Labbé, daté du 3 mai 1956. — Le notaire C.-R. Garneau est autorisé à faire les actes d'achat pour le terrain nécessaire à l'élargissement de la Côte Stein, savoir: Constant Fortier, Lucien Lemarier, Armand Roux, François Roy, P.-E. Pellerin, Mme Hormidas Gariépy, Oscar Bergeron et C.-E. Couture, suivant les formules d'option signées par eux à cet effet. — Signature de l'acte de servitude consenti par Hervé Baril à la Ville, concernant le bassin de décantation déjà mentionné. — Le règlement 153, concernant le nom des rues, est adopté: La rue Côté, qui traverse de la rue Suzor à l'Avenue des Erables, portera désormais le nom de rue Lavigne; la rue chez Louis Leclerc sera appelée Avenue Côté; la 1ère rue chez Roland Plourde sera appelée Avenue Gagnon; la 2e rue chez Roland Plourde s'appellera Avenue Gagnon; la rue ouverte moitié sur le terrain de la Cie d'Immeubles des Bois-Francis et

moitié sur le terrain de Roland Plourde sera appelée Avenue Méthot; la rue ouverte à partir de la rue Belvédère, sur le terrain de la Cie d'Immeubles des Bois-Francis, et se continuant sur le terrain de Roland Plourde, sera appelée rue Girouard.

16 août 1956: Un trottoir en ciment est construit sur une longueur de 265 pieds sur la rue Suzor et 610 pieds sur la rue Quesnel. — Le Conseil demande à l'honorable Ministre des Postes d'étendre la distribution de la malle par facteur dans la Ville d'Arthabaska.

17 août 1956: Le règlement 154, concernant le zonage d'une partie de la ville d'Arthabaska, est adopté.

5 septembre 1956: Les avocats Walsh & Moisan sont chargés de contester l'action prise par Henri Labbé contre la ville d'Arthabaska.

19 octobre 1956: Changement du système d'éclairage des rues dans la Ville. Le vieux système de lumières est complètement changé pour 88 lampes de 4,000 lumens à \$35. la lumière et 18 lampes de 6,000 lumens, à \$45. la lumière.

5 décembre 1956: Le Conseil accepte le coût du gravelage des rues de la Ville, au montant de \$14,210.46. Ce montant sera remboursé à la Ville par le Gouvernement, lors de son prochain budget.

6 décembre 1956: Un acte de cession est consenti par madame Raoul Roux, concernant une rue projetée sur son terrain.

24 décembre 1956: Séance spéciale concernant les travaux à la chaussée Méthot. Félicien St-Pierre, de Notre-Dame du Bon Conseil, est engagé pour nettoyer la dite chaussée. Le Conseil décide de la faire agrandir par la même occasion, pour en augmenter la capacité à 3,500,000 gallons.

8 janvier 1957: Lettre enregistrée reçue de madame Juliette B. Allard, concernant l'accident de son mari, survenu sur la rue Quesnel, le 23 décembre 1956, vers 5 heures de l'après-midi.

25 janvier 1957: Le Dr Jean-Marie Bécotte est élu maire. Philippe Boilard et Jean-Marie Bergeron sont élus échevins du quartier Est.

6 février 1957: Proposé par le maire Jean-Marie Bécotte et résolu unanimement qu'un vote de remerciement soit adressé à Elphège Labbé, ex-maire de la ville d'Arthabaska, pour les généreux et loyaux services rendus à cette Ville durant son séjour à l'Hôtel de Ville.

12 février 1957: Taxe à \$1.20 le \$100.

3 avril 1957: Augmentation de la protection de la Ville, par une police d'assurance plus élevée.

1 mai 1957: Demande d'un groupe de citoyens d'Arthabaska de former une association sous le nom de "La Garde Paroissiale St-Christophe Inc.". Acceptée. — Lecture du règlement de circulation 156. Après la première lecture, il est proposé par Philippe Boilard, secondé par

Raoul Côté, que ce règlement soit accepté en deuxième lecture. Ce règlement consistait à changer le stationnement de côté. Une contre-proposition de Edgar Simoneau est secondée par Alcide Fleury et stipule que l'adoption de ce règlement soit remise pour étude. Le vote est le suivant: Pour la proposition principale, les échevins Boilard et Côté; contre cette proposition, les échevins Simoneau, Fleury, Carrier et Bergeron. L'adoption du règlement est remise.

5 juin 1957: Jean-Louis Ricard, ingénieur, de Victoriaville, est autorisé à faire les plans et devis pour les travaux d'aqueduc et d'égoûts sur la rue Gagnon et une nouvelle rue projetée sur la propriété de madame Raoul Roux. — Avis de motion est donné pour faire un règlement de construction pour la partie de la Ville qui n'est pas comprise dans le règlement déjà existant, numéro 154. Me Jean Moisan est autorisé à préparer le dit règlement.

11 juin 1957: Estimé budgétaire pour l'année: Recettes, \$72,305.16; déboursés, \$71,388.44. — Acceptation de la rue située sur le terrain de Clesse Beaudet.

3 juillet 1957: Adoption du règlement 156. (14) — Lecture est faite du règlement de construction préparé par Me Jean Moisan. (15)

17 juillet 1957: Lecture des soumissions demandées pour les travaux d'aqueduc et d'égoûts: "Lemay & Gagné", \$7,610.00; "La Salle Paving", \$6,994.00. La question est remise pour étude.

7 août 1957: Requête de Rose-Anna Roux et autres, demandant de remettre à la même place la lumière de rue qui avait été déplacée au bas de la Côte Stein. (16)

4 septembre 1957: Proposé par Alcide Fleury, secondé par Edgar Simoneau, que les trois lumières de rues qui ont été changées de place, récemment, soient remises tel que la Shawinigan les avait placées. Ont voté pour cette proposition les échevins Fleury et Simoneau, tandis que les échevins Boilard, Côté et J.-M. Bergeron ont voté contre.

(14) Ce règlement, qui consistait à changer le stationnement de côté, avait été refusé au mois de mai parce qu'il n'était pas bien fait et que les membres du conseil—du moins plusieurs—n'étaient pas au courant. Après avoir donné à plusieurs intéressés l'opportunité de se prononcer sur le projet, et comme il n'y a pas eu d'opposition, un règlement en ce sens a été adopté à l'unanimité.

(15) Après la première lecture, le maire Jean-Marie Bécotte dit qu'on n'avait pas besoin de cela et que ça ne pressait pas. La lecture a été remise à plus tard et on attend encore.

(16) En octobre 1956, le Conseil du temps avait fait changer le système d'éclairage des rues. La Shawinigan avait préparé un plan, après étude, et l'installation en avait été laissée à cette dernière quant aux endroits où placer les lumières. A la demande d'intéressés, le comité des chemins, de qui relève l'éclairage des rues, a accepté de faire les changements demandés. Le premier mai, le Conseil a permis de baisser la lumière du bas de la Côte Stein d'un poteau, pour favoriser l'éclairage des salles publiques, au coin. Dans la rue du Sacré-Coeur, deux lumières ont aussi été changées de place. C'est cette lumière du bas de la Côte Stein que mademoiselle Rose-Anna Roux demandait de remettre à sa place initiale.

11 septembre 1957: Me Jean Moisan, avocat de la Ville, donne des explications concernant la cause entre Henri Labbé et la Ville, au sujet d'un petit morceau de terrain, au coin de la rue Beauchesne et de l'Avenue des Erables.

20 septembre 1957: La soumission de "La Salle Paving", au montant de \$6,589., est acceptée. Elle avait consenti à baisser sa première soumission de \$405.

2 octobre 1957: Adoption du règlement 157, concernant une taxe de commerce dans la Ville. (17)

6 novembre 1957: Paiement d'une somme de \$6,352.94 à "La Salle

(17) Il n'y a rien dans le livre des minutes du Conseil concernant ce règlement de taxes d'affaires, qui a fait couler un peu d'encre et surtout dépenser beaucoup de salive. Puisqu'on parle de "Petite Histoire", je croirais manquer au but que je me suis tracé en passant sous silence un événement qui, je crois, mérite d'être consigné à l'histoire.

Ceci s'est passé en assemblée régulière du Conseil, devant une salle comble. J'étais échevin dans le temps, et de plus le proposeur du règlement. Par conséquent j'étais la cible de l'"opposition" à ce règlement, qui n'était pas compris et auquel nous n'avons pu donner d'explications, car le maire J.-M. Bécotte en avait décidé autrement. D'après des opposants, le lait devait augmenter et l'huile aussi. C'était le consommateur qui, en définitive, allait payer la taxe. Pourtant, la Ville retire plus de \$3,000.00 chaque année et le prix du lait n'a pas augmenté, et celui de l'huile a même diminué. Qui en bénéficie? Qui avait raison?

Après plusieurs mois d'études, le Conseil du temps avait demandé à Me Jean Moisan, avocat, de préparer le ou les règlements nécessaires pour imposer une taxe d'affaires aux commerçants locaux et étrangers. Le but était de trouver, une nouvelle source de revenus et protéger le commerce local. D'ailleurs, toutes les villes et tous les villages des environs avaient déjà ce système. Les deux règlements (l'avocat de la Ville avait prétendu que c'était la meilleure manière) furent prêts à la fin de janvier. Cela coïncidait avec l'élection, par acclamation, du Dr Jean-Marie Bécotte à la mairie.

L'avis de motion ayant été dûment donné à la séance du mois de février, le maire demanda de retarder l'adoption de ces règlements, pour lui permettre de les étudier. Lors de l'ajournement de la séance, soit le 12 février, le secrétaire procéda à la première lecture du règlement qui imposait une taxe de \$10. à chaque résident faisant commerce dans la Ville. Immédiatement après cette lecture, le maire J.-M. Bécotte fit une "sortie" qui manquait de décorum: "Si vous adoptez ce règlement, je vais user de mon droit de veto. Je suis le maire et ça ne se passera pas comme ça. Ce règlement aurait dû être adopté plus tôt. C'est une conspiration contre moi pour me faire passer pour un maire "taxeur". Si les échevins ne sont pas contents, ils n'ont qu'à "sacrer leur camp". La surprise de ce langage fut telle, que le projet resta en suspens.

Le maire J.-M. Bécotte prétendait que le Conseil ne pouvait taxer les étrangers plus de 50% de plus que les résidents locaux. L'avocat de la Ville croyait avoir trouvé un moyen de faire autrement en faisant deux règlements. C'est ce qui se faisait ailleurs.

A la séance du 7 mars, après une discussion assez animée de part et d'autre, le maire J.-M. Bécotte dit qu'il avait vu un officier du département des Affaires Municipales à Québec, et que nous ne pouvions pas passer un tel règlement. Alors le projet fut abandonné. Comme le but de ce règlement était d'augmenter les revenus, le maire Jean-Marie Bécotte, après avoir dit que tant qu'il serait maire ça ne passerait pas, se ressaisit et, au mois de septembre, il demanda qu'on étudie de nouveau le projet de règlement en question, avec les intéressés. La tempête étant apaisée, la discussion fut pacifique. Le 2 octobre, le règlement était adopté et devenait en vigueur le 1er novembre. Un règlement de taxe vient en force au printemps pour prévoir les revenus probables de l'année à venir et non de l'année écoulée. Avec un peu de diplomatie, il aurait été facile d'avoir les mêmes résultats au début de l'année.

Paving" pour travaux d'aqueduc et d'égoûts dans l'Avenue Gagnon et la rue Perrault. La longueur est de 320 pieds sur l'Avenue Gagnon et 490 pieds sur la rue Perrault, comprenant le raccordement avec la rue Garneau. — Le conseil détermine les heures où pourront être faites les annonces par haut-parleurs, dans la Ville, savoir: 11 h. a.m. à 1 h. p.m., et 5 h. p.m. à 7 h. p.m.

4 décembre 1957: Jugement est rendu, par le juge Wilfrid Girouard, dans la cause de Henri Labbé, demandeur, et la Ville d'Arthabaska, défenderesse; il est stipulé que la Ville est autorisée à passer un contrat avec le dit Henri Labbé concernant l'achat de terrain, au coin de la rue Beauchesne et de l'Avenue des Erables, pour la somme de \$200., plus \$35. de frais d'arpentage. La Ville avait accepté de payer cette somme de \$200. à Henri Labbé pour le dit coin de terrain, mais à la condition que les intéressés qui avaient une promesse d'achat aient signé également le contrat. Il était spécifié que personne ne pouvait revenir contre la Ville pour avoir acheté ce à quoi elle croyait être déjà engagée par promesse de vente. Les intéressés ont refusé de signer les conditions exigées par Henri Labbé, soit de partager le montant de la vente, et ce dernier a poursuivi la Ville pour l'obliger à le faire.

25 janvier 1958: Léo Nolet et Maurice Bergeron sont élus échevins du quartier Ouest.

12 février 1958: Taxe à \$1.20 le \$100.

7 mai 1958: Règlement 160 imposant une taxe annuelle de \$1.00 pour chaque bicycle, dans la Ville.

30 mai 1958: Décès du Chanoine Henri Bernier, ancien curé d'Arthabaska. Le Conseil offre ses sympathies aux familles éprouvées.

2 juillet 1958: Règlement 161, pour donner des noms aux nouvelles rues, savoir: La rue ouverte sur le terrain de madame Raoul Roux, cadastre 173-41, est nommée Joseph-Edouard Perrault, en l'honneur de l'hon. J.-E. Perrault, autrefois d'Arthabaska, ancien député du comté et ministre dans les cabinets Gouin et Taschereau. La rue ouverte sur la propriété de Clesse Beudet, No 291-7 portera le nom de St-Jude.

3 septembre 1958: Lecture de la lettre de démission de Alcide Fleury, comme échevin du quartier Nord de la Ville. — Il est proposé par l'échevin Philippe Boilard, secondé par l'échevin Maurice Bergeron, que la démission de l'échevin Alcide Fleury soit refusée. Une contre-proposition est faite par l'échevin Maurice Carrier, secondée par l'échevin Jean-Marie Bergeron, que la démission de l'échevin Alcide Fleury soit acceptée. Ont voté pour la motion principale, les échevins Philippe Boilard, Maurice Bergeron et Léo Nolet; ont voté contre les échevins Maurice Carrier et Jean-Marie Bergeron. Même votation sur la contre-propo-

(18) Ma démission n'a pas été acceptée pour diverses raisons invoquées, entre autres qu'il (le maire Bécotte) avait besoin de mes "lumières" et pourtant, chaque fois que j'avais eu l'occasion de faire des suggestions, il ne s'en était pas occupé. Je ne suis pas retourné aux séances du Conseil. J'ai d'ailleurs publié dans "L'Union des Cantons de l'Est" du 28 août 1958, les raisons qui ont motivé ma décision.

sition. La proposition principale est adoptée sur division, 3 contre 2. (18) — La requête de Zoël Bouchard et autres, demandant la construction d'un trottoir du côté Nord-Est de la rue Beauchesne, à partir de l'O.T.J. jusqu'à la rue Suzor, est prise en considération.

1 octobre 1958: L'estimé budgétaire des dépenses générales et ordinaires de l'année 1958 est accepté tel que lu, soit un total de recettes de \$61,878.84 et les déboursés sont de \$61,577.45. (19) — Un nouveau contrat est passé avec Jacques Matte, pour la location du terrain du dépotoir, au prix de \$120.00 par année, augmentant automatiquement si les taxes augmentent. Précédemment la Ville payait \$30.00 par année.

7 janvier 1959: Demande est faite à la Shawinigan d'installer deux nouvelles lumières de rues de 4,000 lumens à \$35.00 chacune par année. Ces lumières seront installées une dans la Côte Stein et l'autre dans l'Avenue des Erables. La demande d'une troisième lumière, pour le coin des rues Poisson et Sacré-Coeur, est différée pour étude.

26 janvier 1959: Election à la mairie entre Félix Houle et le Dr Jean-Marie Bécotte. Election par acclamation de Maurice Carrier et J. Henri Grégoire, à l'échevinage du quartier Nord. — La votation, le 2 février, pour l'élection du maire, a donné le résultat suivant: Jean-Marie Bécotte 255 votes et Félix Houle, 279. Majorité de Félix Houle, 24 votes.

12 février 1959: Le Conseil demande à la "Shawinigan Water & Power" une copie de la prétendue résolution du 28 janvier 1959, demandant l'installation d'une lampe de rue au coin des rues Poisson et Sacré-Coeur. (20)

4 mars 1959: Le rapport financier de la Ville, fait par l'auditeur Jean Roy, est approuvé, laissant un montant de \$3,127.06 en caisse. — La taxe reste à \$1.20 le \$100.. — Le budget est de \$59,414.76 de revenus et \$54,009.28 de dépenses. L'évaluation imposable est de \$1,646,550.

13 mars 1959: Le Conseil est favorable à l'installation d'une industrie nouvelle dans le soubassement de l'Hôtel de Ville.

6 mai 1959: Lecture de la lettre de démission de Wilfrid Ramsay,

(19) Je ne sais pas si c'est parce que j'avais mentionné le fait, lors de ma démission, que nous étions rendus au mois de septembre et qu'il n'y avait pas encore eu de budget de préparé, mais toujours est-il que pour me donner raison, une fois de plus, ou pour essayer de sauver les apparences, un exposé budgétaire fut proposé et accepté à cette séance d'octobre, alors que les trois quarts de l'année sont écoulés. Quelle logique!

(20) On sait que la journée même de la votation à la mairie, la "Shawinigan Water & Power" avait installé une lumière au coin des rues Poisson et Sacré-Coeur. Une résolution, datée du 28 janvier, l'y autorisait, disait-on. C'est alors que l'échevin Maurice Carrier, qui soutenait qu'il n'y avait pas eu de résolution de passée demandant que la "Shawinigan Water & Power" produise une copie de la dite résolution. Il n'y a rien d'entré dans les livres de la Ville, mais la réponse à cette demande est la suivante: "Il n'y a pas eu de résolution de passée à cet effet. C'est le maire Jean-Marie Bécotte qui a signé un écrit qu'il a rédigé lui-même dans le bureau de la Compagnie "Shawinigan." De ce fait, cela n'avait aucune valeur. A chacun de tirer les conclusions qui s'imposent.

secrétaire-trésorier, en date du 27 avril. Me Horace Bergeron, notaire, agit comme secrétaire pro-tempore. — Lecture est donnée d'une autre lettre de Wilfrid Ramsay, en date du 30 avril, retirant sa démission. Proposé par Maurice Carrier, secondé par Léo Nolet, que la démission de Wilfrid Ramsay soit acceptée et que Me Jean Moisan soit engagé secrétaire-trésorier et greffier de la Ville. Une contre-proposition, de l'échevin Philippe Boilard, secondé par Maurice Bergeron, demande que la démission de Wilfrid Ramsay ne soit pas acceptée et qu'un secrétaire-trésorier temporaire soit engagé durant la maladie de monsieur Ramsay. Ont voté pour l'amendement les échevins Philippe Boilard, Maurice Bergeron et J. H. Grégoire. Ont voté contre: les échevins Maurice Carrier, Léo Nolet et Jean-Marie Bergeron. Vu l'égalité des votes, Son Honneur le maire Félix Houle vote contre l'amendement, en faveur de la proposition principale, qui est adoptée, et Me Jean Moisan est engagé comme secrétaire-trésorier.

21 mai 1959: Demande est faite à l'Hon. Wilfrid Labbé, député du comté, pour l'élargissement de la rue Beauchesne.

28 mai 1959: La soumission de "Robert Noël Inc." pour aménager le sous-sol de l'Hôtel de Ville, en vue de la venue d'une nouvelle industrie, au montant de \$2,135.00, est acceptée.

28 mai 1959: La soumission de R. et W. Mailhot pour l'installation d'un système de chauffage dans la bâtisse de la pompe-automobile, et devant chauffer tout l'Hôtel de Ville, est acceptée. Montant de \$4,375.

4 juin 1959: Robert Laroche, police, démissionne. Emile Michaud prend la charge.

5 août 1959: Demande est faite à "International Water Supply" de venir rencontrer le Conseil afin d'essayer de trouver un moyen pour augmenter la quantité et la qualité de l'eau.

2 septembre 1959: Après diverses discussions au sujet de l'approvisionnement de l'eau, il est proposé par J. H. Grégoire de faire creuser deux puits sur le terrain de l'école St-Christophe, ou les environs, par Willie Roy, de Victoriaville. — Le Conseil demande à l'ingénieur de la Ville d'étudier les moyens à prendre pour améliorer le système d'égoûts vis-à-vis de la propriété de J. R. Plourde et autres.

9 septembre 1959: Séance spéciale convoquée à l'occasion de la mort de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

16 septembre 1959: Homologation du rôle d'évaluation. — Demande de soumission pour divers travaux d'aqueduc et d'égoûts dans la rue projetée, à partir de la rue Belvédère et parallèle à la rue Girouard.

7 octobre 1959: Lecture du rapport préparé par le surintendant de la Ville, concernant l'intrusion d'animaux appartenant apparemment à Armand Roux, sur les terrains de la Ville, et le bris de la clôture entourant ce terrain. Il est résolu qu'une lettre recommandée soit adressée

par le Conseil à Armand Roux, lui enjoignant de respecter la propriété de la Ville et plus spécialement pour lui défendre de faire des barrières dans la clôture appartenant à la Ville et de pénétrer sur le terrain de la Corporation, contrairement à ses droits.

14 octobre 1959: Raymond Lemieux demande l'ouverture d'une rue qui serait la continuation de la rue Dieppe, pour rejoindre une autre rue qui serait la continuation de la rue Campagna, venant de Victoriaville. Le Conseil demande à l'hon. Ministre des Affaires Municipales d'accepter cette nouvelle rue à 60 pieds. — Avis de motion est donné pour amender le règlement de zonage 154, afin de permettre la construction de motels sur des terrains dans le Parc Artavic. — Avis est donné au surintendant de la Ville de fermer l'eau aux chalets situés sur la route de St-Paul (aujourd'hui rue des Chalets), le 1er novembre. — Demande est faite à "International Water Supply" de venir déterminer la quantité d'eau que peuvent fournir les deux puits creusés près de l'école St-Christophe par Willie Roy. Résultat négatif. Des puits creusés dans le roc donnent rarement de grandes quantités d'eau.

23 octobre 1959: Assemblée spéciale. Demande ayant été faite pour avoir la permission de bâtir un hôtel et des motels sur un certain terrain dans le parc Artavic, un avis de motion est donné en conséquence. Il est proposé par l'échevin Maurice Carrier, secondé par l'échevin Maurice Bergeron, que le règlement soit amendé. Une contre-proposition, de l'échevin Philippe Boilard, secondé par l'échevin J. H. Grégoire, demande que le règlement reste comme il est présentement. Ont voté pour le changement: les échevins Maurice Carrier, Maurice Bergeron et Jean-Marie Bergeron. Ont voté contre les échevins Philippe Boilard et J. H. Grégoire. Un nouveau règlement est passé pour amender le règlement 154, et l'assemblée publique requise est fixée au vendredi soir, 30 octobre, à l'Hôtel de Ville. A cette assemblée, Louis Siméon est présent et donne certaines raisons pour lesquelles le Conseil ne devrait pas amender le règlement de zonage existant. "Les compagnies de prêts, dit-il, sont plus favorables à accorder de l'argent pour la construction domiciliaire dans un arrondissement où il y a les services publics, va sans dire, mais aussi où il existe un certain contrôle pour être à l'abri de toutes sortes de constructions dans l'avenir. C'est un précédent, conclue-t-il, et on n'a pas besoin d'avoir de règlement de zonage si on l'abroge à la première occasion qu'une demande venant en contrevention est présentée." — Les travaux d'aqueduc et d'égoûts sur une rue projetée, parallèle à la rue Girouard, ont été adjugés à "La Salle Paving" dont la soumission était de \$11,450. pour une longueur de 1,200 pieds. — Une fournaise, offerte en vente, est adjugée à Emile Toupin. — Les travaux d'aqueduc et d'égoûts sur la rue Girouard seront continués sur une longueur de 100 pieds, pour permettre à une maison à deux logements, près de chez Roland Plourde, d'avoir les services publics. — Un tuyau supplémentaire d'égoûts de 12 pouces sera posé de chez J. H. Grégoire à chez Alfred Rousseau, rue Beausnesne, dans le but de décongestionner le tuyau de

8 pouces déjà existant, ce qui évitera le refoulement des eaux de surface dans les caves. Longueur, environ 350 pieds. — L'ingénieur Raymond Roy, du département de l'hydrographie, de Québec, est venu faire une visite des lieux concernant les approvisionnements d'eau pour la Ville. Demande est faite à "International Water Supply" pour obtenir une copie du rapport concernant les différents essais de puits Layne pratiqués dans les environs, il y a quelques années. L'ingénieur Roy étudiera ce rapport et viendra donner son opinion au Conseil à ce sujet. Ses services sont gratuits.

30 octobre 1959: A l'assemblée publique convoquée pour accepter ou non, sans référendum, l'amendement du règlement de zonage 154, les six électeurs réglementaires pour exiger le vote secret requis par la loi ont fait la demande en conséquence, et le Conseil a fixé aux 23 et 24 novembre les 2 jours de votation.

4 novembre 1959: Arthur Durand demande les services publics pour la maison qu'il veut bâtir sur la rue projetée sur les terrains de Philippe Fleury, et qui serait la continuation de la rue Poisson. Mise à l'étude. — Le règlement est préparé pour annuler l'amendement proposé au règlement de zonage 154 et autres procédures à cet effet. On sait que le demandeur, G.-E. Jutras, a retiré sa demande de bâtir un hôtel dans le parc Artavic et qu'il se construit près du pont, où il n'y a pas de règlement de zonage. Il n'est donc plus nécessaire d'amender le dit règlement. Par conséquent pas besoin de votation. — Onil Campagna, surintendant de la Ville, a été nommé inspecteur pour voir à l'observance du règlement de zonage 154. — Le Conseil a accordé le contrat de certains chemins d'hiver à "Robert Noël Inc."

11 novembre 1959: Règlement 165 pour rétablir la situation normale concernant le règlement 154. — Le Conseil a acheté un petit tracteur pour l'entretien des trottoirs, l'hiver. Prix, \$1,200. — Remerciements à l'hon. Wilfrid Labbé, député et ministre d'Etat, pour avoir fait recouvrir d'asphalte, et gratuitement, les rues Côté, Suzor, Lavigne, un bout des rues Mailhot, Girouard, Belvédère, Méthot et Lavergne. La rue Belvédère sera terminée le printemps prochain, et pour le reste de la rue Mailhot, on attendra que les travaux de construction à l'Hôtel-Dieu soient terminés, avant de poser l'asphalte. — Le Conseil accepte la rue projetée sur le terrain de Philippe Fleury, sur la longueur des lots cadastrés à date.

Janvier 1960: André Lemieux et Jean-Marie Bergeron sont élus échevins du quartier Est.

Janvier 1961: Election de J. H. Grégoire à la mairie; Maurice Bergeron et Edgar Simoneau, à l'échevinage du quartier Ouest. J. H. Grégoire ayant résigné sa charge d'échevin du quartier Nord pour se présenter à la mairie, il fut remplacé par Fernand Binette.

Ainsi se termine un résumé, bien abrégé, de ce qui s'est passé à Arthabaska, dans le domaine municipal.

Biographies des maires

VILLAGE D'ARTHABASKAVILLE

ADOLPHUS STEIN

Maire de 1858 à 1870

Adolphus Stein était originaire de Leipzig, chef-lieu de la Haute-Savoie (Leipzig est en Allemagne, en Saxe. La Haute-Savoie, capitale Anney, est en France, près de Genève, Suisse). Il naquit en 1804, et vint au Canada en 1824. Il épousa, à Québec, Emélie Laurencelle, le 14 avril 1831. Elle mourut à Gentilly, le 14 avril 1837, âgée de 27 ans. Adolphus Stein épousa en secondes noces Marguerite Geneviève Buteau, veuve de François Pelletier, qui décéda à Montréal, le 15 octobre 1889, âgée de 82 ans.

Adolphus Stein a d'abord tenu magasin à Gentilly, où il s'était établi en 1832. Une nouvelle église ayant été construite à environ deux milles et demi de l'ancienne, qui avait été fermée au culte, Adolphus Stein se trouva dans l'obligation de déménager son magasin au nouveau village, qui allait surgir près de l'église. Comme à cette époque, on parlait beaucoup des Bois-Francis, il décida de tenter fortune ailleurs et c'est alors qu'il vint s'établir à St-Christophe, à la fin de l'été 1851.

Il acheta la maison de François Gaudet et ouvrit le premier magasin à St-Christophe d'Arthabaska. Cette maison était située sur le 5e lot du 4e rang, cadastre 214 du Canton d'Arthabaska. Cette maison, occupée longtemps par Elzéar Therrien, est aujourd'hui la propriété de Henri Bernier, Avenue des Erables.

Il bâtit une perlasserie près de son magasin. En 1854, le gouvernement ouvrit un bureau de postes et il en fut le premier titulaire. Il ouvrit également un magasin et une perlasserie à St-Paul de Chester. Ayant acquis une assez bonne fortune, il se construisit une maison sur le lot 4 (No 79) du 3e rang, soit au milieu de la Côte Stein, nom donné en son honneur à ce chemin qui sépare le 3e rang du 4e rang. Il n'y a pas très longtemps, on pouvait voir encore les vestiges de cette résidence, à peu près en face d'Armand Roux, de l'autre côté du chemin.

Adolphus Stein mourut à Québec, le 6 novembre 1877, à l'âge de 73 ans. Il demeurait à cet endroit depuis 1874. Il fut le premier maire de **St-Christophe**, lors de son incorporation, en 1851, et lorsque le village s'est détaché de la paroisse, il fut le premier maire d'Arthabaskaville et préfet du comté à deux reprises.

Adolphus Stein fut nommé sous-agent de l'immigration, à Québec, en 1870. Il fut également le premier à importer et planter des pommiers dans le village d'Arthabaskaville. On peut voir dans les archives municipales que Adolphus Stein était, en 1852, conseiller pour la division numéro 2 du comté de Drummond.

JAMES GOODHUE

Maire de 1870 à 1872

On peut lire dans "l'Histoire des Bois-Francs", tome IV, page 151: "James Goodhue, le seul protestant au Mont Christo, en 1848, était le fils de James Goodhue, qui tenait, en 1835, une hôtellerie sur le chemin Craig, dans Chester. James Goodhue, fils, s'occupa du commerce de la perlasse. En 1848, il résidait sur le côté nord du chemin allant à Warwick." Cette terre a appartenu longtemps à Edmond Pouliot, puis à Alfred Durand et aujourd'hui elle appartient à Albert Fréchette.

James Goodhue, bien que protestant, a signé, avec Charles Pepin et Louis Garneau, l'achat du terrain nécessaire à l'érection d'une chapelle et ses dépendances, en 1849. De plus, il contribua grandement à la construction de la dite église.

On dit que James Goodhue fut le premier à avoir, dans St-Christophe, un magasin et une perlasse sur un pied convenable. On la trouvait en arrière du bureau de postes actuel. Il fut préfet du comté en 1870. James Goodhue, son fils James, et toute la famille sont partis pour l'Ouest Canadien, au printemps 1881. James Goodhue était maître de postes et a donné sa démission, avant de partir d'Arthabaska. Georges Gendreau a acheté sa place d'affaires. On peut conclure que James Goodhue demeurait au coin des quatre chemins, là où le dit Georges Gendreau a tenu longtemps un magasin général.

ANTOINE GAGNON**Maire de 1872 à 1880**

Antoine Gagnon naquit à Ste-Anne de la Pocatière le 7 avril 1827. Il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière. Il devint arpenteur et pratiqua quelque temps à Somerset, (Plessisville) puis vint s'établir à Arthabaska, où il continua à exercer sa profession. Il était également ingénieur civil. Il fut préfet du conseil de comté de 1872 à 1880, agent des Terres de la Couronne jusqu'en 1899.

Il avait épousé Emilie Girouard. Lors de son décès, survenu à Arthabaska, le 15 mai 1902, il laissait quatre fils: Achille, homme d'affaires ingénieur, Albert, cultivateur, sur la route conduisant à Victoriaville, Joseph et Médéric.

Antoine Gagnon fut l'un des fondateurs de "L'Union des Cantons de l'Est" et en fut également éditeur jusqu'en 1869, alors que P.-L. Tousignant, un autre des fondateurs, en devint le seul propriétaire. Antoine Gagnon fut également marguillier en 1869, et président de la Commission Scolaire en 1878. Il demeurait dans la maison actuelle de madame Willie Lépinay. L'Hôtel de Ville, entre autres, est bâti sur un terrain qui appartenait à Antoine Gagnon.

**GEORGES GENDREAU****Maire en 1880****Maire de nouveau du 3 février 1896 au 29 octobre 1898**

Georges Gendreau est né en 1835. En 1858, il épousait, à St-Norbert d'Arthabaska, Vénérande Lemieux, qui est décédée en 1912, à l'âge de 73 ans. En 1867, il était conseiller du village d'Arthabaskaville. Il fut élu maire en 1880. Le 28 mars, il résigna, pour raison personnelle.

Georges Gendreau a acheté la propriété de James Goodhue, lorsque ce dernier partit pour l'Ouest, au printemps de 1881. Il a tenu magasin général dans ce local, au coin. C'est aussi Georges Gendreau qui a fait bâtir la maison qu'a occupée J.-E. Méthot, avocat, ancien maire, et qui est aujourd'hui la propriété de J.-E. Hudon.

Georges Gendreau fut de nouveau élu conseiller en 1896, et choisi comme maire, de même qu'en 1897 et 1898, soit jusqu'à sa mort, survenue le 28 octobre 1898, à l'âge de 63 ans. Il fut préfet du comté en 1880 et en 1896.

WILFRID LAURIER

Maire en 1881

Wilfrid Laurier est né à St-Lin, Province de Québec, le 20 novembre 1841, de Carolus Laurier et de Marcelle Martineau. Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption et son droit à l'Université McGill. Il fut admis au barreau en 1864. Wilfrid Laurier, qui passait pour avoir une santé plutôt frêle, décida de venir s'établir dans les Bois-Francis, où l'air était renommé très pur. Il arriva donc à Arthabaska en 1867, après avoir été un an à L'Avenir. Il se fixa à l'endroit où est aujourd'hui le Musée Laurier. D'abord en société avec E. Crépeau, et plus tard avec Edouard Richard. Il s'associa finalement, en 1874, à Joseph Lavergne, jusqu'en 1897, alors que ce dernier fut nommé juge de la Cour Supérieure puis plus tard juge de la Cour du Banc du Roi.

Député provincial de Drummond-Arthabaska en 1871 et fédéral du même comté en 1874, il fut assermenté comme ministre dans le cabinet Mackenzie en 1877. Défait dans son comté, il se fit élire dans Québec-Est. Il fut élu chef du parti libéral en 1887. En 1896, son gouvernement remporta le pouvoir. Comme premier ministre, il dut alors aller résider à Ottawa. Son gouvernement fut défait en 1911.

Il fut échevin et maire d'Arthabaska en 1881 et Préfet du comté la même année. Il décéda à Ottawa le 17 février 1919.

N.-A. Timmons et Andrew Kirk Cameron ont acheté sa résidence d'Arthabaska, en 1928, et en ont fait don à la Province pour la convertir en Musée. La rue qui passe devant le musée et qui s'appelait autrefois la rue de l'Eglise a été nommée "Avenue Laurier" en son honneur.

Un monument lui fut érigé en face de l'Hôtel de Ville en 1921 et en 1943 on le transporta dans le parterre du Musée. Ce monument est l'oeuvre de Suzor Côté, artiste peintre et sculpteur, d'Arthabaska, et d'Alfred Laliberté, sculpteur, de Montréal, deux enfants du comté d'Arthabaska.

BASILE THEROUX, fils

Maire de 1882 à 1887

On sait peu de chose sur cet homme si ce n'est qu'il était avocat et a travaillé au greffe de la Cour Supérieure à Arthabaska. A la mort du protonotaire R. Wadleigh, il fut nommé, avec le colonel T. Barwis, protonotaire conjoint. Il résigna cette charge en 1887. Trois ans après, il est allé s'établir à Lasalle, Manitoba, où il est décédé. A Arthabaska, il était propriétaire de la ferme appartenant aujourd'hui à Adélarde.

Ramsay. Elle fut vendue par le shérif, en 1887, à L. O. Pepin. Louis Brochu l'a achetée en 1903 et revendue à Adélarde Ramsay en 1920.

Basile Thérout, père, était huissier et a demeuré dans la maison qui est la propriété aujourd'hui de Félix Houle, Avenue Laurier, voisin de la succession Eugène Gendreau.

B. Thérout, fils, s'est présenté pour être admis à la pratique du droit le 22 décembre 1870, tel qu'il est écrit dans "L'Union" de cette date. Basile Thérout, fils, fut secrétaire-trésorier du Conseil de Comté de 1864 à 1880; marguillier en 1876; préfet du Conseil de Comté en 1882; président de la Commission Scolaire en 1884; secrétaire-trésorier du village d'Arthabaskaville de 1864 à 1870.

JOSEPH LAVERGNE

Maire de 1887 à 1889

Joseph Lavergne est né à St-Pierre de la Rivière du Sud (Montmagny), le 28 octobre 1847. Fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière. Reçu avocat en janvier 1872, il s'établit à Princeville, où il demeura jusqu'en 1874. Il vint à Arthabaska, à la demande de Sir Wilfrid Laurier, qui le prit en société comme avocat. En 1876, il épousait Mlle Emilie Barthe. De ce mariage sont nés une fille, Gabrielle, et un fils, Armand, ancien député de Montmagny à la Chambre des Communes, chef nationaliste et tribun remarquable.

Il fut maire d'Arthabaskaville de 1887 à 1889, préfet du comté en 1887 et député fédéral de 1887 à 1897, alors qu'il fut nommé juge de la Cour Supérieure, pour le district d'Ottawa, puis juge de la Cour du Banc du Roi, à Montréal. Joseph Lavergne, durant son séjour à Arthabaskaville, a demeuré dans la maison occupée aujourd'hui par Mme Ernest Daigle, Avenue Laurier. Il est décédé le 9 janvier 1922.

LOUIS OVIDE PEPIN

Maire de 1889 à 1891

De nouveau du 7 mars 1891 à 1896

Remplace le maire (décédé) du 29 octobre 1898 à janvier 1899

L. O. Pepin est né à Gentilly le 9 septembre 1840. Il passa quelques années au séminaire de Nicolet. Il montra très tôt une préférence pour le commerce et abandonna ses études. A 20 ans, il était commis chez

Monsieur Salmon, marchand à Gentilly, et six ans plus tard il avait un comptoir à lui.

En arrivant à Arthabaska, vers 1886, il acquit la propriété occupée aujourd'hui par Richard Fleury, voisin du Musée Laurier, et y ouvrit un magasin. Par la suite, il acquit le terrain au coin et y bâtit sa maison privée qui sert aujourd'hui de restaurant à Anselme Brulotte. Il bâtit son magasin sur le terrain voisin, qui est aujourd'hui le magasin Desrochers. C'est une des premières maisons en briques du village.

En 1874, il ouvrit une boulangerie dans la première maison qu'il avait achetée, (voisin du Musée Laurier) et c'est son frère Hector Pepin qui en prit charge. Il devint vite le marchand le plus influent du village et même des environs. Il était propriétaire de tout le terrain à partir du coin à aller jusque chez les Frères du Sacré-Coeur. Le bureau de postes a été bâti, en 1911, sur un de ses terrains. En arrière du bureau de postes, tous les emplacements de la rue Poisson et une autre partie vendue aux Frères du Sacré-Coeur étaient aussi sa propriété. Il posséda et cultiva avec sa famille, pendant longtemps, une ferme d'une cinquantaine d'acres, et dont a été détachée la rue Suzor, jusqu'au 5e rang.

En 1874, ses affaires augmentant considérablement, il se fit construire un grand hangar sur l'emplacement de la rue Poisson aujourd'hui, près de la ligne de son terrain, de manière à pouvoir acheter en plus grandes quantités et entreposer chez lui. Ce hangar a été remplacé par un plus moderne au début du siècle. Il fut acheté par les Frères du Sacré-Coeur, en même temps qu'une partie de terrain et sert de boutique de menuiserie pour la communauté.

En plus de ses nombreuses autres occupations, il fut marguillier en 1877, président de la Commission Scolaire en 1886 et 1889, et préfet du Comté en janvier 1899. Il fut maire du village de 1889 à 1891. Lawrence Cannon fut élu maire au mois de janvier 1891, mais résigna le 2 mars parce qu'il partait pour Québec. L. O. Pepin fut de nouveau choisi à la mairie une deuxième fois, et finalement en remplacement de Georges Gendreau, au décès de ce dernier, en attendant l'élection du mois de janvier 1899.

Son caractère franc et loyal, de même que sa conduite et son intégrité en affaires, unies à sa grande bonté d'âme, lui gagnaient l'estime et la confiance de tous ceux qui transigeaient avec lui, et qui ne pouvaient que continuer à lui accorder un patronage si bien mérité. Il décéda subitement le 20 juin 1901, à l'âge de 61 ans.

LAWRENCE JOHN CANNON**Maire du 20 janvier 1891 au 2 mars 1891**

L. J. Cannon est né à Québec le 18 novembre 1852, a fait ses études au Séminaire de Nicolet. Il étudia le droit à l'Université Laval de Québec. Reçu avocat, il a pratiqué le droit à Québec de juillet 1874 à avril 1875, ensuite à Arthabaska jusqu'à février 1891. En société avec feu l'hon. Ls Edouard Pacaud, m.c.l., alors qu'il fut nommé assistant-procureur-général à Québec et ensuite juge de la Cour Supérieure à Trois-Rivières, puis trois ans après nommé juge à Québec, où il a siégé jusqu'à sa mort, survenue le 31 janvier 1921.

Marié à Arthabaska, le 2 août 1876 à Aurélie Dumoulin, fille de feu Jacques Dumoulin, premier protonotaire d'Arthabaska. Il était le père de l'abbé Walter Cannon, L.-A. Cannon, ancien député de Québec-Centre et en dernier lieu juge de la Cour Suprême du Canada, Lucien Cannon, ancien député de Dorchester, puis ministre au fédéral, puis juge de la Cour Supérieure à Québec, Lionel Cannon, notaire, Edith et Maud Cannon, Robert Cannon, Rév. Soeur Ste-Edith (Florence), des Ursulines de Québec.

L. J. Cannon a été un des propriétaires de l'Imprimerie d'Arthabaska, qui éditait "L'Union des Cantons de l'Est". L. J. Cannon a été élu à la mairie à la séance des conseillers de janvier 1891. Il entra en société avec Ernest Pacaud, à Québec, en février de la même année et il dut résigner sa charge de maire pour aller résider à Québec.

**L. POULIN DE COURVAL****Maire de 1899 à 1901**

L. P. de Courval est né à Trois-Rivières en 1854. Il fit ses études au Séminaire de Nicolet et fut reçu arpenteur, En 1879, il commence le cadastre du village d'Arthabaskaville, d'après ce qui est écrit dans "L'Union" du 4 septembre 1879. En 1882, il part pour le Manitoba, pour y faire de l'arpentage. En 1893, il est revenu à Arthabaska et propriétaire puisqu'il est élu commissaire d'écoles. Il a déjà été propriétaire de la maison occupée aujourd'hui par Mlle Béatrice Cloutier, Avenue des Erables. Il la vendit au notaire C. R. Garneau. Ce dernier la revendit à Zéphirin Nault pour acheter la maison du docteur Blondin, qui est encore la maison où il réside actuellement. Monsieur Nault vendit à mademoiselle Cloutier.

En 1884, il fut élu conseiller et maire en 1899 et 1900. Le 1er juin 1903, lorsque le village a été érigé en ville, une élection générale eut lieu et L. P. de Courval fut élu échevin du quartier Nord.

Voici sa première lettre de résignation comme conseiller :

Arthabaska, 11 avril 1904.

A monsieur le maire et messieurs
les conseillers de la Ville d'Arthabaska.

Messieurs,

"Je vous donne ma résignation comme conseiller de cette ville vu que le maire ne peut plus tenir l'ordre dans le conseil."

L. P. de Courval

Cette démission n'est pas acceptée.

Il est réélu échevin en 1905.

Le 26 septembre 1906, il résigne de nouveau en ces termes :

"J'ai l'honneur de vous présenter ma résignation comme conseiller de cette ville parce que je ne veux pas être une machine dans ce conseil vu que monsieur le maire fait des dépenses non autorisées par le conseil et que nous sommes obligés de les payer. Il a dit qu'il ferait toutes les dépenses qu'il jugerait à propos de faire et que si nous ne voulions pas les payées, qu'il résignerait et que nous serions poursuivis pour ces comptes. Comme j'ai pour principe comme conseiller d'approuver que les comptes autorisés, excepté dans les cas urgents, je ne peux plus continuer à rester conseiller et par conséquent je me retire en vous souhaitant du succès dans vos entreprises."

Votre tout dévoué,

L. P. de Courval

Elle fut acceptée et Edouard Vallières le remplace. Il se présente de nouveau en 1908, mais il fut défait. En 1908, il se présente comme candidat conservateur contre Louis Lavergne, dans le comté fédéral de Drummond-Arthabaska. Il est défait dans chaun des deux comtés-unis, M. Lavergne obtenant une majorité de 834 voix, dont 830 dans le comté de Drummond et 4 dans le comté d'Arthabaska. Il est retourné dans l'Ouest en 1908 et y a demeuré jusqu'en 1919, alors qu'il est revenu dans le Québec. Il s'est toujours occupé de politique sous toutes ses formes. Je me rappelle une boutade dont il se servait souvent lors d'une de ses dernières campagnes électorales, où les adversaires étaient des avocats: "Moi, je suis comme Notre-Seigneur: je suis entre deux voleurs".

L. P. de Courval était marié à Marie-Joséphine Gendreau, en premières noces. Il est décédé à Victoriaville, en novembre 1940, et fut inhumé dans son lot de famille, dans le cimetière d'Arthabaska. En secondes noces, L. P. de Courval avait épousé Dame Emma-J. Bélanger, qui vit présentement à Montréal.

EUGENE CREPEAU

Maire de 1901 au 5 mai 1902

Eugène Crépeau naquit à la Baie-du-Febvre, le 18 février 1843. Il fit son cours d'études au Séminaire de Nicolet et fut admis à la pratique du droit en 1867. Il vint pratiquer à Arthabaska dès les débuts de sa carrière. Il fut le premier associé de Sir Wilfrid Laurier.

En 1868 il épousait Zélia Larivière, fille de François Larivière, marchand, de St-Norbert d'Arthabaska, qui mourut le 22 mai 1890. Le 17 janvier 1905, il épousait Antoinette Côté, fille de Auguste Côté, propriétaire du "Journal", de Québec.

Nommé Conseil du roi, en 1880, il fit partie du Conseil de l'Instruction Publique en 1885, sur la demande de l'évêque de Nicolet du temps, Mgr Elphège Gravel.

De son premier mariage sont nés douze enfants dont seulement deux ont survécu: Louis-Philippe, avocat, et Béatrice, qui épousa, en 1907, Henri Jodoin, avocat, de Montréal.

Eugène Crépeau fut un des avocats les plus brillants du barreau d'Arthabaska et l'un de ses citoyens les plus distingués. Il mourut le 22 juin 1908. Sa dépouille mortelle repose dans le cimetière paroissial. Eugène Crépeau résidait dans la maison de l'ancien shérif J.-E. Girouard, rue Beauchesne. Cette maison, propriété de J.-Ena Houle, a été détruite par le feu en janvier dernier. Le bureau d'avocat de Eugène Crépeau était la maison occupée aujourd'hui par Paul Lemay, voisin.

Eugène Crépeau fut président de la Commission Scolaire en 1880 et marguillier en 1899. Il a résigné comme maire le 5 mai 1902. Monsieur Crépeau a aussi été propriétaire de la maison en face du Collège d'Arthabaska, voisin de Marcel Garneau. Cette maison est aujourd'hui la propriété de Paul-Emile Michel. Monsieur Crépeau l'avait acquise de L.-E. Pacaud, avocat éminent, et ami de Sir Wilfrid Laurier.

TREFFLE MAHEU

Maire de 1902 à 1903

Trefflé Maheu est né à Ste-Martine, comté de Châteauguay, en 1856. Il vint s'établir à Arthabaska en 1879. Il épousa Marie-Louise Dorais (décédée en 1910 à l'âge de 53 ans). De cette union sont nés trois enfants: Berthe (madame Hormisdas Langlais), Maurice (ex-shérif), décédé, et Germaine, aussi décédée. Il épousa en secondes noces Corinne Poisson, décédée le 25 mars 1933, à l'âge de 76 ans. Trefflé Maheu est décédé le 26 mars 1933, à l'âge de 77 ans. Chose assez rare, monsieur et madame Trefflé Maheu ont été enterrés le même matin.

Après son mariage avec M. L. Dorais, il travailla à l'hôtel Dorais, qui appartenait à sa belle-mère et qui était le site du magasin actuel de J.-B. Dancause, au coin des quatre chemins. En 1882, l'hôtel Dorais appartenait à T. Maheu & Cie. Cela n'a pas duré longtemps et on transforma l'hôtel en magasin général. Par la suite on y ajouta d'autres dépendances. Pour un temps, ce fut un gros magasin général dans la région. Trefflé Maheu a aussi été propriétaire de la première fromagerie de la paroisse. Il fit venir son frère Joseph, qui était fromager, pour s'occuper de l'affaire. Cette fromagerie était dans la maison dont Gustave Baril est aujourd'hui propriétaire. Notons que la salle Dancause faisait partie des dépendances du magasin Maheu et servait comme écurie et remise ouverte pour que les cultivateurs puissent se placer à l'abri en cas de pluie. Que dire de "l'auge à Maheu" où une bonne eau de source coulait, jour et nuit, pour la commodité de tous et chacun.

Trefflé Maheu fut président de la Commission Scolaire en 1905. Il démissionna, en 1906, au sujet de la construction du nouveau Collège d'Arthabaska, que cette dernière était à faire construire. Il fut aussi échevin avant d'être le dernier maire du village d'Arthabaskaville, avant son érection en ville le 25 avril 1903.



VILLE D'ARTHABASKA

JOSEPH-EDOUARD METHOT

1er maire: juin 1903-1906

Joseph-Edouard Méthot est né à Ste-Anne de la Pérade le 24 mai 1855. Il étudia au Séminaire de Trois-Rivières et fut admis au barreau en juillet 1879. Il exerça d'abord sa profession à Trois-Rivières jusqu'en 1888, alors qu'il vint ouvrir un bureau à Arthabaska, d'abord où demeure aujourd'hui René Beauchesne, et ensuite à la place où est le "Restaurant des Bois-Francs" de Gérard Roy. Il a construit une maison voisine du Collège. Elle fut détruite par le feu. Adélarde Maheu a rebâti à cet endroit et y a demeuré longtemps. A sa mort, mademoiselle Marie St-Pierre l'acquit et finalement Gérard Boisjoli en est le propriétaire actuel.

J. E. Méthot a demeuré dans la maison occupée aujourd'hui par J. E. Hudon, deuxième voisin de l'endroit où il demeurait au début. Il décéda à Arthabaska le 16 mai 1920. Monsieur Méthot fut bâtonnier du barreau d'Arthabaska et en 1904 bâtonnier général de la Province

Grégoire de Nicolet, Alida Dorais. Six enfants sont nés de ce mariage. J. E. Méthot fut le premier maire de la ville d'Arthabaska après son incorporation en 1903. C'est sous son règne que la Ville acheta le système d'aqueduc des Frères du Sacré-Coeur et fit construire une chaussée qui porte encore son nom, la "chaussée Méthot".

LOUIS LAVERGNE

2e maire: 1907-1908

Louis Lavergne est né à St-Pierre de la Rivière du Sud (Montmagny) le 1er décembre 1845. Il fit ses études classiques chez les Pères Jésuites de Montréal, puis au Collège Ste-Anne de la Pocatière. Il commence sa cléricature chez son cousin, Edouard Lavergne, notaire à St-François de Montmorency, et chez le notaire F. DeGuise, à Ste-Anne. Il fut admis à la pratique du notariat, le 5 octobre 1871. Il s'établit à Princeville, le 7 novembre 1871. Il épousait, à Bécancour, le 27 juillet 1878, Marie-Mélanie Landry qui décéda à Princeville le 18 mars 1887 et fut inhumée à Bécancour. Louis Lavergne épousa, en secondes noces, Marie Aurélie Alida Pacaud, en 1888, veuve de Ph. Benjamin Dumoulin, avocat et premier protonotaire du district d'Arthabaska. Madame Lavergne décéda à Arthabaska le 11 mars 1917 et fut inhumée à Québec. Deux enfants sont nés de son premier mariage: Renaud, avocat, ancien rédacteur et propriétaire de "L'Union des Cantons de l'Est", et Marie-Louise, qui a épousé le juge Albert Malouin.

De 1876 à 1887, Louis Lavergne exerça sa profession à Princeville. et fut maire de ce village. En 1887, il vint demeurer à Arthabaska. Il fut président de la Chambre des Notaires de 1903 à 1906. Elu député de Drummond-Arthabaska, à la Chambre des Communes, le 13 novembre 1897, puis réélu en 1900, 1904 et 1908. Il a été "whip" du parti libéral. Le 13 octobre 1910, le gouvernement Laurier le nommait sénateur pour la division de Kennébec, en remplacement de Sir George Drummond.

A Arthabaska, il exerça sa profession, d'abord seul, puis il entra en société avec le notaire C. R. Garneau en 1901. Son bureau d'affaires fut au début dans un bout de la bâtisse de "L'Union des Cantons de l'Est", dans le temps, aujourd'hui Victoria Shirt Ltd. En 1926, l'Imprimerie d'Arthabaska déménagea où elle est aujourd'hui, et la société Lavergne & Garneau loua un bureau dans la magasin actuel de Rodolphe Chouinard. Il est décédé le 15 février 1931, à l'âge de 85 ans. Sa résidence privée était, rue Beauchesne, la maison appartenant à Jacques Matte, près du Bureau de Postes. Louis Lavergne fut marguillier de la paroisse en 1896; secrétaire de la Commission scolaire et de la municipalité d'Arthabaskaville de 1889 à 1905; secrétaire-trésorier du conseil de comté de 1887 à 1924. Il fut aussi propriétaire de l'Imprimerie d'Arthabaska Inc., de 1890 à 1901, alors qu'il vendit le tout à son fils Renaud.

EDOUARD-TANCREDE BELLEAU

3e maire: 1909-1910

Le docteur E. T. Belleau est né à St-Michel de Bellechasse, en 1855. Il fit ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval et fut reçu médecin en 1880. Il épousa Mary Jane Cannon en 1883. De cette union sont nés l'abbé Fernand Belleau et Mgr Arthur Belleau, C.S., madame Jean Pelletier (Anita) et madame notaire Edgar Laliberté (Albertine).

Après avoir été reçu médecin, il pratiqua quelques années dans son village natal et en 1885 il vint se fixer à Arthabaska. En 1886, il avait son bureau au-dessus du magasin Georges Gendreau, au coin des rues Laurier et Côte Stein. Lorsqu'il fut nommé gardien (1912) du Bureau de Postes, il y transporta son bureau et sa résidence et vendit sa maison. Le 24 mars 1930, il célébrait ses noces d'or de profession de la médecine.

Avant d'être nommé concierge du bureau de poste, il occupait la maison voisine de "L'Union", qu'il a vendue à Willie Croteau, ferblantier. Celui-ci l'a revendue à monsieur Archambault, aussi ferblantier, puis à Raoul Roux, qui y a ouvert une boulangerie. Enfin à Aldéric Nadeau, qui a continué la boulangerie jusqu'à ce qu'il vende une partie de terrain, avec la boulangerie, à Lauréat Picard, boulanger actuel.

Le docteur Belleau a été président de la Société Médicale du District d'Arthabaska. L'Hôtel-Dieu ayant ouvert son hôpital, en octobre 1884, et lui étant arrivé à Arthabaska en 1885, il fut un des premiers médecins à soigner et les religieuses et les malades qui se sont succédé à Arthabaska pendant plus de 50 ans. Le docteur Belleau avait été conseiller du village d'Arthabaskaville en 1897, avant d'en être le premier magistrat, en 1909. Il est décédé le 1er mars 1940 à l'âge de 84 ans et six mois.



HENRI PEPIN

4e maire: 1911-1916

7e maire: 1921-1922

Henri Pepin est né à Arthabaska, en 1870, fils de L. O. Pepin et Louise McArthur. Après un cours commercial au Collège Sacré-Coeur de cette Ville, il entra au service de son père, qui était déjà un des

magasins les plus importants de la région. Il ne tarda pas à se gagner la confiance de tous et contribua largement à l'expansion du magasin L. O. Pepin & Fils. En 1893, il épousait Emilie Barlow. 4 enfants sont nés de cette union: Marguerite, Camille, Gaspard et Clément. Il demeura d'abord dans la maison voisine de celle d'Eugène Gendreau, à cette époque, sur l'Avenue Laurier. Cette maison avait appartenu à L. P. Michaud, à Camille Dumont, alors qu'elle fut endommagée par le feu. Félix Houle en est aujourd'hui propriétaire. En 1910, il acheta la maison du Shérif Tousignant, Avenue Laurier, en face de la résidence du notaire C. R. Garneau, aujourd'hui madame Ernest Daigle.

En 1905, il fut élu commissaire d'écoles et marguillier en 1911. En 1923, il fut nommé régistrateur, en société avec J.-E. Hudon. Henri Pepin fut maire de nouveau en 1921-1922. Il est décédé le 12 avril 1930, à l'âge de 59 ans.

ALBERT BEAUCHESNE

5e maire: 1917-1918

Albert Beauchesne est né à Arthabaska le 28 décembre 1872, à l'endroit où réside aujourd'hui madame Henri Beauchesne, Avenue des Erables. Il était le fils d'Honorius Beauchesne. Il apprit le métier de ferblantier chez Cyprien Thibeault, qui tenait boutique ainsi qu'un petit magasin à la place de Rodolphe Chouinard aujourd'hui. Albert Beauchesne a toujours tenu boutique au même endroit, rue Beauchesne. La bâtisse actuelle date de 1907, alors que le feu avait détruit plusieurs maisons dans ce coin, y compris celle d'Albert Beauchesne.

Il a été élu commissaire en remplacement de P.-H. Côté, démissionnaire. Il faisait donc partie de la Commission Scolaire lorsque survint le déménagement du Collège Commercial des Frères du Sacré-Coeur à Victoriaville. Dans le temps, cet événement a suscité maints commentaires. Albert Beauchesne était un grand sportif et la chasse était pour lui un agréable passe-temps. Il fut marguillier en 1920 et maître de postes de 1929 à 1933. Il est décédé le 5 mars 1956.

JOHN-N. MICHAUD

6e maire: 1919-1920

John N. Michaud est né à St. Johnsbury, Vermont, le 30 août 1868. A l'âge de 24 ans, il épousait, à St-Antonin, Cté Témiscouata, Victoria Bélanger, et vint acheter une ferme dans le 9e rang de St-Christophe. Là, il demeura environ un an, puis il reprit le chemin des Etats-Unis.

Après un an et demi de travail dans différentes villes américaines, il revint sur sa ferme du 9e rang et y vécut jusqu'en 1903. C'est alors qu'il vint tenter fortune au village d'Arthabaskaville. Il acheta, en société avec Henri Pepin, le terrain et la bâtisse de la Société d'Agriculture, à l'endroit actuel du moulin de Willie Michaud. La bâtisse était près du chemin et le premier étage servait pour exposer les produits de la ferme. Le deuxième étage servait de salle publique où on pouvait donner de petits spectacles ou autres amusements. La Cie Pepin & Michaud s'occupait du commerce du bois sous toutes ses formes.

C'est dans le deuxième étage que John N. Michaud demeura avec sa famille, en attendant de se construire une résidence sur un terrain qu'il avait acheté de Pierre Maheu, juste en face du moulin. C'est dans cette même maison que demeurent aujourd'hui mesdemoiselles Délima et Maria Michaud, ainsi que la famille Emile Michaud.

De son mariage avec Victoria Bélanger (décédée le 5 février 1946) sont nés dix enfants: Willie, Henri (décédé), Elphège, Ludger, John, Emile, Délima, Blanche (madame Henri Croteau), Marie-Anne (madame Ernest Gagné), et Maria.

Il fut élu commissaire d'écoles en 1912. Il décéda subitement le 29 juillet 1946.

ALFRED PARIS

8e maire: 1923-1928

11e maire: 1935-1936

Alfred Paris est né à St-Norbert d'Arthabaska, le 18 août 1873, du mariage d'Onésime Paris et Agnès Provencher. L'aîné d'une famille de 10 enfants, il fréquenta l'école du rang jusqu'à l'âge de 12 ans. Il épousa, le 11 janvier 1898, en l'église de St-Norbert, Sara Jolibois (décédée le 18 juin 1959), dont il eut 3 filles: Marie-Jeanne, Florence et Emilienne (madame Emile Houde).

Il construisit une scierie dans la municipalité de Chester-Nord. Il a résidé à Arthabaska. Il s'occupa activement du commerce du bois dans la région et les comtés voisins.

Fils de cultivateur, il garda toujours un vif amour de la terre. Il exploita longtemps une ferme à St-Norbert, où il aimait à passer ses loisirs. Il portait une attention spéciale à l'élevage des chevaux, dont il avait besoin, tant pour sa ferme que pour ses chantiers et scierie — la mécanique n'étant pas encore développée à cette époque. Il se faisait même un plaisir d'aller en compétition à l'exposition agricole du comté, et remportait souvent les premiers prix.

Il fut le bras droit de l'abbé Charles-Edouard Mailhot, lors de l'érection de la Croix Lumineuse du Mont St-Michel, à Arthabaska. Il l'a accompagné dans toutes les démarches qui ont été nécessaires pour mener à bien cette réalisation.

Quelques années avant son décès, il fit l'acquisition d'une belle ferme à St-Valère d'Arthabaska, appartenant autrefois et pendant longtemps à Onésime Lupien, ancien préfet du comté. Il érigea lui-même, près de la maison, sur cette ferme, une magnifique croix de chemin. Ce geste, démontrant son grand esprit chrétien, fut le dernier de sa carrière, car il décédait subitement à sa résidence de l'Avenue des Erables, le 29 juin 1945, à l'âge de 71 ans, le soir même de l'érection de ce monument de foi. Cette ferme a été vendue.

Alfred Paris fut marguillier du banc en 1929 et commissaire d'écoles en 1939. Dans l'arène municipale, il fut échevin en 1917, puis maire à deux reprises et fit bénéficier ses concitoyens de ses qualités d'administrateur. Entre autre chose d'intérêt public, mentionnons qu'il fut le promoteur d'un mouvement qui obligea la Caisse d'Economie de Québec à consentir à ce que la Ville rachète (avant échéance) la balance de ses obligations qui restaient du montant de \$60,000.00, contracté le 22 mai 1911, et payable par un montant uniforme chaque année, pendant 50 ans. Cela serait devenu assez onéreux. Cette transaction s'est effectuée en 1935.

Alfred Paris était aussi propriétaire d'un parc à chevreuils, d'une étendue d'un mille carré, situé à Chester-Nord. Commencé en 1914, il était le premier à tenter l'expérience. Ses nombreuses occupations ne lui permirent pas de consacrer à cette entreprise une surveillance de tous les instants. Cependant, malgré le braconage auquel on pouvait s'attendre en pareil cas, le succès a été appréciable. Le nombre de sujets n'est pas considérable, pour les raisons énumérées plus haut. Le parc existe encore et est la propriété de la succession Alfred Paris.

ALFRED PROVENCHER

9e maire: 1929-1932

12e maire: 1937-1944

Alfred Provencher est né à St-Norbert d'Arthabaska, le 4 décembre 1874. A l'âge de 19 ans, il s'établit à Notre-Dame de Ham, avec son frère Auguste, sous la raison sociale de Provencher & Frère. Là, il participa à toutes les activités de la paroisse et spécialement construisit un aqueduc pour livrer l'eau courante aux citoyens de Notre-Dame-de-Ham.

Quelques années plus tard, les deux frères se séparèrent. Auguste Provencher alla ouvrir un magasin à Windsor, P. Q., et Alfred resta seul au commerce de Notre-Dame-de-Ham pendant vingt ans. En plus de son commerce comme marchand général, Alfred Provencher se construisit un moulin à scie et s'occupa du commerce du bois en général. La maladie l'obligea à discontinuer toute activité et il vint s'établir à Arthabaska. Ici, comme là, il s'occupa de toutes les oeuvres sociales. Il fut commissaire d'écoles et président de la Commission Scolaire de 1922 à 1932. Il fut échevin de nombreuses années avant d'occuper la charge de maire.

Il était célibataire et vécut avec ses deux soeurs, dans une maison située rue Beauchesne, en face du Bureau de Poste, propriété de Aldéric Nadeau aujourd'hui. Il est décédé le 15 octobre 1955 à l'âge de 81 ans.



CHARLES-ROBERT GARNEAU

10e maire: 1933-1934

Le notaire Charles-Robert Garneau est né le 28 janvier 1879, du mariage de Charles Garneau, cultivateur, et de Céline Chainé, de St-Ferdinand d'Halifax.

Il a fait ses études à l'école du rang, au Collège Commercial de St-Ferdinand, au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, d'où il est sorti, en 1901, avec les titres de bachelier ès-arts et de licencié en droit. Admis à la profession de notaire le 10 juillet 1901, il exerça quelques mois dans sa paroisse natale et vint s'établir à Arthabaska le 3 décembre 1901, entrant en société, sous le nom de Lavergne & Garneau, avec le notaire Louis Lavergne, alors député de Drummond-Arthabaska, et plus tard sénateur.

Il a toujours demeuré ici, pratiquant sa profession avec activité, droiture, dévouement et succès. Le notaire Garneau s'est en outre occupé d'affaires municipales et scolaires, de finance, d'assurances, etc. Il a été secrétaire-trésorier des écoles de St-Christophe de 1905 à 1935, des écoles de la ville de 1905 à 1948, de la municipalité de St-Christophe de 1909 à 1925, de la ville d'Arthabaska, de 1911 à 1921, du Conseil du Comté d'Arthabaska de 1924 à 1958, secrétaire de la compagnie de Téléphone Local pendant plus de 25 ans, après avoir été l'un des organisateurs, et secrétaire de la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska pendant plus de 20 ans. Il fut aussi directeur et secrétaire de la manufacture de meubles d'Arthabaska (Eastern Furniture Ltd. aujourd'hui), un des trois propriétaires et président de l'Imprimerie d'Arthabaska Inc., pendant 20 ans. Représentant du district d'Arthabaska à la Chambre des Notaires de 1924 à 1927, il est aussi membre du syndicat des fiduciaires de l'Université Laval.

Le notaire Garneau a contribué pour une bonne part aux oeuvres paroissiales, d'éducation et de philanthropie. Il fut marguillier en 1923.

En 1902, il épousait Blanche Pepin, de cette ville, et de cette union sont nés cinq enfants: Marcel, notaire, registrateur à Arthabaska, Jacqueline (madame Chs-Henri Boisvert), Claire, garde-malade diplômée, Lucie (Soeur Ste-Céline, c.n.d.), Benoit, prêtre, professeur de rhétorique et Préfet des études au Séminaire de Québec.

Le notaire C.-R. Garneau contribua largement, sous l'anonymat, à rendre possible la publication des quatre volumes de l'*Histoire des Bois-Francis*, par l'abbé Charles-Edouard Mailhot. L'auteur, à cause de sa cécité partielle, puis complète, était devenu incapable de lire son manuscrit et d'y faire les corrections, retranchements, additions, et même les modifications qui s'imposaient, y compris la correction des épreuves. Il s'adressa à son ami le notaire C.-R. Garneau, qui accepta, à titre bénévole, de lui rendre ce service et de consacrer à ce long travail ses loisirs et même ses veilles, pendant plusieurs années. Et lors du Centenaire d'Arthabaska, en 1951, à la demande du président du comité d'organisation de ces fêtes, il fit l'éloge public de l'auteur de cet ouvrage sur les Bois-Francis.

Il fut aussi le secrétaire du comité qui mena à bonne fin l'érection de la Croix Lumineuse du Mont Saint-Michel, à Arthabaska, en 1928, et le 16 juin 1929, date de sa bénédiction solennelle.

Le notaire Garneau jouit d'une bonne santé. Par la parole et par l'exemple, il a toujours prêché l'amour du travail, secret du succès et du bonheur. Il a vendu son étude de notaire, en 1958, au notaire Nicolas Larochelle. Il demeure Avenue Laurier, avec son épouse et sa fille Claire, dans la maison qu'il a achetée du docteur Eudore Blondin, en 1910.

ELPHEGE LABBE

13e maire: 1945-1957

Elphège Labbé est né à Arthabaska, du mariage de F.-X. Labbé et de Sévérine Girouard, le 15 janvier 1900. Il fit ses études au Collège St-Joseph d'Arthabaska. Il travailla quelque temps comme commis au magasin général Maheu & Fils, de cette ville, et ne tarda pas à acquérir des connaissances précieuses pour le commerce. Son sens des affaires et sa légitime ambition aidant, il se porta acquéreur du Café des Bois-Francis, aujourd'hui propriété de Gérard Roy, Avenue Laurier. C'était en 1921. La même année, en société avec son frère Joseph, il ouvrait un établissement de charcuterie sous la raison sociale de Labbé & Frère, au coin des rues Beauchesne et Suzor. En 1927, la société Labbé & Frère se porta acquéreur d'un commerce de grain et moulée, et en

1943, l'achat et la vente des oeufs en gros furent ajoutés aux différentes lignes de leur commerce déjà florissant. En 1950, Labbé & Frère construisit un super-marché ultra-moderne, au coin des rues Beuchesne et Quesnel, sur l'emplacement de leur maison privée, car les deux frères demeurent dans la même maison, ancienne résidence du notaire J. V. Marceau et précédemment hôtel bâti par le Dr Louis-J. Gravel, dans le but d'en faire un hôpital privé. Elphège Labbé exploite aussi un garage à St-Hyacinthe, en société avec deux de ses frères, sous la raison sociale de Labbé & Labbé. Il est directeur de Lactantia Ltée et du Placement des Bois-Francs Inc., de Victoriaville.

En 1945, il brigua les suffrages à la mairie de sa ville et fut élu par acclamation, de même en 1947. En 1949, il brigua de nouveau les suffrages, mais il dut subir une élection. Il fut élu par une écrasante majorité. De nouveau réélu par acclamation en 1951, 1953 et 1955. Il fut sollicité de nouveau en 1957, mais il déclina l'invitation, ses affaires absorbant tout son temps.

Elphège Labbé a été maire de la ville pendant 12 années consécutives, soit le plus long règne depuis 1903. Durant ce stage, il s'est dépensé sans compter pour assurer le progrès de la Ville, et il y a réussi, dans une large mesure, se méritant ainsi l'admiration de la majorité de ses concitoyens.

Dans le domaine culturel et éducationnel, Elphège Labbé est le président de la Société d'Histoire d'Arthabaska Inc., et membre du Comité d'Initiatives des Bois-Francs, dont le but est l'éducation, l'enseignement et le développement de la région.

Lors du Centenaire d'Arthabaska, en 1951, il fut le président du Comité d'Organisation des Fêtes qui remportèrent un succès remarquable. En sa qualité de maire, il reçut les plus importantes personnalités, entre autres S. E. Mgr Desranleau, archevêque de Sherbrooke, le T. H. M. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, et l'hon. Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur, représentant le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis.

Il a été vice-président régional et président provincial de l'Association des Marchands Détaillants de la Province, directeur de la Fédération du Détail et des Services du Québec, vice-président provincial des Postes de Mirage d'Oeufs, président du Club des Chevaliers de Colomb d'Arthabaska, président de l'Association des Anciens du Collège St-Joseph d'Arthabaska, président-fondateur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux d'Arthabaska.

Ses récréations favorites sont le golf et les sports en général.

Le 30 août 1921, il épousait Alice Beuchesne, fille d'Hector Beuchesne. De cette union sont nés Marcel, Gérard, Yvette (madame Georges Houle) et Françoise.

Dr JEAN-MARIE BECOTTE**14e maire: 1957-1959**

A plusieurs reprises, j'ai communiqué avec le Dr Jean-Marie Bécotte afin d'avoir les détails requis pour lui faire une courte biographie comme aux autres maires. Il n'a pas daigné m'en donner. Faute de coopération, je dirai qu'il a été élu maire par acclamation en janvier 1957, qu'il s'est présenté de nouveau en 1959, mais il fut défait par Félix Houle, maire de 1959 à 1961. A la Commission Scolaire, il a été élu commissaire, après élection, en juillet 1957, et ne s'est pas représenté en juillet 1960.

**FELIX HOULE****15e maire: 1959-1961**

Félix Houle est né le 26 août 1896, du mariage de Uldoric Houle et de Jessé Poisson, dans une maison du dixième rang de la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska. Il eut quatre frères et deux soeurs. Monsieur Houle fréquenta l'école du rang, puis continua ses études chez les Frères du Sacré-Coeur. Il fit un court séjour à Belleville, Ontario, à l'emploi de la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien. Il revint à Arthabaska, où il entra au service de la Municipalité de St-Christophe à titre de surveillant des travaux de chemin. En 1924, la même municipalité l'engageait comme secrétaire-trésorier, et quelques années plus tard (1926), la Ville d'Arthabaska faisait de même. Il devint secrétaire des Commissions Scolaires de St-Christophe et de la Ville d'Arthabaska, en 1948, et le secrétaire de la Compagnie de Téléphone Local, en 1935. Il abandonna tous ces secrétariats en 1950, lorsqu'il fut nommé shérif, lors du décès de Maurice Maheu.

Il est auditeur licencié pour les municipalités rurales, et courtier d'assurance agréé. Il fut maire de la Ville d'Arthabaska de 1959 à 1961.

Félix Houle épousait, en octobre 1950, Pierrette Dorais, fille de Georges E. Dorais, d'Arthabaska. Ils sont les heureux parents d'une fille, Marie. Félix Houle habite, avec sa famille, la maison qu'il habitait avec ses parents depuis 1920. Les familles Houle et Dorais sont parmi les plus vieilles familles d'Arthabaska. Il a aussi participé à diverses oeuvres philanthropiques de la localité, notamment au Club des Chevaliers de Colomb, dont il fut le président-fondateur. Il est de plus un des membres "Quart de siècle" de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Félix Houle a été le premier shérif à être élu maire d'Arthabaska.

J.-HENRI GREGOIRE

16e maire: 1961-

J.-Henri Grégoire est né à Plessisville, le 18 mai 1907, du mariage de Philippe Grégoire et de Clarisse Nadeau. En 1912, la famille Grégoire décida d'aller tenter fortune à Ste-Sophie de Mégantic, dans la fabrication du beurre et du fromage. Henri Grégoire fréquenta l'école du village pour ensuite aller à l'École de Laiterie de St-Hyacinthe, où il obtint son diplôme de fabricant de beurre et fromage. Il revint à Ste-Sophie de Mégantic où il exerça son métier pendant huit ans. Pour cause de santé, il dut abandonner la fabrication du beurre et fromage et apprit le métier de ferblantier, qu'il pratiqua pendant onze ans. Il commença en même temps l'élevage des volailles.

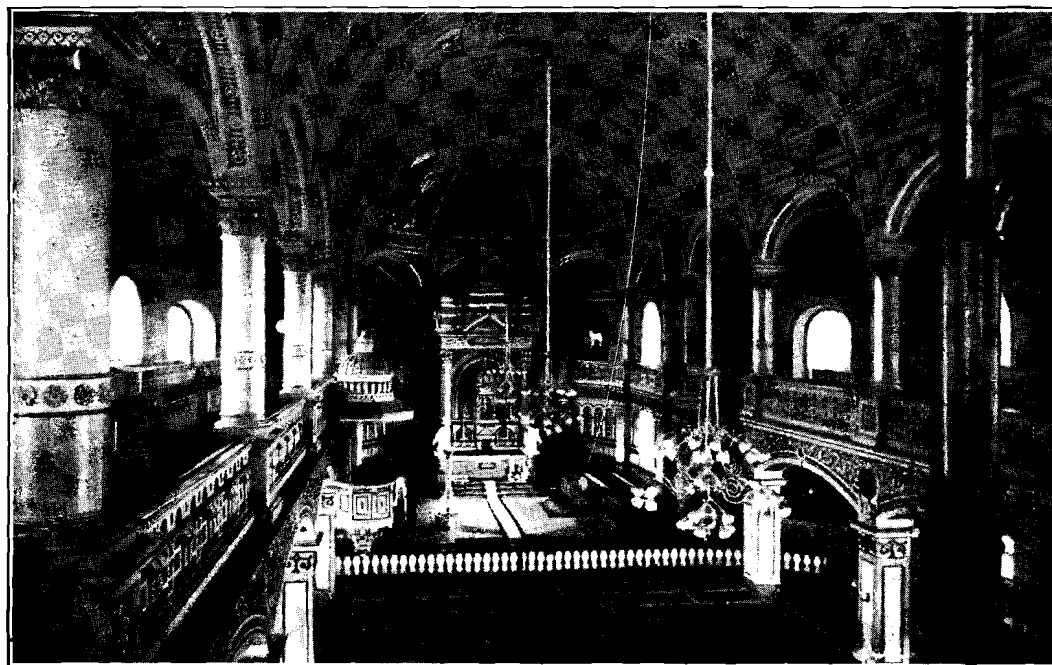
Il fut élu maire de Ste-Sophie en 1945. Il acheta une terre entre Arthabaska et Victoriaville et vint y résider la même année, en 1945. Il se spécialisa dans l'élevage des volailles sur une plus grande échelle. En 1948, il se fit construire un couvoir qui a une capacité d'incubation de 26,000 poussins par semaine. En 1956, il fit l'acquisition d'une ferme sur la route de St-Albert et y construisit deux poulaillers qui, avec celui d'Arthabaska, ont une capacité de 30,000 poules.

De son union avec Rachel Bergeron, en 1932, sont nés Donald, qui seconde son père dans l'élevage des volailles, et Huguette (madame Jean-Marc Bergeron).

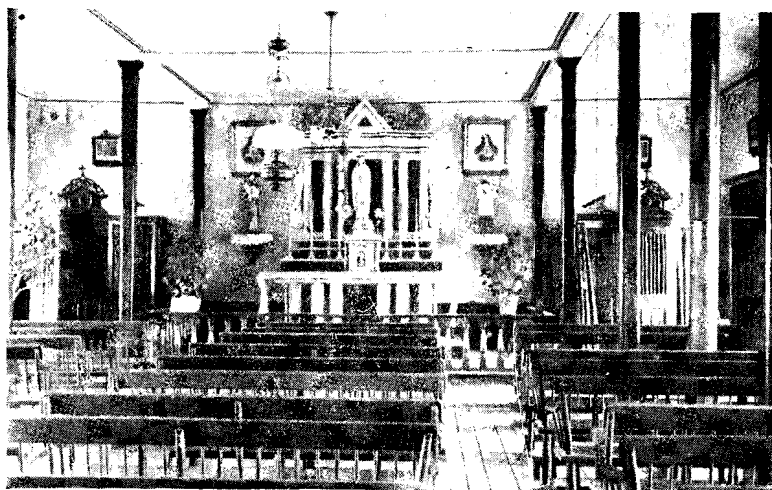
J.-Henri Grégoire a été élu commissaire d'école en 1958 et il a résigné cette charge en février 1961. Il fut également élu échevin de la ville d'Arthabaska en 1959. Il démissionna au mois de janvier dernier pour se porter candidat à la mairie et il fut élu par acclamation le 25 janvier 1961.

SECRETAIRES-TRESORIERES

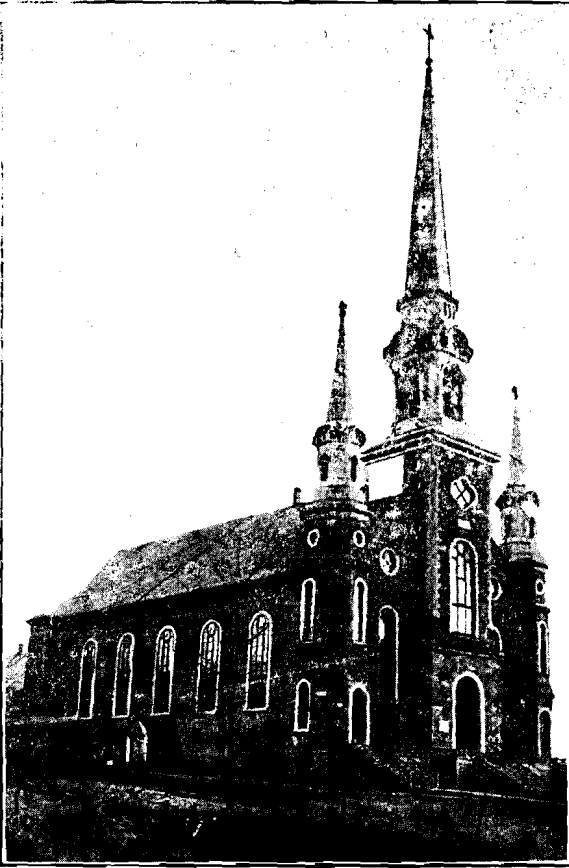
Les secrétaires-trésoriers du village d'Arthabaskaville et de la Ville d'Arthabaska sont les suivants: Théophile Côté, notaire, 1858-1864; Basile Théroux, fils, 1864-1870; Pierre J. Blanchard, avocat, 1870-1876; Louis Rainville, notaire, 1876-1878; Charles C. Bernier, protonotaire, 1878-1899; Adélaré Picher, député protonotaire, 1899-1911; C. Robert Garneau, notaire, 1911-1921; Auguste Quesnel, 1921-1926; Félix Houle, 1926-1950; Wilfrid Ramsay, 1950-1958; Jean Moisan, avocat, 1958.



Intérieur de l'église actuelle avant sa restauration, en 1922.



Intérieur de la sacristie



Eglise St-Christophe,
bâtie en 1875



Le Presbytère actuel d'Arthabaska

Erection canonique

de la

PAROISSE ST-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

La paroisse St-Christophe d'Arthabaska, dans le comté du même nom, fait partie du diocèse de Nicolet. Elle fut desservie par voie de mission de 1838 à 1851, date de la nomination du premier curé résidant.

Le premier acte signé par le curé P.-H. Suzor, dans les livres de la fabrique, est daté du 1er janvier 1852. L'érection canonique remonte au 24 septembre 1851.

L'abbé Olivier Larue, curé de Gentilly, fut le premier missionnaire des Pointes Bulstrode (1), et même des différentes missions des Bois-Francis. De 1836 à 1840, l'abbé Larue fit une douzaine de visites à ces diverses missions. Avant cette date, les colons de la région devaient descendre dans les paroisses le long du fleuve pour toutes les exercices du culte. On ne pouvait faire ces voyages en voiture que l'hiver.

Ainsi, avant l'été de 1833, François Marchand et sa femme, Marguerite Beauchesne, voulant se rendre à Bécancour pour la naissance d'un enfant, firent à pieds le voyage des Pointes Bulstrode à la rivière Bécancour, en suivant la grande ligne de Bulstrode et Stanfold. De la rivière Bécancour à Gentilly, on fit le trajet en voiture, mais hélas par quels chemins! Le 13 juillet 1833, avait lieu à Bécancour le baptême de leur fils, Onésime.

Le 2 janvier 1836, François Marchand et Charles Beauchesne, du canton d'Arthabaska, sont à Gentilly pour y faire baptiser chacun un enfant: J.-Baptiste Marchand, né le 18 mars 1835 (probablement le premier enfant né dans Arthabaska et dans les Bois-Francis) et Marie-Scholastique Beauchesne, née le 28 novembre 1835, qui devint l'épouse de Joseph Pouliot.

Au début de la colonisation des Bois-Francis, plusieurs personnes moururent sans jouir des consolations de la religion à l'heure dernière. Les cadavres étaient déposés en terre; on y faisait certaines prières, en attendant que le prêtre fit la bénédiction de la fosse aux jours de la mission.

Le 8 février 1838, l'abbé Larue offrit, pour la première fois, le saint sacrifice de la messe, en présence de nos vaillants colonisateurs. C'était,

(1) Les Pointes Bulstrode ont pris le nom de Pointes Beaudet, par la suite.

au dire des anciens, chez un nommé Hamel, établi près de la grande ligne entre Bulstrode et Stanfold.

A cette occasion, l'abbé Larue fit ou suppléa aux cérémonies du baptême de cinq enfants :

Louis-Olivier, né le 18 décembre 1837, fils de Joseph Cloutier et Marie Nathalie Sauvageau, de la rivière Nicolet.

Joseph-Narcisse, né le 3 avril 1836, fils de Pierre Cloutier et de Louise Bertrand, de la rivière Nicolet.

Marie-Philomène, née le 4 juin 1837, fille de Pierre Beauchemin et de Archange Montambault, de la rivière Nicolet.

Marie-Emélie, née le 19 janvier 1838, fille de Pierre Cloutier et de Louise Bertrand, de la rivière Nicolet.

Marie-Philomène, née le 14 mars 1837, fille de J.-Bte Boudreault et de Julie Collet, de la Rivière-au-Loup (surnom donné à la rivière Nicolet en descendant vers St-Valère d'Arthabaska).

Il n'est pas prouvé que cette mission ait eu lieu aux Pointes Bulstrode. Cependant, lors de la mission que l'abbé Larue fit l'année suivante, les 17 et 18 janvier, la messe fut dite dans la maison de Valère Rivard-dit-Lavigne, résidant sur le premier lot du douzième rang de Bulstrode. Cinq baptêmes eurent lieu pendant cette mission :

Pierre, né le 29 mai 1838, fils de J.-Bte St-Cyr et de Vitaline Lemay, de Bulstrode.

André, né le 6 mars 1838, fils de Joseph St-Cyr et de Cécile Babin, d'Arthabaska.

Marie-Philomène, née le 2 septembre 1838, fille de Louis Rivard-dit-Lavigne et de Adèle Durand, d'Arthabaska.

Joseph-Octave, né le 17 janvier 1839, fils de Charles Prince et de Marie Robichaud, de Bulstrode.

Luce-Emélie, née le 5 novembre 1838, fille de Valère Rivard-dit-Lavigne et de Sophie Delisle, de Bulstrode.

Ce fut la dernière mission de l'abbé Olivier Larue aux colons des Pointes de Bulstrode.

Du 15 au 23 janvier 1839, l'abbé Larue visita les Bois-Francs et en profita pour faire un recensement nominal qui nous a été conservé par l'abbé Denis Marcoux, second missionnaire des Bois-Francs, et qui se lit comme suit :

Somerset: 177 âmes et 116 communicants; Arthabaska: 212 âmes et 113 communicants; Bulstrode: 92 âmes et 42 communicants; Warwick: 53 âmes et 41 communicants; Blandford ou rivière Bécancour: 230 âmes et 127 communicants. Soit en tout 1189 âmes et 689 communicants.

Le deuxième missionnaire des Pointes de Bulstrode fut l'abbé Denis Marcoux, né à Québec le 3 avril 1814, de François Marcoux et d'Elisabeth Durette. L'abbé Marcoux fut nommé vicaire à Gentilly, avec desserte

des "Bois-Francis" à l'automne de 1838, mais il ne put se rendre à son poste qu'à l'automne de 1839, vu le mauvais état de sa santé. Durant le printemps et l'été de 1840, l'abbé Marcoux fit trois missions dans les Bois-Francis.

La dernière aux colons des Pointes Bulstrode eut lieu du 17 au 23 août 1840. Il célébra le mariage de François Martin, fils de Augustin Martin et de Françoise Guillemette, avec Josette Jolin, fille de François Jolin et de Marie Plante, d'Arthabaska. Il fit plusieurs baptêmes et le 23 août 1840, après quelques jours de catéchisme, il fit faire la première communion à Aubert Beaudet-dit-Ducap, Nénée Beauchesne, Adélarde Bernier, Marie Ouellet, Louis Marchand, Joseph Marchand et Emélie Beauchesne.

Le troisième missionnaire des Pointes Bulstrode fut l'abbé Clovis Gagnon, qui a résidé à Somerset (Plessisville) de 1840 à 1844, et de 1844 à 1848, à St-Norbert. L'abbé Gagnon venait dire la messe à peu près tous les mois dans les Pointes Bulstrode, chez Valère Rivard-dit-Lavigne, et quelques fois chez un nommé Delisle. L'abbé Gagnon dit aussi la messe chez François Hamel, établi sur la branche sud-ouest de la rivière Nicolet, dans les Pointes Métivier-Nord.

C'est pendant une de ses missions que l'abbé Clovis Gagnon fit la bénédiction de la première croix érigée sur le territoire de la future paroisse de St-Christophe, sur la terre de Joseph Marchand, dans le rang des Bras, ou le 10e lot du 5e rang du canton d'Arthabaska. Cette cérémonie eut lieu à l'automne de 1841, et la croix fut renouvelée en février 1863, pendant une retraite prêchée par un Père Jésuite.

La population de St-Christophe s'était tellement accrue qu'une maison ne pouvait plus suffire pour contenir les fidèles au temps de la mission. L'abbé Gagnon proposa en conséquence de bâtir une chapelle où ils seraient plus à l'aise et qui serait exclusivement la maison de Dieu. Inutile de dire que cette proposition fut accueillie avec joie. Une assemblée des contribuables, au nombre de 47, fut convoquée et l'on résolut à l'unanimité de bâtir une chapelle sur la terre de Pierre Bernier, située sur le 10e lot du 4e rang d'Arthabaska, qui donna le terrain nécessaire pour l'église et le cimetière.

Paul Beaudet, père, s'est engagé à mettre une chapelle logeable pour le prix et somme de 28 livres courant. Chaque habitant devait fournir une somme proportionnée à ses moyens, dont la moitié en argent et l'autre en grain. Louis Garneau et Eusèbe Baribeau furent choisis pour surveiller les travaux et prendre les moyens de rencontrer le montant convenu. A la St-Michel 1843, la chapelle était construite et l'abbé Gagnon en faisait la bénédiction après quoi il chanta une messe solennelle. Pour la première fois dans St-Christophe, le Dieu du ciel descendit dans sa demeure. En 1844, l'abbé C. F. Bélanger a remplacé l'abbé C. Gagnon et vint demeurer à St-Norbert. Il disait la messe dans la chapelle des Bras, cinq ou six fois par année.

La première personne inhumée dans le cimetière des Bras de la rivière Nicolet fut Louise Glaude, mère de Anaclet Corbeil, et la dernière, Céline Girard. L'exhumation des corps déposés dans le cimetière, près de la chapelle des Bras de la rivière Nicolet (cimetière Bernier) a été faite le 18 juin 1872. Cette translation a donné lieu à toute une histoire qui a été racontée dans "L'Union" du 20 octobre 1960. Disons cependant qu'elle devait avoir lieu en 1852 mais ne s'est effectuée qu'en 1872. En 1847, l'abbé C. Gagnon érigea dans la chapelle des Bras, les stations du Chemin de la Croix. Il avait aussi fait élire un corps de marguilliers composé de Paul Beudet, Pierre Bernier, François Provencher, Eustache Baril, Louis Garneau, Louis Provencher et François d'Assise Baril. A l'automne de 1848, l'abbé C. Gagnon quittait St-Norbert d'Arthabaska pour la paroisse des Eboulements. Son successeur fut l'abbé Moise Duguay, qui s'établit lui aussi à St-Norbert d'Arthabaska. Il disait la messe à la chapelle des Bras une fois par mois. A voir la foule qui se pressait les dimanches et fêtes aux offices religieux, il devenait évident qu'il fallait songer à une bâtisse plus grande pour y loger les fidèles et le prêtre. Au mois de février 1849, l'abbé Duguay mit la question sur le tapis pour la première fois, et de suite on remarqua dans l'assemblée une forte division.

Il était facile de constater que les habitants, dont le nombre allait toujours croissant, s'éloignaient de plus en plus des Pointes de la rivière Nicolet (branche nord-est) pour s'établir dans l'intérieur près de la branche sud-ouest; à tel point qu'à la fin de l'automne 1848, la chapelle bâtie en 1843 sur le 10e lot du 4e rang d'Arthabaska, ne répondait plus du tout aux besoins de la population, tant par ses dimensions que par sa situation. Cette chapelle, paraît-il, aurait été fixée sur la ligne de démarcation qui limita le terrain du Collège des Frères du Sacré-Coeur et le voisin, Mme Wellie Roberge.

L'Evêque de Québec ayant reçu une requête à cet effet, chargea, le 29 mars 1849, l'abbé Antoine Racine, curé de St-Eusèbe de Stanfold, d'en vérifier les allégués et de lui faire rapport. Le 17 avril de la même année, l'abbé Racine se transporta sur les lieux et après avoir entendu les différentes opinions des requérants, et pesé mûrement les choses, se décida à changer la chapelle de place et à la marquer sur le quatrième lot du troisième rang d'Arthabaska, sur le chemin provincial, c'est-à-dire à 70 arpents environ de l'endroit où se trouvait la chapelle bâtie en 1843 et sur la terre occupée par Olivier Héroux, comme en fait foi le décret de Mgr Jos. Signay, archevêque de Québec, qui approuva l'opération de son député, comme suit:

1 - Il sera bâti dans la dite mission de St-Christophe d'Arthabaska, sur la terre occupée par le sieur Olivier Héroux, à environ cinquante pieds du chemin provincial, une chapelle qui n'aura pas moins de cent pieds de longueur, quarante de largeur et environ vingt-quatre de hauteur, au-dessus des lambourdes, avec des chapelles saillantes et latérales, le tout pris de dedans en dedans et à mesure française.

2 - L'on ne procédera à la bâtisse du dit édifice que lorsqu'un plan d'icelui aura été par nous approuvé.

3 - Il sera bâti au même lieu, à environ soixante pieds au nord-est de la dite église, un presbytère en bois sur un solage de pierre, qui n'aura pas moins de trente-six pieds de longueur, trente de largeur et treize de hauteur, au-dessus des lambourdes, le tout pris de dedans en dedans et à mesure française.

5 - Avant de procéder à la bâtisse des dits édifices, l'on acquerra, par un acte en bonne et due forme, le terrain sur lequel ils seront construits, lequel terrain n'aura pas moins de huit arpents en superficie, dont deux et demi de front, s'il est possible.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le dix-huit de mai mil huit cent quarante-neuf.

† *Jos. Archevêque de Québec*
Par mandement
Ed. Langlois, ptre, sec.

La grande question en litige était, de ce fait, définitivement réglée. L'abbé Duguay réunit les intéressés et s'entendit avec eux sur la manière la plus expéditive et la moins onéreuse d'exécuter les ordres des supérieurs ecclésiastiques. Il fut décidé que l'on commencerait à construire immédiatement un presbytère qui servirait au culte pendant quelque temps et qu'on bâtirait ensuite une chapelle et sacristie.

Un jour du mois de juillet 1849, on vit arriver à "la Montagne", l'abbé Duguay, portant sous son bras un ornement et dans ses mains un calice, un missel et une pierre sacrée pour célébrer la Sainte Messe. Il se rendit chez Elisée Martel, et c'est là qu'il offrit le Saint Sacrifice, dans une petite maison de dix-huit pieds carrés environ et bâtie à trois arpents de l'église actuelle. A noter que pour les résidents des paroisses le long du fleuve, l'expression "aller à la Montagne" voulait dire aller à Arthabaska.

La nouvelle de l'arrivée du missionnaire se répandit rapidement, et en moins d'une heure la maison d'Elisée Martel était remplie. Une table couverte d'une nappe blanche, un missel adossé à un châssis, et c'est sur ce modeste autel que se fit, à la lueur de deux chandelles, l'oblation du divin sacrifice. Louis Béland-dit-Provencher était le serviteur de messe. Après l'office, l'abbé Duguay annonça qu'il était venu pour faire exécuter les ordres de l'évêque, qui voulait un presbytère pour servir de chapelle en attendant mieux. Il avait à peine fini de parler, qu'on s'enfonçait dans le bois, hache en main, le courage dans le coeur, l'espérance dans l'âme. Les choses allèrent si bien qu'au commencement de septembre, les travaux du presbytère-chapelle étaient terminés et l'on pouvait transporter tous les ornements de la chapelle des Bras à la nouvelle, selon l'ordre de Mgr l'Archevêque de Québec. Au mois d'octobre, l'abbé Duguay en fit la bénédiction, sans bruit.

L'abbé Duguay qui, jusqu'en 1849, avait résidé à St-Norbert, vint à cette époque résider à St-Christophe, chez Antoine Baril, jusqu'à la fin de novembre.

Au commencement de décembre 1849, l'abbé Paul de Villers fut nommé, par Mgr Jos. Signay, archevêque de Québec, missionnaire de St-Christophe, de St-Norbert, de Warwick et de Bulstrode, avec ordre de résider à St-Christophe. Il arriva le 7 décembre et le lendemain il chanta la messe dans le haut du presbytère, parce que le bas avait été divisé pour servir de logement au missionnaire. Le dix du même mois, l'abbé de Villers recevait une lettre de Mgr P. F. Turgeon, devenu administrateur de l'archevêque de Québec, le nommant missionnaire résidant à St-Norbert, avec desserte des missions de St-Christophe et de Warwick. La mission de Bulstrode fut confiée à l'abbé A. Racine, curé de Stanfold.

C'était à la fin de l'hiver 1851. L'abbé de Villers ne disait rien, mais n'en croyait pas moins qu'il serait temps de réaliser la demande de Mgr de Québec. On se réunit, on en parla, et on décida de bâtir. Chacun promit autant qu'il pouvait, par billet promissoire, à faire honneur à sa parole. A la mission suivante, l'abbé de Villers fut mis au courant des derniers développements, et il n'hésita pas à promettre à Jean-Baptiste Laroche, cultivateur, un montant de \$800. s'il voulait de son côté s'engager à livrer à la Saint-Michel de la même année, une église en bois de 75 pieds de longueur, 40 de largeur, avec lambris, une couverture en planches et en bardeau, quatre châssis dans les longs pans, un solage en cèdre et un plancher à volonté. Il devait, en outre, placer dans la nouvelle chapelle les bancs du presbytère-chapelle et en ajouter autant qu'il en faudrait pour remplir les quatre rangées de la nef. J.-B. Laroche accepta la proposition et, avec l'encouragement qu'il reçut de M. Béliveau, marchand du lieu, il put livrer la chapelle au temps marqué. L'abbé Antoine Racine, curé de Stanfold, en fit la bénédiction dans la première semaine d'octobre 1851.

James Goodhue Jr (un protestant), Charles Prince et Louis Garneau, s'étaient engagés par un acte écrit à acheter et donner le terrain nécessaire à la construction de l'église et du presbytère, tel que demandé par le curé Racine. D'après les renseignements donnés par Denis Leblanc, ancien paroissien, cette seconde chapelle était construite dans la cour de l'église actuelle. En attendant la construction projetée, l'abbé Duguay dit la première messe dans la maison d'un nommé Elisée Martel. Cette maison était située à environ trois arpents en arrière de l'église actuelle. Les abbés Duguay et de Villers ont desservi la paroisse jusqu'à l'arrivée de l'abbé Suzor. Avec la construction de cette première église, Mgr P. F. Baillargeon nommait l'abbé P.-H. Suzor premier curé résidant à St-Christophe, qui comptait à cette date 350 communicants et une dizaine de maisons au village.

Malgré l'incorporation du village de Victoriaville en 1861, tous les colons du dit village continuèrent à faire partie de la paroisse St-

Christophe d'Arthabaska, jusqu'en 1863, Le 12 septembre 1863, Mgr Thomas Cooke, évêque de Trois-Rivières, érigea canoniquement la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska. De 1863 à 1865, les paroissiens de Ste-Victoire continuèrent à être desservis par l'abbé P.-H. Suzor, et son vicaire l'abbé Adolphe Barolet. Le 23 novembre 1863, Mgr Cooke émit un décret permettant la construction d'une église et sacristie en bois et l'érection d'un nouveau cimetière sur la terre de Louis Foisy, sur le 11e lot du 3e rang d'Arthabaska. Cette église fut ouverte au culte le 23 septembre, et la première messe a été dite le 29 septembre 1864 par le Rév. Messire Adolphe Barolet, vicaire de St-Christophe, qui continua à desservir la paroisse conjointement avec le Rév. Messire Calixte Marquis, curé de St-Célestin, jusqu'à l'arrivée de Messire J. N. Héroux, le premier curé résidant de Ste-Victoire, en 1867. Messire Marquis a reçu sa nomination comme curé de Ste-Victoire de Mgr l'évêque de Trois-Rivières, mais n'a jamais pris possession de sa cure.

L'ÉGLISE ACTUELLE D'ARTHABASKA

Au mois de janvier 1869, les paroissiens de St-Christophe présentèrent une requête à Mgr Cooke, évêque de Trois-Rivières, demandant de bâtir une église. Il y eut élection des syndics, mais ceux-ci ne firent pas confirmer leur élection et l'affaire de la construction resta morte pendant deux ans. Le 23 octobre 1871, l'élection des syndics étant confirmée, ceux-ci s'occupèrent de donner le contrat à Moïse Milette & Fils, au prix de \$19,560.00. L'église coûta beaucoup plus que cela. Les entrepreneurs, cela paraît évident, avaient mal calculé leur affaire, car la construction n'était pas rendue aux châssis qu'ils se déclarèrent incapables de continuer sans augmenter le montant convenu. Le 23 septembre 1873, Mgr Lafleche, des Trois-Rivières, bénit la pierre angulaire, et, le 15 juillet 1875, il bénit la nouvelle église en pierre de 144 pieds de longueur sur 64 de largeur et une sacristie, aussi en pierre, de 64 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur. La croix du clocher du centre s'élève de 180 pieds du sol. Le presbytère actuel a été bâti en même temps.

Sieur Elisée Martel, cultivateur de la paroisse, fit don à la fabrique d'une certaine étendue de terrain où était située la nouvelle sacristie, à la condition que la clôture autour de la dite sacristie soit faite et entretenue à perpétuité par la dite Fabrique. La sacristie actuelle est donc bâtie sur un coin de la terre d'Elisée Martel, et l'agrandissement du cimetière acquis de Mgr L. A. Côté faisait aussi partie de cette même terre et à peu de distance se trouvait la maison privée de monsieur Martel, où eut lieu la première messe à St-Christophe, en 1849. Mgr Côté avait acheté une certaine étendue de terrain, en 1905, de F.-X. Labbé, et une autre partie en 1909. En 1906 il en avait vendu une partie à la Commission scolaire de la ville. En 1940, il vendit la balance à la Fabrique pour l'agrandissement du cimetière, ce pourquoi il l'avait acheté d'ailleurs. F.-X. Labbé avait acheté toute la terre des héritiers

d'Elisée Martel. Le terrain où est situé un deuxième endroit de stationnement, près du Couvent, est la propriété de la Fabrique ainsi que la maison voisine, qui est la résidence du sacristain. Ce terrain a été loué aux religieuses du couvent de la Congrégation Notre-Dame, pour une période de 50 ans (1875), mais les Soeurs ne pouvaient pas l'aliéner, ni faire aucune construction. Lorsque le Couvent ajouta l'aile du côté nord, en 1931, la Fabrique donna la permission d'utiliser une lisière du dit terrain à cette fin.

Les tableaux du chemin de croix, d'après les dessins de Watin, et encadrés par monsieur Berleinger, doreur, de Québec, ont été érigés dans la nouvelle église le 26 septembre 1875 et sont dus à la générosité de messieurs M.-A. Plamondon, Wilfrid Laurier, L. E. Pacaud, B. Théroux, L. O. Pepin et A. Gagnon. L'honorable Edouard Pacaud, conseiller législatif, fit aussi don du maître-autel. Le 12 janvier 1882, on bénit un orgue, payé deux mille dollars, qui fut le premier orgue dans les Bois-Francs. L'abbé J. Nap. Héroux était alors curé. En 1888, le troisième curé, l'abbé Edmond Buisson, fit restaurer l'intérieur de l'église. Le 26 mai 1896, le Vicaire Général Honoraire du diocèse de Nicolet, Mgr Suzor, ancien curé de St-Christophe, bénit un magnifique carillon de 4 cloches pour lequel la Fabrique a déboursé plus de \$1,700., sans compter une souscription populaire. La quête du jour a rapporté \$1,800. Cette innovation est due au quatrième curé, l'abbé Edmond Grenier.

Le cinquième curé, l'abbé F.-X. Lessard, compléta le décor intérieur de l'église par l'installation de la lumière électrique. Les trois lustres au centre de l'église ont été fournis par Achille Gagnon. L'hon. Juge Plamondon fit installer la lumière électrique à l'autel de la Ste-Vierge.

Le sixième curé, l'abbé L. A. Côté, fit faire la restauration générale de l'église, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, en 1922. Les travaux extérieurs furent confiés à Henri Levasseur, pour le prix de \$700. Le nettoyage et peinturage furent confiés à Albert Boucher, pour le prix de \$3,000. Les travaux de bancs (enlever les portes et refaire le bout) ont été exécutés par M. Langlais, de Victoriaville, pour le prix de \$1,500. En 1923, le contrat pour des verrières de l'église et de la sacristie et des châssis en verre ouvré fut donné à la maison Hobbs & Cie, de Montréal, pour le prix de \$9,600. La maison Hobbs tenait à se faire connaître et elle a déclaré qu'elle avait mis au moins \$4,000. de son argent dans ce marché; les deux verrières au choeur valent \$2,000. chacune. Les verrières de l'église ont coûté \$500. chacune. Les personnes dont les noms suivent ont défrayé le coût pour chacun une: l'Hon. Sénateur Lavergne, l'hon. et madame J.-E. Perrault, le chanoine Edmond Grenier, l'avocat Auguste Pacaud, le chanoine L. A. Côté, le notaire C.-R. Garneau.

Un perron en granit des carrières de St-Sébastien, comté de Beauce, fut construit par Albert Giroux, entrepreneur, de St-Casimir, pour le prix de \$8,900., en l'année 1925.

Le huitième curé, le chanoine Henri Bernier, fit exécuter différents travaux qui s'imposaient.

Le 7 octobre 1940, la Fabrique acheta de Mgr L.-A. Côté, au prix de \$500.00, un terrain voisin du cimetière, afin de pouvoir agrandir ce dernier.

Le 15 décembre 1940, après une assemblée des paroissiens, il fut décidé d'acheter un orgue de 32 jeux, de la maison Casavant Frères, de St-Hyacinthe, au prix de \$8,300. Un système électrique fut installé pour actionner les quatre cloches. Achat et installation ont coûté \$1,400. Un haut-parleur est installé, au prix de \$500.

A l'occasion de l'inauguration de l'orgue, notre organiste aveugle, Arthur Charlebois, fit exécuter un oratorio "Mariae Glorïae", composé par lui-même.

Dans l'été de 1948, les paroissiens décidèrent de niveler le terrain entre l'église et le presbytère, pour en faire un terrain de stationnement. Le posage de l'asphalte fut exécuté par Modern Paving Co. Le coût fut de \$1859.

Le mur de pierre, construit en 1883, qui bordait le terrain du presbytère, demandait des réparations. On le remplaça par un talus qui coûta \$1000.

Le système de chauffage à air chaud fut remplacé par un système à eau chaude, dans l'église et la sacristie. On installa un système automatique à l'huile au presbytère. Le parquet des trois allées de l'église a été recouvert de tuile de caoutchouc.

Un nouveau chemin de croix fut installé, dans l'église, en 1952. Chaque station coûtait \$100 et le curé Henri Bernier offrit aux paroissiens de contribuer à l'achat de ces stations. Voici le nom des donateurs pour chacune: Famille Albert Beaudesne, famille Louis Leclerc, famille F. X. Labbé, Couvent et Collège d'Arthabaska, monsieur et madame Louis Filteau, Chefs de groupe et Officiers de la Ligue du Sacré-Coeur, famille Isidore Denault, famille Dr J. M. Bécotte, famille Alfred Paris, Roland Gendreau, maître de poste, madame J.-E. Perrault, les abbés Henri et Alfred Bernier, famille Willie Lépinay.

Plusieurs de ces travaux ont été exécutés en vue du Centenaire de la paroisse, célébré en juin 1951.

Aujourd'hui, l'église de St-Christophe, avec ses voûtes si riches en tableaux sur toile, avec ses décorations magnifiques, etc., offre un ravissant coup d'oeil et peut être classée parmi les plus belles de la Province. Les décorations et les tableaux, faits en 1887 et 1888, par un monsieur Rousseau de St-Hyacinthe, et ses peintres: messieurs Le-feunton, Suzor Côté, notre artiste-peintre, et Richer, ont toujours été comptés parmi les meilleurs exécutés au pays.

Les sculptures, très remarquables, qui ornent la nef, la chaire, etc.,

sont dues au ciseau très habile d'Auguste Leblanc, sculpteur très connu dans le temps. Dorées à neuf, ces sculptures sont l'une des beautés et des richesses de l'église de St-Christophe.

Ajoutons que l'auréole électrique de la statue de S. Antoine de Padoue a été donnée, au prix de \$75.00, par le protonotaire Adélar Picher. L'auréole de la statue du Sacré-Coeur a été offerte par Mère Ste-Adolphine, ancienne supérieure de notre couvent, au prix de \$120.00. La statue de Ste-Anne a été donnée par monsieur et madame Antoine Lamontagne, le 29 juin 1884. Une statue de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été donnée par le docteur et madame Henri Bécotte, d'Arthabaska. Les deux bénitiers en marbre, en arrière de l'église, sont un don de monsieur et madame Louis Filteau. Un tabernacle métallique a été acheté de la maison Cassidy et Maillard, au coût de \$287.50 et payé par quelques paroissiens (1944). L'avocat Eugène Crépeau a fourni \$200. pour la chaire. Le shérif Auguste Quesnel a acheté un ostensor et les chandeliers, au coût de \$600., ainsi que différents autres objets; monsieur et madame Gustave Baril ont fait renover le maître-autel. Le calvaire, dans le coin gauche du cimetière neuf, a été fourni par la famille Isidore Denault.

Le 20 novembre 1940, un début d'incendie est vite maîtrisé, heureusement. En brisant le revêtement de la colonne qui soutient le jubé du côté de l'épître, on trouva un chapelet accroché à l'intérieur. On attribue à cet acte de piété posé depuis longtemps, d'avoir évité une terrible conflagration.

Voici les curés de Saint-Christophe et les vicaires, avec la durée du séjour ici, de chacun:-

P.-H. Suzor, curé, 1851-1878

- L'abbé Alexandre Bouchard, octobre 1855 à octobre 1857.
- L'abbé A. A. Pierre Bellemare, octobre 1860 à octobre 1861.
- L'abbé Gédéon Béliveau, octobre 1861 à octobre 1862.
- L'abbé J. Adolphe Barolet, septembre 1863 à octobre 1865.
- L'abbé J.-B. Chrétien, juin 1867 à août 1867.
- L'abbé Philémon Brassard, 20 octobre 1867 à décembre 1868.
- L'abbé P. L. Daignault, 4 janvier 1869 au 11 mai 1869.
- L'abbé Ls G. Brunel, 1 octobre 1869 au 11 décembre 1872.
- L'abbé H. A. Trottier, 22 décembre 1872 au 29 janvier 1874.
- L'abbé Jacob J. S. Fortier, 4 octobre 1875 au 29 janvier 1876.
- L'abbé Michel E. Janelle, 4 octobre 1876 au 22 septembre 1877.
- L'abbé Edmond P. de Courval, 13 octobre 1877 au 14 février 1878.

J.-Nap. Héroux, curé, 1878-1885

- L'abbé F. X. Lessard, 24 février 1878 à septembre 1878.
- L'abbé Alexis Desaulniers, 5 octobre 1878 au 23 janvier 1881.
- L'abbé Ed. Brunel, 1er février 1881 au 23 décembre 1881.
- L'abbé J. O. Milot, 28 décembre 1881 au 20 janvier 1883.

L'abbé Omer Manseau, 11 février 1883 au 30 décembre 1883.

L'abbé J. G. Béland, 5 janvier 1884 au 11 décembre 1885.

L'abbé L. A. Côté, 23 août 1885 au 28 septembre 1885.

Edmond Buisson, curé, 1885-1893

L'abbé L. A. Côté, 1er octobre 1885 au 12 octobre 1888.

L'abbé J. L. Béland, 18 octobre 1888 au 14 avril 1891.

L'abbé J.-A. Manseau, 21 avril 1891 à août 1893.

Edmond Grenier, curé, 1893-1896

L'abbé J. S. Béliveau, 19 septembre 1893 au 29 août 1895.

L'abbé J. O. Mélançon, 11 septembre 1895 au 21 août 1896.

F.-X. Lessard, curé, 1896-1900

L'abbé Rémi Généreux, 21 septembre 1896 au 12 septembre 1898.

L'abbé Provencher, 6 octobre 1898 au 24 septembre 1900.

L.-A. Côté, curé, 1900-1938

L'abbé Noé Pépin, octobre 1900 à automne 1902.

L'abbé W. Pitt, octobre 1902 à octobre 1903.

L'abbé Ad. Desmarais, octobre 1903 à octobre 1911.

L'abbé Odilon Desrosiers, octobre 1911 à décembre 1914.

L'abbé Ludger Lavigne, décembre 1914 à avril 1919.

L'abbé Hervé Lemaire, mai 1919 à avril 1924.

L'abbé Zéphir Garand, mai à juin 1924.

L'abbé Antonio Bettez, juin 1924 à juillet 1925.

L'abbé A. Bergeron continue à être vicaire jusqu'à 1940.

Léon Farly, curé, 1938-1940

L'abbé Arthur Bergeron continue à être vicaire jusqu'en 1940.

L'abbé Robert Cormier, second vicaire, 4 janvier 1939 à 1941.

Henri Bernier, curé, 1940-1955

L'abbé J. A. Bernier, assistant curé, 1940 à 1955.

L'abbé Robert Cormier, juillet 1940 à septembre 1941.

L'abbé C. E. Picard, septembre 1941 à 1944.

L'abbé Gabriel Leblanc, mai 1944 à mai 1947.

L'abbé Martin Moulin, mai 1947 à août 1950.

L'abbé Walter Roux, 23 août 1950 à août 1951.

L'abbé Lucien Leblanc, septembre 1951 à juillet 1957.

Ernest Marier, curé, 1955-1961

L'abbé Gérard Beauchesne, depuis juillet 1957.

L'abbé Zéphir Garand, juin 1956 à août 1958.

L'abbé Bruno Lamy, août 1958 à l'automne 1960.

Walter Houle, curé 1961-

L'abbé Gérard Beauchesne continue à être vicaire.

Voici les marguilliers de St-Christophe d'Arthabaska, sous le règne de chaque curé.

Moïse Duguay, ptre.

Le premier groupe de marguilliers se compose de Paul Beaudet, Pierre Bernier, François-d'Assise Baril.	
	Louis Provencher 1848

Paul de Villers, ptre

Jacques Croteau	1849	François Beauchesne (3)	1850
Michel Loranger (2)	1850	Charles Beauchesne	1850

P.-H. Suzor, ptre

Etienne Samson	1851	Blaise Bergeron	1864
Pierre Bergeron	1852	Trefflé Nault	1865
Elisée Martel	1853	Joseph Garneau	1866
Anselme Poudrier	1854	Xavier Buteau	1867
Julien Labbé	1855	Onésime Girouard	1868
J.-Bpte Bergeron fils	1856	Antoine Gagnon	1869
Urbain Poisson	1857	J.-Baptiste Morency	1870
Olivier Perreault (4)	1857	Lazare Laroche	1871
Pierre Corbeil (5)	1858	Jean Patoine	1872
Antoine Baril	1858	Thomas Baril	1872
Antoine Pothier	1859	Frédéric Paris	1873
Marcel Bernier	1860	Cyrille Beauchesne	1874
François-X. Blanchet	1861	Basile Théroux	1875
Pierre Morin	1862	Louis-Ovide Pepin	1876
Firmin Bergeron	1863	Nazaire Houle	1877

J.-Nap. Héroux, ptre

Auguste Quesnel	1878	François Laroche	1882
Louis Fortier	1879	Balthasar Frénette	1883
Pierre Lambert	1880	William Blanchette	1884
Georges Gendreau	1881		

(2) Le 6 janvier 1850, élection de Michel Loranger, en remplacement de Paul Beaudet qui a remis sa charge.

(3) Le 11 août 1850, élection de François Provencher, en remplacement de Louis Provencher, qui a quitté la paroisse.

(4) Olivier Perreault a démissionné.

(5) Pierre Corbeil a été élu le 10 janvier.

Edmond Buisson, ptré

Louis Blanchette	1885	Louis Michel	1889
Charles Verville	1886	Georges Spénard	1890
Solyme Bourbeau	1887	Louis Brochu	1891
Louis Croteau	1888	François Poisson	1892

Edmond Cormier, ptré

Ferdinand Beauchesne	1893	Adolphe Carignan	1895
Majoric Dumas	1894		

F.-X. Lessard, ptré

Louis Lavergne	1896	Rémi Bergeron	1898
Denis Landry	1897	Ls Ph. Eugène Crépeau	1899

L.-A. Côté, ptré

Patrick Brochu	1900	Napoléon Beauchesne	1919
Charles Verville	1901	Albert Beauchesne	1920
Modeste Adolphe Poisson	1902	Nathaniel Blanchet	1921
Félix Dumont	1903	Félix Verville	1922
David Verville	1904	Robert Garneau	1923
Calixte Leblanc	1905	Louis Denault	1924
Napoléon Pouliot	1906	Albert Houde	1925
Ovide Fecteau	1907	Albert Houle	1926
Pierre Maheu	1908	Napoléon Laroche	1927
Edmond Ramsay	1909	Moïse Couture	1928
Onésiphore Guillemette	1910	Alfred Paris	1929
Henri Pepin	1911	Alphonse Croteau	1930
Philias Fleury	1912	Albert Verville	1931
Uldoric Houle	1913	Isidore Denault	1932
Edouard Vallières	1914	Napoléon Fortier	1933
Joseph Spénard	1915	Edmond Pouliot	1934
Ludger Michel	1916	Edmond Pellerin	1935
Eugène Gendreau	1917	Frédéric Gagné	1936
Joseph Laroche	1918	Ernest Verville	1937

Léon Farly, ptré

Philippe Bergeron	1938	Thomas Michel	1940
Ovide Lemieux	1939		

Henri Bernier, ptre

Albert Bergeron	1941	Paul Brochu	1948
Willie Lépinay	1942	Ernest Denoncourt	1949
Paul Laroche	1943	Emile Laroche	1950
Amédée Spénard	1944	Wilfrid Pouliot	1951
Frank Desrochers	1945	Raoul Roux (7)	1952
Adélard Ramsay (6)	1946	Raymond Lemieux	1953
Philippe Girouard	1946	Robert Bilodeau	1953
Henri Blanchet	1947	Nap. Couture	1954

Ernest Marier, ptre

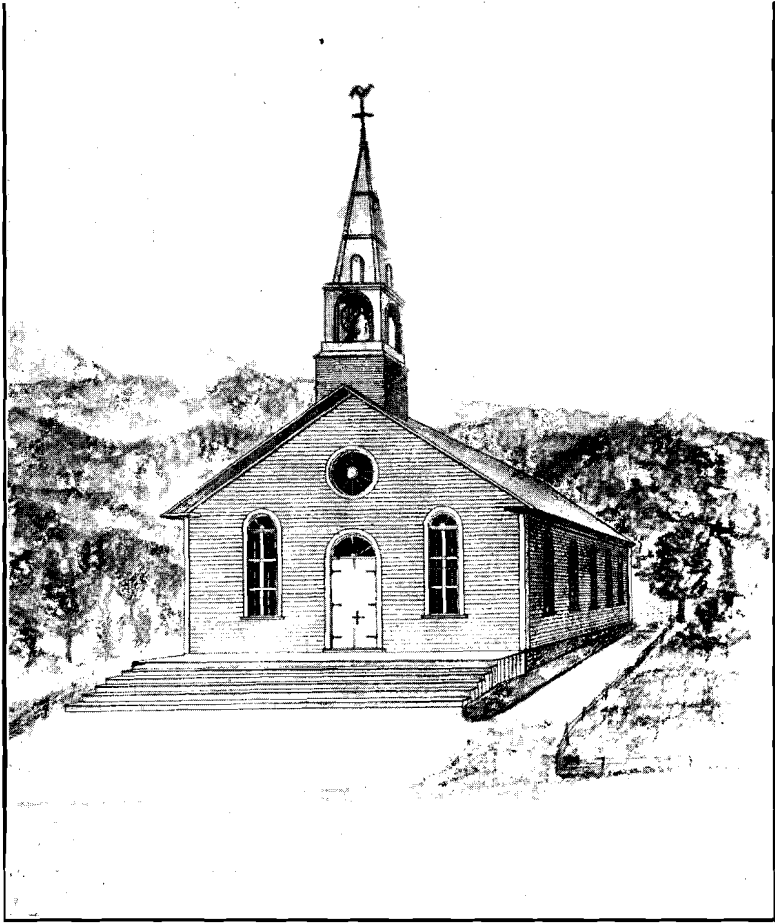
Philippe Boilard	1955	Chs-Ed. Lépinay	1958
Wilfrid Michel	1956	Léon Couture	1959
J.-M. Bécotte	1957	Alcide Fleury (8)	1961

Walter Houle, ptre

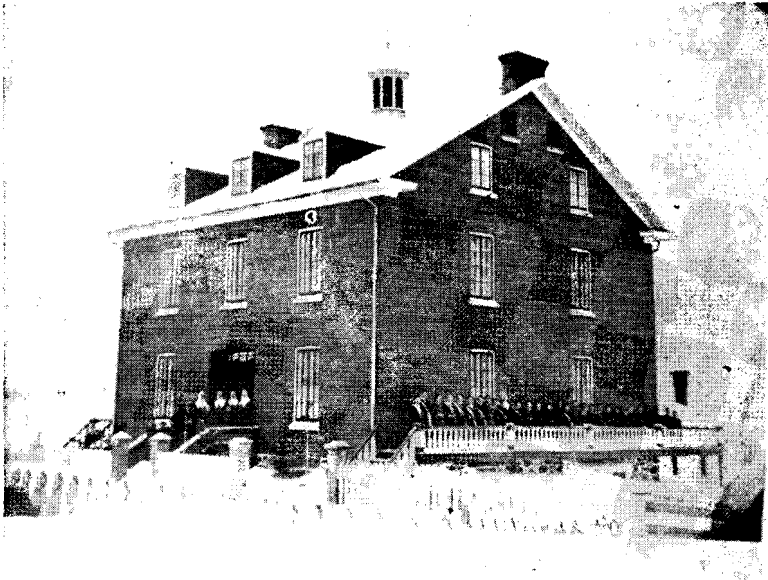
(6) Adélard Ramsay ayant refusé d'accepter sa nomination, à une autre assemblée, Philippe Girouard fut élu.

(7) Raoul Roux étant décédé au mois d'août, Raymond Lemieux l'a remplacé au mois de décembre; c'est pourquoi il y a deux nouveaux marguilliers en 1953.

(8) Alcide Fleury a été élu, après élection, en janvier 1961, mais aurait dû être élu en décembre 1960.



Première Chapelle de "La Montagne" (Arthabaska)



Le couvent d'Arthabaska (C.N.D.) hier et aujourd'hui



Nos Institutions Religieuses

COUVENT

Le Couvent d'Arthabaska est bâti sur une éminence, à quelques pas de l'église paroissiale. Ce fut le 17 août 1868 que M. le curé Suzor obtint de Sa Grandeur Mgr Laflèche, alors coadjuteur du diocèse de Trois-Rivières, l'autorisation de bâtir un couvent. Ce ne fut pas chose facile de bâtir et de maintenir un couvent à cette époque où les ressources de la paroisse étaient relativement restreintes. M. le curé Suzor s'adressa à la communauté des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal pour les prier de venir diriger ce couvent. Elles acceptèrent. Au moyen de souscription, en argent et en nature, le couvent fut bâti en 1869 et 1870, à part l'aile du côté sud, qui date de 1898, et une autre aile du côté nord qui a été construite en 1931.

Les religieuses arrivèrent ici le 10 août 1870. Le couvent était bâti mais il n'y avait à peu près rien à l'intérieur. Soeur Ste-Dosithée fut la première supérieure. Dimanche, le 21 août, avec joie, M. le curé Suzor annonçait la bénédiction du nouveau couvent. Le lendemain, Mgr Laflèche arrivait à Arthabaska et, le 23 août, avait lieu la bénédiction. Le couvent appartient aux Religieuses de la Congrégation Notre-Dame et, malgré les nombreux sacrifices qu'elles ont dû consentir, elles ont vu leur oeuvre grandir sans cesse, au point que le grain de sénevé mis en terre en 1870 est aujourd'hui un grand arbre à l'ombre duquel de nombreuses jeunes filles ont puisé l'instruction en plus des leçons de vertu qui font la femme et la mère chrétienne.

Le 27 mai 1920, les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame fêtaient les Noces d'Or de leur arrivée à Arthabaska. De grandioses cérémonies eurent lieu à cette occasion. Un grand banquet fut servi au couvent. Il y eut force discours par le juge J. C. Pouliot, l'hon. J. E. Perrault, l'abbé Grenier, ancien curé, Gustave Perrault, président de la Commission scolaire, P. H. Côté, c.r., Mgr J. S. H. Brunault, madame A. N. Brodeur, présidente de l'Amicale des Anciennes Elèves. A l'issue du banquet, une bourse fut présentée aux Dames de la Congrégation, au montant de \$2,348.00, comprenant les souscriptions des anciennes élèves et des citoyens d'Arthabaska. Dans l'après-midi, une séance présidée par Mgr Brunault réunissait à la salle de l'Hôtel de Ville les anciennes élèves et de nombreux citoyens d'Arthabaska. Cette institution s'achemine sans bruit vers son centenaire en suivant les traces de sa fondatrice, Marguerite Bourgeois, béatifiée au cours de l'année 1959.

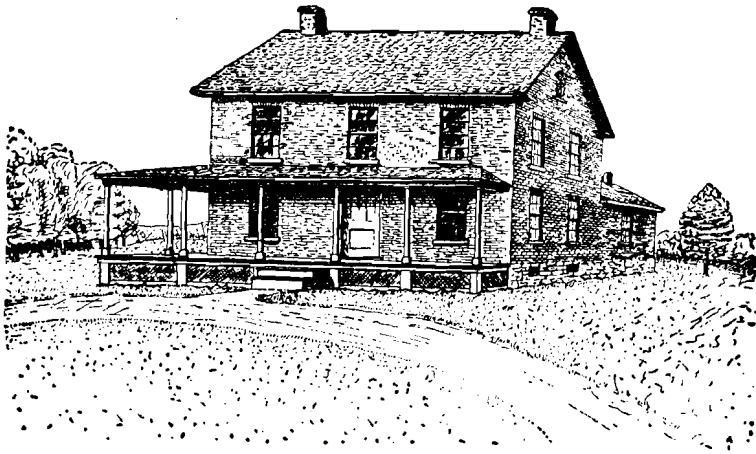
Voici la liste des supérieures qui se sont succédées ici depuis la fondation du couvent:

Soeur Ste-Dosithée	1870
Soeur St-Octave	1873
Soeur St-Philippe-de-Néri	1877
Soeur St-Ambroise	1878
Soeur St-Gilbert	1880
Soeur St-Auguste	1888
Soeur Ste-Catherine-de-Sienne	1891
Soeur Ste-Sinclitique	1893
Soeur St-Jean-Berchmans	1899
Soeur St-Josaphat	1904
Soeur du St-Coeur-de-Marie	1915
Soeur Ste-Adolphine	1917
Soeur Ste-Thècle	1924
Soeur Ste-Euthalie	1927
Soeur St-Ignace (plus tard Supérieure Générale)	1930
Soeur St-Bernard-de-Clairvaux	1935
Soeur Ste-Marguerite-du-Coeur-de-Jésus	1938
Soeur Ste-Marie-Annonciade	1943
Soeur St-Jean-Chrysostome	1947
Soeur Ste-Marie-du-Thabor	1953
Soeur Ste-Aimée-de-Jésus	1956

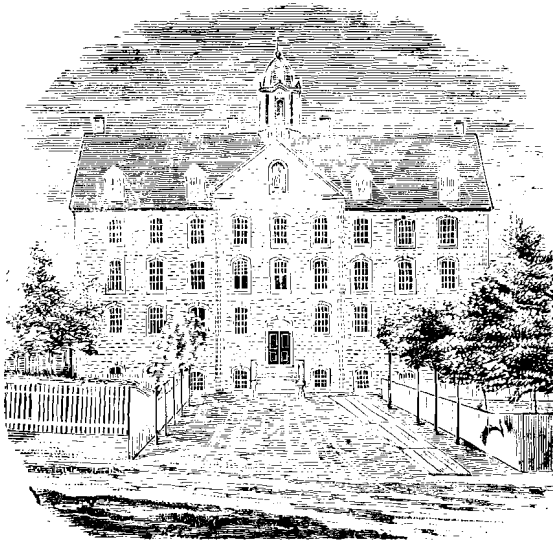
FRÈRES DU SACRÉ-COEUR

La première oeuvre des Frères du Sacré-Coeur en terre canadienne fut le Collège Commercial d'Arthabaskaville. En mars 1872, les commissaires d'école achetèrent la propriété de M. Wadleigh, dans le but d'y établir un collège commercial dont la direction serait confiée à des Frères. Ils prièrent M. le curé Suzor de faire les démarches nécessaires en ce sens. Mgr Lafèche conseilla à M. le curé Suzor de s'entendre avec les Frères du Sacré-Coeur, qui étaient arrivés aux Etats-Unis en 1847. Le Cher Frère Norbert, assistant général, qui faisait la visite canonique des établissements américains, délégua le Frère Cyrinus pour voir l'endroit et entendre les propositions. La résidence Wadleigh, devenue le Collège d'Arthabaskaville, était une luxueuse maison en briques qui mesurait 43 pieds de façade et 33 de profondeur. Elle avait deux étages et un grenier sous un toit à deux eaux. C'était une maison spacieuse pour une famille même nombreuse, mais non pour 4 Frères, 4 pensionnaires, 42 demi-pensionnaires et 65 externes.

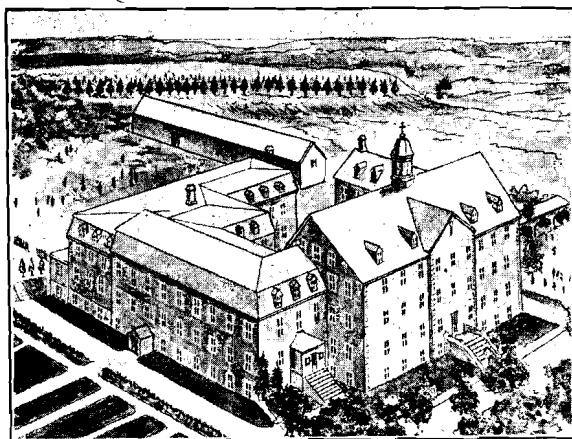
Il fallait donc bâtir au plus vite. En 1875, une bâtisse en brique comprenant une cave profonde, trois étages, et toit à pignon, fut construite en face de la maison Wadleigh Cette construction devait être



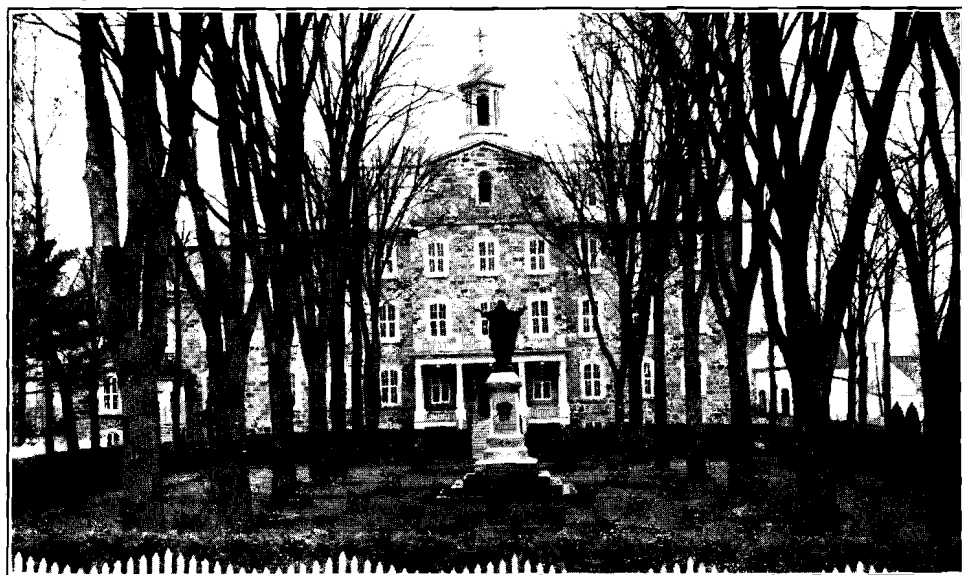
Maison Wadleigh ou premier Collège Sacré-Coeur d'Arthabaska, en 1872



Collège Sacré-Coeur d'Arthabaska, en 1882



Collège Sacré-Coeur, en 1888



Maison Provinciale des Frères du Sacré-Coeur, Arthabaska, en 1926

une aile du futur collège en pierres des champs, commencé en 1876 et terminé en 1877. Ce bel édifice mesurait 100 pieds de façade et 56 de profondeur, ayant un sous-sol, trois étages, toit à pignon, lucarnes et clocheton qui renfermait une cloche, don de Edouard Pacaud, de ce village. De 1879 à 1905, les Frères maintinrent une école de deux classes pour les jeunes externes du village. Cette maison en bois était située près de la rue, dans la cour de récréation du pensionnat. Après le transfert du collège à Victoriaville, en 1905, cette petite école fut tour à tour un hangar, une menuiserie, une buanderie. On la démolit en 1928, pour agrandir la cour de récréation des juvénistes. La maison Wadleigh, devenue le Noviciat en 1878, fut agrandie à deux reprises. Une très belle chapelle fut bénite le 21 juin 1888. En 1897, de grandes fêtes marquèrent le Jubilé d'Argent du collège.

Les novices déménagèrent dans un nouveau local, à Victoriaville, en 1898. En 1902, ils revinrent à Arthabaska et les juvénistes les remplacèrent à Victoriaville. L'année suivante, les novices retournèrent à Victoriaville et les pensionnaires occupèrent toute la maison d'Arthabaska. Entre temps, on avait agrandi considérablement la maison de Victoriaville et, en 1905, le collège y fut transféré et l'immeuble d'Arthabaska devint Maison Provinciale. En 1926, le toit du Juvénat (ancien collège) fut refait à mansardes, ce qui donna un étage de plus. En 1936, une élégante tour de 60 pieds de façade fut érigée devant l'aile de la chapelle et flanquée d'un corps de bâtisse (noviciat-scolasticat) faisant pendant au juvénat. Ce nouvel édifice aux nobles proportions fut béni à l'été de 1936 par Mgr Brunault, évêque de Nicolet. En 1939 fut inaugurée la dernière addition. Aboutant l'aile de la chapelle, c'est une construction en briques, de cinq étages, et mesurant 100 pieds par 45. C'est la résidence des Frères en exercice et des retraités, et l'infirmierie-sanatorium. Pour la construire, il a fallu démolir l'ancien noviciat.

En 1947, on rendit hommage à l'éducation en soulignant de façon grandiose le 75e anniversaire de l'arrivée des Frères du Sacré-Coeur au Canada, par un grand conventum des anciens de cette institution. Ces fêtes eurent lieu les 4 et 5 octobre. Le programme du samedi comprenait, outre l'inscription au Collège Sacré-Coeur de Victoriaville, une réception à l'Hôtel de Ville d'Arthabaska par les autorités municipales, le dévoilement d'une plaque commémorative à la Maison Provinciale d'Arthabaska, réception par la Ville de Victoriaville, banquet au Collège de Victoriaville avec soirée populaire dans la cour du collège, suivie d'un feu d'artifice. Le lendemain, dimanche, parade pour se rendre à l'église Ste-Victoire où une grand-messe pontificale fut chantée par Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet. Un grand banquet fut servi au Manège Militaire de Victoriaville. Le tout s'est terminé par une visite à la Maison d'Arthabaska, première fondation canadienne des Frères du Sacré-Coeur.

Il y avait à la maison Provinciale d'Arthabaska, à la fin de l'année

scolaire 1960-1961: 55 Frères, 58 juvénistes senior et 58 juvénistes junior. Il n'y a plus de scolastiques ni novices à la maison d'Arthabaska. La Communauté des Révérends Frères du Sacré-Coeur compte aujourd'hui sept provinces au Canada: Arthabaska, Sherbrooke, Granby, Montréal, Ottawa, Québec et Rimouski. Les six dernières sont des démembrements de la province-mère d'Arthabaska, qui compte actuellement 206 Frères profès dont 158 ont prononcé leurs voeux perpétuels et 48, des voeux temporaires. De ce nombre de 206, il y a 118 Frères qui enseignent à salaire. Les autres comprennent les malades, les retirés par l'âge et les titulaires des différents emplois nécessités par l'organisation de la maison. La Maison Provinciale des Frères du Sacré-Coeur à Arthabaska, telle qu'elle apparaît aujourd'hui avec son corps de logis en marbre et pierre des champs, ses parterres magnifiques, est digne de mention et fait l'orgueil de la localité et des environs. A leur arrivée à Arthabaska, les Frères et les élèves suivaient les exercices religieux à l'église paroissiale. En 1876, une petite chapelle fut aménagée et Mgr Lafleche, évêque de Trois-Rivières, de qui dépendait la localité, leur donna un aumônier.

A partir du 1er octobre 1876, les élèves pensionnaires cessèrent d'aller à l'église, le dimanche et les fêtes d'obligation, mais les Frères continuèrent d'y aller pour prendre soin des externes et diriger le choeur. Cette abstention des élèves pensionnaires n'a pas plu à monsieur le curé Suzor, qui s'en est plaint du haut de la chaire. Par amour de la paix, les Frères et tous leurs élèves reparurent à la messe et aux vêpres paroissiales le dimanche et les fêtes d'obligation. Au transfert de l'abbé P. H. Suzor à la cure de Nicolet, en 1878, monsieur le curé Héroux, son successeur, conseilla aux Frères de rester chez eux puisqu'ils avaient une chapelle et un aumônier régulier.

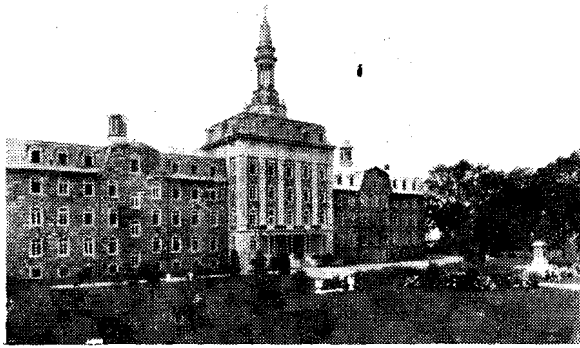
Voici les directeurs de la maison d'Arthabaska: 1872-1960.

Du Collège: 1872-1905

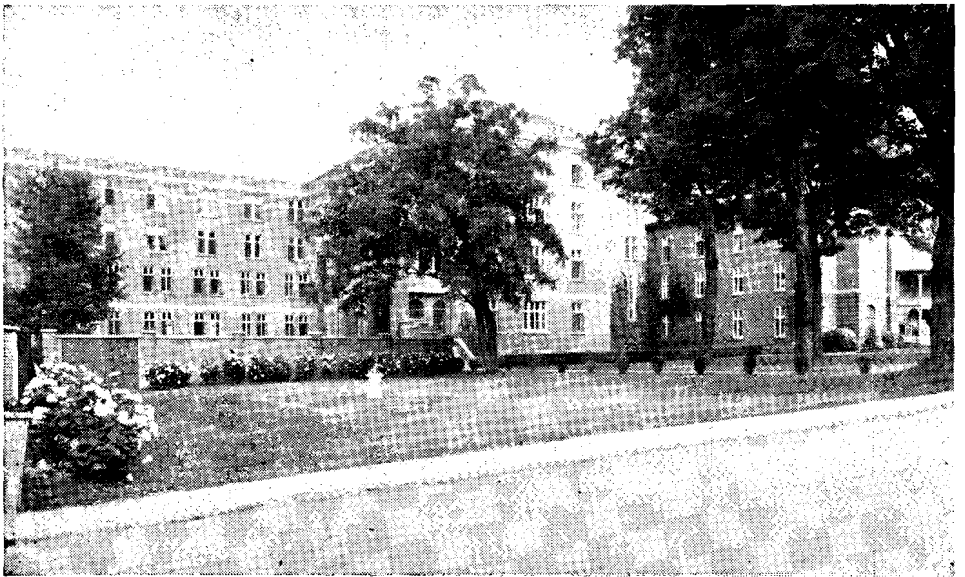
Frères		Frères	
Cyrinus	1872-1874	Florimond	1884-1887
Henri (Vidal)	1874-	Symphorien (2e fois)	1887-1889
Arnould	1874-1878	Sidonius	1889-1892
Symphorien	1878-1882	Julius	1892-1901
Justin	1882-1884	Octavius	1901-1905

De la Maison Provinciale: 1905-1961

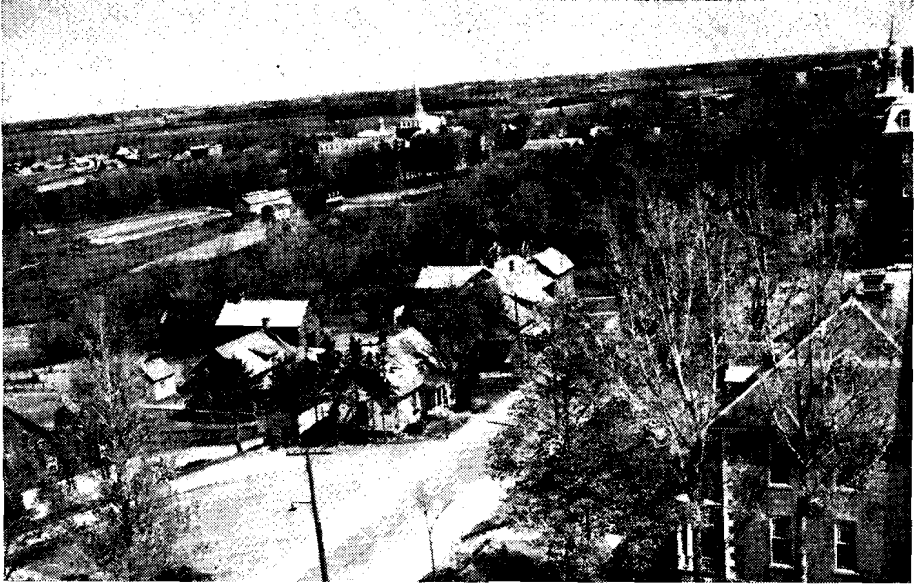
Frères		Frères	
Henri	1905-1911	Rodolphe	1932-1937
Justin	1911-1917	Arcade	1937-1943
Théodomir	1917-1920	Libérius	1943-1949
Henri	1920-1922	Eugène	1949-1954
Octavius	1922-1925	Alphonse	1954-1960
Hilaire	1925-1927	Rosaire	1960-
Adrien	1927-1932		



Maison Provinciale des Frères du Sacré-Coeur,
à Arthabaska, en 1960



Le Monastère de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska



Vue d'Artabaska, prise du clocher de l'église.



Vue d'Arthabaska, prise sur la côte du Collège

Aumôniers: 1876-1961**Abbés**

Hercule Trottier	1876-1883	Rémi Généreux	1906-1908
Onil Milot	1883-1894	Ernest Proulx	1908-1913
F.-A. St-Germain	1894-1896	Jules Richard	1913-1918
Dieudonné Boucher	1896-1897	Edmond Chatillon	1918-1939
Gustave Bourbeau	1897-1898	Agénor Théroux	1939-1948
Honoré Boisvert	1898-1902	Armand Champoux	1948-1954
Ferdinand Cantin	1902-1904	Georges Pinard	1954-1961
Honoré Comeau	1904-1906	Martin Moulin	1961-

Supérieurs provinciaux: 1872-1961**Frères**

Athanase	1872-1900	Ulric	1928-1934
Théodule	1900-1912	David	1934-1943
Octavius	1912-1915	Gonzague	1943-1946
Antoine	1915-1922	Germain	1946-1952
Théodose	1922-1925	Sylvio	1952-1958
Théophane	1925-1928	Paul-Hervé	1958-

Le Frère Athanase résidait aux Etats-Unis, étant donné qu'il n'y avait qu'une maison au Canada. Le Frère Théodule a résidé d'abord à Victoriaville, puisque c'était là le noviciat jusqu'à 1905, alors qu'Arthabaska devint la Maison Provinciale, et les Supérieurs provinciaux y résident depuis.

HOTEL-DIEU D'ARTHABASKA

Fondation

A l'automne de 1884, cinq religieuses hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal vinrent, à la demande de Mgr L. F. Laflèche, évêque de Trois-Rivières, établir un hôpital à Arthabaska, qui faisait partie du diocèse de Trois-Rivières à cette époque.

Le 2 octobre 1884, Mgr Laflèche procédait à l'érection canonique de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et confirmait dans ses fonctions de supérieure la très honorée Mère Pagé; ses campagnes étaient Soeur Quesnel, assistante; Soeur Marie du Crucifix, hospitalière en chef, Soeur Beauchamp, dépositaire, Soeur Adéline, converse.

Hôpital

Le but primordial est le soin des malades. Cependant l'Hôtel-Dieu doit tout d'abord accueillir les pauvres, les vieillards, les orphelins,

et se constituer simplement hospice jusqu'en 1906, bien que durant ce laps de temps des malades soient venus y réclamer des soins.

L'inauguration officielle de l'hôpital eut lieu le 19 juin 1908. Depuis ce temps, le champ de l'hospitalisation devient plus vaste chaque année; l'hôpital actuel, construit en 1930, est pourvu de toutes les améliorations modernes. En 1943, des additions et modifications importantes ont porté le nombre de lits à 160. Depuis, ce nombre a été porté à 175. En 1937, l'hôpital est doté d'une magnifique chapelle, donnant accès sur l'Avenue des Erables.

Des travaux d'agrandissement, répartis sur une période de 3 ans, ont débuté au mois de juin 1960 et porteront à 300 le nombre de lits de l'Hôpital, sans compter les lits des nouveaux-nés et des enfants malades. Lorsque toutes les améliorations prévues seront complétées, l'hôpital sera l'un des plus complets de la province et pourra compter sur les services de spécialistes permanents pour toutes sortes de maladies.

Le personnel

Plusieurs médecins, des dentistes, des spécialistes sont attachés au service de l'Hôpital. Des religieuses et infirmières spécialisés pour des postes de commandes assument les responsabilités de l'hôpital et secondent les praticiens.

Le service de Nursing est assumé par vingt-cinq religieuses licenciées, une quarantaine d'infirmières laïques aussi licenciées, 100 étudiantes-infirmières, 18 diplômées en puériculture et des aides-malades.

On ne saurait parler des débuts de l'hôpital sans mentionner le nom du docteur Georges Côté, considéré à juste titre comme le spécialiste en chirurgie générale durant plusieurs années.

Orphelinat

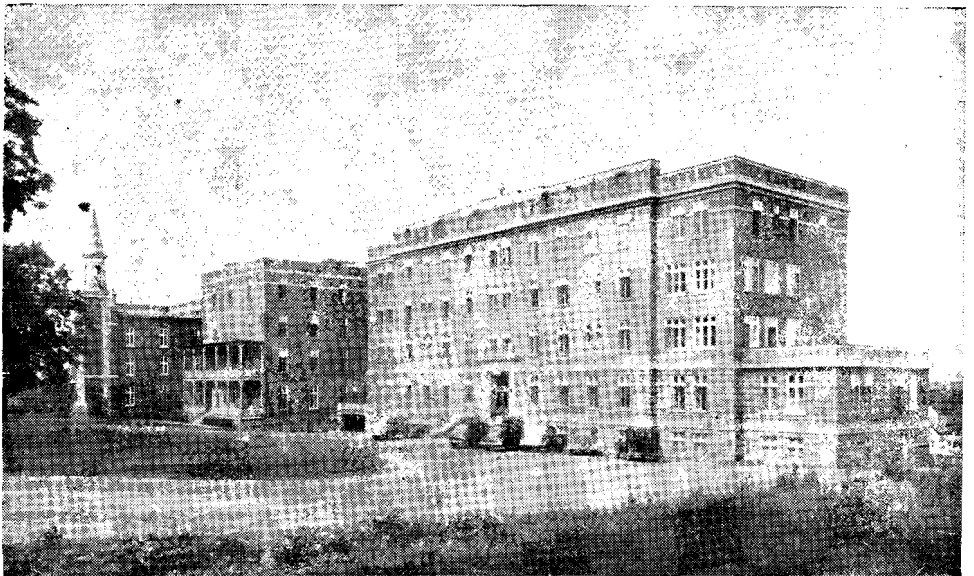
En 1922, une subvention du gouvernement provincial permit de construire une aile en arrière de l'hôpital, pour abriter les orphelins et orphelines de la région. En 1943, l'Hôtel-Dieu abandonna l'oeuvre de l'orphelinat et les Soeurs Grises de Nicolet prirent charge de nos orphelins et orphelines, au nombre d'une centaine.

Hospice

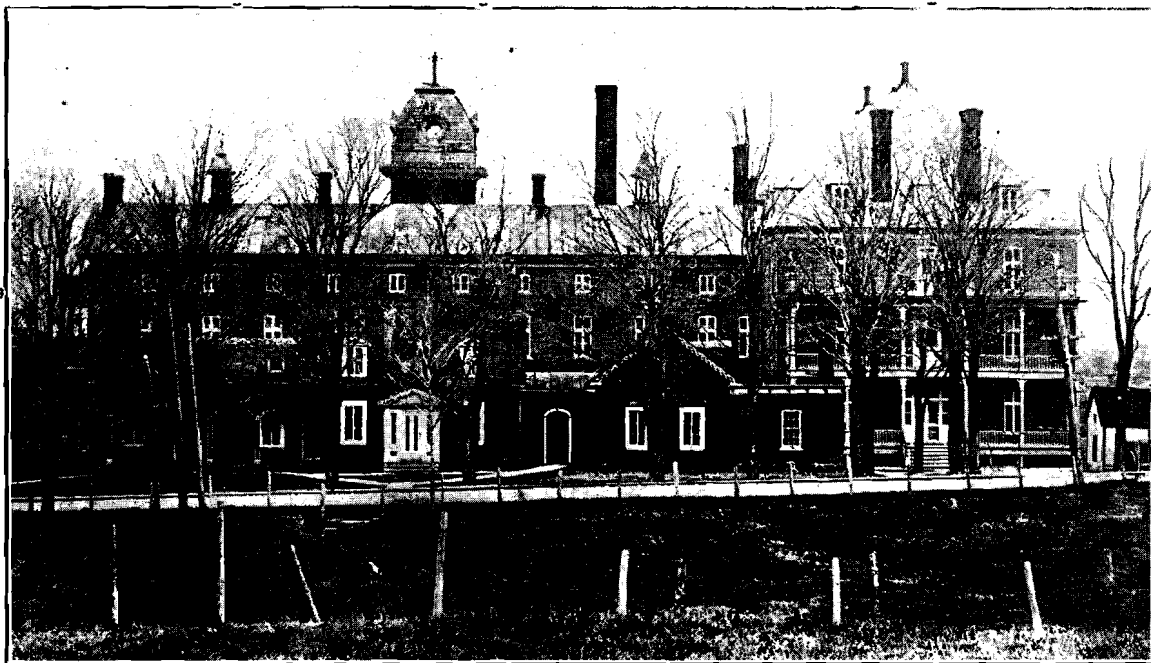
Depuis ses débuts, l'Hôtel-Dieu s'occupait des vieillards de la région et en 1952, dans une aile spécialisée, elle logeait environ une centaine de vieillards des deux sexes. Dès l'ouverture de l'Ermitage à Victoriaville, ils furent transférés, si l'on peut dire, à cet endroit, dont la direction est contrôlée par les autorités de la Congrégation.



Une plaque commémorative a été érigée a l'abbé Chs-Eu. MARBOU,
historien des Bois-Francis", en 1951, en face de l'Hôtel-Dieu.



L'Hôpital de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (1937)
(Des agrandissements considérables sont en cours)



Vue de l'Hôtel-Dieu, au début du siècle. Les petites bâtisses, en avant, sont celles fournies par le shérif J.-A. Quesnel, et qui ont servi de résidence aux Soeurs en 1884. L'année suivante, la partie de gauche a été construite, et en 1905, a commencé la construction de la partie de droite. Ces deux petites maisons ont disparues pour faire place à la chapelle, construite en 1937.

Ecole Jeanne-Mance

L'école d'infirmières approuvée par l'Association des Infirmières de la Province de Québec, et affiliée à l'Université Laval de Québec en mai 1936, assurait la formation professionnelle des religieuses jusqu'en 1953. Au mois d'août 1953, l'Ecole Jeanne-Mance ouvrait ses portes aux jeunes filles désireuses de devenir infirmières. En 1961, l'école compte 30 diplômées et 100 élèves.

Nom à retenir

L'histoire de la fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, quelles que soient les épreuves et les phases diverses qu'ait traversées cette institution, n'en reste pas moins liée au nom du shérif J. A. Quesnel. A leur arrivée à Arthabaska, les Soeurs logent dans la maison même du shérif Quesnel, qui leur donna aussi une certaine étendue de terrain.

Le Shérif Quesnel se bâtit une autre maison voisine, après avoir fait don de la première aux Soeurs. Cette seconde résidence des Quesnel fut achetée de Mme Alice Plamondon-Quesnel le 29 avril 1941 et démolie.

L'Hôtel-Dieu, en plus du premier terrain donné par le shérif Quesnel, est aujourd'hui propriétaire des deux maisons ayant appartenu à Georges Spénard. Elles furent achetées de la succession de mademoiselle Mathilde Spénard, fille du précédent, en 1949, et sont occupées par des employés de l'Hôtel-Dieu.

L'hôpital a été agrandi, en 1930. L'Hôtel-Dieu avait dû acheter, l'année précédente, la résidence de mesdemoiselles Lavigne, voisine du côté nord-est, et, en 1931, elle acquit de la succession L. N. Angers, l'ancienne propriété de madame Roy, voisine de celle acquise de mesdemoiselles Lavigne. Finalement, en 1953, la maison de mademoiselle Béatrice Cloutier est devenue leur propriété. Mademoiselle Cloutier s'est réservé le droit de l'occuper jusqu'à son décès.

L'Hôtel-Dieu est aussi propriétaire d'une lisière de terrain, rue Quesnel, qui leur fut cédée par Alfred Provencher, à partir de la rue Mailhot jusque chez G.-H. Morin aujourd'hui.

L'arbuste planté au pied du Mont St-Michel, le 2 octobre 1884, est devenu un grand arbre qui répand aujourd'hui ses rameaux bien-faisants sur toute la région des Bois-Francis.

75e anniversaire

Cette institution a fêté ses 75 ans d'existence, les 5, 6 et 7 décembre 1959. Les fêtes débutèrent samedi, le 5 décembre, par une messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, à 4 heures, en l'église d'Arthabaska. Mgr Martin, lors de son sermon, fit l'historique des débuts de l'Hôtel-Dieu.

La chorale de la paroisse Ste-Victoire de Victoriaville fit les frais du chant.

Un dîner d'honneur fut servi à 6 heures au Pavillon des Infirmières. A l'issue du banquet, Mgr Martin bénit la pierre angulaire du nouvel hôpital qui est présentement en voie de réalisation.

Dimanche, le 6 décembre, fut la journée des Religieuses. La messe a été célébrée à 4 heures, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu, par Mgr Origène Grenier, curé de Ste-Victoire de Victoriaville. Le chant fut exécuté par la Maîtrise de l'Académie St-Louis de Gonzague.

Un dîner fut servi à 6 heures, au Pavillon des Infirmières. A l'issue du banquet, Mgr Origène Grenier, avec la verve qu'on lui connaît, fit une brève rétrospective de l'Institut et conseilla aux religieuses de faire de la bonne publicité pour leur maison. Il parla aussi des changements opérés dans les costumes religieux, et Mgr Grenier termina en souhaitant que la Communauté reçoive une appréciation tangible pour son inlassable dévouement.

Lundi, le 7 décembre, fut le journée du Personnel de l'Hôtel-Dieu. Une messe dialoguée fut célébrée à 4 heures, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu, par l'abbé Ernest Marier, curé d'Arthabaska, qui fit également le sermon de circonstance. Le commentateur était le Frère Louis-Raoul, s.c.

Un déjeuner fut servi à 12 h. 30 pour le personnel auxiliaire, au Pavillon des Infirmières, et un dîner à 6 heures, pour le personnel du service du nursing, les amicalistes et les techniciennes.

Chaque soir, un jeu historique, "Avenue des Erables", fut exécuté par les étudiants et étudiantes de l'Ecole des Infirmières. Le texte était de Soeur Claire de Jésus et les caricatures de Soeur St-Paul et de Claire Boisvert, étudiante. Ces soirées furent des mieux goûtées par tous les spectateurs qui ont pu y assister.

Nouvelles maisons

Les Religieuses Hospitalières de St-Joseph ont accepté de fonder un Foyer pour les vieillards dans l'ancien Collège des Frères du Sacré-Coeur, à Victoriaville, en 1948. Cet édifice avait été acheté par les autorités gouvernementales et cédé aux Religieuses, qui lui donnèrent le nom de Ermitage St-Joseph, à la place de celui plus austère d'"hospice".

Un chapitre spécial est consacré à cette institution.

En 1950, un hôpital fut bâti à St-Jérôme, et les Religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en prirent charge, avec Mère Thibault, décédée en 1957, comme fondatrice et première supérieure. Soeur Ling l'a remplacée. Soeur Kirouac a été supérieure pendant sept années consécutives à St-Jérôme. Aujourd'hui, c'est Soeur Thérèse Trottier qui est en charge de cet hôpital des plus modernes.

Le 30 août 1959, l'évêque de St-Jérôme, Son Excellence Mgr E.

Frenette, bénissait un spacieux immeuble, l'Ecole des Infirmières, qui avait ouvert ses portes aux étudiantes le 24 septembre 1958.

Les différents développements de l'Institut en ces dernières années ont nécessité l'établissement d'un Généralat, avec direction centrale à Montréal.

Les supérieures de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, depuis sa fondation, sont les suivantes:

Mère Pagé, fondatrice et première supérieure, 1884-1890.

Mère Montbleau, 1890-1896.

Mère Marie du Sacré-Coeur, 1896-1902.

Mère St-Jean-de-Goto, 1902-1906.

Mère Lachapelle, 1906-1912, et 1918-1921.

Mère Dagenais, 1912-1918 et 1921-1927.

Mère Béliveau, 1927-1930.

Mère Thibault, ex-Mère Générale, 1930-1936 et 1942-1948.

Mère Kirouac, 1936-1942 et 1948-1950.

Soeur Boucher, 1950-1954.

Soeur Sévigny, 1954-1959.

Mère Kirouac est supérieure pour la 3e fois, depuis 1959.

Aumôniers de l'Hôtel-Dieu

L'abbé François-Xavier Lizé, 1884-1885.

L'abbé J. Médéric Roy, 1885-1888.

L'abbé Omer Manseau, 1888-1889.

L'abbé Emile Bérard, 1889-1894.

L'abbé Léon-Michel Lambert, 1894-1897.

L'abbé Benjamin Morin, 1897-1899.

L'abbé Zéphirin Lahaie, 1899-1902.

L'abbé Stephen Edge, 1902.

L'abbé Daniel Guimond, 1902-1904.

L'abbé Georges Désilets, 1904-1908.

L'abbé Georges Labissonnière, 1908-1910.

L'abbé J. Emile Guillemette, 1910-1913.

L'abbé J. Ulric Leblanc, 1913-1919.

L'abbé Léon Farly, 1919-1924.

L'abbé Noé Pepin, 1924-1932.

L'abbé Elzéar Mondou, 1932-1941.

L'abbé Ulric Leblanc, 1941-1945.

L'abbé Théophile Melançon, 1945-1951.

L'abbé Arsène Joyal, 1951-1957.

L'abbé Agénor Thérooux, 1957

Ermitage St-Joseph de Victoriaville

Les Religieuses Hospitalières de St-Joseph d'Arthabaska ont accepté de fonder un Foyer pour les vieillards, en 1948, dans l'ancien Collège des Frères du Sacré-Coeur, à Victoriaville. Le gouvernement provincial avait acheté cet immeuble et l'avait loué au gouvernement fédéral, pour en faire une école d'aviation. Après la guerre, cet édifice étant libre, Mgr Origène Grenier, curé de Ste-Victoire, et les autorités du gouvernement provincial entamèrent des négociations pour faire servir ces vastes locaux à quelque chose d'éminemment utile.

En 1951, le Ministère de la Santé, grâce à l'entremise de l'honorable A. Paquette, céda une grande partie de cet immeuble à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Rappelons, en passant, que les Religieuses Hospitalières de St-Joseph sont les filles spirituelles de Jérôme Le Royer de la Dauversière, et de Mère Marie de la Ferre, et que cette Congrégation prit naissance en France, en l'année 1636. Les Maisons d'Amérique, autonomes depuis leur fondation, à l'instar de celles de France, se sont réunies en généralat au cours de 1949. La Maison Généralice siège à Montréal, avenue des Pins Ouest.

L'oeuvre éminemment sociale et humanitaire de l'hospitalisation des vieillards débuta en 1884, à Arthabaska. L'année 1908 marqua l'inauguration officielle, dans le même édifice, d'un hôpital progressif, lequel jouit, présentement, de l'accréditation du Conseil Canadien d'Accréditation.

Alimentés de la même sève généreuse, hôpital et hospice grandirent sous les mêmes rayons bienfaisants de la charité et, en 1952, dans une aile spécialisée, l'Hôtel-Dieu abritait presque une centaine de vieillards; ceux-là même, qui subirent le transfert dès l'ouverture de l'Ermitage le 9 décembre de la même année et que, dans leur langage imagé, ils qualifièrent de "grand dérangement"!

Heureux dérangement qui permit à ces pensionnaires de retrouver un plus vaste, un plus confortable chez eux, et aussi à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, d'élargir ses cadres pour fonder une Ecole d'Infirmières des plus modernes.

En possession de l'imposant immeuble à quatre étages, qui prit, ipso facto, le nom d'Ermitage St-Joseph, pour éliminer celui plus austère d'hospice, les Religieuses firent effectuer les travaux de réfection selon les règles de l'architecture moderne. La Soeur Marie-du-Carmel, première supérieure et fondatrice, aidée de douze religieuses mit toutes les ressources de ses talents pour l'organisation d'une Maison aux si vastes proportions. La maladie venant interrompre son zèle, Soeur Ling la

remplaça pour continuer à faire progresser l'œuvre d'une façon admirable. Aujourd'hui, c'est Soeur Boutin qui en est la Supérieure.

La bénédiction de l'Ermitage eut lieu le 6 juin 1954, par Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet.

Pénétrons, si vous le voulez bien, à l'intérieur de cette institution. L'entrée est de plein-pied sur l'étage de l'administration, lequel comprend : la salle d'attente, les divers bureaux, les appartements des aumôniers, la pharmacie, la cuisine centrale moderne, le caféteria, le restaurant, l'auditorium, la buanderie, et enfin, le salon mortuaire.

Les chambres privées et les salles publiques des dames pensionnaires se situent au premier étage, sur un couloir de 368 pieds de longueur.

Le deuxième étage abrite les messieurs prêtres retirés, qui peuvent jouir, lorsqu'ils sont malades, d'une chapelle particulière, où un autel est muni d'un dispositif spécial permettant de le mouvoir, au cas où le malade serait dans la nécessité de dire la messe assis.

C'est également au deuxième étage qu'habitent les vieillards, et qu'on trouve la spacieuse chapelle, de style gothique tronqué, aux tons pastels, invitant à la prière.

Terminons par le troisième étage, où sont logés, dans des chambres-boudoirs, une trentaine de couples de vieillards.

Ces divers départements ont leur réfectoire respectif, une cuisinette, une salle de récréation, une salle de couture, une salle d'utilité pour la pharmacie départementale, pansements et autres nécessités de nursing. L'hospitalière jouit aussi d'un bureau particulier, où elle peut recevoir ses hospitalisés.

Après ces quelques années d'existence, l'Ermitage n'a pas la prétention d'avoir trouvé la meilleure formule pour assurer santé, réconfort et bonheur à ses protégés. Beaucoup de progrès a été réalisé par les ouvrières de la première heure, dans tous les services ; mais la perfection n'est pas atteinte, et chaque hospitalière a à cœur de faire progresser la part de l'œuvre à elle confiée.

Est-ce possible, dans cette Maison aux vastes proportions, où on souffre déjà de l'exiguïté des locaux ? Tous les lits sont occupés et la Supérieure se voit dans l'obligation de retarder et même de refuser beaucoup de demandes d'admission.

Ce local, permettant l'admission de 200 pensionnaires ou malades de plus, permettrait le classement des malades avec plus de facilité. Les bien portants évolueraient dans une atmosphère de vie familiale qu'on doit s'efforcer d'établir le plus possible.

De par sa psychologie, le vieillard tend à la passivité, et les loisirs

qu'il préfère en général sont: lecture, visites à la chapelle, jeu de cartes, de dames, rêverie du bon vieux temps... La télévision, récemment installée dans les divers départements, est de nature à le récréer agréablement. Ajoutons qu'à la belle saison, les allées ombrées d'un magnifique bosquet conduisant au fond du jardin, à une grotte de Notre-Dame de Lourdes, où les pèlerins de l'Ermitage ou de la Ville, tout en allant saluer la Sainte Vierge, se désaltèrent à une fontaine d'où jaillit une eau de source fraîche et limpide.

Des kiosques sont aussi érigés sous les grands arbres, pour faciliter le repos au dehors, où le site est de toute beauté.

Les infirmes ou malades, qui ne peuvent descendre au bosquet, jouissent de balcons offrant à leurs regards un panorama splendide: à l'arrière-plan, les ondulations des Alléghanys, la croix illuminant la cime du Mont Saint-Michel, à Arthabaska, rappelant à la génération actuelle le souvenir des colonisateurs des Bois-Francs; la coquette petite Ville d'Arthabaska, encadrée dans la verdure des érables canadiens, s'échelonnant sur le versant ouest du Mont Christo; plus près de l'Ermitage, la vue embrasse la Ville de Victoriaville, plus commerciale et plus populeuse que sa voisine; on aperçoit également les clochers de ses magnifiques temples pointant vers le ciel leurs flèches symboliques.

Qu'il soit permis de clore sur quelques aspects des avantages spirituels dont jouissent les 280 pensionnaires de l'Ermitage. Tout d'abord, cette institution est desservie par un aumônier et un assistant-aumônier qui visitent souvent les malades et leur apportent les consolations et le réconfort de notre sainte religion. Comme dans les Foyers similaires, les vieillards en santé se lèvent tôt et s'acheminent vers la chapelle pour entendre la Messe et recevoir la Communion. Ils ont l'avantage d'une grand'messe dominicale avec sermon et salut solennel du Très Saint Sacrement. Faveur digne de mention: un organiste et des chœurs bénévoles voient à l'exécution des chants liturgiques. Un orgue Casavant de trente jeux est à la disposition du titulaire.

Chaque soir, les hospitalisés se retrouvent au pied de l'autel, pour la récitation du chapelet de S. Em. le Cardinal Léger; c'est vraiment édifiant de constater la foi de ces vieilles gens. Mgr Baunard souligne cet idéal religieux des personnes âgées: "Le vieillard, dit-il, ne descend pas, il monte vers la lumière."

Le chemin de la croix est aussi en honneur, et la plupart sont fidèles à en parcourir les stations douloureuses. Les nouveaux venus, moins entraînés, sont mus par le bon exemple des anciens et emboîtent le pas dans cette voie d'ascension vers la vraie vie de l'âme.

Certes, cette vie intense du vieillard attire sur ceux qui jouent le rôle de Providence auprès de lui, la surabondance des dons célestes, et cette pensée réconfortante est une ample récompense anticipée de celle si belle de l'éternité, alors que Notre-Seigneur dira: "Venez, les bénis

de mon Père, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'étais malade et vous m'avez visité."

En définitive, l'amour de Dieu et du prochain déversant sur les membres souffrants du Christ la part de choix qui leur revient, et la justice rendant "Foi et Hommage" à l'autorité civile qui aide et protège le malheur et l'infortune, ne serait-ce pas l'âge d'or de nos institutions ou la religion, l'art et la charité plus que jamais unis, glorifient davantage Dieu, l'Eglise et la Patrie.



COLLEGE ST-JOSEPH

Lorsque les Frères du Sacré-Coeur décidèrent de transféré leur Collège commercial à Victoriaville, en 1904, la Commission Scolaire d'Arthabaska, sagement conseillée par le curé L.-A. Côté, prit la décision d'ériger un collège commercial qui lui appartiendrait en propre.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes se virent confier la direction du nouveau-né. Ceux-ci arrivèrent à Arthabaska le 8 août 1905, et enseignèrent une année à l'Hôtel-de-Ville, qui avait été mis à leur disposition, en attendant la construction du collège.

L'évêque de Nicolet, Mgr J.-S.-H. Brunault, vint bénir le collège le 29 août 1906. Au mois de décembre de la même année, le collège recevait la cloche historique dite "Bourdon des Bois-Francs". Cette cloche avait appartenu à l'ancienne église de St-Norbert, et fut donnée au Collège d'Arthabaska par les curés de Courval et Mailhot.

Largement favorisé par Mgr L.-A. Côté, l'hon. J.-E. Perrault et autres, le Collège a progressé sans cesse.

En 1922, l'ancien préau ouvert a été converti en salle de récréation telle qu'on peut la voir aujourd'hui. Un nouvel étage fut aussi ajouté aux quatre déjà existantes.

Le Collège d'Arthabaska peut s'honorer d'avoir reçu dans ses murs des personnages éminents, dont le cardinal Bégin, en 1914, le premier ministre de la Province de Québec, l'hon. L.-A. Taschereau, en 1921. Que dire des réceptions faites en l'honneur de Mgr Hermann Brunault, évêque du diocèse, de Mgr L.-A. Côté, de l'hon. J.-E. Perrault, du sénateur Lavergne ou du député Wilfrid Girouard. Ces différentes réceptions ont donné lieu à des réceptions théâtrales de choix. Qui ne se souvient pas des metteurs en scène tels les Frères Eugénus, Palasis, Virgile et Sanctinus. Ce dernier a fêté ses 60 ans de vie religieuse en 1960 et 40 années, sans interruption, au Collège d'Arthabaska.

On ne saurait faire allusion au côté artistique qui prévalait au Collège, sans mentionner la chorale du Frère Bernard, ancien directeur

du Collège, qui a connu des succès sans précédent dans la région et même à l'extérieur par ses concerts annuels.

Une Amicale des Anciens a été fondée en 1937, à l'occasion d'un conventum coïncidant avec le 100e anniversaire de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes au Canada.

En 1955, de grandes démonstrations ont marqué le 50e anniversaire de fondation du Collège.

En 1958, eut lieu la rénovation complète du Collège. L'étage supérieur est disparu et la cave a été creusée et convertie en réfectoire, cuisine, salle de musique, etc.

Aujourd'hui, le Département de l'Instruction Publique de Québec a changé le programme des cours et favorise la centralisation des écoles à tous les degrés; c'est pourquoi le cours finit à la 9e année au Collège, et ceux qui désirent continuer leurs études peuvent le faire en allant à l'Ecole Secondaire, bâtie récemment à Victoriaville.

La centralisation des écoles de la campagne avec celles de la Ville a obligé la Commission Scolaire à utiliser tout le Collège pour des classes d'externes. Il n'y a plus de pensionnaires, comme il s'en trouvaient en grand nombre depuis sa fondation.

Voici la liste des directeurs de cette institution:

- Frère Mandellus, fondateur et premier directeur, 1905-1912.
- Frère Victor, 1912-1913.
- Frère Palasis, 1913-1919
- Frère Elisée, 1919-1925.
- Frère Hébert, 1925-1929.
- Frère Zoël, 1929-1930.
- Frère Adolphe, 1930-1935.
- Frère Amédée, 1935-1938.
- Frère Basile, 1938-1941.
- Frère Yves, 1941-1942.
- Frère Omer, 1942-1948.
- Frère Michel, 1948-1951.
- Frère Léon, 1951-1954.
- Frère Raynald, 1954-1955.
- Frère Bernard, 1955-1958.
- Frère David, depuis 1958.

LES MISSIONNAIRES DU SACRÉ-COEUR

Le Noviciat:

Précédemment à Ste-Clotilde de Horton, le noviciat canadien des Missionnaires du Sacré-Coeur fut transféré à Arthabaska en 1954.

C'est là que, dans un atmosphère de recueillement et de prière, 8 novices du premier degré se préparent à la profession religieuse puis au sacerdoce, et que 2 novices du second degré reçoivent leur formation pour embrasser la vocation de frère coadjuteur.

La maison du noviciat abrite aussi 5 Pères qui s'occupent du ministère de la prédication. Leur serviabilité est bien connue: à toute heure du jour ils se font un devoir de recevoir les gens qui désirent soit se confesser, soit exposer leurs problèmes et recevoir quelques bons conseils.

C'est aussi à leurs soins attentifs que l'on a confié l'aumônerie de la prison locale.

Quatre Frère coadjuteurs les aident dans leur ministère en s'appliquant aux soins de la maison.

La Congrégation:

Cette congrégation, qui comprend des Pères et des Frères coadjuteurs, a pris naissance à Issoudun, en France, en 1854. Elle se propose — et sa devise "Aimé soit partout le Sacré-Coeur de Jésus" l'indique bien — de faire connaître et pratiquer la dévotion au Sacré-Coeur.

Fidèles à leur nom et à leur devise, les Missionnaires du Sacré-Coeur ne perdent pas une occasion de propager cette dévotion par leur sermon et les retraites qu'ils prêchent. Dans ce même but, le tiers de leurs membres se dépensent dans 24 territoires de mission différents.

Au Canada, en plus des 6 maisons de la communauté, ils ont charge de 3 paroisses et de 5 aumôneries. Des équipes de prédicateurs sont toujours prêts à remplir les nombreuses demandes qui leur sont faites.

Notre-Dame du Sacré-Coeur:

Les Missionnaires du Sacré-Coeur sont surtout bien connus de ceux qui reçoivent les annales de Notre-Dame du Sacré-Coeur et qui fréquentent son sanctuaire national, 71 rue Ste-Ursule, à Québec. Cette dévotion a commencé avec le R. P. Chevalier, leur fondateur, et l'archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Coeur compte déjà plus de 40 millions d'adhérants.

Nous sommes heureux de féliciter les Missionnaires du Sacré-Coeur pour toutes leurs oeuvres et nous leur souhaitons un recrutement nombreux.

Tous ceux qui seraient intéressés à travailler à l'oeuvre du Sacré-Coeur, soit comme Père, soit comme Frère coadjuteur dans cette congrégation n'ont qu'à s'adresser au R. P. Supérieur (Les Missionnaires du Sacré-Coeur, C. P. 159, Arthabaska), qui leur enverra d'amples renseignements.

1911-1912
 1912-1913
 1913-1914
 1914-1915
 1915-1916
 1916-1917
 1917-1918
 1918-1919
 1919-1920
 1920-1921
 1921-1922
 1922-1923
 1923-1924
 1924-1925
 1925-1926
 1926-1927
 1927-1928
 1928-1929
 1929-1930
 1930-1931
 1931-1932
 1932-1933
 1933-1934
 1934-1935
 1935-1936
 1936-1937
 1937-1938
 1938-1939
 1939-1940
 1940-1941
 1941-1942
 1942-1943
 1943-1944
 1944-1945
 1945-1946
 1946-1947
 1947-1948
 1948-1949
 1949-1950
 1950-1951
 1951-1952
 1952-1953
 1953-1954
 1954-1955
 1955-1956
 1956-1957
 1957-1958
 1958-1959
 1959-1960
 1960-1961
 1961-1962
 1962-1963
 1963-1964
 1964-1965
 1965-1966
 1966-1967
 1967-1968
 1968-1969
 1969-1970
 1970-1971
 1971-1972
 1972-1973
 1973-1974
 1974-1975
 1975-1976
 1976-1977
 1977-1978
 1978-1979
 1979-1980
 1980-1981
 1981-1982
 1982-1983
 1983-1984
 1984-1985
 1985-1986
 1986-1987
 1987-1988
 1988-1989
 1989-1990
 1990-1991
 1991-1992
 1992-1993
 1993-1994
 1994-1995
 1995-1996
 1996-1997
 1997-1998
 1998-1999
 1999-2000
 2000-2001
 2001-2002
 2002-2003
 2003-2004
 2004-2005
 2005-2006
 2006-2007
 2007-2008
 2008-2009
 2009-2010
 2010-2011
 2011-2012
 2012-2013
 2013-2014
 2014-2015
 2015-2016
 2016-2017
 2017-2018
 2018-2019
 2019-2020
 2020-2021
 2021-2022
 2022-2023
 2023-2024
 2024-2025

Biographies des Curés

1911-1912
 1912-1913
 1913-1914
 1914-1915
 1915-1916
 1916-1917
 1917-1918
 1918-1919
 1919-1920
 1920-1921
 1921-1922
 1922-1923
 1923-1924
 1924-1925
 1925-1926
 1926-1927
 1927-1928
 1928-1929
 1929-1930
 1930-1931
 1931-1932
 1932-1933
 1933-1934
 1934-1935
 1935-1936
 1936-1937
 1937-1938
 1938-1939
 1939-1940
 1940-1941
 1941-1942
 1942-1943
 1943-1944
 1944-1945
 1945-1946
 1946-1947
 1947-1948
 1948-1949
 1949-1950
 1950-1951
 1951-1952
 1952-1953
 1953-1954
 1954-1955
 1955-1956
 1956-1957
 1957-1958
 1958-1959
 1959-1960
 1960-1961
 1961-1962
 1962-1963
 1963-1964
 1964-1965
 1965-1966
 1966-1967
 1967-1968
 1968-1969
 1969-1970
 1970-1971
 1971-1972
 1972-1973
 1973-1974
 1974-1975
 1975-1976
 1976-1977
 1977-1978
 1978-1979
 1979-1980
 1980-1981
 1981-1982
 1982-1983
 1983-1984
 1984-1985
 1985-1986
 1986-1987
 1987-1988
 1988-1989
 1989-1990
 1990-1991
 1991-1992
 1992-1993
 1993-1994
 1994-1995
 1995-1996
 1996-1997
 1997-1998
 1998-1999
 1999-2000
 2000-2001
 2001-2002
 2002-2003
 2003-2004
 2004-2005
 2005-2006
 2006-2007
 2007-2008
 2008-2009
 2009-2010
 2010-2011
 2011-2012
 2012-2013
 2013-2014
 2014-2015
 2015-2016
 2016-2017
 2017-2018
 2018-2019
 2019-2020
 2020-2021
 2021-2022
 2022-2023
 2023-2024
 2024-2025

MGR PHILIPPE-HIPPOLYTE SUZOR, P.D., curé

Né à Québec, le 1er mai 1826, de Hippolyte Suzor, marchand, et de Angélique Defoy. Etudes classiques (1835-1846) au Petit Séminaire de Québec. Théologie (1846-1849) au Grand Séminaire de Québec. Ordonné le 30 septembre 1849, dans la cathédrale de Québec par S. Ex. Mgr Pierre-Flavien Turgeon, coadjuteur de Québec. Vicaire aux Trois-Rivières (1er octobre 1849 au 25 octobre 1851). Curé d'Arthabaska (25 octobre 1851 au 1er février 1878). Vicaire forain pour les Cantons de l'Est (22 octobre 1868 au 23 novembre 1870). Aumônier des zouaves pontificaux, en Italie (1868-1869). Curé de Nicolet (1er février 1878 au 6 juin 1889). Vicaire général du diocèse (30 août 1885 au 6 juin 1889). Se retire à la résidence St-Joseph chez les Soeurs de l'Assomption (6 juin 1889 au 5 octobre 1917). Prélat domestique le 4 septembre 1899. Membre du Conseil épiscopal des Trois-Rivières, le 19 août 1870. Le 27 septembre 1899, les Soeurs de l'Assomption ont fêté son jubilé d'or sacerdotal. Décédé le 5 octobre 1917, à la résidence St-Joseph. Inhumé dans le cimetière des Soeurs de l'Assomption de Nicolet.

Auteur de: "Quelques notes sur la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska". Union des Cantons de l'Est, Arthabaska, 1892.

**NAPOLEON HEROUX, ptre curé**

Né à St-Isidore de Laprairie, le 1er mai 1835, de Pierre Héroux, cultivateur, et de Marie-Anne Hébert. Etudes classiques (1844-1854) et théologiques (1854-1858), au Séminaire de Nicolet. Ordonné le 19 septembre 1858 dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par S. Ex. Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières. Vicaire à Yamachiche (20 septembre 1858 au 25 janvier 1859). Desservant à La Baie-du-Febvre (25 janvier au 3 octobre 1859). Vicaire à la paroisse des Trois-Rivières (3 octobre 1859 au 24 septembre 1862). Le 24 septembre 1862, entre au Séminaire des Trois-Rivières où il est directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie (1862-1863). En plus de ces deux fonctions, procureur au Séminaire (1862-1867). Le 19 septembre 1894, il a entrepris un voyage en Europe. Curé de Ste-Victoire d'Arthabaska (Victoriaville), (18 septembre 1867 au 1er février 1878). Il a la desserte de St-Albert (18 septembre 1867 au 28 septembre 1868). Curé d'Arthabaska (1er février 1878 au 2 septembre 1885). Nommé archiprêtre le 26 septembre 1878. Curé de La Baie-du-Febvre du 2 septembre 1885 à sa mort, survenue le 25 décembre 1897, à son presbytère. Inhumé dans le cimetière de La Baie-du-Febvre.

EDMOND BUISSON, ptre curé

Né à St-Grégoire-le-Grand, le 7 mars 1843, de Charles Buisson, marchand, et de Sophie Beaudry. Etudes classiques (1854-1862) au Séminaire de Nicolet et la première année de théologie à Toronto pour y apprendre en même temps l'anglais. Les trois autres années au Séminaire de Nicolet. Ordonné le 23 septembre 1866, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par S. Exc. Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières. Au Séminaire: Professeur de Rhétorique (1866-1874). Au repos (1874-1877). De nouveau professeur de Rhétorique (1877-1885). Curé d'Arthabaska (2 septembre 1885 au 25 août 1893). Curé de St-Bonaventure (25 août 1893 au 9 septembre 1894). Curé de St-François-du-Lac (9 septembre 1894 au 20 juillet 1906). Curé de Victoriaville du 20 juillet 1906 à sa mort, arrivée à son presbytère le 1er juillet 1913. Inhumé dans le cimetière de Victoriaville.

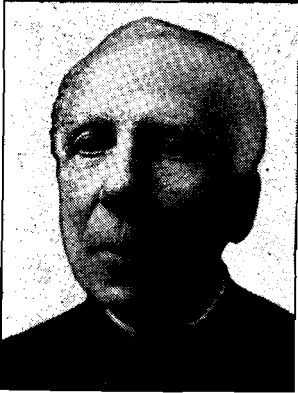
La vie du regretté défunt a été celle d'un excellent prêtre, et c'est là le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui. Dieu l'avait doué de belles et nobles qualités, mais son plus beau titre est dans le fait qu'il a toujours été un prêtre selon le coeur de Dieu. Sa carrière a été longue, bien remplie, utile à l'Eglise et à l'éducation de la jeunesse. Il restera dans la mémoire et le souvenir de tous ceux qui l'ont connu, comme l'un des prêtres les plus dignes et les plus distingués du pays.



CHANOINE EDMOND GRENIER, ptre curé

Né aux Trois-Rivières, le 13 décembre 1848, de Célestin Grenier, menuisier, et de Adèle Lefebvre-Descôteaux. Etudes classiques (1862-1870) et théologiques (1870-1874) au Séminaire des Trois-Rivières. Ordonné le 30 août 1874 dans l'église du Gesù, à Montréal, par S. Ex. Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Montréal. Au Séminaire des Trois-Rivières: Professeur de Quatrième (1874-1875). Professeur de Troisième (1875-1876). Professeur de Versification (1876-1877). Vicairé à Bécancour (27 septembre 1877 au 26 mai 1883). Curé de Bécancour (26 mai 1883 au 29 août 1886). Curé de St-Bonaventure (29 août 1886 au 25 août 1893). Curé d'Arthabaska (25 août 1893 au 30 août 1896). Curé de St-Grégoire-le-Grand (30 août 1896 au 17 août 1910). Curé de St-Germain (17 août 1910 au 26 septembre 1929). Vicairé forain le 28 septembre 1922. Chanoine titulaire le 1 décembre 1923. Retiré à l'Hôpital de Ste-Croix de Drummondville. Décédé là le 14 octobre 1929. Inhumé dans le cimetière des Soeurs Grises, à Nicolet.

Les Curés d'Arthabaska



Mgr Ph. H. Suzor



L'abbé Edmond Buisson



L'abbé F.-X. Lessard



L'abbé J. Nap. Héroux



L'abbé Edmond Grenier

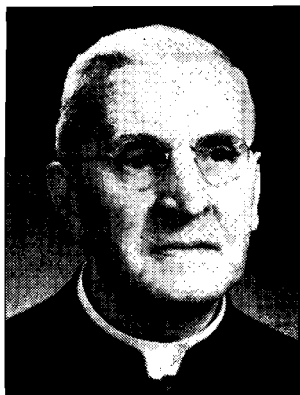
Les Curés d'Arthabaska



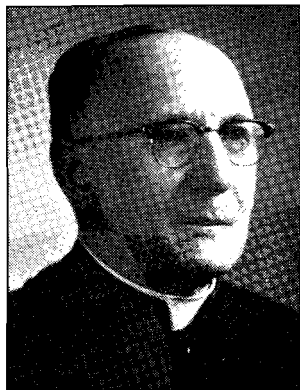
Mgr L.-A. Côté



L'abbé Léon Farly



Le Chanoine Henri Bernier



L'abbé Ernest Marier



L'abbé Walter Houle

FRANÇOIS-XAVIER LESSARD, ptre curé

Né à Ste-Ursule, comté de Maskinongé, le 16 février 1850, de Pierre Lessard, marchand, et de Henriette Giguère. Cours classique (1864-1872) au Séminaire des Trois-Rivières et théologie (1872-1875) au Grand Séminaire de Nicolet. Ordonné le 19 septembre 1875 au Séminaire des Trois-Rivières par S. Ex. Mgr Louis-François Laflèche, évêque des Trois-Rivières. Vicaire à Nicolet (20 septembre 1875 au 3 décembre 1877) et desservant de Nicolet (3 décembre 1877 au 20 février 1878). Vicaire à Arthabaska (20 février au 26 septembre 1878). Curé de St-Albert (26 septembre 1878 au 21 août 1883) où il a bâti l'église. Missionnaire à Ste-Elisabeth d'Arthabaska en même temps que curé à St-Albert. Curé de St-Wenceslas (21 août 1883 au 1 octobre 1896) où il a terminé l'intérieur de l'église. Curé d'Arthabaska (1 octobre 1896 au 25 octobre 1900). Curé de St-Guillaume (25 octobre 1900 à sa mort, arrivée à son presbytère le 10 janvier 1918). Inhumé dans une voûte sous le choeur de l'église paroissiale.

MGR L.-ALFRED COTE, ptre curé

Né à Nicolet, le 24 novembre 1861, de Emmanuel Côté, cultivateur, et de Emélie Clair-Houde. Etudes classiques (1873-1881) au Séminaire de Nicolet. Théologie au Séminaire des Trois-Rivières moins l'année (1882-1883) au Séminaire de Nicolet. Ordonné dans la cathédrale des Trois-Rivières, le 20 décembre 1884, par S. Ex. Mgr Louis-François Laflèche, évêque des Trois-Rivières. Vicaire à St-Stanislas de Champlain (20 décembre 1884 au 23 août 1885). Vicaire à Arthabaska (23 août 1885 au 12 octobre 1888). Vicaire à La-Baie-du-Febvre (12 octobre 1888 au 27 octobre 1890). Curé de St-Pie (27 octobre 1890 au 19 octobre 1900). Curé d'Arthabaska (19 octobre 1900 au 30 septembre 1938). Il se retire à cette dernière date à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Vicaire forain le 12 mai 1922. Chanoine titulaire le 1 décembre 1923. Prêlat domestique le 27 avril 1932. Décédé le 2 juin 1948 à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Inhumé dans le cimetière d'Arthabaska.

LEON FARLY, ptre curé

Né à St-Ambroise, comté de Joliette, le 13 août 1878, de Léon Farly, cultivateur, et de Philomène Voligny. Etudes classiques (1895-1901) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné le 20 décembre 1908 dans l'église-mère de Drummondville par S. Ex. Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet. Vicaire à Ste-Gertrude (20 septembre 1908 au 11 novembre 1909). Vicaire à St-Célestin (15 octobre 1909 au 30 juillet 1917). Vicaire à Ste-Brigitte (30 juillet 1917 au 24 juin 1910). Chapelain

de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (24 juin 1919 au 1 août 1924). Curé de Ste-Elisabeth (1 août 1924 au 16 février 1933). Curé de St-Paul (16 février 1933 au 12 septembre 1938). Curé d'Arthabaska (12 septembre 1938 au 9 juillet 1940). Paralysé, il est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Donne sa démission le 9 juillet 1940. Décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 22 juin 1944. Inhumé dans le cimetière de Drummondville.

Ce qu'il fit surtout comme curé peut se résumer dans ces mots: pieux, ordonné en tout, régulier, charitable, de cette charité qui donne son âme aux âmes, qui ne craint pas de se dépenser.

CHANOINE HENRI BERNIER, ptre curé

Né à St-Félix, comté de Drummond, le 7 décembre 1880, de Joseph Bernier, cultivateur, et de Elmire Cailler. Cours classique (1900-1906) et théologique (1906-1910) au Séminaire de Nicolet. Ordonné le 10 juillet 1910, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par S. Ex. Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet. Professeur de Versification (septembre 1907 à juin 1913). Etudie à l'Angélique, Rome, (1913-1915) d'où il revient docteur en théologie. Au Séminaire, professeur de mathématiques et d'Histoire naturelle (septembre 1915 à juin 1920). Directeur des élèves (septembre 1920 à juin 1924). En repos de juin 1924 à septembre 1925). Professeur de philosophie (septembre 1925 à juin 1934). Professeur de théologie morale et dogmatique (septembre 1934 à juin 1938). En juin 1938, nommé premier directeur de l'Ecole d'Agriculture qui ouvre ses portes en août. Curé d'Arthabaska le 26 juillet 1940. Nommé chanoine honoraire de l'église cathédrale, le 13 janvier 1951. Il laisse la cure d'Arthabaska le 14 octobre 1955 et se retire à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville, le 26 octobre 1955. Décédé le 29 mai 1958, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, il est inhumé dans le cimetière du Grand Séminaire de Nicolet.

ERNEST MARIER, ptre curé

Né à St-Wenceslas, le 14 octobre 1895, de Henri Marier, fromager, et de Eléonore Langis. Etudes classiques (1909-1917) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné le 19 septembre 1920 dans la chapelle du Séminaire de Nicolet par S. Ex. Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet. Vicaire à Ste-Anne-du-Sault (16 octobre 1920 au 5 mars 1922). Vicaire à St-Guillaume (5 mars au 2 octobre 1922). Vicaire à St-Frédéric de Drummondville (2 octobre 1922 au 21 juillet 1924). Vicaire à Pierreville (21 juillet 1924 au 28 décembre 1927). Vicaire à St-Rémi (28 décembre 1927 au 24 avril 1928). Vicaire à Pierreville (24 avril au 21 août 1928). Vicaire à Gentilly (21 août au 19 juin 1928). Vicaire

à Ste-Gertrude (19 juin 1928 au 12 juillet 1929). Vicaire à Ste-Monique (12 juillet 1929 au 15 novembre 1932). Vicaire à Tingwick (15 novembre 1932 au 13 janvier 1934). Vicaire à St-Paul (13 janvier 1934 au 26 avril 1935). Desservant à St-Raphaël (26 avril au 22 juin 1935). Est à l'Hôtel-Dieu de Nicolet (22 juin au 4 septembre 1935). Curé de St-Lucien (4 septembre 1935 au 25 juin 1940). Juré de St-Rosaire (25 juin 1940 au 24 juin 1947). Curé de Wickham (24 juin 1947 au 17 octobre 1955). Curé d'Arthabaska (17 octobre 1955 au 8 mars 1961). Aumônier de l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet depuis le 8 mars 1961.

WALTER HOULE, ptre curé

Né à St-Grégoire-le-Grand le 1 novembre 1900, de Elzéar Houle, boucher, et de Eugénie Landry. Etudes classiques (1912-1920) et théologiques au Séminaire de Nicolet. Ordonné le 26 juillet 1924, au couvent des Soeurs de l'Assomption à Nicolet, par S. Ex. Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet. Au Séminaire: Professeur de Troisième (1924-1926). Etudiant à l'Ecole Normale Supérieure de Québec (1926-1928). Licencié en Lettres (1928). Professeur de Belles-Lettres (1928-1933). Professeur de Rhétorique (1933-1935). Préfet des Etudes, professeur de diction, d'apologétique (10 mai 1935 au 28 août 1944). Aumônier des Frères de la Charité de Drummondville (28 août 1944 au 22 juillet 1949). Aumônier de l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville (22 juillet 1949 au 23 août 1952). Curé de St-Célestin (23 août 1952 au 8 mars 1961). Curé à Arthabaska depuis le 8 mars 1961.

Auteur de: "Le Séminaire de Nicolet".



Emblème du Centenaire d'Arthabaska, en 1951

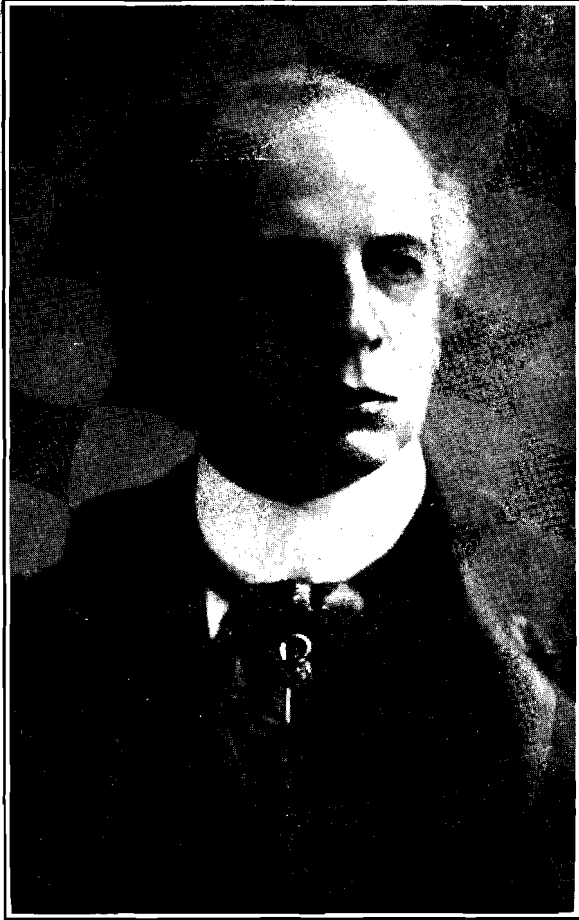
Nos célébrités



Maison de Sir Wilfrid Laurier convertie en Musée



Bureau où Sir Wilfrid Laurier pratiqua comme avocat, à Arthabaska. Cette construction a fait place à l'agrandissement de la bâtisse occupée autrefois par l'Imprimerie d'Arthabaska Inc., (aujourd'hui Victoria Shirt Ltd) voisin de Ernest Gauthier, avenue Laurier. Les personnages seraient Wilfrid Laurier lui-même, Joseph Lavergne et P. H. Côté, tous avocats.



Wilfrid Laurier

Premier Ministre du Canada de 1896 à 1911

SIR WILFRID LAURIER

Premier Ministre du Canada

Il y a peu de petites villes de la Province qui puissent s'enorgueillir d'avoir eu comme contribuable, le premier ministre d'un pays plus vaste que les Etats-Unis, quinze fois plus grand que la France, mais peu peuplé cependant.

Arthabaska avait ce privilège dès 1867, alors que Wilfrid Laurier, jeune avocat, vint y ouvrir un bureau.

En 1868, il épousait Zoé Lafontaine, de Montréal. A cette époque, Arthabaska était considéré comme un centre culturel des plus renommés. Il s'occupa de politique sous toutes ses formes. Au municipal, il fut conseiller et maire en 1881. Une anecdote mérite d'être signalée.

Il y avait élection au Conseil de Ville. Un certain individu, qui avait la réputation de n'exercer son droit de vote que moyennant finance, fut approché par l'organisateur du groupe de Laurier et un marché fut convenu à cet effet. A la dernière minute, le candidat adversaire se retire, alors l'organisateur fit venir le voteur déjà nommé et lui dit: "Baptiste, j'apprends que l'autre côté paie jusqu'à \$40.00 pour un vote."

"Et penser que je suis lié pour \$15.00, mais un marché est un marché et vous pouvez compter sur moi", dit l'autre.

"Je sais, Baptiste, mais c'est de valeur pour toi de perdre \$25.00. J'ai pensé à ton affaire. Nous sommes certains de gagner, même si tu votes de l'autre côté; je te rends ta parole."

L'électeur remit les trois billets de \$5.00 et court à l'autre comité pour constater que leur candidat s'était retiré. Wilfrid Laurier riait de bon coeur en répétant les imprécations de l'individu qui, d'une voix de stentor, se lamentait en pleine rue au public: "C'est-il Dieu possible! Mes quinze piastres, je les avais là, dans mon portefeuille, et j'ai été assez bête pour les remettre... pour rien!"

En 1871, à l'âge de 30 ans, il fut élu député provincial de Drummond-Arthabaska. En 1874, il fut élu au fédéral pour le même comté. En 1877, il fut assermenté comme ministre dans le cabinet Mackenzie. Dans ce temps, le député qui était nommé ministre devait se faire réélire de nouveau pour pouvoir siéger dans le ministère, et Laurier demanda à Drummond-Arthabaska de lui accorder de nouveau sa confiance. Il fut battu par 29 voix par D. O. Bourbeau, de Victoriaville.

Il se présenta dans Québec-Est et fut élu par plus de 300 voix sur son adversaire Adolphe Tourangeau. Il fut toujours réélu par la suite.

En 1887, lorsqu'il s'est agi de choisir un chef au parti libéral, Wilfrid Laurier, malgré son ascendance française et catholique, fut le choix de la convention. Comme chef de l'opposition, il dut aller résider à Ottawa. Néanmoins, il ne voulut pas se départir de sa propriété à Arthabaska, et il aimait à venir se reposer à sa villa.

Sir Wilfrid Laurier fut une des gloires d'Arthabaska et contribua pour une large part à illustrer ce coin de terre si bien appelé "Les Bois-Francis".

En 1896, le gouvernement libéral de Wilfrid Laurier fut porté au pouvoir.

En 1897, Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, et madame Laurier firent un voyage en Angleterre lors du Jubilé d'Or de la Reine Victoria. Ils revinrent au Canada avec le titre de Sir, honneur qui leur fut conféré à cette occasion.

Son gouvernement fut défait, en 1911, sur la question de la marine et du tarif.

Les dernières années de sa vie furent attristées par l'abandon de quelques-uns de ses amis qui avaient déserté les rangs du parti libéral pour se joindre au gouvernement unioniste, dirigé par Sir Robert Borden.

Le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, avocat, ancien premier ministre du Canada, conseiller de Sa Majesté le Roi d'Angleterre, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges, grand Officier de la Légion d'Honneur, est décédé le 17 février 1919, à Ottawa, à l'âge de 78 ans.

De descendance canadienne-française, il n'en parlait pas moins bien l'anglais puisque dans les milieux anglo-saxons, on l'avait surnommé "l'homme à la langue d'argent."



L'ABBE CHARLES-EDOUARD MAILHOT

Historien des Bois-Francis

L'abbé Charles-Edouard Mailhot est né à Gentilly le 6 juin 1855 de Michel Mailhot-dit-Leblond, cultivateur, et de Julie Bourbeau-Beauchesne. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire des Trois-Rivières (1869-1881).

Il fut ordonné prêtre le 25 septembre 1881, en la chapelle du Séminaire des Trois-Rivières, par Mgr Lafleche. Vicaire à Gentilly 1881-1883, à St-Célestin 1883-1884, à St-Pierre-les-Becquets et à St-Stanislas de

Champlain 1884, de nouveau à Gentilly 1884-1886, desservant à St-Paul de Chester 1886, curé à St-Louis de Blandford 1886-1898. Là, en 1891, il a restauré cette première église des Bois-Francis, maintenant incendiée. Missionnaire à Ste-Marie de Blandford 1887-1889, il fit transporter la chapelle du Domaine de Gentilly à l'endroit de l'église actuelle, en 1889. En même temps missionnaire à Ste-Anne du Sault 1887-1888, curé à St-Paul de Chester 1898-1908. En cette même année, il se retire à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Il réside à Victoriaville, et même à St-Célestin quelque temps. La plus grande partie de sa vie se passe ensuite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où il est décédé le 13 mai 1937, et inhumé dans la crypte de l'Hôtel-Dieu.

L'abbé Charles-Edouard Mailhot est l'auteur de quatre volumes intitulé "Les Bois-Francis". Il a écrit aussi une monographie de Gentilly, sa paroisse natale.

Etant aveugle et sur le déclin de sa vie, il songe à faire éditer le volume de l'histoire de Gentilly et confie son manuscrit à Lucien Dubois. Cet ouvrage de l'abbé C.-E. Mailhot, paru en 1935, est signé par Lucien Dubois, qui n'a pas même eu la charité de mentionner le nom de l'auteur.

Le 5 juin 1927, l'abbé Charles-Edouard Mailhot inaugure à Blandford, comté d'Arthabaska, un monument à Charles Héon, premier colon des Bois-Francis. Il est le principal instigateur du mouvement qui devait ériger une croix lumineuse, sur le Mont St-Michel, à Arthabaska. Cette croix, en mémoire des premiers missionnaires et des premiers colons des Bois-Francis, fut bénite le 16 juin 1929.

L'abbé C.-E. Mailhot est considéré, à juste titre, comme l'historien des Bois-Francis.



MARC-AURELE-SUZOR COTE

Artiste-peintre

Marc-Aurèle-Suzor Côté est né à Arthabaska, le 6 avril 1869, dans la maison bâtie par son père, Théophile Côté, notaire, en 1851.

Très jeune, Suzor Côté montra des aptitudes remarquables pour le dessin. Après des études sérieuses, il eut l'avantage de passer 10 ans à Paris, où il perfectionna son art. Il remporta une médaille de bronze lors de l'Exposition Internationale de 1900, et l'année suivante il gagna une autre médaille.

Il est décédé à Daytona, Floride, le 29 janvier 1937.

La maison où il est né, rue Beauchesne, fut la première maison

construite en briques dans les environs. On venait de partout pour voir ce que l'on appelait dans le temps "une curiosité".

Une plaque commémorative a été dévoilée en face de cette maison ancestrale, lors des fêtes du Centenaire, en 1951, don de la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec, en hommage à l'un de nos plus grands peintres-sculpteurs.

Une rue de la Ville, qui part de la rue Beauchesne, vers le nord, et qui occupe une lisière du terrain de la famille Côté, a été nommée rue Côté, en souvenir du grand peintre canadien qui fit honneur à tous les Canadiens-français, et à Arthabaska en particulier.

ADOLPHE POISSON

essentially 14 mai 1849
Barde d'Arthabaska

Adolphe Poisson, une autre de nos gloires nationales, est né à ~~Arthabaska, en 1851~~, fils de Edouard Modeste Poisson et de Marie Delphine Buteau. Surnommé le barde d'Arthabaska, Adolphe Poisson fut reçu avocat en 1873 et nommé régistrateur par la suite. Il occupa cette charge jusqu'à sa mort, survenue le 22 juin 1922.

Il était le père de l'hon. juge Jules Poisson, qui est né à Arthabaska et y a passé une bonne partie de sa vie. Jules Poisson pratiqua le droit à Arthabaska avant d'être nommé juge, en 1946. Ses nouvelles fonctions l'obligèrent à aller demeurer à Montréal.

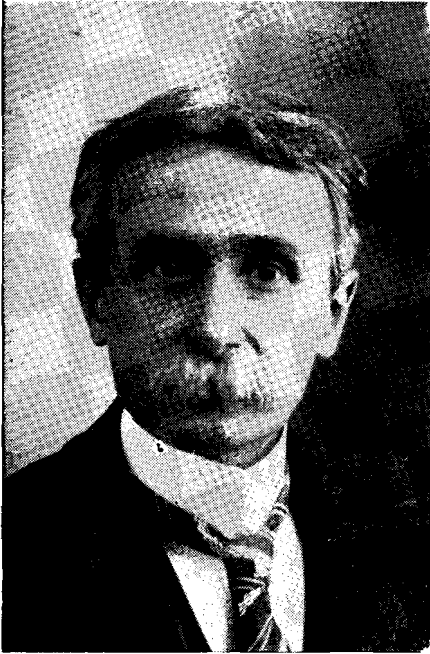
A ce poète de chez-nous, une plaque commémorative a été dévoilée devant sa résidence, Avenue Laurier, en face du Collège St-Joseph. La Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec a rendu un hommage national à ce poète de chez-nous, par ce geste posé en 1951.

Une rue qui passe près du Bureau de Postes, va jusqu'à la rue du Sacré-Coeur, dans le moment, mais qui est appelée à se continuer, pour déboucher près du Pont Baril, en bas de la Côte de l'Eglise. On la nommera: "rue Poisson" en l'honneur des familles Poisson.

CAPITAINE-ABBE ROSAIRE CROCHETIERE

Coeur débordant de sympathie, caractère jovial et affable, âme d'apôtre, tel fut l'abbé Georges-Etienne-Rosaire Crochetière, dans sa vie sacerdotale et militaire.

Né à Arthabaska, le 19 juillet 1878, du mariage d'Alphonse Crochetière, imprimeur, et de Dame Joséphine Cormier, il devint orphelin dès sa prime jeunesse et fut adopté par Gustave Picher, de Princeville.



ADOLPHE POISSON
a vécu à Arthabaska de 1851 jusqu'à
son décès survenu le 22 avril 1922.
Poète

La Commission des Monuments
Historiques de la Province de Qué-
bec a rendu un hommage national
au poète et au peintre-sculpteur
d'Arthabaska, en marquant par une
plaque commémorative, chacune des
maisons où ils ont habité.



MARC AURELE SUZOR-COTE
Né à Arthabaska le 6 avril 1869,
il décéda à Daytona, Floride,
le 29 janvier 1937.
Peintre-sculpteur



L'abbé Rosaire Crochetière
Capitaine-aumônier
22e bataillon canadien-français
tombé glorieusement en terre française
le 2 avril 1918

Après son cours commercial, à Arthabaska, et son cours classique, à Nicolet, le jeune Crochetière, sous la pression d'un besoin instinctif de dévouement, courut à l'appel de la vocation sacerdotale, et fut ordonné le 9 juillet 1905. Vicaire à St-Guillaume du 9 septembre 1905 au 17 février 1906; vicaire à St-David, du 17 février 1906 au 20 novembre 1908; vicaire à L'Avenir, du 20 novembre 1908 au 10 septembre 1911; vicaire à St-Cyrille du 10 septembre 1911 au 15 août 1912; vicaire à Ste-Brigitte, du 15 août 1912 au 16 mars 1916.

Puis, ce fut la guerre. Obéissant aux désirs de ses supérieurs, il consacra son énergie et son dévouement aux besoins spirituels et temporels des régiments désignés aux postes les plus périlleux.

Aumônier de l'armée canadienne à Valcartier le 16 mars 1916. Il passe en Angleterre de l'été 1916 à la fin d'août 1917. Au front dans le nord-ouest de la France, de la fin d'août 1917 à sa mort, arrivée sur les champs de bataille le 2 avril 1918.

Aumônier d'abord du 178e bataillon, du 150ème et finalement du fameux 22e, où il remplaça le Père Doyon, o.p.

Le capitaine Crochetière était un prédicateur éloquent et distingué. Il fut invité à prêcher dans plusieurs des paroisses qui se trouvaient sur le parcours des troupes. Il réussit même à faire célébrer la fête de Noël à la canadienne, dans une de ces paroisses, en chantant une Messe de Minuit avec le concours de la chorale et la musique de son régiment. C'était chose inusitée dans l'arrondissement et il fut vivement félicité par le maire et les autorités civiles.

Comme aumônier, il fut toujours l'idole des soldats, par sa crânerie sur la ligne de feu, son inaltérable bonne humeur dans les tranchées et surtout par son zèle auprès des mourants et des blessés. Grand inspirateur de courage, le capitaine Crochetière était pour tous un confident discret, un consolateur des ennuis et surtout un guérisseur d'âme.

Il gardait continuellement contact avec tous les militaires, quelque fût leur rang hiérarchique. Il était le secrétaire de tous les illettrés et de combien de délicieuses idylles ou de naïves espérances ne fut-il pas le confident sympathique? Et ces coeurs regaillardis étaient alors prêts à tous les sacrifices.

Pendant son séjour au camp Witley, il sut ménager une longue audience pour lui et les officiers du 150e régiment, auprès de l'ex-impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III. Il avait aussi consacré le régiment au Sacré-Coeur.

Pendant la bataille de la Somme, le 22e fut appelé à barrer la route aux armées allemandes. Après avoir encouragé les soldats: "Pas un de nous ne reviendra vivant, dit-il. Vous êtes en paix avec Dieu. Tenez-vous le coeur à la bonne place."

Le soir qui précéda sa mort, il avait écrit à un ami, comme sous l'impression d'un pressentiment: "Quelle journée terrible! Du sang,

encore du sang, toujours du sang! Je vois rouge, il me semble que je trempe ma plume dans le sang."

Dans la nuit du 1er au 2 avril 1918, il était occupé à environ 200 pieds de la ligne de feu, à réciter les prières des agonisants auprès d'un blessé à mort, lorsque soudain un obus vint s'abattre sur le toit de cet abri, qu'il défonça en éclatant. Le bras gauche de l'aumônier et une partie du côté furent emportés, laissant le coeur à découvert. La mort fut instantanée. C'est ainsi que tomba, au champ d'honneur, ce héros du devoir et du dévouement.

Ce fut le seul aumônier canadien qui donna sa vie par dévouement au salut des âmes confiées à son ministère.

Il fut inhumé dans le cimetière de Bailleulmont, au sud d'Arras, France.

(Joseph Charles Saint-Amant, dans "Un coin des Cantons de l'Est".)

ARMAND LAVERGNE

Armand-Renaud LaVergne est né à Arthabaska, le 21 février 1880, fils de Joseph LaVergne et Emélie Barthe. Son père était canadien et sa mère Acadienne. Il fit ses études au Collège du Sacré-Coeur, à Arthabaska, au Séminaire de Québec, à l'Université Laval.

Il avait épousé Georgette Roy, fille de Louis-Philippe Roy, de Montréal. Il pratiqua le droit en même temps qu'il fit du journalisme.

Armand LaVergne était président de la Coopérative Catholique des Consommateurs du combustible de Montréal; lieutenant-colonel en 1912; membre de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, membre du club des journalistes et du club de golf de Québec. Il fut bâtonnier du barreau de la Province de Québec, en 1930.

Sa carrière politique commença en 1904, alors qu'il fut élu député à la Chambre des Communes, le 16 février; réélu aux élections générales de 1904. Il démissionna en 1908, à Ottawa, pour se faire élire à l'Assemblée législative de Québec, où il demeura député jusqu'en 1912. En 1911, il se consacra à l'organisation du mouvement nationaliste.

Il fut défait comme candidat nationaliste aux élections générales de 1917, 1921, 1925 et 1926. En 1927, il s'occupa d'organiser le congrès conservateur de Winnipeg, pour le Québec. Aux élections de 1930, il fut élu député de Montmagny à la Chambre des Communes. Peu après, on le choisissait comme vice-président de la Chambre des Communes.

Il est décédé à Ottawa, le 5 mars 1935, à l'âge de 55 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église d'Arthabaska et l'inhumation dans le lot familial.

MARC-AURELE PLAMONDON

Marc-Aurèle Plamondon était le fils de Pierre Plamondon et de Aimée Mondion. Il était né à Québec le 16 octobre 1823. Admis au barreau en 1846. Pratique dans sa ville natale pendant plusieurs années et fut l'un des chefs du parti libéral dans sa section du pays. En 1852, il publia "L'Artisan", journal politique. L'année suivante, il fonda le "Ménestrel", revue littéraire et musical, hebdomadaire, et plus tard le "Courrier Commercial". Il fut aussi, en 1855, l'un des fondateurs du "National", un organe important du parti de la Réforme, dans la Province du Bas-Canada.

Par deux fois il a brigué, sans succès, les honneurs parlementaires dans la Cité de Québec. En 1848, il fonda l'"Institut Canadien de Québec", dont il fut le premier président.

Il fut élevé au banc judiciaire comme juge puiné de la Cour Supérieure de la Province de Québec, par Lord Dufferin, le 9 septembre 1874. Il a pris sa retraite, avec pension, en novembre 1897.

Lorsqu'il fut nommé juge pour le district d'Arthabaska, il vint demeurer ici, dans la résidence occupée aujourd'hui par le Dr René Deschamps, Avenue Laurier. Cette maison était voisine de celle de Wilfrid Laurier, son grand ami.

Il mourut à Arthabaska, le 4 juin 1900.

En 1859, il avait épousé Mathilde L'Ecuyer, de Québec. De cette union sont nés deux fils, Marc-Aurèle jr. et Raoul, et quatre filles qui ont épousé l'hon. Juge F. X. Lemieux, P.-H. Côté, avocat, Achille Gagnon, industriel et Auguste Quesnel, fils du Shérif Quesnel.

JOSEPH-AUGUSTE QUESNEL

Joseph-Auguste Quesnel, premier shérif du district d'Arthabaska, naquit à St-Jean d'Iberville, le 24 mai 1829. Le 25 mai 1850, il épousa, à Bécancour, sa cousine, Marie Mélanie Quesnel, décédée à Arthabaska, le 26 mai 1879. Après son mariage, Auguste Quesnel s'établit d'abord à Stanfold, puis à Warwick et à Arthabaska.

En 1858, il fut nommé shérif, charge qu'il occupa jusqu'en 1887. Devenu possesseur d'une fortune considérable, il fut généreux et charitable et prodigua largement son argent en bonnes oeuvres. C'est certainement à lui que revient l'honneur et le mérite de la pensée d'avoir à Arthabaska un Hôtel-Dieu tenu par les Religieuses Hospitalières de St-Joseph, de Montréal.

De 1884 à l'automne 1885, les Soeurs logèrent dans la maison occupée par le shérif Quesnel. A l'automne de 1885, elles entrèrent dans la maison même du shérif Quesnel. Cette maison avait été construite en 1848, par F.-Xavier Beaudet. En 1858, le Shérif Quesnel l'acheta, la fit éloigner du chemin et lambrisser en briques. Les Soeurs l'occupèrent jusqu'à leur entrée dans le véritable Hôtel-Dieu, qui eut lieu au cours de 1886.

Le shérif J.-Auguste Quesnel vécut à Arthabaska jusqu'au 15 septembre 1889, jour où il partit pour l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Il rendit son âme à Dieu quelques jours après son arrivée à Montréal. La dépouille mortelle fut transportée à Arthabaska et inhumée dans le lot de la famille.

Quelques instants après la mort du shérif J. A. Quesnel, la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la Très Révérende Mère Bonneau, se rendit à la Communauté et annonça la triste nouvelle en ces termes: "Le Fondateur de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vient de mourir".

Voici un autre témoignage qui nous prouve la reconnaissance des Soeurs Hospitalières de Saint-Joseph.

Le 27 septembre 1889, la révérende Soeur Montbleau, assistante de la révérende Mère Marie Pagé, supérieure de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, écrivait à S. Ex. Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, ce qui suit: "Monseigneur, permettez que nous vous annoncions la mort inopinée de notre Fondateur, monsieur le shérif J.-A. Quesnel, survenue, hier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal". (1)

Les dernières années de sa vie furent attristées par des épreuves de toutes sortes, qu'il supporta chrétiennement.



LOUIS-EDOUARD PACAUD

Louis-Edouard Pacaud, le doyen du Barreau d'Arthabaska, est né à Batiscan, le 19 janvier 1815. Admis au barreau le 25 mai 1836, Conseil de la Reine, le 1er juin 1878, bâtonnier général de la Province en 1885; il fut nommé conseiller législatif pour la division de Kennébec, le 25 août 1887.

Il était le frère de Philippe Pacaud, notaire, à St-Norbert. Ce dernier avait été le banquier de la République Canadienne et avait signé le papier-monnaie des patriotes. Un autre de ses frères, Joseph-Narcisse Pacaud, était aussi retiré à Arthabaska, du temps de Laurier. Il commandait, en 1837, un bateau à vapeur, sa propriété, nommé le "Swan",

(1) Archives Arthur Bergeron, ptre, Wickham.

qui faisait le trajet régulier entre Montréal et Chambly.. Un jour il fut sommé de prendre à son bord les "King's Dragons", mais il refusa de se soumettre à l'ordre du général anglais et fit lâcher les amarres. On le menaça de tirer sur lui: "Tirez, dit-il, j'aime mieux cela que de vous amener pour tirer sur mes compatriotes."

Louis-Edouard Pacaud était également le frère de Georges Pacaud, de Stanfold, et de Charles Pacaud, d'Arthabaskaville. Il était l'ami du jeune Wilfrid Laurier.

Louis-Edouard Pacaud fut l'une des figures les plus sympathiques et les plus intéressantes de sa génération. Il fut un bienfaiteur insigne de l'église St-Christophe, et lui fit don du maître-autel.

Il décéda à Arthabaska le 28 novembre 1889. Il résidait dans la maison, en face du Collège, appartenant aujourd'hui à Paul-Emile Michel.



JOSEPH-EDOUARD PERRAULT

Joseph-Edouard Perrault est né à la Malbaie, comté de Charlevoix, le 30 juillet 1874, du mariage de Joseph Stanislas Perrault, c.r., avocat, et de Louisa Brault. Il fit ses études classiques au Collège de Ste-Anne de-la-Pocatière et au Séminaire de Québec. Il fut admis au barreau de cette Province le 8 juillet 1898. Au mois de septembre, de la même année, il se fixa à Arthabaska.

En 1904, il formait une société avec son frère, Gustave Perrault, c.r. Il fut nommé conseiller du Roi en 1908. Représentant du procureur-général durant quinze ans. Pendant huit ans il fut rédacteur de "L'Union des Cantons de l'Est", publiée à Arthabaska.

Joseph-Edouard Perrault s'occupa de toutes les luttes politiques **provinciales et fédérales**. A l'élection partielle du 3 novembre 1910, il se présenta dans le comté de Drummond-Arthabaska pour remplacer Louis Lavergne, député de ce comté aux Communes, qui venait d'être appelé au Sénat. Il fut défait par Arthur Gilbert. Au mois d'avril 1916, il fut choisi comme candidat libéral pour le comté d'Arthabaska aux élections générales de la Province. Il fut élu le 27 mai 1916, par une grande majorité, et réélu, par acclamation, le 16 juin 1919, aux élections générales.

Le 25 août 1919, il fut appelé à faire partie du gouvernement de Sir Lomer Gouin, comme ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. En 1920, l'hon. L.-A. Taschereau remplaça Sir Lomer Gouin **comme premier ministre de la Province de Québec**, et l'hon. J.-E. Perrault continua à être ministre de la Colonisation. Il devint le titulaire du ministère de la Voirie et des Mines en 1929..

En juin 1908, il épousait, à Montréal, Madeleine Richard, fille d'Auguste Richard et de Albertine Rivard, née à Winnipeg le 27 mai

1887. De ce mariage sont nés Richard Stanislas, le 16 avril 1909, décédé en 1922, et Thérèse, née en 1912, et décédée le 21 janvier 1917.

Il a occupé diverses charges publiques dans la municipalité. En 1936, il abandonna la politique en même temps que l'hon. L.-A. Taschereau abandonna la direction du parti libéral à Québec.

Il est parti pour Montréal par la suite et fit partie de la Commission Internationale des Eaux Courantes.

Il décéda à Montréal le 13 juin 1948 à l'âge de 74 ans, et fut inhumé à Arthabaska. Son épouse vit présentement à Montréal.

A Arthabaska, il résidait dans la maison du notaire Louis Rainville, propriété aujourd'hui du Dr Jean-Marie Bécotte. Son bureau d'avocat était voisin, sur le même terrain. Raymond, Wilfrid et Laurier Mailhot en sont aujourd'hui propriétaires, après que George Wurtele l'eût acquis et transformé en résidence privée.

ACHILLE GAGNON

Achille Gagnon était un homme d'affaires remarquable et joua un grand rôle dans le commerce et l'industrie à Arthabaska et Victoriaville où il possédait une grande tannerie, un moulin à scie et des limites à bois très étendues. Il construisit le premier aqueduc de Victoriaville et dota Arthabaska et Victoriaville de la lumière électrique. Il demeurait à Arthabaska, dans la maison de son beau-père, le juge Marc-Aurèle Plamondon.

Achille Gagnon était très généreux. Il fit installé, à ses frais, dans l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, un système d'éclairage électrique et fournit gratuitement la lumière pour toute la communauté, tant qu'il fut en possession des usines électriques à Victoriaville. Il est aussi le donateur des lustres installés dans l'église d'Arthabaska. En plus de donner la lumière c'était un bel ornement pour notre église, à cette époque.

Il est né à Arthabaska, du mariage d'Antoine Gagnon et Emélie Girouard, le 1er décembre 1853.

En 1882, il épousait Clorinde Plamondon, fille de l'honorable Juge M.-A. Plamondon, ancien juge de la Cour Supérieure à Arthabaska. C'était un homme de progrès et il contribua largement au développement de Victoriaville et d'Arthabaska.

Il demeurait à Arthabaska, mais c'est à Victoriaville qu'il a déployé le plus d'activités en affaires. Il a occupé diverses charges publiques dans les deux localités.

Les dernières années de sa vie furent assombries par des revers de fortune, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il a su donner une

impulsion de grande importance aux affaires de la région. S'il n'a pas eu le sens pratique des affaires, il avait un esprit ingénieux et nous lui devons beaucoup.

Il est décédé à Arthabaska le 27 juillet 1919 et a été inhumé dans le cimetière paroissial.

CITOYEN BLANCHET

Le citoyen Blanchet s'appelait Pierre et était né à St-Pierre de la Rivière du Sud. Après avoir fait ses études au Séminaire de St-Hyacinthe, il se destinait à l'état ecclésiastique et a porté la soutane un an. C'était l'époque des troubles de 1837-38. Manquant de boussole, il ne résista pas à l'effervescence qui emportait certains esprits. Il renonça à la carrière sacerdotale et fut l'un des fondateur du malheureux Institut Canadien et directeur de "L'Avenir". Fatigué de lutter, il prit la résolution d'acheter une terre et choisit le rang presque désert de Cinq Chicots, qui relie Victoriaville à Arthabaska, à l'Ouest.

A quelque distance du chemin, adossé à un joli bois de bouleaux frêles, s'élevait sa maisonnette, ou plutôt sa hutte. L'extérieur, blanchi à la chaux, en était très propre. Le citoyen avait du moins la notion matérielle de l'ordre... Il menait une existence d'ermite. Sa conduite était irréprochable. Il est vrai qu'il n'allait pas à l'église, mais l'on mettait cette abstention au compte de ses idées croches.

D'un taille qui ne dépassait pas la moyenne, il était si mince, si fluet, si sec, qu'il semblait presque grand. Vers 1886, date de mes premières rencontre avec lui, il avait 79 ans, mais se tenait très droit. Le crâne chauve s'ornait, par derrière, d'abondantes mèches de cheveux follets et frisonnants. Il allait au village, une fois la semaine, vendre ses oeufs et faire quelques emplettes destinées à son menu plus que frugal, car il mangeait très peu. Il avait la politesse d'autrefois. Il ne recherchait pas l'occasion d'entamer la conversation. Si elle se présentait, il l'acceptait volontiers, il causait avec modération de ces choses qui l'avaient le plus enflammé. Il était capable de certaines violences particulières aux polémistes, mais qu'ils déversent uniquement dans leurs écrits.

L'âge appesantissait les pas du vieil anachorète. Des voisins s'inquiétaient de la condition lamentable du citoyen. Pourquoi n'entrerait-il pas à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska? Il ne voulut rien entendre, au début, et un beau jour, il s'en fut lui-même frapper à la porte de la charitable asile. L'aumônier du temps était monsieur l'abbé Lambert, homme d'expérience et de grand bon sens. Sa diplomatie sacerdotale l'inspira et il conseilla aux religieuses de ne pas parler de religion avec lui. Ce traitement fut d'une efficacité souveraine. Au début, il restait seul dans la

salle à l'heure des messes et de la visite au Saint Sacrement. Puis on le vit suivre les vieillards dans la direction de la chapelle, et un bon jour l'abbé Lambert entend frapper à sa porte. Il ouvre. C'était le citoyen Blanchet. "Monsieur l'abbé, dit-il, j'ai un grand service à vous demander." Lequel donc? "Je viens vous prier de vouloir bien, s'il vous plaît, entendre ma confession." La réconciliation était faite. A partir de ce moment, le citoyen Blanchet devint un modèle de pratique religieuse.

Il est mort comme un saint.

Voici que la porte du temps s'est refermée pour toujours sur ce vieil original. Là où il a si longtemps vécu solitaire, plus rien ne reste pour rappeler son souvenir. La hutte qui l'abritait a été rasée. Même le joli bois de bouleaux s'était évanoui. Avant de s'endormir du sommeil éternel, le citoyen Blanchet aura pu contempler le ciel et voir s'allumer à l'horizon l'étoile du Divin Berger. (Extrait d'un article signé: Henri d'Arles)



LA MERE SIMON

Madame François Marchand, née Marguerite Beauchesne, surnommée la mère Simon, était une de ces femmes dont l'extérieur n'annonçait à la vérité rien d'extraordinaire, mais qui, sous une enveloppe commune, cachait un excellent cœur. Elle était venue se fixer sur les bords de la rivière Nicolet, branche sud-ouest, vers 1838.

Dans les premiers temps il n'y avait pas de médecin à St-Christophe. Quel homme diplômé aurait consenti à échanger le charme de la société des villes, contre la vie monotone et ennuyeuse qu'il fallait mener au milieu de la forêt. Dans le but de soulager l'humanité souffrante, la mère Simon s'est dévouée au soin des malades.

Une mère de famille réclamait-elle ses services, vite on courait à la mère Simon. Le jour comme la nuit on ne la surprenait jamais, au premier bruit qu'elle entendait, elle était sur pied et prête à partir. On avait beau lui représenter quelquefois qu'elle avait une longue route à faire, de mauvais pas à traverser, de grandes fatigues à endurer: "N'importe, répondait-elle bravement, pourvu que je soulage ces pauvres malades, c'est tout ce que je demande. Dieu saura bien me donner les grâces nécessaires pour accomplir mon devoir et d'ailleurs n'a-t-il pas promis de nous envoyer un ange, pour reculer du chemin la pierre qui s'oppose à notre passage. Lorsque je suis bien appuyée et en si bonne compagnie, je ne crains rien."

C'était alors, disent les témoins de ces excursions charitables, un spectacle assez curieux de voir la bonne femme endosser un gros capot d'étoffe, et suivre, à la lueur d'un fanal qu'elle ne manquait jamais

d'apporter en semblable occasion, ceux qui venaient la requérir. D'autres fois vous l'eussiez vue monter à cheval avec l'agilité d'un cavalier de vingt ans, pour faire des deux, trois ou quatre lieues de chemin à travers les arbres, toujours gaie, et remplie d'anecdotes dont elle savait assaisonner à propos la conversation. Que de larmes elle a essuyées! Que d'inquiétudes elle a calmées! Que d'heureuses elle a faites! Dieu seul le sait.

Son grand plaisir était de présenter elle-même les enfants au baptême et toujours pendant les cérémonies, pour l'administration de ce grand Sacrement, elle faisait une scrupuleuse attention à tout ce que le prêtre faisait et disait. S'agissait-il de parler, elle était la première à suggérer aux parrain et marraine les réponses qu'ils devaient donner. Avec la mère Simon, on aurait pu se passer de bedeau.

(Quelques notes sur la paroisse St-Christophe, par l'abbé P.-H. Suzor)



PREMIERS MINISTRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC DEPUIS LA CONFEDERATION

L'hon. P.-J.-O. Chauveau	C—1867-1873
L'hon. Gédéon Ouimet	C—1873-1874
L'hon. Sir Charles de Boucherville	C—1874-1878
L'hon. Sir Henry Joly	L—1878-1879
L'hon. Sir Adolphe Chapleau	C—1879-1882
L'hon. J.-A. Mousseau	C—1882-1884
L'hon. J.-J. Ross	C—1884-1887
L'hon. Sir Olivier Taillon	C—1887-1887
L'hon. Honoré Mercier	L—1887-1891
L'hon. Sir Charles de Boucherville	C—1891-1892
L'hon. Sir Olivier Taillon	C—1892-1896
L'hon. E.-J. Flynn	C—1896-1897
L'hon. F.-C. Marchand	L—1897-1900
L'hon. S.-N. Parent	L—1900-1905
L'hon. Sir Lomer Gouin	L—1905-1920
L'hon. L.-Alexandre Taschereau	L—1920-1936
L'hon. Adélar Godbout	L—1936-1936
L'hon. Maurice Duplessis	U.N.—1936-1939
L'hon. Adélar Godbout	L—1939-1944
L'hon. Maurice Duplessis	U.N.—1944-1959
L'hon. Paul Sauvé	U.N.—1959-1960
L'hon. J.-Antonio Barrette	U.N.—1960-1960
L'hon. Jean Lesage	L—1960

C : Conservateur; L : Libéral; U.N.: Union Nationale.

Les Croix d'Arthabaska

LA PREMIERE CROIX D'ARTHABASKA (1)

Il est dans nos campagnes une vieille et sainte coutume, c'est d'élever des croix de distance en distance le long des chemins. Ces croix hautes et noires étendent leurs bras sacrés dans le ciel clair sur les maisons et les champs. On les aperçoit de loin et toujours une pensée grave et salutaire se réveille à notre esprit. On se découvre en passant devant elles et sur nos têtes alors descend une bénédiction.

Une autre sainte et antique coutume, plus rare cependant que la première, c'était d'ériger des calvaires, qui devenaient des lieux de pèlerinage. On y voyait le Christ entre les deux larrons, la Vierge Marie, saint Jean et Marie-Madeleine. Ces calvaires sont rares de nos jours, mais la dévotion à la croix du chemin est encore en honneur dans nos campagnes canadiennes. Elles témoignent de la foi profonde des populations qui les ont élevées et qui les entourent de respect.

La Croix du rang des Bras

L'ainée des Croix d'Arthabaska est celle qui fut érigée sur le chemin des Bras de la rivière Nicolet, au cinquième rang du canton d'Arthabaska. (2) C'était à l'automne de 1841, après les récoltes. M. l'abbé Clovis Gagnon, missionnaire de tous les Bois-Francis, était venu visiter les quelques colons dispersés çà et là, dans le canton d'Arthabaska.

Au cours d'une de ses visites ou missions (3), l'homme de Dieu n'avait encore remarqué aucune croix parmi les habitations, et il eût voulu arborer au milieu d'elles cet étendard de salut qui, en les ombrageant, les protégeait (4). Là, au pied de la croix, les colons pouvaient, le dimanche, aller réciter le chapelet, chanter des cantiques.

(1) Article inédit de feu l'abbé Charles-Edouard Mailhot, en partie.

(2) C'est quelque part près de la maison de Charles Boutet, maintenant propriétés de Robert Provencher.

(3) On se perd en conjecture au sujet de l'endroit de la mission. Il ne semble pas que ce fut chez Valère Lavigne. Voir: "Notes sur la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska", Abbé P.-H. Suzor, page 54; Abbé C.-Ed. Mailhot, ptre. "Les Bois-Francis", tome I, page 251.

(4) Citation de l'abbé P.-H. Suzor dans: "Notes sur la paroisse de..."

La pensée du missionnaire fut comprise et en bien peu de temps réalisée. On se mit de suite à l'ouvrage. La croix fut confectionnée et, le dernier jour de la mission, avait lieu la cérémonie de la bénédiction. Elle fut plantée sur la terre de Joseph Marchand (aujourd'hui — 1892 — David Rheau, qui vit encore). C'était à l'endroit où l'ancien chemin descendant de St-Christophe débouchait sur le chemin du rang des Bras, au coin de la route qui conduit au "dépôt" (5).

On a conservé le nom des chantres à cette cérémonie: François Marchand, Charles Gosselin, le catéchiste, François d'Assise Baril; Olivier Perreault, fils, servant de messe; Paul Rivard, le premier bedeau de St-Christophe.

Cette première Croix d'Arthabaska subsista jusqu'en 1863. Comme alors elle menaçait ruine, l'abbé Philippe-Hippolyte Suzor, curé du lieu, profita de l'occasion d'une retraite paroissiale prêchée par le Père Marie-Jean Mainguy, S.J., pour la remplacer. L'abbé Alexandre Bouchard, missionnaire au Lac Aylmer et ancien vicaire d'Arthabaska, fit la bénédiction. Cette croix n'est plus. En quelle année est-elle disparue? Je l'ignore. (6)

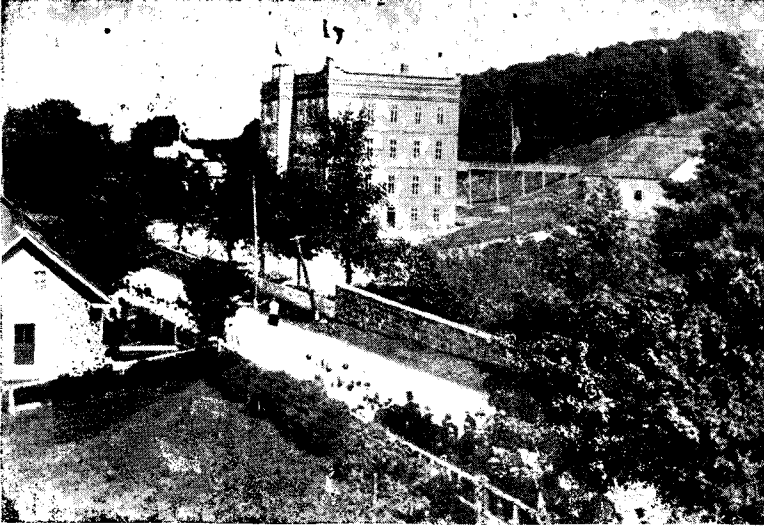
Une pensée se présente tout naturellement, ici, à mon esprit, N'est-ce pas près de cette Croix que l'on a élevé à la gloire de Dieu le premier temple d'Arthabaska? Que de fois dans ce modeste temple le prêtre a offert le saint sacrifice de la messe, (7) régénéré par le saint baptême les nouveaux-nés, donné la bénédiction nuptiale! N'est-ce pas près de cette Croix que l'on a déposé en terre la dépouille mortelle des chers défunts?

Que de souvenirs joyeux et douloureux sont attachés à ce coin de terre! S'il m'était permis d'exprimer un vœu, je dirais: Puisse-nous, avant longtemps, assister à la résurrection de la vieille Croix du chemin des Bras? Rien n'a été fait à date (1961).

(5) Pour désigner le nom du village de Victoriaville en formation.

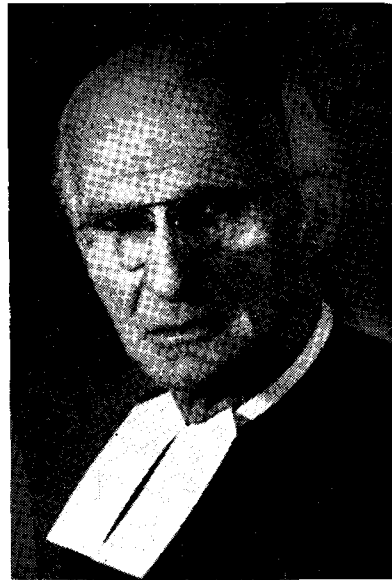
(6) L'abbé Mailhot a écrit l'article bien avant sa mort, arrivée en 1937.

(7) Au début de la mission d'Arthabaska, la messe se disait chez Valère Lavigne. On a continué la mission d'Arthabaska dans la chapelle des Bras de la rivière Nicolet. Laissons à César ce qui appartient à César.



Bénédiction du Collège St-Joseph, en 1906,
dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes

Frère Sanctinus, é.c.,
qui a enseigné
au Collège d'Arthabaska
sans interruption, de 1918 à 1958.
Il demeure toujours au Collège,
et s'occupe spécialement des
parterres, fleurs, etc.





La Croix Lumineuse
du Mont St-Michel
à Arthabaska
(1929)



Le Mont Christo, à Arthabaska. On peut voir la première croix, érigée en 1878.

LA CROIX DU MONT CHRISTO,

DEUXIEME CROIX D'ARTHABASKA

En 1857, à la suite d'une retraite prêchée par le révérend Père Isidore Beaudry, s.j., on planta, sur la colline voisine de l'église, une croix commémorative, au pied de laquelle les paroissiens de St-Christophe déposèrent leurs résolutions de persévérance et de fidélité à la tempérance. La vue de cette croix leur fut toujours salutaire. Etendard sacré, elle servait de ralliement à tous ceux qui s'étaient enrôlés dans la sainte phalange des "Associés de la Tempérance" et leur était un gage certain de protection.

Cependant, le 23 octobre 1878, cette croix, complément nécessaire du beau paysage de Saint-Christophe et objet de l'amour de tous les habitants du lieu, cette croix, dis-je, fut abattue par la tempête. Ce qui causa le plus de peine au lendemain de ce désastre, ce fut de voir la vieille et noble croix, victorieuse pendant plus de vingt années de la violence des vents, renversée et gisante sur le versant de la colline.

L'idée de remplacer l'ancienne croix par une nouvelle se présenta bientôt à tous les esprits. Tous comprenaient que c'était un devoir important de conserver par ce pieux monument le souvenir de la retraite du révérend Père Beaudry. Les Quarante-Heures devaient avoir lieu prochainement, et comme on voulait profiter de cette belle circonstance pour installer la croix nouvelle, les travaux commencèrent sans retard.

Le 14 novembre, après un sermon de circonstance prononcée par l'abbé Louis Pothier, curé de Warwick, l'abbé Dauth, curé de St-Valère, fit la bénédiction solennelle de cette croix à la porte de l'église, au milieu de tous les paroissiens réunis pour la clôture des Quarante-Heures. Tous s'empressèrent de venir la vénérer, puis elle fut transportée, comme un trophée, jusqu'au sommet de la colline, chacun dans la foule ambitionnant l'honneur de la soutenir; tous lui firent cortège et la saluèrent avec le plus profond respect. Une fois plantée, comme l'arbre de la vie et de l'espérance, on chanta en chœur: "O crux, Ave, spes unica!"

Cette croix est maintenant disparue du sommet du Mont Christo. Comme son aînée, elle a été renversée par un coup de vent à l'automne de 1906. (8) En 1920, lors des grandes solennités du Cinquantenaire de la fondation du Couvent des Dames de la Congrégation Notre-Dame, à Arthabaska, madame A. N. Brodeur, née Marie-Louise Pepin, a évoqué dans des termes exquis le souvenir de la Croix du Mont Christo:

"De même, jamais paysage ne m'a plus fait rêver que celui que

(8) "Les Bois-Francis", tome 2, page 435.

présente mon village (Arthabaska) par un beau soir d'été, à l'heure apaisante où le soleil, descendant à l'horizon, reflète ses derniers rayons sur le Mont Christo, pendant qu'au clocher tinte l'angélus du soir dont les sons vont en se déferlant mêler leurs derniers échos aux murmures des eaux de cette petite rivière Nicolet qui serpente là-bas dans la plaine.

"C'est au Mont Christo qu'on nous conduisait aux mois de mai et juin passer nos récréations du soir. Nous cueillions les premières violettes, nous nous amusions du chant des grenouilles du ruisseau voisin Assises sur les roches, nous laissions pénétrer en nous cette vie de la nature qui imprègne à l'âme cet idéal qui est le talisman de la vie.

"Quand sonnait huit heures, nous nous rassemblions au pied de la CROIX qui surmontait alors la colline, et nous adressions à la Vierge notre chant du soir: "Vois à tes pieds", etc. Simple cantique mais que je ne puis entendre sans être émue, car il évoque en moi une des plus belles pages du passé."

LA CROIX LUMINEUSE DES BOIS-FRANCS,

TROISIEME CROIX D'ARTHABASKA

Deuxième Croix des Bois-Francis (9)

LE MONT SAINT-MICHEL

Où est-il? D'où lui vient son nom? Le Mont St-Michel (10) est la partie des Alleghanys située au sud-est des terrains de l'Hôtel-Dieu, dans le quatrième rang de la paroisse de Saint-Christophe, entre la côte à Stein et le ruisseau Bernard. Son nom figure pour la première fois sur une carte dressée, en 1885, par l'arpenteur J.-N. Gastonguay. Sa dénomination remontait à l'année précédente.

A cette date, il était question de fonder un Hôtel-Dieu à Arthabaska et d'en confier la direction aux Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal. Au mois d'août 1884, la très révérende Mère Saint-Louis, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, accompagnée de la très révérende Mère Bonneau, ex-supérieure, vint à Arthabaska pour s'enquérir de la possibilité d'y ouvrir une maison pour les pauvres. Pendant leur séjour à Arthabaska, les distinguées visiteuses furent enchantées

(9) Première croix des Bois-Francis à Blandford.

(10) "Les Bois-Francis", vol. IV, page 33.

du magnifique panorama qui s'offrait à leurs regards. A cette saison de l'année, les montagnes d'Arthabaska étaient dans toute leur splendeur et véritablement belles à voir.

De même que l'on chante: "O Nicolet qu'embellit la nature", de même on peut dire: "O Arthabaska qu'embellit la nature". En contemplant ce ravissant tableau de la nature, la très révérende Mère Saint-Louis dit à sa compagne: Si nous venons fonder un Hôtel-Dieu à Arthabaska, nous appellerons cette jolie montagne qui se dresse devant nous, le "Mont Saint-Michel". Voilà l'origine de la dénomination du Mont Saint-Michel.

Ce nom consigné dans les archives de l'Hôtel-Dieu était ignoré de presque toute la population d'Arthabaska et des Bois-Francis. C'est au pied du Mont Saint-Michel que, grâce aux démarches, au zèle et au dévouement de sieur Joseph-Auguste Quesnel, l'Hôtel-Dieu a pris naissance en 1884.

Ce fut d'abord un bien frêle arbuste. Il a grandi malgré les vents impétueux qui sont venus l'assailir. Aujourd'hui, c'est un grand arbre aux rameaux verdoyants et bienfaisants. Il ombrage toute la région des Bois-Francis. Si le shérif Joseph-Auguste Quesnel vivait, il pourrait dire: "Ego plantavi, Apollo rigavit, Deus incrementum dedit. J'ai planté, Apollon ou la Charité a arrosé et Dieu a donné l'accroissement".

Le projet d'ériger un monument pour commémorer le premier centenaire de la fondation des Bois-Francis et glorifier la mémoire de nos premiers missionnaires et de nos premiers défricheurs, est maintenant un fait accompli. La magnifique Croix Lumineuse qui nous apparaît, à tous les soirs, en est une preuve indéniable. .

L'idée d'élever un monument commémoratif sur le Mont St-Michel a été émise, pour la première fois, dans les colonnes de l'"Union des Cantons de l'Est" le 7 mai 1925; elle a eu pour père: le patriotisme, et pour mère: la reconnaissance, deux des plus nobles sentiments du coeur humain.

La suggestion de cette idée fut chaleureusement accueillie et saluée avec joie par la très grande majorité de la population des Bois-Francis; cependant, il y eut quelques dissidents, quelques incrédules. Ceux-ci, peu sympathiques à un projet dont l'origine leur était étrangère, le proclamèrent non viable et crurent pendant un certain temps que, de son berceau à son tombeau, il n'y aurait qu'un pas.

En pareille occurrence, le travail à opérer était passablement difficile; il fallait surmonter des obstacles assez formidables. La perspective n'était donc pas très enthousiasmante. Le firmament était chargé de gros nuages. Le tonnerre grondait et la foudre menaçait d'éclater à tout instant. Que faire? Laisser passer l'orage!

D'un autre côté, il fallait que le projet d'élever un monument à la gloire du Fondateur des Bois-Francis fut exécuté le premier. Le

monument Héon avait préséance sur les autres. Tout le monde comprenait et le voulait. Enfin, le monument Héon fut érigé en 1926 et l'inauguration eut lieu le 5 juin 1927. Cette cérémonie fut célébrée d'une manière très solennelle et très imposante. Ce fut un parfait succès.

C'est alors que les Promoteurs du Monument du Mont St-Michel, qui avaient été aussi les Promoteurs du monument Héon, se mirent à l'oeuvre. Mais hélas! ils devaient recontrer sur le chemin de nouvelles difficultés.

L'attitude inattendue prise par quelques citoyens fit surgir certaines complications. Les Promoteurs du Monument des Bois-Francs en furent un peu étonnés et contrariés; mais ils ne se laissèrent pas abattre ni décourager par ce contre-temps. Ils avaient foi et confiance dans l'avenir: le vieil adage "le travail constant triomphe de tout", leur donnait l'assurance du succès. Ils ré doublèrent de zèle, de dévouement et d'activité, se rappelant bien qu'il n'y a pas de gloire à vaincre sans coup férir.

Leurs espérances ne furent pas vaines. Les témoignages de félicitations et d'approbation affluèrent de toutes parts. Les souscriptions ne tardèrent pas à arriver. Le Conseil de Comté d'Arthabaska souscrivit mille piastres; la ville d'Arthabaska souscrivit cinq cents piastres; la paroisse St-Christophe d'Arthabaska, cent piastres. A la demande de l'Honorable J.-E. Perrault, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, le Comité des Monuments Historiques de la Province de Québec voulut bien souscrire mille piastres; le Comité des Monuments des Soldats de Victoriaville, par l'entremise de M. J.-E. Alain, deux cent quinze piastres. Les souscriptions personnelles, bien que relativement peu nombreuses, furent très généreuses; elles atteignirent le chiffre de huit cents piastres. Remerciements à tous ces bienfaiteurs zélés et dévoués.

Vu cet heureux état de choses, les membres du conseil exécutif crurent que le temps était venu de mettre hache en bois. Cette fois, la montagne en travail n'avait pas enfanté une souris, mais un géant. Enfin, la reconnaissance triomphait, l'ingratitude était vaincue.

Les travaux de l'installation de la Croix des Bois-Francs commencèrent le 29 septembre 1928, jour de la fête de notre glorieux protecteur, l'archange Saint-Michel, et elle fut illuminée pour la première fois le 2 novembra 1928, jour de la Commémoration des Trépassés.

Du sommet du Mont St-Michel, la Croix, signe de notre rédemption, étend les bras pour répandre ses bénédictions les plus abondantes. Elle proclame la grande générosité de la population de la région des Bois-Francs. Elle rappelle le zèle, le dévouement, le désintéressement de nos premiers missionnaires. Elle réveille le souvenir, un peu trop oublié, de ces hommes vaillants et de ces femmes fortes qui ont défriché, colonisé et peuplé les Bois-Francs.

Voulez-vous savoir, connaître les privations, les souffrances, les misères que ces héros et ces héroïnes ont endurées? Lisez: "La Découverte des Bois-Francis", par l'abbé Charles Trudelle; "Jean Rivard, le défricheur", par Antoine Gérin-Lajoie, et "Les Bois-Francis", parus en ces derniers temps.

La lecture de ces ouvrages historiques vous fera connaître une multitude de faits et d'anecdotes qui vous édifieront, vous surprendront peut-être, mais dont l'authenticité est incontestable.

Ils vous démontreront, à l'évidence, que les pionniers des Bois-Francis furent réellement de grands patriotes et de véritables chevaliers de la culture de la terre. Leurs armes furent la hache, la charrue et la faucille. Voilà, en quelques mots, l'historique du monument de la reconnaissance: son origine et sa mission, ses épreuves et ses consolations.

En mai prochain, un certain nombre de citoyens, qui ont toujours été bien zélés et bien dévoués pour cette excellente oeuvre patriotique, commenceront une grande campagne de souscription en faveur de la survivance de la Croix Lumineuse des Bois-Francis. Ils recevront partout, nous ne pouvons en douter, l'accueil le plus bienveillant et le plus généreux. Leurs louables démarches seront couronnées d'un brillant succès. La survivance du Monument des Bois-Francis s'impose: le contraire ne serait-il pas un crime de lèse-gratitude?

Chs-Ed. Mailhot, Ptre.

25 avril 1929.

Un ami du monument du "Souvenir" a dédié au nouvel astre apparu dans le firmament des Bois-Francis, la poésie suivante:

LA CROIX DES BOIS-FRANCS

O Croix de mon pays, souvenir et symbole;
 Signe victorieux, témoignage imposant,
 Lumineuse, éloquente et claire parabole,
 Tu dis la foi d'hier à celle du présent.

Tu te dressas naguère, au seuil de notre histoire,
 Comme un phare où venaient les sauvages tribus,
 Et les enfants des bois, à cet invitatoire,
 Offraient à l'homme blanc leurs plus riches tributs.

Tu brillas à jamais, sur la Nouvelle-France,
 Comme un gage de paix et de fraternité.
 A tes pieds, nos aïeux portant leur espérance,
 Ont retrouvé la force et la sérénité.

Du faite de ces monts, dans l'arôme des brises,
 Tu veilles désormais sur le labeur des champs.
 Notre érable et nos pins avec toi fraternisent,
 Et vous faites ensemble un tableau bien touchant.

Tu resteras debout, comme une sentinelle,
 Pour guider nuit et jour les générations
 Qui montent par la route âpre et sempiternelle
 Et vont grossir les rangs serrés des nations.

Tu les appelleras vers les hauteurs sublimes
 Du devoir qui commande et du noble idéal;
 Et pour mieux les garder avec toi sur les cimes
 Tu les animeras de ton feu triomphal.

Et tu les retiendras dans la douce patrie
 Afin que s'accomplisse, au pays des Bois-Francis,
 La tâche séculaire où la terre nous crie
 De lui garder tous ses enfants.

Alphonse DESILETS

Juin 1929

ODE A LA CROIX DES BOIS-FRANCS

Mont Saint-Michel

Salut! O sainte Croix, notre unique espérance!
 Nous portons avec toi nos regards vers le ciel
 Quand, de la cime altière, ton arbre s'élançe,
 Inondant de ses feux notre Mont Saint-Michel.

Dans l'azur, telle un phare dirigeant les voiliers,
 Tu nous convies encore auprès de nos foyers,
 Et de tes bras augustes, embrasant l'horizon,
 Ton geste se répand sur l'immense moisson.

Que la prière ardente aux pouvoirs infinis,
 Monte comme un encens aux célestes parvis!
 Garde bien pour toujours avec l'Honneur, la Foi
 De ceux qui te contemplant, O noble et sainte Croix.

Uldéric S. ALLAIRE

Paroles et musique,

HYMNE A LA CROIX DES BOIS-FRANCS

Refrain:

Salut à toi, Croix chère et lumineuse!
Louanges, gloire, ô Croix victorieuse!
Nous proclamons la grandeur de ta loi.
Nous t'exaltons avec ardeur et foi.

Sur notre sol, en signe d'espérance
Et pour marquer du pays la naissance,
Le découvreur, Cartier, te planta
Salut à Toi, gloire, honneur, hosanna.

Dans ce pays, le céleste missionnaire
Vint apporter ta céleste lumière,
Qui, chaque jour, brilla de plus en plus,
En suscitant les plus nobles vertus.

Et l'ouvrier de l'heure première
Trouve la paix en ta loi salutaire,
Hommages donc aux pionniers vaillants
Aux défricheurs de nos fertiles champs.

Enseigne-nous, ô Croix noble et sublime,
Qu'en te portant nous gravirons la cime,
Et que par toi nous atteindrons le ciel,
Où nous attend un bonheur éternel.

Madame Camille DUGUAY.

Musique de Lucien Daveluy.

Ce chant a été exécuté, pour la première fois, lors de la bénédiction solennelle de la Croix Lumineuse, à Arthabaska, qui coïncidait avec le Centenaire des Bois-Francis, le 16 juin 1929.



Nos Organisations

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

La Société d'Agriculture d'Arthabaska a été fondée dès l'érection du village d'Arthabaskaville, en 1858. Le premier président fut le premier maire du Village, Adolphus Stein. L'activité de la société a été plus ou moins soutenue pendant les premières années si l'on en juge par la nouvelle suivante parue dans "L'Union des Cantons de l'Est" du 20 janvier 1870:

"Il y a eu élection à la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska. Proposé par C. James Powell, de St-Christophe, secondé par Léon Thibodeau, de Stanfold, que Adolphus Stein soit élu président. En amendement, il est proposé par Edward Argue, de Warwick, secondé par Michael Nolan, de Tingwick, que Antoine Gagnon soit élu président. Comme il y a égalité de voix, le président de l'assemblée, qui est Adolphus Stein lui-même, ex-président, vote pour lui-même naturellement. Le journal continue: Malgré ses 12 années d'existence, la Société est inactive et il faudrait du changement."

La Société d'Agriculture d'Arthabaska a d'abord eu son exposition sur le terrain de monsieur Guillemette, près du moulin Michaud. L'autre côté de la coulée il existait un rond de course et c'est là que s'est tenue la première exposition du comté. Pierre Maheu, propriétaire de l'Hôtel Albion, construisit près du chemin la bâtisse qui est devenue plus tard la manufacture de Portes et Châssis de Willie Michaud, et l'exposition demeure à cet endroit jusqu'en 1903. J.-N. Michaud, en société avec Henri Pepin, acheta le tout. La Société d'Agriculture loua la terre de Pierre Lasanté, où se trouvent aujourd'hui la station de service Wilfrid Drolet, ainsi que les résidants de la rue Garneau.

En 1913, la Société d'Agriculture d'Arthabaska, devenue la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska, décide de se transporter à Victoriaville, à l'extrémité de la rue St-François. Le terrain était plutôt marécageux, et de plus il fallait traverser la ligne de chemin de fer. Comme un grand nombre d'exposants venaient du côté sud de la voie ferrée et voulaient éviter un pareil danger, une pression se fit pour changer d'endroit. Ce qui fut fait en 1921, en achetant le terrain où se trouve situé l'aréna de Victoriaville. En 1954, la Société fêta ses 75 ans d'existence.

Les Livres des minutes de la Société ont été égarés jusqu'à 1923. Il est donc impossible de nommer tous les présidents depuis les débuts. On peut tout de même mentionner J.-D. Morin, de Ste-Elisabeth (1913), F.-X. Desrochers, de Warwick, F.-X. Labbé, de Ste-Victoire, qui a été président à quelques reprises, entre 1910 et 1930. En 1937, Philippe Coulombe était président. En 1938, Wilfrid Labbé, de Ste-Victoire, était président et le demeura jusqu'en 1944, alors que Philippe Bergeron, d'Arthabaska, l'a remplacé.

Le sénateur Louis Lavergne a été secrétaire-trésorier de la Société

d'Agriculture pendant plusieurs années et a été remplacé par le notaire C.-R. Garneau, qui a occupé ce poste pendant une trentaine d'années. Il démissionna vers 1938 alors que l'agronome E. Lemire fut nommé à ce poste. Il fut remplacé en 1942 par l'agronome Ranger, et ce dernier fut remplacé en 1944 par J. Vincent Lanouette, agronome de Victoriaville, qui en est encore le secrétaire-gérant (1).

LE MUSÉE LAURIER

Le Musée Laurier est la maison qu'a habitée Sir Wilfrid Laurier à son arrivée à Arthabaska, en 1867, située Avenue Laurier (dans le temps: rue de l'Eglise). Lors de son élection comme premier ministre, en 1896, il dut aller résider à Ottawa mais il garda quand même sa propriété à Arthabaska, et il aimait à venir s'y reposer.

A sa mort, en 1919, la maison alla à ses héritiers, qui la gardèrent jusqu'en 1928, alors que Noah A. Timmins et Andrew Kirk Cameron l'achetèrent et en firent don à la Province, qui l'a convertie en musée.

En 1921, un monument avait été érigé à la mémoire du Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, en face de l'Hôtel de Ville d'Arthabaska. Ce monument a été transporté dans le parterre du Musée, en 1943.

Le premier gardien du Musée fut Auguste Quesnel, qui occupa ce poste jusqu'à sa mort, en 1937. Il fut remplacé par Josaphat Morin, en 1937. En 1940, William Bergeron fut nommé gardien du Musée jusqu'en 1945, alors que Josaphat Morin revint gardien, jusqu'à sa mort, survenue accidentellement, au mois de juin 1949. Odina Garneau fut gardien de 1949 à 1960. Wilfrid Ramsay l'a remplacé.

LE BUREAU DE POSTES

Le Bureau de Postes actuel a été bâti en 1911, sur le terrain acquis de Henri Pepin. La maison qui était située où a été bâti le bureau de postes était occupée par Philippe Pepin, fils de L.-O. Pepin. Elle a été déménagée à l'autre extrémité du terrain, sur la rue du Sacré-Coeur aujourd'hui, puis finalement revendue à Ovide Lemieux qui l'a déménagée sur la rue Quesnel. Le propriétaire actuel est Emilien Blais.

Durant la construction de cet édifice, qui était assez important

(1) Dans les archives "Arthur Bergeron, ptre", on peut voir des programmes d'exposition de la Société d'Agriculture imprimés en anglais, en 1907 et 1910.

pour le temps et l'endroit, un accident est survenu à un jeune Desrochers, fils de Joseph Desrochers, qui était apprenti-ferblantier chez Albert Beauchesne, ferblantier à Arthabaska, mais travaillait pour la circonstance pour le compte de Octave Gaudet, ferblantier de Victoriaville, qui avait le sous-contrat de la couverture. Le jeune homme tomba en bas d'un échafaudage sur le ciment, et la mort fut instantanée. C'est la compagnie Paquet & Godbout, de St-Hyacinthe, qui avait le contrat. Geo. Spénard était l'inspecteur et il fut remplacé par J.-E. Baril après les élections du mois de juin 1911, qui avaient porté le gouvernement Borden au pouvoir.

Le premier maître de postes fut Adolphus Stein, en 1854. Le deuxième maître de postes fut James Goodhue, qui démissionna en 1881, lors de son départ pour l'Ouest. Il fut remplacé par Calixte Leblanc, qui habitait la maison de Bergeron & Frère, en face du bureau de postes actuel. Il est à supposer que les deux premiers tenaient également le bureau de postes dans leur magasin respectif. Monsieur Leblanc n'a occupé cette charge dans le nouveau bureau de postes que pendant peu de temps. Le successeur de monsieur Leblanc fut Jean-Baptiste Ouellet, qui fut maître de postes jusqu'à sa mort, survenue en 1918. Son successeur fut Geo.-Henri Gendreau, ancien combattant, jusqu'en 1929.

Albert Beauchesne l'a remplacé jusqu'en 1933, alors que Eugène Gendreau devint maître de postes. Son fils, Roland Gendreau, est maître de postes depuis le 17 août 1949.

Parmi les personnes qui, tout en n'étant pas maîtres de postes, ont travaillé assidûment pendant un laps de temps digne d'être mentionné il ne faudrait pas oublier Mlle Blanche Lambert, qui s'est dépensée à cette tâche pendant près de 40 ans.



MANUFACTURES DE CIGARES

J'ai déjà mentionné qu'une manufacture de cigares avait fonctionné quelque peu, ayant fait suite à une manufacture de mise en conserves, située sur le chemin conduisant chez Philippe Bergeron. La manufacture de cigares, établie le 1er octobre 1914, sous le nom de "Arthabaska Cigar Co.", remplaçait une manufacture de mise en conserves établie au même endroit sous le nom de "Arthabaska Canning Co.", le 17 septembre 1910.

En 1882, il y avait déjà une manufacture de cigares, employant 40 personnes et dirigée par J.-E.-A. Therrien & Fils, sous le nom "Arthabaska Cigares". La bâtisse était située non loin de la rivière Gosselin, sur l'emplacement de Honoré Blanchet, connu de plusieurs à Arthabaska, et maintenant la propriété de madame Damase Champagne.

LES TANNERIES

Une tannerie a succédé à la manufacture de cigares avant d'être abandonnée complètement et démolie. Un monsieur Piché était l'animateur de cette tannerie. Une nouvelle tannerie fut ouverte par John Caro, dans le voisinage, qui l'a cédée à un monsieur Toutant.

Wilfrid Vidal, le dernier à pratiquer ce métier à Arthabaska, venait de Lotbinière, où il avait épousé mademoiselle Delphine Hamel, du même endroit. Madame Vidal est décédée en 1959, après avoir fêté ses noces de diamant de mariage. Maintenant, monsieur Vidal demeure chez une nièce qu'il avait élevée, madame Ovide Héneault, de Victoriaville.

Monsieur Vidal avait acquis la tannerie, rue Beauchesne, non loin de la rivière Gosselin, en 1904, et a exercé son métier pendant plus de 25 ans, soit jusqu'à sa fermeture, vers 1930. On sait qu'aujourd'hui ces petites industries sont pratiquement disparues de partout, ayant fait place à la mécanisation et aux entreprises spécialisées.



LES MOULINS A SCIES ET A FARINE

Au début de la colonie, sur presque tous les cours d'eau, il y avait une chaussée quelque part, du moment qu'un certain niveau de terrain le permettait, qui actionnait un moulin quelconque. C'était le "pouvoir électrique" du temps. Il faut dire que les rivières et cours d'eau en général étaient plus volumineux qu'aujourd'hui et permettaient de faire fonctionner diverses machines pendant assez longtemps chaque année. Aujourd'hui, c'est passé de mode et remplacé par l'électricité pour ceux qui n'ont pas encore cessé toute activité.

Sur la rivière Gosselin, qui prend sa source dans Ste-Hélène, en passant par Chester-Nord, il y avait trois chaussées sur une longueur d'à peine trois milles.

La première chaussée appartenait à Joseph Angers, de St-Norbert. Ce dernier avait un moulin à scie, à farine et à carder la laine. Ce moulin a passé aux mains de son fils Louis, et aujourd'hui il appartient à Lauréat Angers, un de ses fils. Il est de la troisième génération.

La seconde, près du vieux pont Rouge, sur le chemin conduisant vers St-Norbert, actionne encore aujourd'hui le moulin à scie de Joseph Lapierre (Raynald Lapierre, propriétaire). Il fut un temps où il y avait un moulin à farine et à carder la laine.

Une troisième chaussée existait dans le village d'Arthabaska, près de la route conduisant à Victoriaville, et actionnait d'abord un moulin à farine et à carder de Jean Trottier, père de défunte dame Adélarde Piché. Ce dernier l'a vendu à Charles Nolin et, vers 1900, Louis Lapierre, père de Joseph Lapierre, en prit possession et y ajouta un moulin à

scie, spécialement à bardeau. A la mort de ce dernier, le moulin fut dirigé par ses fils, Henri et Aleide, jusqu'en 1946, alors que Rosaire Laliberté en devint propriétaire, et le garda en opération jusque vers 1955. Ce commerce fut abandonné par la suite.

Louis Lapierre venait de St-Norbert, où il avait un moulin sur le ruisseau au coin de la route reliant le 4e au 5e rang, en face de Henri Létourneau, père d'abord et fils ensuite, et aujourd'hui Hervé Verville.

Quand on voit le petit ruisseau en question on peut se demander comment on pouvait faire marcher un moulin avec un tel pouvoir. Ce qui prouve mon avancé à savoir que tous les cours d'eau étaient plus forts et plus réguliers dans ce temps-là. Il va sans dire que c'était surtout plus économique et que si l'on était obligé d'arrêter de travailler quelques jours, dans les grandes sécheresses, le reste du temps, il n'en coûtait rien pour faire marcher les diverses machinerie.

Quand on parle de moulin à carder la laine, il ne faut pas oublier qu'à ces mêmes moulins on faisait aussi "refouler" l'étoffe fabriquée à la maison. C'était un procédé que l'on pourrait comparer à celui "d'éponger" aujourd'hui, c'est-à-dire donner une consistance plus forte au tissu en question, et l'empêcher de se rétrécir, ou raccourcir au premier lavage, une fois cousu en un vêtement quelconque.

On ne saurait parler de moulin à scie à Arthabaska sans parler des messieurs Baril. Dès 1840, Antoine Baril bâtit un moulin à scie sur la rivière Nicolet, à l'endroit où se trouve encore aujourd'hui le moulin de Philippe Boilard. Son frère jumeau, Eustache, avait déjà un moulin à farine dans les pointes de Bulstrode; il le vendit en 1848 et vint ouvrir un moulin à farine avec son frère, qui était déjà propriétaire d'un moulin à scie. Antoine Baril fut celui qui fit le premier barrage sur la rivière Nicolet, à Victoriaville.

Antoine Baril est décédé en 1884 et son fils Thomas, qui continua l'ouvrage du moulin, était le père de Joseph-E., Ovide, Albert et Alfred Baril par son premier mariage avec Léocadie Beauchesne, en 1853, et le père de Prudent, Philippe, Léandre, Eugène, Auguste et Maurice Baril ainsi que Marie-Louise, Mélanie et Berthe Baril, de son second mariage avec Euphémie Gagnon, en 1863.

Jos.-E. Baril construisit un moulin à scie dans le village d'Arthabaskaville. Le moulin était d'abord situé sur l'emplacement de Gustave Baril, un de ses fils, puis vers 1904 ou 1905, il fut déménagé à l'endroit où il est aujourd'hui, sur la rue Suzor. Après la mort de leur père, en 1937, Gustave et Jules Baril conservèrent le moulin en société. Aujourd'hui Jules Baril en est le seule propriétaire. Il va sans dire que le moulin marchait par la vapeur: les dangers pour le feu le firent s'éloigner des habitations.

Ovide Baril avait une petite manufacture de portes et châssis, pupitres de classe, etc., près du pont, aujourd'hui la propriété de Clément Desroches. Les autres messieurs Baril n'ont pas vécu à Arthabaska, c'est pourquoi ils sont moins connus.

A la mort de Thomas Baril en 1907, les trois fils du défunt, Prudent, Philippe (Paqué) et Auguste, tous trois décédés depuis, conservèrent le patrimoine familial jusqu'en avril 1945, alors que Hector Lambert l'acheta et le garda jusqu'à novembre de la même année, pour le revendre à Philippe Boilard, qui se sert encore aujourd'hui de ce moulin à scie. Maurice Baril devint gérant de banque et une fois à sa pension, il est revenu demeurer à Arthabaska. Il est décédé le 2 septembre 1959, à l'âge de 72 ans.

La chaussée qui faisait marcher les moulins à scie et à farine n'existe plus, et l'électricité a remplacé le pouvoir primitif. Cette chaussée a été la cause de bien des inondations, le printemps, lors de la descente des glaces; le moulin en a même été souvent menacé et plusieurs fois les résidants d'une maison située entre le moulin et le pont (en l'occurrence la famille J.-B. Leblanc pendant longtemps), ont dû évacuer leur demeure, l'eau contournant la maison. En 1918, les glaces emportèrent le pont en bois et couvert, situé à l'endroit où est aujourd'hui situé le pont en fer.

En 1903, J.-N. Michaud entra en société avec Henri Pepin et achetèrent l'emplacement et la bâtisse de Pierre Maheu. Celle-ci fut reculée où elle est aujourd'hui et on y ajouta un moulin à scie. Pendant plusieurs années, il se fit un assez gros commerce de bois. En plus, la compagnie Pepin & Michaud manufacturait des portes et châssis et autres objets. Cette compagnie fut dissoute en 1927.

Aujourd'hui, c'est Willie Michaud, l'aîné des fils de J.-N. Michaud, qui est propriétaire du tout et se spécialise dans la fabrication des portes et châssis. La machinerie du moulin à scie a été vendue il y a plusieurs années.

LE PALAIS DE JUSTICE

Arthabaska a été choisi comme chef-lieu du district du même nom en 1858. Avant la création du district d'Arthabaska, c'était le district de Trois-Rivières qui avait juridiction sur ce territoire. Une Cour de Circuit siégeait à St-Christophe d'Arthabaska depuis 1856.

La première session de la Cour Supérieure de ce district a eu lieu le 13 mars 1858, sous la présidence de l'hon. juge W.-C. Meredith. Jean-Gaspard Dumoulin fut nommé protonotaire à cette occasion, et Théophile Côté, notaire, fut nommé député-protonotaire.

Charles-René-Joseph-Narcisse Pacaud fut le premier avocat à être admis à pratiquer dans le district. Le premier shérif a été J.-Auguste Quesnel, qui nommait Edouard Thibodeau comme son député; ce dernier a été remplacé par Charles-J. Powell.

Plus de 60 avocats sont nés ou ont pratiqué à Arthabaska, depuis le commencement du district. Nommons entre autres les Bernier, Blanchard, Barwis, Cannon, Crépeau, Côté, Dumoulin, Gariépy, Girouard, Jodoin, Laliberté, Laurier, Lavergne, Marceau, Méthot, Moisan, Pacaud, Perrault, Plamondon, Poisson, Pouliot, Powell, Provencher, Quesnel, Rainville, Richard, Thérout, Wadleigh et Walsh.

Nous avons mentionné que le premier shérif fut Auguste Quesnel, nommé le 8 mars 1858. Ses successeurs furent Pierre-Ludger Tousignant, 18 août 1887; Edward Hemming et Pierre Tousignant, 28 avril 1894; Pierre-Ludger Tousignant, 12 mars 1898; Joseph-Ena Girouard, avril 1915; Maurice Maheu, 1938; Félix Houle, 8 novembre 1950; Léo Faucher, depuis avril 1961.

Les protonotaires qui se sont succédés au Palais de Justice d'Arthabaska sont les suivants: Gaspard Dumoulin, 6 mars 1858; Rufus Wadleigh, 10 octobre 1861; Thomas-Sheppard Barwis et Basile Thérout, 12 octobre 1870; Louis Rainville, 17 septembre 1887; Louis Rainville et Henri Laurier, 18 novembre 1895; Henri Laurier et Charles C. Bernier, 20 janvier 1896; Henri Laurier, 5 octobre 1899; Philippe Côté, 8 septembre 1906; Adélar Picher et Victor Marceau, 31 mars 1911; Roland Provencher 1 juin 1938; Edgar Laliberté, 15 janvier 1940; Roland Povencher, depuis 1944.

Les premiers juges qui ont présidé la Cour Supérieure à Arthabaska sont, à part l'hon. juge Meredith, l'hon. juge en chef Bowan, les hon. juges Stuart, Monk et A. Polette; vers 1875, l'hon. juge Plamondon fut nommé premier juge résidant à Arthabaska; il fut remplacé en 1897 par l'hon. François Lemieux, puis ont succédé les hon. juges P.-A. Choquette, Albert Malouin, qui devint plus tard juge de la Cour Suprême du Canada, F. S. Tourigny et Camille Pouliot, qui a été le dernier juge résidant à Arthabaska.

Les magistrats de districts furent Messieurs Désilets et Marchildon, de Trois-Rivières, qui venaient tous les mois jusqu'à la nomination du premier magistrat résidant dans le district, soit l'hon. Philippe Marchand. Présentement l'hon. Juge Joseph Marier, de Drummondville, vient présider la Cour de Magistrat régulièrement. Il y a aussi d'autres magistrats ou juges qui viennent siéger, selon les besoins des causes.

En parlant d'administration de la justice dans le district, il convient de mentionner spécialement le nom de Adélar Picher, qui a été nommé au greffe de la Cour Supérieure d'Arthabaska, en 1878. Monsieur Picher a été un serviteur modèle pendant 63 ans. Il fut d'abord député-protonotaire jusqu'en mars 1911, alors qu'il devint protonotaire con-

joint avec Victor Marceau. En 1938, lorsque Roland Provencher fut nommé protonotaire, monsieur Picher continua à travailler, et cela jusqu'à sa mort, survenue le 7 avril 1941, mais à salaire, c'est-à-dire sans le titre de protonotaire.

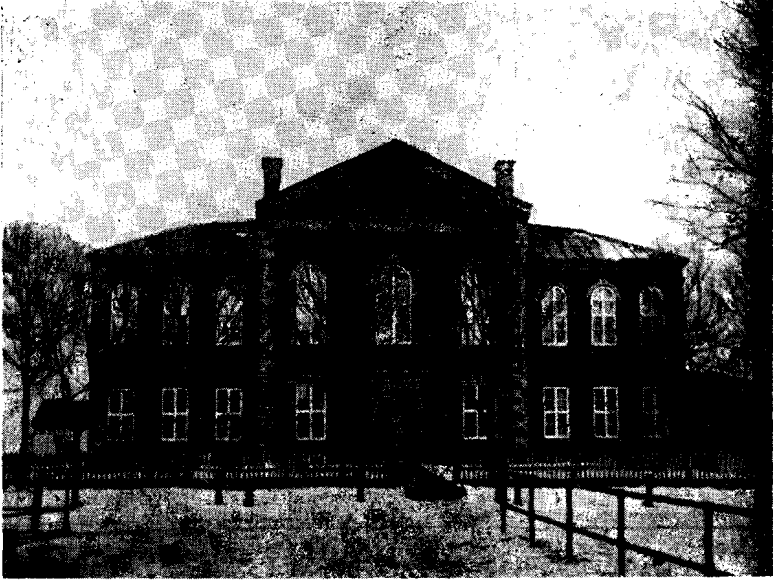
Le district d'Arthabaska est une section du Barreau de la Province de Québec depuis 1884 et nomme son bâtonnier et les autres officiers qui font partie du Barreau provincial. La première assemblée des avocats a eu lieu le 5 juillet 1884, à laquelle assistaient E.-L. Pacaud, c.r., Eugène Crépeau, c.r., W.-H. Felton, J. Lavergne, L.-G. Houle, Chs.-J. Powell, L.-J. Cannon, J.-A. Poisson et A.-T. Chalifour.

E.-L. Pacaud est élu président de l'assemblée et A.-T. Chalifour, secrétaire, pour procéder à l'élection d'un bureau de direction qui fut constitué comme suit: E.-L. Pacaud a été élu bâtonnier; L.-J. Cannon, trésorier; P.-H. Côté, secrétaire pro tempore; l'hon. Wilfrid Laurier, c.r., Eugène Crépeau, W.-H. Felton sont élus membres du conseil.

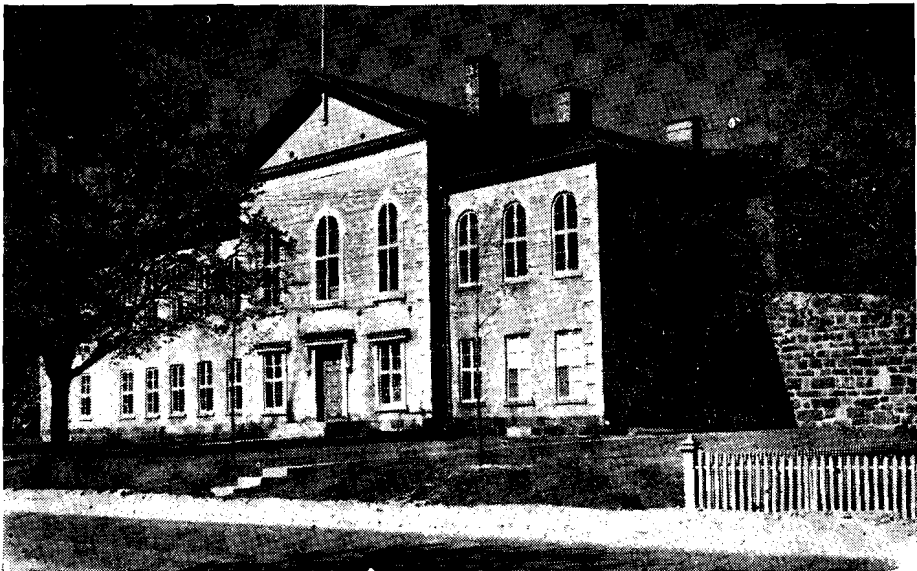
Les bâtonniers du district d'Arthabaska ont été les suivants:

Wilfrid Laurier	1889	Arthur Girouard	1926
J.-E. Méthot	1893	Jos. Marier	1928
J.-C. Noël	1896	Gaston Ringuet	1930
J.-S. Doucet	1898	Philippe Marchand	1932
P.-H. Côté	1899	Wilfrid Girouard	1934
A.-G. Paré	1900	L. U. Talbot	1936
Eugène Crépeau	1901	A. H. Chabot	1938
J.-E. Méthot	1903	Antonio Beaudoin	1940
Louis P. Crépeau	1905	R. Séguin	1942
Nap. Garceau	1907	Lucien Drolet	1944
J.-E. Perrault	1908	Victor Marceau	1946
Sam Deschamps	1910	Antoine Biron	1948
Gustave Perrault	1913	Germain Lacourcière	1950
Napol Laliberté	1915	Hormisdas Gariépy	1952
J.-F. Walsh	1917	Germain Lacourcière	1954
L. Renaud Lavergne	1918	Marcel Marier	1954
L. J. Houde	1919	Edouard Houde	1956
J. E. Perrault	1921	Paul Rousseau	1958
Jules Poisson	1923	Jules St-Pierre	1960
Napol Laliberté	1925		

On ne saurait passer sous silence les noms des géoliers qui se sont succédés au Palais de Justice depuis sa fondation. Il y a d'abord un monsieur Dominique, Albert Béland. Clovis Baril a été nommé géolier vers 1891 et il le fut jusqu'à sa mort survenue le 11 septembre 1906. Prime Houle lui succéda et occupa cette charge jusqu'en 1933 alors qu'il fut destitué et remplacé par Maurice Beauchesne, le titulaire actuel. Prime Houle a demeuré dans la maison de Octave Roberge, en face du Palais de Justice. Cette maison a été incendiée et Hervé Durand a fait l'acquisition du terrain et y a construit une jolie maison

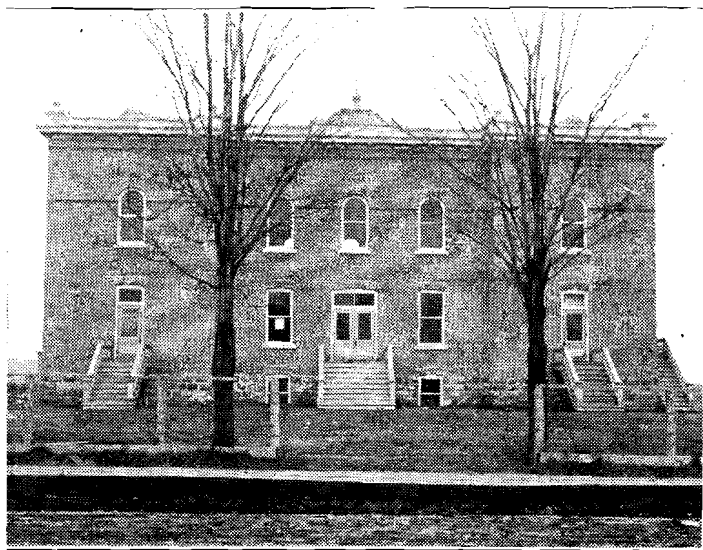


Le Palais de Justice, hier et aujourd'hui





Le bureau de poste d'Arthabaska (1911)



L'Hôtel de Ville d'Arthabaska (1904)

qu'il occupe lui-même. Monsieur Houle est décédé à l'Hôtel-Dieu de cette ville de 23 octobre 1943 à l'âge de 79 ans.

Depuis l'ouverture du Palais de Justice, à Arthabaska, il y a eu deux pendaions.

Exécution de Lachance, 29 janvier 1881

Le 29 janvier 1881 fut une date mémorable dans les annales judiciaires d'Arthabaska. En effet, un dénommé Lachance fut exécuté sur l'échafaud. C'était la première exécution capitale à Arthabaska. Le meurtrier a confessé sa faute en disant "que ce qui l'avait conduit là était une malheureuse passion contre laquelle on ne saurait trop se mettre en garde". La victime était Mlle Odélide Désilets. Inhumé dans la cour de la prison.

Exécution de Gérard Gouin, 3 avril 1936

Gérard Gouin a été condamné le 9 décembre 1935 par la Cour du Banc du Roi à être pendu le 9 mars 1936, pour avoir tué et assassiné Joseph Tardif, à St-Valère de Bulstrode, le 6 octobre 1935. Un sursis a été accordé le 29 février 1936 par la Cour du Banc du Roi, qui a reporté la date de l'exécution de la sentence au 3 avril 1936. La sentence de mort a été confirmée par la Cour du Banc du Roi (en appel) par jugement du 11 mars 1936. Son Excellence le Gouverneur-Général a refusé d'intervenir dans la sentence de la Cour. C'est la deuxième et dernière pendaion dans la cour de la prison d'Arthabaska. Inhumé dans le cimetière paroissial.

Après l'exécution de la sentence, une déclaration publique a été signée par le député-shérif Omer Lapierre, le greffier de la couronne Marceau & Picher, et le géolier Maurice Beauchesne. Un certificat d'exécution de la sentence de mort a été signé par le Dr Georges Roy, m.d., médecin de la prison.

Un avis comme celui plus haut cité a aussi été signé par les jurés qui ont condamné le dit Gouin à être pendu et le coroner J.-B. Drouin, m.d. Les jurés étaient MM. Damase Champagne, L.-P. Auger, J.-A. Paquin, J.-A. Ranger, Paul Beauchesne et O. Savoie.

LE BUREAU D'ENREGISTREMENT

Le bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska a été ouvert en 1858. Le terrain coin de la rue du Sacré-Coeur et de l'Avenue Laurier a été donné par Edouard-Modeste Poisson, qui demeurait voisin, et qui fut le premier médecin d'Arthabaska.

Edouard-Modeste Poisson fut nommé premier régistrateur le 12 avril 1858. Le cadastre officiel fut commencé en 1882 et mis en vigueur dans la plupart des municipalités en 1884. Dans "L'Union des Cantons de l'Est" du 4 septembre 1879, il est dit que L. P. de Courval, arpenteur,

commence le cadastre de notre Village. Y a-t-il confusion quelque part? ou a-t-il abandonné l'ouvrage et un autre l'a continué? Je crois que c'est monsieur Gastonguay qui a signé le premier cadastre du Village.

Monsieur Poisson occupa ce poste jusqu'en 1873 et mourut le 10 août 1875. Adolphe Poisson, fils du précédent, surnommé le barde d'Arthabaska, fut admis à la pratique du droit en 1873 et nommé régistrateur la même année. Il occupa cette position jusqu'à sa mort, survenue en 1922. J. N. A. Béchard fut nommé député-régistrateur vers la fin de son mandat.

A la mort de monsieur Poisson, des régistrateurs conjoints furent nommés, dont Henri Pepin et J. E. Hudon en 1923. Henri Pepin étant mort le 12 avril 1930, c'est Napol Laliberté qui l'a remplacé. Ce dernier n'a été associé que quelques mois, préférant donner sa démission et reprendre la pratique du droit, tant à Victoriaville qu'à Québec.

Monsieur Hudon est resté seul régistrateur avec son fils Maurice comme député-régistrateur. Le 4 octobre 1930, Marcel Garneau fut nommé conjoint avec J. E. Hudon. Le 1er août 1938, Jos Houle, notaire, et Roméo Nadeau, de Princeville, furent nommés régistrateurs-conjoints. En janvier 1940, messieurs Hudon et Garneau reprirent charge du bureau d'enregistrement jusqu'au 1er avril 1945 alors que monsieur Hudon fut remplacé par Roméo Nadeau avec Marcel Garneau comme régistrateur-conjoint. Monsieur Nadeau mourut en juin 1960, et Marcel Garneau est resté seul régistrateur.



L'ORATORIO "MARIAE GLORIAE"

Arthur Charlebois, docteur en musique, organiste d'Arthabaska de 1922 à 1952, a composé un oratorio en l'honneur de la Sainte Vierge, auquel il a donné le nom de "Mariae Glorïae" (Les gloires de Marie). Cet oratorio lui valut son doctorat en musique, avec la note "Grande Distinction" le 18 mai 1943. L'événement se produisit dans l'église d'Arthabaska et la chorale de la paroisse, sous l'habile direction du Rév. Frère Bernard, é.c., exécuta cette oeuvre admirable.

Arthur Charlebois, était aveugle depuis l'âge de 14 ans et il est décédé le 24 septembre 1952, à l'âge de 56 ans.

En 1953, un monsieur Jean Charbonneau et un monsieur Roger Thériault, je ne sais par quel concours de circonstances, sont venus rencontrer monsieur le chanoine Henri Bernier, curé, pour discuter de la diffusion de ce célèbre oratorio à la Sainte Vierge.

Ces promoteurs semblaient très enthousiastes — trop, je dirais — et voulurent faire souscrire les fonds requis pour une telle entreprise

par les paroissiens. Les résultats ne répondirent pas aux prévisions. Cependant une association fut formée sous le nom de "Chanteurs Pèlerins de la Vierge" et incorporée légalement au mois de juin 1954.

Cette association avait comme président: Louis Leclerc; directeur musical: Jean Charbonneau; musique de scène, organiste-soliste: Marguerite Lesage; mise en scène: Laurent Tremblay, O.M.I.; chorégraphie: Maurice Morenoff; costumes: J. Ponton Enr.; Ave Maria: Frère Barnabé, s.c., D.M.; répétitrice: Bernadette Houle; imprésario: Roger Thériault.

La distribution comprenait: Raymond Girouard, Louis Leclerc, Mme G. Blanchette, Margo Rodriguez, Nelson Brisson, Gaston Giguère, Irénée Chabot, Mme Gilles Bernier, Denise Maheu, Denis Ling, Fleur-Ange Roy, Georgette Mercier-Igartua, Marthe Labossière, Pierre Mailhot, Françoise Mailhot et Georgette Payeur.

Cette pièce était divisée en 13 tableaux. Le chœur de chant était composé d'une centaine de voix, hommes et femmes, d'Arthabaska, Victoriaville et Warwick, comprenant les figurants des différents tableaux.

Les premières représentations eurent lieu à l'autodrome de Victoriaville les 18-19-20 juillet 1953, et furent un succès. Les sièges, disposés en gradins, permettaient à tous les spectateurs de très bien voir les différentes interprétations de cette oeuvre magnifique. Le théâtre improvisé et les différents tableaux, jeux de lumières et bruits, etc., ont nécessité un travail considérable. Le révérend Père Tremblay, o.m.i., était le narrateur et donnait les explications et traductions qui s'imposaient.

Voici ce que disait le "Devoir" du 4 août 1953 au sujet de ce spectacle: "Les Chanteurs Pèlerins de la Vierge", organisés sous les auspices de monsieur le chanoine Henri Bernier, curé d'Arthabaska, clôtureront les fêtes solennelles de l'Assomption, le 15 août prochain, au sanctuaire de Notre-Dame du Cap, par un concert sacré qui sera donné en un oratorio sacré et en un pageant qui chanteront les diverses phases de la vie de la Vierge Marie.

"Après s'être fait entendre quatre fois à Victoriaville, au cours du mois de juillet, "Les Chanteurs Pèlerins de la Vierge" viendront offrir leur splendide pièce artistique en hommage à Notre-Dame du Cap, la Madone nationale du Canada. Ils s'exécuteront sur le terrain béni du Sanctuaire de la Reine du Rosaire, sous les arbres, au bord du lac qui forme l'un des principaux ornements de ce lieu de prédilection de la Vierge et des foules.

"Ce concert terminera admirablement bien l'apothéose de l'Assomption et l'anniversaire du couronnement de Notre-Dame du Cap. Tous les pèlerins qui viendront voir leur Mère en son sanctuaire, samedi

prochain, seront les heureux témoins de cet événement marial artistique qu'ils devront aux "Chanteurs Pèlerins de la Vierge" d'Arthabaska."

Après Victoriaville et Cap-de-la-Madeleine, ce fut au tour de St-Hyacinthe de recevoir "Les Chanteurs Pèlerins de la Vierge". Pendant trois fins de semaines consécutives du mois d'octobre, Montréal fit de chaleureuses réceptions aux "Pèlerins". La saison froide ne se prêtant pas à ce genre de spectacle, la série de représentations fut interrompue pour l'hiver.

Cependant, après les représentations de Victoriaville, le monsieur Thériault disparut de façon assez curieuse. Monsieur Charbonneau continua la direction musicale pendant quelque temps. Comme la question des finances en était une de première importance, il fut décidé — et à bon droit, je crois — de supprimer tout ce qui semblait le plus coûteux, étant donné qu'il y avait dans la localité des gens capables de donner un bon rendement, et à meilleur marché. C'est ainsi que la direction musicale fut confiée à M. Raymond Girouard, et Mlle Bernadette Houle prit place à l'orgue. D'ailleurs, ne l'avait-elle pas fait bénévolement, plus souvent qu'à son tour, et cela sans publicité tapageuse?

Les choses revinrent à la normale et la direction décida de faire l'acquisition d'un camion afin de pouvoir transporter d'une localité à une autre les décors préfabriqués et démontables et tous les accessoires nécessaires.

Avec cette nouvelle réorganisation, les beaux jours de l'été permirent de donner d'autres spectacles en 1954. La série des représentations débuta à l'église d'Arthabaska même, en juillet, puis Laurierville fut visité lors de son centenaire, Nicolet, Ham-Nord, Rivière-du-Loup, Nicolet de nouveau, Victoriaville une seconde fois, Lévis et finalement Drummondville reçurent chaleureusement les "Chanteurs Pèlerins de la Vierge" durant la belle saison. Partout ce fut un grand succès.

A peu près tout se faisait bénévolement; c'est de cette manière qu'il fut possible de faire face, tant bien que mal, aux dépenses encourues pour de telles représentations. La saison froide étant de nouveau revenue, les activités cessèrent.

Plusieurs, ne pouvant se sacrifier indéfiniment, ont dû prendre des engagements ailleurs, et au printemps 1955, avec une autre réorganisation en perspective, malgré toute la bonne volonté des promoteurs, l'affaire est tombée dans l'oubli.

Si le succès financier n'a pas marché de pair avec le succès artistique, nous devons tout de même nous réjouir que cette organisation aie pu donner autant de représentations vraiment bien réussies. Tous ceux qui ont contribué à un tel succès, de près ou de loin, ont bien mérité les éloges qui leur furent décernés.

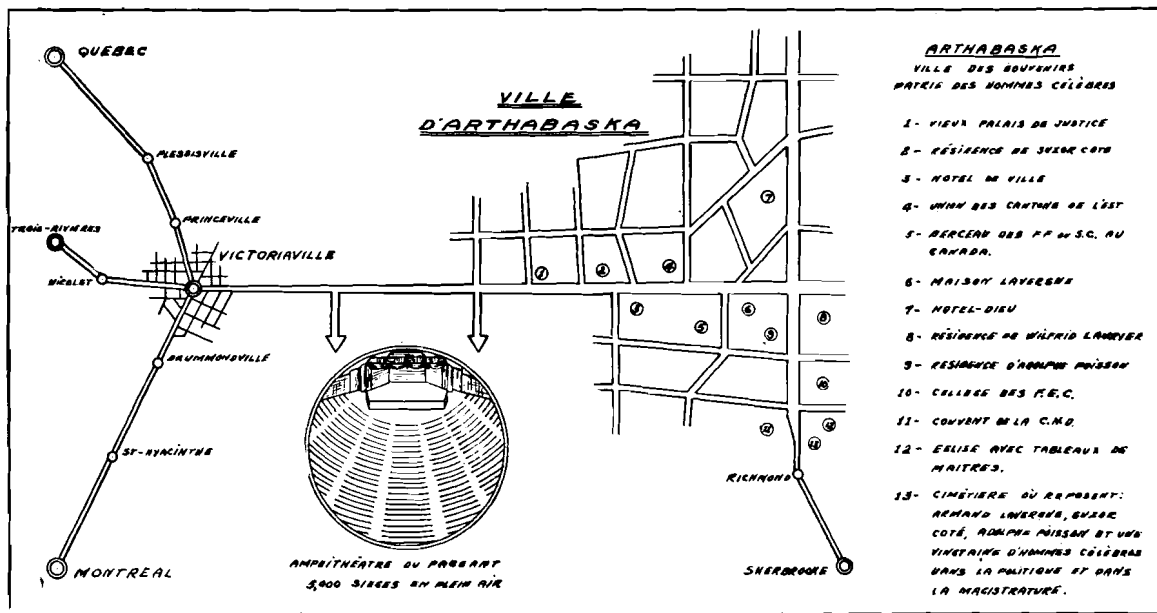


Diagramme montrant diverses rues de la Ville et spécialement l'amphithéâtre naturel en plein air, où se sont déroulés les différents jeux scéniques d'un Pageant exécuté lors du Centenaire, en 1951.



Groupes de paroissiens en costumes de l'époque, lors du Centenaire, en 1951



LE CENTENAIRE D'ARTHABASKA

L'érection civile de la paroisse ayant eu lieu en 1851, le premier centenaire fut célébré avec éclat du 28 juin au 2 juillet 1951. Cette date fut jugée la plus convenable pour diverses raisons. Voici le programme de cette semaine de réjouissances populaires:

Jeudi, 28 juin (ouverture): 7 h. 30 p.m., appel à la joie par le crieur; à 8 h. sonnerie et tintamarre; la levée du drapeau, veillée lumineuse de 9 à 11; tournoi d'illumination; le feu vaillant sur le Mont St-Michel.

Vendredi, 29 juin (jour des jeunes): Matinée religieuse par une grand-messe solennelle, réservée aux enfants. Divertissements d'après-midi; Parade de la gent écolière, festoiments champêtres, jeux divers, gâteries et douceurs. Attractions du soir: 7 h. 30: Concert — Folklore dans la rue (place de l'Hôpital). 9 h. grand pageant historique du centenaire.

Samedi, 30 juin (jour des anciens): 9 h.: Messe pontificale de Mgr Martin, évêque de Nicolet, à l'église; sermon par l'abbé Benoit Garneau, du séminaire de Québec. 2 h. à 5 h.: Le défilé historique: dévoilement des monuments: Beauchesne (Charles) en face de l'Hôtel de Ville; Poisson (Adolphe) en face du Collège St-Joseph, devant sa demeure, aujourd'hui Marcel Garneau; Suzor Côté, devant la maison paternelle, rue Beauchesne, de biais avec l'Hôtel de Ville; Mailhot (l'abbé C.-E.), devant l'Hôtel-Dieu. 7 h. 30: Concert de fanfare (place du Juvénat). 9 h.: Grand pageant historique du centenaire.

Dimanche, 1er juillet (jour des invités): 9 h. 30: Messe pontificale (en plein air) par Mgr Desranleau, archevêque de Sherbrooke. 12 h.: Banquet du centenaire. 2 h.: Grande parade du centenaire sur chars allégoriques. 9 h.: Grand pageant historique du centenaire.

Lundi, 2 juillet (bouquet): 9 h.: Grand-messe des disparus. 7 h. 30: Fanfare (place de l'Hôtel de Ville). 9 h.: Grand pageant historique du centenaire. 11 h.: Magistral feu d'artifice (sur les hauteurs).

Le comité des fêtes se composait comme suit: Elphège Labbé, président, maire de la ville d'Arthabaska; Thomas Michel, vice-président, maire de la paroisse St-Christophe; Me Hormisdas Gariépy, c.r., vice-président; Mlle Gabrielle Denault, secrétaire; Mlle Marie-Thérèse Labbé, assistante-secrétaire; Mme Henri Michaud, directrice; MM. Alfred Martin, Félix Houle, Marcel Garneau, Robert Noël, Alcide Fleury, directeurs.

Un magnifique programme-souvenir de 180 pages contenant toutes sortes de choses intéressantes a été publiée à cette occasion. On ne saurait passer sous silence la magnifique parade de chars allégoriques

représentant diverses étapes de la vie des premiers colons de la localité, leurs costumes, leurs moyens de transport, leurs modes de vie, etc.

Le premier ministre du Canada, le Très Honorable Louis St-Laurent, a bien voulu accepter l'invitation du comité des fêtes et est venu prendre part à la parade du dimanche, 1er juillet. Voir cet homme illustre, d'âge mûr, debout dans une voiture décapotable, accompagné du maire Elphège Labbé, le visage empreint de bonté, sourire aux lèvres, saluer tout le monde et même distribuer force poignées de mains, sans distinction d'âge et de condition, fut un des événements les plus mémorables de ces fêtes.

Arthabaska, en plus d'avoir eu comme citoyen éminent le premier ministre du Canada Sir Wilfrid Laurier (1867-1919), peut se réjouir d'avoir eu la bonne fortune de recevoir, à cette occasion, le deuxième premier ministre canadien-français. Malgré ses nombreuses occupations, l'Honorable Louis St-Laurent avait bien voulu accepter de venir à Arthabaska rehausser l'éclat de nos fêtes de sa présence et honorer en même temps ce petit coin de terre si cher à la mémoire de son grand ami, Sir Wilfrid Laurier.

Parmi les autres personnages de marque qui sont venus nous honorer de leur présence, mentionnons Son Exc. Mgr Desranleau, archevêque de Sherbrooke, Mgr Gagnon, évêque d'Edmundston, qui remplaçait Mgr Martin, en voyage à Rome, l'hon. Onésime Gagnon, représentant le premier ministre de la Province l'Hon. Maurice Duplessis, et autres.

On pourrait aussi mentionner comme un cas particulier une famille Beauchesne, descendant du fondateur Charles Beauchesne, qui est venue des Etats-Unis, avec une ancienne automobile de 1908, expressément pour participer à la parade.

Le pageant du centenaire a été préparé par le révérend Père Laurent Tremblay, o.m.i., un spécialiste en la matière. Maurice Morenoff, un autre spécialiste, dans son genre de metteur en scène, a contribué à la réussite de ce spectacle grandiose, d'une durée de 2½ heures.

Quelque 300 acteurs ont participé aux diverses représentations de ce pageant en plein air. Un amphithéâtre naturel de 5,000 sièges, situé sur le terrain au bout de la rue Garneau, permettant à tous les spectateurs d'admirer les divers jeux sur la scène sans avoir à se déranger un tant soit peu.

La plus grande partie des travaux nécessités pour construire le théâtre, les sièges et la clôture en planches entourant le tout, de manière à ce que ceux qui voulaient voir soient obligés d'entrer par les endroits réservés à cet effet, ont été faits bénévolement. C'est dire qu'il a fallu de la coopération et du dévouement. Des remerciements mérités ont été adressés par les autorités concernées à tous ceux qui avaient ainsi travaillé.

Comme la procession des chars allégoriques représentait diverses phases de ce premier siècle d'histoire, de même le pageant a représenté, d'une autre façon, les progrès intéressants réalisés durant ces cent dernières années.

Malgré la température froide de ces soirées du centenaire, un très grand nombre de citoyens, tant de la ville que des environs et même de loin, n'ont pas voulu manquer ce spectacle, pour lequel on a eu raison de faire une bonne publicité. On a même vu des gens s'apporter des couvertures pour s'envelopper afin de pouvoir goûter confortablement à toutes ces belles choses rendues avec tant de succès. Ajoutons que le feu d'artifice du dernier soir fut des plus magnifiques.



L'AQUEDUC MUNICIPAL

Je crois qu'il ne sera pas superflu de dire un mot de notre aqueduc municipal.

Chaque maison, avant 1880, avait son puits "à brimbale". Les Frères du Sacré-Coeur sont venus s'établir à Arthabaska en 1872. En plus de faire la classe aux enfants du village, ils ouvrirent un pensionnat, ce qui nécessitait un plus grand besoin d'eau. Et, comme les autres ils devaient recourir aux porteurs d'eau pour alimenter tous et chacun.

Devant une telle nécessité, les Frères s'efforcèrent de trouver un moyen de résoudre le problème. Un jour que le Frère Symphorien se promenait dans la montagne, il remarqua une belle source d'eau limpide et assez abondante. Il conçut donc l'idée d'emmagasiner cette eau et de la conduire au collège, par des tuyaux de bois, puis faire la répartition dans la maison par des tuyaux de fer. La distance n'étant pas très considérable, il fut décidé de tenter l'expérience. C'est donc en 1880 que les Frères obtinrent la concession des premiers droits d'eau dans la montagne.

En vertu d'une concession faite le 29 mai 1880 aux Frères du Sacré-Coeur par Anna-Bella Beauchesne, tant en son nom qu'au nom de sa soeur, Marie-Jeanne Beauchesne, les Frères du Sacré-Coeur ont acquis le droit exclusif de se servir à perpétuité et de prendre possession et d'accaparer toutes les sources, ruisseaux, cours d'eau qui existaient lors de la passation de l'acte, ou qui pourrait plus tard se découvrir sur l'immeuble étant la moitié sud-est et la moitié nord-est sur le lot No 4 du 4e rang, avec privilège de faire toutes les excavations nécessaires pour construire un aqueduc, de l'entretenir et le réparer au besoin et à cette fin de passer et repasser sur le dit lot de terrain.

Le 28 juin 1880, Honorius Beauchesne a accordé les mêmes droits aux Frères du Sacré-Coeur sur le quart du lot No 4 du 4e rang.

Le 8 septembre 1884, J.-B. Blais concède les mêmes droits aux Frères sur le lot 205. (Nouveau numéro d'après le cadastre qui vient d'être établi.)

Le 13 mai 1891, Amédée Mailhot concède des droits identiques aux Frères du Sacré-Coeur sur les lots 203 et 204.

Les Frères avaient obtenu des autorités du village la permission de creuser dans le chemin pour y poser leurs tuyaux d'aqueduc, par une requête du 7 juin 1880.

Le 7 mai 1888, les Frères obtinrent la permission de grossir leurs tuyaux d'aqueduc.

Le 3 juin 1901, des bornes-fontaines sont installées sur les tuyaux d'aqueduc des Frères, pour donner de la protection contre l'incendie.

Dès que les tuyaux à l'eau furent installés dans le chemin public, tous les résidants sur ce parcours voulurent boire de "l'eau des Frères".

Les Frères, ayant l'intention de déménager à Victoriaville, jugèrent que cette permission verbale obtenue du Conseil pouvait être un obstacle à leur départ, et décidèrent d'offrir le tout à la Ville, qui venait d'être incorporée en 1903.

Les autorités ont accepté le marché, soit \$12,000, avec l'obligation de fournir l'eau gratuitement et à perpétuité à leur maison. Lorsque les Frères déménagèrent à Victoriaville en 1905, les autorités municipales comprirent, mais un peu tard, pourquoi ces derniers s'étaient départis de leur aqueduc.

Naturellement, une fois l'acquisition faite, il fallut donner le service dans les différentes rues, au fur et à mesure que la Ville grandissait.

En 1905, on posa l'aqueduc dans la rue de l'Eglise, puis dans la rue de l'Hôtel-Dieu (Des Erables aujourd'hui).

En 1906, une chaussée est construite pour aménager plus d'eau. Cette chaussée portera longtemps le nom de chaussée Méthot, en l'honneur du maire du temps.

En 1906, une autre chaussée est construite sur le ruisseau Bernard, et l'eau est amenée à la Ville se joindre au tuyau de la chaussée Méthot.

Mars 1907: La Ville de Victoriaville demande à être fournie d'eau.

Juin 1907: Le tuyau à l'eau est continué à partir de l'église jusqu'au pont Baril.

Octobre 1907: L'eau est installée dans la rue de la Manufacture, (aujourd'hui rue Suzor).

Juillet 1908: L'eau est posée dans la rue de Courval (Quesnel aujourd'hui).

27 juillet 1914: Les Soeurs de l'Hôtel-Dieu avaient leur petite source sur la terre de Henri Beauchesne. L'augmentation de cette institution nécessitait une consommation additionnelle d'eau. C'est alors qu'elles offrirent au Conseil de payer \$500. et de céder les droits d'eau qu'elles possédaient sur cette terre, ainsi que le droit de passage pour poser l'aqueduc qui venait du ruisseau Bernard. Condition en plus: Permission de relier leur maison au tuyau principal de l'aqueduc, gratuitement et à perpétuité.

29 juillet 1914: Ajouter au contrat après les mots "à perpétuité" les mots: au moyen d'un seul tuyau de pas plus de 2 pouces de diamètre. On voulait éviter la répétition de l'erreur commise lors de l'achat de l'aqueduc en 1903.

12 août 1914: Albert Beauchesne pose le tuyau d'aqueduc pour amener l'eau du Pont Bernard.

5 juillet 1922: Un système de protection contre incendie est établi, avec loyer pour la voiture à feu chez Eugène Gendreau.

2 mai 1925: Permission est accordée à l'Hôtel-Dieu de poser un autre tuyau de 2 pouces d'eau.

15 juin 1931: Construction d'un autre petit réservoir en ciment recouvert en tôle, sur un autre petit ruisseau, plus au sud.

19 décembre 1933: Sur recommandation du département de la Santé du Québec, le conseil achète la terre de Charles Roux, où est situé le grand réservoir, autrefois la terre d'Hector Beauchesne, de manière à ce qu'aucun animal ne puisse venir près du réservoir.

11 octobre 1934: Agrandissement de la chaussée Méthot. Que de salive il s'est dépensé au sujet de ces travaux d'agrandissement à ce réservoir. Un tuyau de 8 pouces est posé pour amener l'eau de cette chaussée à venir "au coin".

8 mai 1937: Un troisième tuyau de 2 pouces est posé pour l'Hôtel-Dieu.

19 septembre 1941: Construction d'une petite chaussée, en bas de la "grande chaussée" appelée la chaussée Méthot.

6 décembre 1944: L'eau ne fournit plus et on doit poser un tuyau de 3 pouces pour amener l'eau de la rivière.

2 novembre 1945: Un puits d'infiltration est creusé sur un terrain acheté près de la rivière Nicolet, de messieurs Baril, et l'eau est amenée par gravité à une station de pompage près de chez Edmond Pellerin.

6 novembre 1946: Une conduite d'eau de 8 pouces est posée à partir de la station de pompage à venir "au coin".

28 août 1950: Posage d'un nouveau système d'aqueduc dans les rues Beauchesne et Suzor, et on en profite pour municipaliser les systèmes d'égoûts déjà existants et en poser un nouveau où il n'y en a pas.

16 octobre 1951: Puits Layne près du bassin d'infiltration.

27 octobre 1955: Achat d'un camion à incendie et construction d'une station pour abriter ce camion, près de l'Hôtel de Ville.

Décembre 1957: Nettoyage et nouvel agrandissement de la "grande chaussée" pour porter sa capacité à 3,500,000 gallons.

Le petit réservoir recouvert en tôle, construit en 1931, et la petite chaussée construite en 1941, ne servent plus.

Les systèmes d'aqueduc et d'égoûts ont été posés dans les rues nouvelles au fur et à mesure que les besoins l'exigeaient.

En 1961, le problème de l'eau est toujours le problème No 1. Avec l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, il va falloir trouver, du moins faire son possible, pour trouver une solution équitable. Espérons que les autorités municipales, avec le concours de toutes les bonnes volontés, y arriveront.

LE TELEPHONE

L'histoire d'un service de téléphonse à Arthabaskaville remonte, d'après ce que nous pouvons croire, au mois de mai 1884, alors que Achille Gagnon a installé le téléphone entre sa tannerie, située à Victoriaville, sa ferme et son bureau, situé dans une maison qui se trouvait à la place du bureau de poste actuel, à Arthabaska. Etait-il le seul à avoir le téléphone à cette époque?

En 1892, J.-H. Godbout installe le téléphone dans le Village. Ce monsieur avait déjà fait une installation semblable dans certaines petites localités environnantes. Le téléphone Pratte a remplacé le téléphone Godbout, vers 1910.

En même temps, la Cie Bell installe son téléphone dans le Village. Il fut un temps où tous les hommes d'affaires avaient le téléphone Bell et le téléphone local. C'est ce qui ressort d'une résolution du Conseil nommant Ferdinand Beauchesne pour surveiller la location et l'érection tel que requis par la Cie Bell.

En 1913, Alfred Paris est autorisé à continuer jusque chez lui et ailleurs dans le Village la ligne de téléphone local de St-Norbert.

Le 2 mai 1917: Avis est donné aux propriétaires du Téléphone Pratte d'enlever tout ce qui constitue une nuisance dans la ville, vû que cette compagnie ne donne plus aucun service. Combien de temps en a-t-elle donné?

Alfred Paris serait celui qui aurait eu le téléphone local le premier dans le Village, du moins à cette époque; il pouvait ainsi être en contact plus direct entre son bureau et ses chantiers de bois situés à Ste-Hélène.

Dans l'intervalle, une compagnie au capital-actions de \$9,400.00 s'était formée dans le but de partir sur une base d'affaires un service plus généralisé de téléphone pouvant concurrencer le téléphone Bell.

La première assemblée des actionnaires eut lieu le 3 septembre 1914. Y assistaient: Alfred Paris, J.-E. Girouard, Willie de Lespinay, Joseph Houde, Trefflé Maheu, C. R. Garneau, Isidore Denault, Joseph Laroche, Albert Houle, Hercule Laroche, Zéphirin Bergeron, Henri Ferron, J. A. Lafontaine et Thomas Buteau.

Il est proposé par Trefflé Maheu, secondé par Albert Houle, que les directeurs suivants soient élus: Alfred Paris, J. A. Lafontaine, Joseph Laroche, J. E. Girouard, Edmond Pouliot, Zéphirin Bergeron et C. R. Garneau. Alfred Paris a été élu président et C. R. Garneau, secrétaire-trésorier.

A l'assemblée du 3 octobre 1914, il est proposé par Zéphirin Bergeron, secondé par Joseph Laroche, que la Compagnie achète la maison située entre la propriété privée de J. B. Ouellet et celle de Henri Beauchesne, pour y fixer le central. Le vendeur était L. O. Pepin & Fils et le prix, de \$500., payable dans un an, sans intérêt.

Le 26 novembre 1914, la Compagnie fait construire une ligne téléphonique dans Victoriaville, consistant en lignes privées, au moyen de câble posé dans la rue principale à partir de la rue Arthabaska jusqu'à la rue St-Pierre. Le central à Victoriaville est placé chez R.-A. Filion, côté est de la rue Notre-Dame, voisin de J. A. Luneau.

25 février 1915: Louis Gaudreau est engagé pour tenir le central à Arthabaska, au prix de \$100. par année, avec usage de la bâtisse comme loyer.

10 octobre 1915: Construction d'un hangar de 20 x 16 pieds, en arrière de la bâtisse du central.

7 février 1916: Convention entre les compagnies des environs pour une période de 10 ans, concernant l'uniformisation de certains services. Ceci a été adopté à une assemblée des actionnaires par le compte de 22 contre 9.

A l'assemblée du 26 octobre 1926, Louis Filteau a été élu président;

1er juillet 1928: Wilfrid Boilard, président;

21 octobre 1930: Ephrem Lemieux, président;

31 octobre 1931: Isidore Denault, président;

30 octobre 1934: La direction du téléphone engage Lionel Bécotte pour être secrétaire-trésorier, à la place du notaire C. R. Garneau, démissionnaire.

3 novembre 1935: La compagnie achète tout le matériel que la Cie Bell possède dans le territoire desservi par la compagnie de Téléphone local.

15 octobre 1935: Félix Houle devient secrétaire-trésorier.

28 janvier 1945: Wilfrid Pouliot, président;

12 février 1949: Moise Couture, président;

21 février 1951: J.-Paul Michaud prend la charge de secrétaire-trésorier;

24 novembre 1952: Wilfrid Verville est élu président.

12 janvier 1958: Gabrielle Denault devient secrétaire-trésorière.

25 juin 1955: La Shawinigan Water & Power Co. permet de poser un câble du téléphone sur les poteaux de lumière électrique.

3 janvier 1957: Liquidation volontaire des affaires de la Compagnie. L'ancienne Compagnie avait un capital de 94 actions de \$100. La nouvelle Compagnie est formée d'un capital de 250 actions de \$100. Les actions de l'ancienne Compagnie ont été échangées à deux actions de la nouvelle pour une de l'ancienne. Ce qui veut dire qu'il y a 188 actions de données aux actionnaires de l'ancienne Compagnie et la balance est dans les coffres de la Compagnie.

La Compagnie a dû effectuer un emprunt de \$125,000 pour procéder à l'installation du téléphone automatique.

Le bureau de direction, en 1960, se compose de Wilfrid Verville, président; Robert Noel, vice-président; Ernest Gagné, secrétaire-trésorier; directeurs, Marcel Garneau, Albert Fréchette, Léopold Perreault et Philippe Bergeron.

Le 12 avril 1946, le feu a endommagé considérablement la bâtisse du central. La compagnie a décidé de changer de place et a acheté la propriété de William Bergeron, située rue Beauchesne. La nouvelle Compagnie a construit, à cet endroit, une maison à l'épreuve du feu pour y installer le nouveau central automatique. Le téléphone automatique est en vigueur depuis le 21 août 1960.

LE FEU EN 1907

Samedi, le 6 juillet 1907, un petit poêle chauffant au pétrole faisait explosion dans le local de Arthur L'Heureux, barbier. Le feu s'est déclaré à 6 h. 30 du matin et en moins de deux heures, plusieurs maisons étaient la proie des flammes. La boutique du barbier était située entre le magasin de Albert Beauchesne et la maison du coin, propriété de J.-B. Ouellet. Elle était occupée par Ernest Garneau, qui recevait des pensionnaires, tenait restaurant et avait une partie louée au Club d'Arthabaska.

De la boutique de barbier, le feu s'est communiqué au magasin de Albert Beauchesne d'un côté et en même temps de l'autre côté, réduisant en cendres les bâtisses déjà mentionnées, plus la résidence d'Hector Beauchesne et son étal de boucher, situés à la place du restaurant Henri Labbé aujourd'hui, ainsi que les deux maisons des demoiselles Beaudet.

Les pertes sont évaluées à \$35,000, en partie seulement couvertes par les assurances. J.-Dargy Mailhot et J.-F. Walsh, avocats, qui pensionnaient chez Ernest Garneau, sont au nombre des sinistrés qui ont reçu une certaine compensation par les assurances.

Les maisons, l'autre côté du chemin, soit celle de J.-B. Ouellet, aujourd'hui Wilfrid Pouliot, celle de Trefflé Maheu, mesdemoiselles Denault et J.-B. Dancause, la maison privée et le magasin de L. O. Pepin, aujourd'hui le restaurant Brulotte et le magasin Desrochers, ont subi quelques légers dommages par l'intensité de la chaleur.

Le feu s'est arrêté au magasin de nouveautés de Geo. Spénard, rue de l'Hôtel-Dieu, qui était en briques. C'est aujourd'hui la résidence des aides de l'Hôpital.

Après le feu, Albert Beauchesne a reconstruit sur le même solage, mais lambrissé en briques. J.-B. Ouellet a reconstruit, lui aussi, un magasin, qui a connu une certaine célébrité, dans lequel il a déménagé la marchandise qu'il avait dans sa maison privée. Ce magasin a été de nouveau détruit par le feu en 1933, alors qu'il était la propriété de Raymond Ouellet, fils de Jean-Baptiste, Il n'a pas été reconstruit et c'est aujourd'hui l'emplacement de la station de service Fina.



VISITEURS DE MARQUE

Je crois que nous devons nous enorgueillir, et à bon droit, d'avoir reçu dans nos murs, des visiteurs des plus distingués.

D'abord, un premier ministre du Canada a demeuré ici, l'Hon. Sir Wilfrid Laurier, 1867-1919; un autre premier ministre, le Très Honorable Louis St-Laurent, nous a fait une visite en 1951, lors du centenaire, un autre premier ministre du Canada, l'hon. John Deifenbaker, a fait une courte escale dans nos murs au cours de l'automne 1959; enfin l'hon. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, vint faire une visite au presbytère, à Mgr L.-A. Côté, et au maire de la ville, Alfred Paris, en 1920.

Il y a aussi le Gouverneur Général du Canada, l'Hon. Vincent Massey, qui est venu faire une visite au Musée Laurier, en 1957, et aussi le comte d'Aberdeen, Gouverneur Général du Canada, est venu faire une visite au premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier,

en 1897, alors que ce dernier se trouvait en vacances à sa maison d'Arthabaska.

L'Hon. Ramsay Macdonald, premier ministre d'Angleterre, s'est aussi arrêté quelques instants chez l'Hon. J. E. Perrault, à son domicile de l'Avenue Laurier, lors de son passage au Canada, au mois de juillet 1934.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner la visite du délégué apostolique au Canada, Son Excellence Mgr Panico, en 1954.

L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province, est venu à Arthabaska chez son collègue, l'hon. J.-E. Perrault, lors de l'ouverture de la campagne électorale de 1936.

L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la Province est venu faire une visite à son ami, Alfred Paris, Avenue des Erables.

Monsieur Montréal (Camillien Houde) nous honorait de sa présence en faisant un arrêt à l'Hôtel de Ville, en juin 1945.

Combien de petites villes de notre importance peuvent se réclamer d'un tel privilège?



LE SYSTEME BANCAIRE

A Arthabaska on peut voir dans les comptes publics que la corporation faisait affaires avec la Banque Jacques Cartier pour la première fois le 27 février 1889. Le 12 janvier 1900, les affaires se font avec la Banque de Québec. Au début de 1902, les transactions se font à la Banque Molson, déjà établie à Victoriaville. Le 6 décembre 1902, une résolution du Conseil autorise un emprunt à la Banque Molson, à Arthabaskaville.

C'est le 20 octobre 1902 que la Banque Molson a ouvert une succursale à Arthabaskaville. Le premier gérant fut Eugène Beauchesne, fils de Ferdinand Beauchesne, de cette ville. Ses successeurs furent T. T. Lowler, H. G. W. Badgley, J. Alcide Spénard, fils de Odias Spénard, de cette Ville, J. O. R. Marchand, G. E. R. Blais. Le premier déposant à la banque fut Alphonse Moreau, de cette ville, qui demeurait rue Suzor, propriété de Johnny Houde.

La Banque Molson a eu son bureau d'abord au coin, dans la bâtisse de la famille Gendreau. En 1924, la Banque de Montréal a remplacé la Banque Molson et a demeuré au même endroit jusqu'au 30 novembre 1942, alors que le bureau local ferma ses portes. Il y eut protestations, mais rien n'y fit et le bureau central prétextait qu'il n'y avait pas assez d'affaires à transiger.

Le 4 janvier 1947, il fut décidé de réouvrir la succursale de la Banque de Montréal, car le bruit courait qu'une autre banque ouvrirait

un bureau à Arthabaska. La Banque a ouvert ses bureaux dans la bâtisse de Wilfrid Pouliot, à quelques pas du premier bureau.

Raymond Desmarais a été le premier gérant après la réouverture. Armand Morin l'a remplacé et David Simard est le gérant actuel.

Nous avons aussi une Caisse Populaire établie en 1943, et le président depuis sa fondation est Philippe Bergeron et le secrétaire-gérant actuel est Jean-Marc Allie, qui a remplacé Bernadette Houle.

Sur le même sujet, voici ce qui était écrit dans "L'Union des Cantons de l'Est", le 27 avril 1871.

Une Banque à Arthabaskaville

Quelle bonne nouvelle ce serait pour nos lecteurs et pour tout le monde, si nous pouvions leur annoncer, comme le faisait il y a quelque temps, un journal d'une de nos petites villes canadiennes: "La banque de... est à faire préparer un comptoir en ce village pour y établir un bureau d'affaires qui sera ouvert au public le..."

Que de beaux commentaires nous ferions, que de belles choses nous prédirions aux prêteurs et aux emprunteurs!

Mais, cette bonne nouvelle va tarder, puisque nous avons à annoncer simplement que des démarches se font pour engager l'une des banques de Montréal ou de Québec à établir une succursale.

On nous informe que la banque Jacques-Cartier, à qui la demande en a été faite, a refusé, disant que ses directeurs avaient l'intention de n'établir aucune agence, ni ici, ni ailleurs. Mais il paraît que la banque "Union" de Québec a pris la chose en considération et qu'elle décidera prochainement.

Si elle refuse, nous conseillerions à nos premiers citoyens de s'unir et de donner plus de poids à la pétition qu'on présentera ailleurs, s'il est possible d'insister et de faire valoir les nombreux avantages qu'elle en retirera.

L'avantage d'une banque dans les districts ruraux est généralement trop mal compris au Canada. Mais il est vrai de dire que les hommes d'affaires en sentent le besoin et affirment librement que la banque est le plus puissant auxiliaire de la prospérité et du progrès des industries.

Avec le secours d'une banque, une localité se relève, et les cultivateurs comme l'industriel ne manquent pas les bons marchés, les bonnes transactions, faute d'argent.

L'argent est rare en Canada parce que les banques limitent trop le cercle de leurs affaires. Aux Etats-Unis, où l'industrie est si prospère, où les manufactures sont si étendues, les banques ont toujours précédé leur création. Il faut qu'il en soit ainsi. Car le fonds ne nous

manque pas, seulement l'argent nous fait défaut. Et c'est là ce qui paralyse toute bonne initiative de manufactures.

Mais nous voilà déjà loin, faisons halte, nous y reviendrons plus tard.

"ARTHABASKA STATION"

Lorsque la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc construisit, en 1854, sa voie ferrée de Richmond à Lévis, en passant par Victoriaville aujourd'hui, il n'existait alors à cet endroit qu'un petit nombre de maisons non encore incorporées et qui faisaient partie de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

Le village d'Arthabaskaville, incorporé le 16 avril 1858, était le chef-lieu du comté; on y trouvait aussi le Palais de Justice et le Bureau d'Enregistrement. Plusieurs avocats, notaires, et autres intellectuels y demeuraient à cette époque.

Le nom "Arthabaska Station" fut donné à cet arrêt qui desservait les environs.

Il est bon de mentionner que le chemin qui conduisait d'Arthabaska à la "Station" était souvent impraticable. Il fallait traverser une certaine longueur de terrain marécageux, vis-à-vis le parc Artavic aujourd'hui. On rapporte que le chemin était couvert de ralonges ou "corps d'arbre" afin d'éviter que les chevaux et voitures ne s'enfoncent trop profondément.

Le chemin a été macadamisé en 1912 mais on voit encore, par les terrains de chaque côté, que la traversée ne devait pas toujours être facile, surtout à certaines époques de l'année.

On peut lire dans "L'Union" du 20 mars 1873 que la Corporation d'Arthabaska et celle de Victoriaville ont passé un règlement pour émettre des débetures aux fins de macadamiser le chemin entre les deux Villages. Le projet n'a sans doute pas eu de suite puisque le travail ne s'est fait à Arthabaska qu'en 1912.

Il est assez difficile de dire combien de temps le nom "Arthabaska Station" a été employé.

Dans "L'Union" toujours, les annonces de commerce sont mentionnées à "Arthabaska Station", depuis la fondation du journal, en 1866, jusque vers 1896. La première fois que le nom de Victoriaville apparaît comme adresse, c'est le 4 mai 1871, alors qu'on annonce l'établissement d'un nouveau commerce à "Victoriaville" à peu de distance de l'Hôtel Hamel, l'autre côté de la rue. Le propriétaire est un monsieur P. Spénard.

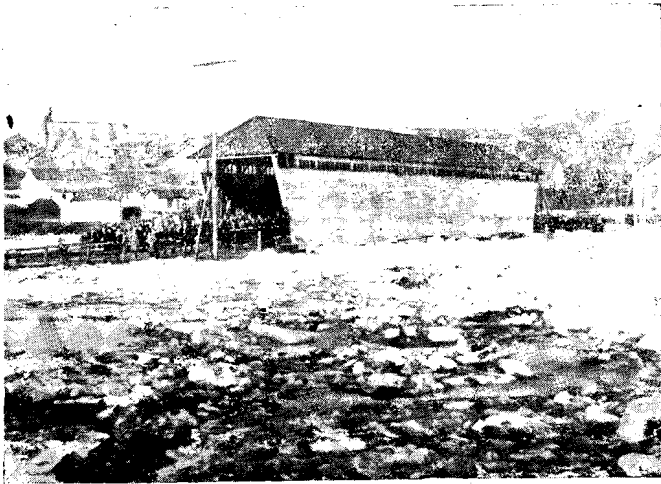
En 1872, le 18 avril, on présente une adresse à Louis Rainville, à



C'est le 4 octobre 1905 que le nom "Arthabaska" a été remplacé par celui de "Victoriaville", à la station du chemin de fer.



Première automobile à Arthabaska (1910) appartenant à Edouard Vallières
Les personnages sont M. et Mme Henri Vallières et leur fillette
Gabrielle (Madame Dr Roger Veilleux, de Nicolet)



Le pont va céder... printemps 1918, (construit par Louis Caron en 1882)



Groupe de citoyens en costume de l'époque, lors du centenaire, en 1951



Vue de l'Avenue Laurier, regardant vers le Nord



Piscine de FO. T. J. d'Arthabaska

l'occasion de son départ de "Victoriaville" pour le village d'Arthabaskaville. A la page précédente, l'annonce de monsieur Rainville est mentionnée "Arthabaska Station" à la place de Victoriaville.

Le 19 septembre 1882: L'opérateur de jour du chemin de fer à "Arthabaska Station" est tombé entre le train et la plateforme et s'est infligé plusieurs contusions.

Dans l'horaire des trains, on voit les noms Arthabaska, Warwick, Kingsey, Danville, toujours en 1882. Dans l'Union de 1896, le nom de Victoriaville est généralement employé dans les annonces.

Cependant dans les horaires des trains et sur la station même, le nom Arthabaska est employé jusqu'en 1905. Il n'est plus alors question d'"Arthabaska Station".

En réponse à une demande de renseignements à ce sujet, Laurent Laplante, du service des relations extérieures du réseau français des chemins de fer, dit que c'est le 4 octobre 1905 que le nom de Victoriaville a été substitué à celui d'Arthabaska Station, pour ce qui regarde les chemins de fer.

Comme précision, on mentionne aussi que l'embranchement inauguré par le Quebec and Richmond Grand Trunk Railway, le 27 novembre 1854, joignait Richmond à Pointe Lévis et avait une longueur de 95.54 milles. Un tronçon de 1.3 mille reliait Lévis à Pointe-Lévis.

Le 12 octobre 1861 eut lieu la première excursion sur la voie ferrée du Grand Tronc, de Doucet's Landing (Ste-Angèle) à Arthabaska Station.

Le 27 février 1960, la compagnie effectuait son dernier voyage de passagers sur cet embranchement Victoriaville à Ste-Angèle.

Au début du mois d'octobre 1874, le Grand Tronc a rétréci sa voie ferrée à la largeur uniforme de tous les chemins de fer américains.

Le Village de Victoriaville ayant été incorporé en 1861, on se demande pourquoi le nom "Arthabaska Station" est resté si longtemps synonyme de Victoriaville.

Est-ce pour cela qu'aujourd'hui tant de choses particulières à Arthabaska sont annoncées comme faisant partie de Victoriaville, par plusieurs, genre snob, ignorants ou certainement injustes, qui semblent peu soucieux de donner à chacun ce qui lui est dû?

O. T. J. D'ARTHABASKA

L'Oeuvre des Terrains de Jeux d'Arthabaska, couramment désignée par les initiales O.T.J., fut fondée le 1er novembre 1952, par le Chanoine Henri Bernier, curé de la paroisse. Elle est incorporée et régie

par la loi concernant les clubs récréatifs, 6 S. R. 1941, ch. 304. Le but est de réunir les enfants pour leur permettre de s'amuser sous un certain contrôle. Des règlements sont édictés en ce sens.

Un bureau de direction est élu chaque année et composé d'un président, vice-président, secrétaire et trésorier, et un certain nombre de directeurs dont des adultes et des jeunes.

La première élection a donné le résultat suivant: Elphège Labbé, président, Guy Houde, secrétaire, Eugène Pellerin, trésorier, Robert Noel, vice-président, Gérard Roux, 2^e vice-président, l'abbé Lucien Leblanc, aumônier; les directeurs sont Hormisdas Gariépy, Alfred Martin, Léo Beaugesne, Wilfrid Mailhot.

A l'assemblée du 2 février 1953: Demande est faite au gouvernement, par l'entremise du député et ministre Wilfrid Labbé, pour avoir de l'aide financière.

La Commission scolaire loue à l'O.T.J. le terrain de l'école St-Christophe (rue Beaugesne), au prix de \$1.00 par année. L'O.T.J. a la permission de faire percer une porte dans la cave de l'école, pour avoir une entrée directe à la salle de toilette.

Le curé Henri Bernier a contribué beaucoup financièrement au début de l'O.T.J. Beaucoup de travaux de nivellement et autres sont exécutés bénévolement par les citoyens. Chacun donne son coup de main. L'inauguration officielle a eu lieu le 9 août 1953 à 2 heures p.m.

Une souscription publique est organisée et rapporte \$3,704.50.

Robert Noel est élu président en 1954 et Léo Beaugesne, secrétaire. Divers jeux sont aménagés dont deux jeux de tennis et un de croquet. Paul Bécotte soumet le projet d'une piscine. Accepté.

Le prix d'un abonnement pour la participation aux divers jeux et à la piscine sera de \$10.00 par famille par année.

On doit donner crédit à Paul Bécotte pour le succès de la souscription populaire en faveur de la piscine.

Des jeunes sont envoyés au camp de formation à St-Jean d'Iberville pour devenir moniteurs et monitrices ici.

Le 22 octobre 1954: Me Jean Moisan est élu secrétaire.

Le gouvernement, par l'entremise du député du comté, l'hon. Wilfrid Labbé, a souscrit généreusement chaque année pour le maintien de l'O.T.J., de même que le Conseil de Ville.

Election pour l'année 1957: Henri Rheault, président, et les conseillers Jean-Paul Michaud, Alfred Martin, Roger Lussier, Alcide Fleury, Maurice Carrier, Joseph Grégoire, Gaston Vallières.

Le 26 mai 1959, on procède à l'élection du bureau de direction: Joseph Grégoire, président, Fernand Robert, vice-président, Jean Moisan, secrétaire, Simone Barthell, trésorière. Pour cause de départ,

elle est remplacée par Fernand Robert. On installe un filtre à la piscine.

La direction pour 1960 est la suivante: Joseph Grégoire, président; Robert Lettre, vice-président; Jean Moisan, secrétaire; Fernand Robert, trésorier; les directeurs: Gaston Fleury, Jacques Campagna, Gilles Delisle, Renaud Simoneau, Eugène Pellerin, Gaston Vallières, Jean-Marc Labbé, Claude Perron, Henri Rheault et monsieur l'abbé Gérard Beauchesne.

L'O.T.J. est une oeuvre vraiment magnifique et est due au dévouement, surtout au début, de toute la population qui a contribué largement de son temps et de son argent. Une telle réussite n'aurait pu être possible sans une aussi belle coopération.

Des travaux de nivellement considérables ont été exécutés cette année. Le tennis a été agrandi et divers jeux ajoutés. La piscine avec filtre répond à toutes les exigences. Naturellement, d'autres améliorations sont toujours possibles.

On peut conclure, tout de même, qu'Arthabaska est doté d'un magnifique terrain de jeux.

LA RIVIERE GOSSELIN

Charles Edouard Gosselin, fils de Nicolas Gosselin, naquit à St-Gervais, comté de Bellechasse, en 1789. En 1836 ou 1837, il vint s'établir sur le côté nord de la rivière Nicolet, au confluent de la petite rivière qui porte son nom.

En 1838 il épousa, dans la chapelle de la rivière Bécancour, dans le canton de Blandford, Marie Ouellet, fille de Jean-Baptiste Ouellet et de Marguerite Roy-Mazaret, d'Arthabaska. Ce fut le premier mariage dans les Bois-Francis. Charles Edouard Gosselin fut inhumé à St-Christophe, le 30 juillet 1852, âgé de 63 ans.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le 17 juillet 1857, avait lieu une assemblée des contribuables du village de St-Christophe d'Arthabaska, pour trouver le terrain où bâtir le Palais de Justice et la prison. Plusieurs offres avaient été faites par des propriétaires de la paroisse St-Christophe.

Le 13 décembre 1882, le Conseil de Comté demande des soumissions pour bâtir le bureau d'enregistrement.

Achille Gagnon fournit l'électricité au village d'Arthabaskaville en 1896.

CINQ CHICOTS

On peut lire dans "L'Union" du 19 mai 1927 ce qui suit au sujet du chemin qui porte le nom de "Cinq-Chicots", aujourd'hui Pie X. C'est en réalité le deuxième rang.

"La route de Cinq-Chicots a son origine dans les accidents de terrains qui s'y trouvent. Il y a cinq petites côtes ou montées entre le chemin de fer et la route de Warwick, près d'Arthabaska, et nos anciens colons appelaient ces petites côtes des "chicots". C'est ce qu'en aurait dit J.-Octave Bourbeau. Les résidants de ce rang, au début, étaient des Beaucage, Caro, Desrosiers, Louis Lepage (et sa petite charette), Marchand, Demers. C'est dans ce rang qu'a demeuré le citoyen Blanchet."

Voici une autre version du nom de "Cinq-Chicots", d'après des personnes âgées et dignes de foi. Sur le parcours du chemin précité, on pouvait voir cinq gros arbres ayant résisté à toutes les intempéries pendant longtemps, mais n'offrant à un certain moment qu'un triste spectacle d'arbres à demi-mort, et que le langage courant qualifiait de "chicots". Comme il y en avait cinq semblables, le nom a été donné au chemin entre le deuxième et le troisième rang.

PREFETS DU COMTE

Les Préfets du Comté d'Arthabaska, depuis l'établissement du Conseil de Comté, le 10 octobre 1855, sont les suivants: Adolphus Stein, St-Christophe, 1855; Auguste Quesnel, Sr., Princeville, 10 février 1858; C.-A. Pacaud, St-Norbert d'Arthabaska, 9 juin 1859; Adolphus Stein, Arthabaskaville, 1862; James Goodhue, Arthabaskaville, 1870; Antoine Gagnon, Arthabaskaville, 1872; Georges Gendreau, Arthabaskaville, 1880; Wilfrid Laurier, Arthabaskaville, 1881; Basile Thérout, fils, Arthabaskaville, 1882; Joseph Lavergne, Arthabaskaville, 1887; L. O. Pepin, Arthabaskaville, 1889; Georges Gendreau, Arthabaskaville, 1896; Onésime Lupien, St-Valère de Bulstrode, 1897; Honoré Pepin, Warwick, 1898; Félix Baril, Warwick, 1899; J.-A. Hébert, Princeville, 1903; Landry Rheault, Ste-Victoire d'Arthabaska, 1905; Wilfrid Fournier, Canton Warwick, 1909; Pierre Uldéric Garneau, Princeville, 1911; Pitre Désilets, Ste-Clotilde de Horton, 1913; John Ling, Ste-Elisabeth de Warwick, 1914; J.-E. Hudon, Chesterville, 1917; Bennett Feeney, Princeville, 1925; Ovide Baril, Warwick, 1929; Arsène Talbot, Stanfold, 1937; Wilfrid Labbé, Ste-Victoire, depuis 1939.

Le Préfet est choisi parmi les maires des différentes municipalités faisant partie du Conseil de Comté. Les municipalités de Ville ne font pas partie du Conseil de Comté.

RESULTAT D'ELECTION

Voici le résultat de la première élection de Wilfrid Laurier, avocat, à l'élection provinciale de 1871, alors que les comtés de Drummond et Arthabaska étaient unis comme au fédéral. Son adversaire était E. J. Hemmings.

<i>Drummond</i>		
	Laurier	Hemmings
St-Germain	168	30
Wendover-Simpson	4	75
Wickham	5	36
St-Bonaventure	22	33
Kingsey-Falls	27	50
Kingsey	137	53
Durham-Sud	45	75
Wickham	17	45
Grantham	14	104
L'Avenir	89	66
St-Guillaume	163	34
Durham	14	49
	705	650

<i>Arthabaska</i>		
	Laurier	Hemmings
St-Norbert	81	3
Chester-Nord	68	3
Blandford	57	4
Princeville	33	9
Stanford	143	22
Warwick (village)	33	1
Warwick (paroisse)	86	1
Chénier	86	4
Tingwick	74	32
Chester-Ouest	86	40
Chester-Est	72	36
Bulstrode	31	57
St-Albert	33	14
Arthabaskaville	36	29
St-Christophe	90	10
Victoriaville	46	53
Horton	7	39
	1062	328

Laurier majorité Drummond 55
Laurier majorité Arthabaska 734

Majorité totale 789

Nos Représentants

La partie des Cantons de l'Est connue plus tard sous le dénomination de "Les Bois-Francs" appartenait au comté de Buckinghamshire, dans le Bas-Canada.

Cet ancien district électoral avait été érigé en comté le 7 mai 1792 et forma, jusqu'en 1829, l'une des 27 divisions électorales du Bas-Canada, qui avait droit à deux députés dont voici la liste :

Juchereau A. Duchesnay	1792-1796	(1)
Joseph-Marie de Tonnancour	1792-1796	
John Craigie	1796-1804	(2)
George Waters Allsopp	1796-1800	
Louis Gouin	1800-1804	
Louis Proulx	1804-1808	
François Legendre	1804-1808	
Louis Legendre	1808-1809	
Jean-Bte Hébert	1808-1814	
François Bellet	1814-1820	
James Stuart	1814-1825	
Louis Bourdages	1815-1816	
Joseph Bordeaux	1816-1820	
Louis Bourdages	1820-1830	
Jean-Bte Proulx	1820-1830	(3)

En 1829, le comté de Buckinghamshire donna le jour au comté de Drummond (lequel comprit, jusqu'en 1853, Arthabaska et une partie de Wolfe), au comté de Mégantic et autres.

Le nouveau comté de Drummond avait droit à un député de 1829 à 1836 et à deux députés de 1836 à 1838.

Frederic George Heriot	1829-1833
Edward Toomy	1833-1838
Henry Menut	1836-1838

La constitution du Bas-Canada fut suspendue et un conseil spécial administra le même territoire de 1838 à 1841.

De 1841 à 1854, un député fut élu en la personne de Robert-Nugent Watts, de 1841 à 1851, et John McDougall, de 1851 à 1854.

En 1853, le comté d'Arthabaska fut délimité mais resta uni à Drummond, avec un député représentant les deux comtés à la Chambre des Communes. Même après la Confédération, en 1867, ce mode de représentation n'a pas changé.

(1) Conseiller Exécutif de 1794 à sa mort en 1825.
 (2) Conseiller Exécutif de 1801 à 1813.
 (3) Conseiller Exécutif en 1860.

Jean-Bte Eric Dorion	1854-1857
Christopher Dunkin	1857-1861
Jean-Bte Eric Dorion	1861-1866

Après la Confédération

	<i>Majorité</i>
1867 — L. A. Sénécal (L)	24
1872 — P. N. Dorion (C)	54
1874 — W. Laurier (L)	238
1878 — D. O. Bourbeau (C)	162
1882 — D. O. Bourbeau (C)	610
1887 — J. Lavergne (L)	Accl.
1891 — J. Lavergne (L)	962
1896 — J. Lavergne (L)	1206
1900 — Louis Lavergne (L)	Accl.
1904 — Louis Lavergne (L)	2476
1908 — Louis Lavergne (L)	834
1911 — J. O. Brouillard (L)	267
1917 — J. O. Brouillard (L)	Accl.
1921 — J. N. K. Laflamme (L)	8126
1925 — W. Girouard (L)	5375
1926 — W. Girouard (L)	5786
1930 — W. Girouard (L)	3457
1935 — W. Girouard (L)	6714
1940 — Armand Cloutier (L)	1292
1945 — Armand Cloutier (L)	6258
1949 — Armand Cloutier (L)	12648 (1)
1953 — Armand Cloutier (L)	2545
1957 — Sam Boulanger (L)	969
1958 — Sam Boulanger (L)	766

Elections complémentaires (Drummond-Arthabaska)

1877 — D. O. Bourbeau (C) (27 octobre)	22
1897 — L. Lavergne (L) (13 novembre)	1648
1910 — Arthur Gilbert (Nat.) (3 novembre)	207

Après 1867, les comtés de Drummond et Arthabaska restèrent unis, au parlement provincial, jusqu'en 1890, alors que chaque comté eut un député comme représentant, à savoir:

(1) En 1949, le comté a donné au candidat libéral Armand Cloutier la plus grosse majorité de tous les comtés ruraux du Canada, à l'exception du comté Bagot-St-Hyacinthe qui a donné au candidat libéral Jos Fontaine une majorité de 13,597 voix.

<i>Député</i>	<i>Année</i>	<i>Parti</i>	<i>Major.</i>
Hemming, Edward John	1867	C.	181
Laurier, Wilfrid	1871	L.	750
Watts, William John	1874 (1)	C.	663
Watts, William John	1875	C.I.	549
Watts, William John	1878	C.	345
Watts, William John	1881	L.	99
Girouard, Joseph-Ena	1886 (1)	L.	407
Girouard, Joseph-Ena	1886	L.	134
Girouard, Joseph-Ena	1890 (2)	L.	348
Girouard, Joseph-Ena	1892	L.	97
Girouard, Joseph-Ena	1897	L.	793
Tourigny, Paul	1900	L.	Accl.
Tourigny, Paul	1904	L.	Accl.
Tourigny, Paul	1908	L.	7,789
Tourigny, Paul	1912	L.	370
Perrault, Jos.-Edouard	1916	L.	1,499
Perrault, Jos.-Edouard	1919	L.	Accl.
Perrault, Jos.-Edouard	1919 (1)	L.	Accl.
Perrault, Jos.-Edouard	1923	L.	1,423
Perrault, Jos.-Edouard	1927	L.	2,506
Perrault, Jos.-Edouard	1931	L.	1,961
Perrault, Jos.-Edouard	1935	L.	2,313
Gagné, J. D.	1936	U.N.	720
Girouard, Wilfrid	1939	L.	797
Plourde, Pierre-Horace	1944	L.	33
Labbé, J.-A.-Wilfrid	1948	U.N.	3,222
Labbé, J.-A.-Wilfrid	1952	U.N.	1,119
Labbé, J.-A.-Wilfrid	1956	U.N.	1,765
Morissette, Albert	1960	L.	1,280

La division officielle des deux comtés eut lieu, au municipal, le 10 octobre 1855, alors que le régistrateur du comté de Drummond, Edouard Cox, vint procéder à l'installation du nouveau conseil de comté. Cette cérémonie eut lieu, avec grand décorum, en la demeure de J. Gaspard Dumoulin, au village St-Christophe. M. Adolphus Stein, maire de St-Christophe d'Arthabaska, est élu préfet du comté. La paroisse de St-Christophe fut fixée comme lieu des séances et le bureau d'enregistrement y est fixé comme au chef-lieu, après quelques débats et la mise aux voix.

A Ottawa, il y a 265 députés dont 65 de la Province de Québec. Le sénat se compose de 102 membres nommés à vie. De ce nombre, 24 sont de la Province de Québec. Le comté d'Arthabaska fait partie

(1) Election partielle.

(2) Le comté d'Arthabaska est détaché de celui de Drummond et M. Girouard, député du comté uni, a été réélu député du comté d'Arthabaska seul.

de la division de Kennebec, qui a eu comme sénateurs: l'hon. Charles Cormier de 1867 à sa mort en 1877; l'hon. Pierre Fortin de 1887 à 1888; Sir George A. Drummond de 1888 à 1910; l'hon. Louis Lavergne de 1910 à 1930; l'hon. Georges Parent de 1930 à 1945; l'hon. Cyrille Vaillancourt, depuis 1945.

A Québec, il y a 95 députés et le Conseil Législatif se compose de 24 membres. De 1791 à 1856, les conseillers législatifs étaient nommés par la Couronne; de 1856 à 1867, ils étaient élus par le peuple, et depuis la Confédération ils sont nommés par l'Exécutif et à vie. Le comté d'Arthabaska fait partie de la division de Kennebec qui est la même qu'au sénat.

La Province de Québec est la seule du Canada à avoir conservé le Conseil Législatif, dont les membres ont été:

L'hon. Charles Cormier	1862-1867
L'hon. Isidore Thibodeau	1867-1874
L'hon. Louis Richard	1874-1882
L'hon. Elzéar Gérin	1882-1887
L'hon. Louis-Edouard Pacaud	1887-1889
L'hon. Nap.-Charles Cormier	1889-1915
L'hon. F.-T. Savoie	1915-1921
L'hon. Paul Tourigny	1921-1926
L'hon. J.-E. Caron	1927-1929
L'hon. E. Thériault	1929-1958
L'hon. E. Benoit	1959-

LES SECRETAIRES-TRESORIERIS DU CONSEIL DE COMTE D'ARTHABASKA

Les secrétaires-trésoriers du Conseil de Comté ont été Aimé Désilets, 1855; Théophile Côté, notaire, 1856; Basile Thérroux, fils, 1864; Louis Rainville, notaire, 1880; Louis Lavergne, notaire, 1887; C. Robert Garneau, notaire, 1924; Félix Houle, shérif, 1957; Jean Moisan, avocat, 1961.

Il est salutaire pour une paroisse
d'évoquer le souvenir de ses coura-
geux fondateurs pour retremper la
vaillance de leurs fils.

Les Commissions Scolaires

VILLAGE D'ARTHABASKAVILLE

La Commission scolaire du village d'Arthabaskaville doit sans doute avoir été constituée en même temps que le village au municipal. La première séance entrée dans le livre des minutes qu'il est possible de consulter date du 23 décembre 1878. Elle se résume comme suit:

Présents: Antoine Gagnon, Joseph Garneau, Pierre-Ludger Toussignant, Ferdinand Beauchesne et William Blanchet. L'assemblée a lieu au bureau d'Antoine Gagnon, président. Le secrétaire est Charles J. Powell. La taxe de l'année est fixée à sept mills et demi par piastre. Il y aura rétribution mensuelle de 25 cents par mois par enfant en âge de fréquenter l'école. (Le mot "mills" veut dire cents.)

22 novembre 1879: La taxe est fixée à 5 mills dans la piastre.

29 novembre 1879: Assemblée chez le président pour emprunter \$800. pour payer l'hypothèque de la succession Rufus Wadleigh sur l'immeuble en possession des Frères du Sacré-Coeur.

12 juillet 1880: Basile Thérout et L.-Ovide Pepin sont élus commissaires.

30 août 1880: Contrat avec les Frères du Sacré-Coeur, devant Me Théophile Côté, passé le 18 novembre 1874, savoir \$250. pour 40 élèves externes, avec augmentation proportionnelle.

18 juillet 1881: Eugène Crépeau et Thomas Baril sont élus commissaires.

6 mai 1882: La taxe a été fixée à 4 mills dans la piastre et la rétribution des enfants fréquentant l'école à 0.3125. (Je ne sais trop ce que représente ces chiffres.)

17 juillet 1882: Achille Gagnon est élu commissaire.

17 juin 1883: Assemblée au bureau de L. O. Pepin pour l'élection des connaissances, qui n'a pas eu lieu, et le lieutenant-gouverneur nomme Basile Thérout et L. O. Pepin.

7 juillet 1884: Joseph Verville et Narcisse Gastonguay sont élus commissaires.

10 janvier 1885: Charles J. Powell laisse la Province de Québec et Louis Rainville le remplace comme secrétaire-trésorier; les assemblées ont lieu à son bureau.

6 juillet 1885: Isaïe Pouliot est élu commissaire.

20 septembre 1885: Contrat avec les Frères du Sacré-Coeur, soit \$400. pour 70 élèves, plus \$25. pour le chauffage. Avis de 6 mois pour résiliation. Taxe à 35 cents du \$100. Une nouvelle école portera le No 2.

27 mai 1886: Louis Rainville donne sa démission comme secrétaire-trésorier et est remplacé par Charles J. Powell.

13 juillet 1886: Assemblée à la salle L. O. Pepin. Isaïe Pouliot est autorisé à louer une maison convenable pour y faire l'école dans l'arrondissement No 3 et engager une institutrice au salaire de \$80. par année.

7 septembre 1886: La taxe est de 45 cents du \$100. et la rétribution de 25 cents par mois par enfant.

11 juillet 1887: Ferdinand Beauchesne et Hercule Garneau sont élus commissaires.

3 août 1887: Mlle Marie-Louise Spénard est engagée comme institutrice à l'école No 3.

10 novembre 1888: Présents à l'assemblée: L. O. Pepin, L. J. Cannon, Isaïe Pouliot, Clovis Baril.

22 juillet 1889: L. O. Pepin et L. J. Cannon sont élus commissaires.

29 août 1889: Louis Lavergne remplace le secrétaire-trésorier Chs. J. Powell, décédé. Séances au bureau de Louis Lavergne.

24 novembre 1890: Présents à l'assemblée: L. J. Cannon, président, L. O. Pepin, Ferdinand Beauchesne, Edouard Vallières et Isaïe Pouliot.

6 juillet 1891: Isaïe Pouliot et L. J. Cannon sont remplacés par Albert Baril et Pierre Lasanté.

11 juillet 1892: L. O. Pepin est réélu commissaire.

7 décembre 1892: Taxe à 25 cents par \$100. et 25 cents par enfant comme rétribution.

3 juillet 1893: Ferdinand Beauchesne et Blaise Bernier, élus commissaires. Louis P. de Courval remplace Pierre Lasanté, qui laisse la municipalité. Taxe à 25 cents le \$100.

16 juillet 1894: Albert Baril et Blaise Bernier sont élus commissaires.

8 juillet 1895: L. O. Pepin et Charles Nolin sont élus commissaires.

Juillet 1896: Georges Spénard est élu commissaire.

Juillet 1897: Louis Brochu et Philippe Lemay sont élus commissaires.

Juillet 1898: J. S. Doucet est élu commissaire.

Juillet 1899: L. O. Pepin et Gédéon Bergeron sont élus commissaires. Taxe à 40 cents le \$100. et rétribution de 25 cents par enfant.

Juillet 1900: P. H. Côté et Henri Laurier sont élus commissaires.

Juillet 1901: Gédéon Bergeron et Trefflé Maheu sont élus commissaires.

7 novembre 1901: F. Beauchesne remplace Gédéon Bergeron qui

laisse la municipalité. Les religieuses devront engager trois institutrices au lieu de 2. Salaire \$100. par institutrice.

Juillet 1902: La Commission scolaire se compose de P. H. Côté, J. S. Doucet, Trefflé Maheu, Ferdinand Beauchesne, Henri Laurier. Taxe à 35 cents.

Juillet 1903: Mêmes commissaires.

Juillet 1904: Ferdinand Beauchesne, T. Maheu, Henri Laurier, P. H. Côté, J.-E. Perrault sont commissaires.

Août 1904: Les Frères du Sacré-Coeur décident de transporter le pensionnat à Victoriaville. Les commissaires font construire un Collège de 90 pieds par 50 pieds, en brique. Les commissaires veulent obtenir la remise de la somme de \$4,240 des Frères du Sacré-Coeur. Taxe à 25 cents le \$100.

26 février 1905: Les commissaires soumettent un contrat aux Frères du Sacré-Coeur pour l'enseignement à Arthabaska.

26 mars 1905: Le Frère Théodule, s.c., répond que le contrat proposé ne peut être accepté et offre de confier à d'autres la direction de l'enseignement dans la localité. Les termes du contrat sont offensants pour sa communauté, prétend-il. Le contrat est refusé.

26 avril 1905: Les commissaires avisent les Frères du Sacré-Coeur que leurs services ne seront plus requis pour l'externat qu'ils se proposent de faire construire.

28 avril 1905: Le Conseil de Ville offre de prêter l'Hôtel de Ville pour faire la classe.

15 mai 1905: Le curé L. A. Côté est autorisé à entrer en pourparlers avec les Frères des Ecoles Chrétiennes pour prendre charge de l'enseignement ici.

Juillet 1905: Henri Pepin est élu commissaire.

10 juillet 1905: Les commissaires veulent emprunter pour bâtir un collège commercial, au prix d'environ \$20.000. \$2,000 fournis par le curé L. A. Côté, sans remise tant qu'il sera curé à Arthabaska, \$3,000. de la Fabrique, \$4,200. des Frères du Sacré-Coeur, \$10,000. empruntés à 4% d'intérêt et 2% d'amortissement. On demande des soumissions pour la construction, d'après les plans de Louis Caron.

3 août 1905: Louis Lavergne résigne sa fonction de secrétaire et est remplacé par le notaire C. R. Garneau.

14 août 1905: Ouverture des soumissions: Jos. Gosselin, de Lévis, et Simoneau & Dion, de Sherbrooke, \$25,500.; Giroux, de St-Casimir, \$28,300.; Héroux et Bellemare, Yamachiche, \$28,500. Les commissaires demandent des changements dans les plans pour réduire le coût à \$25,000.

28 août 1905: Les commissaires acceptent la soumission de Jos.

Gosselin pour la construction projetée, \$25,500.00, livrable le 1er août 1906. Vu que le coût est plus élevé que prévu, le montant à emprunter sera de \$16,000.00, au taux de 5%, soit 36 coupures de \$960.00 et une trente-septième de \$699.54.

15 septembre 1905: La Commission Scolaire achète un terrain de Louis Lavergne, qui se trouve en arrière de celui que possède déjà cette dernière et fourni par la Fabrique.

23 novembre 1905: Taxe à \$1.00. P. H. Côté résigne et est remplacé par Albert Beauchesne.

27 juin 1906: Les commissaires achètent un terrain du curé L. A. Côté. Les commissaires font faire des travaux de nivellement au terrain près du Collège et sur la Montagne. Aussi, un escalier nécessaire à partir du viaduc à être construit pour faire l'ascension de la montagne. Que la Commission Scolaire fasse faire des égoûts en posant un tuyau de 8 pouces dans le fossé de la rue, jusqu'au bureau d'enregistrement et plus loin si nécessaire.

9 juillet 1906: Henri Laurier et Albert Beauchesne sont élus commissaires. Il y a en plus les commissaires J. E. Perreault, Henri Pepin et Trefflé Maheu, président.

9 août 1906: L'inauguration du nouveau collège aura lieu le 29 août et la bénédiction sera faite par Mgr Brunault, évêque de Nicolet. — Le Collège a coûté \$ 32,000.

11 août 1906: Trefflé Maheu, président de la Commission Scolaire résigne, et J. E. Perrault le remplace. — Achat du hangar de J. E. Méthot pour servir d'écurie au Collège.

6 octobre 1906: Le Lieutenant-Gouverneur nomme Edouard Vallières, forgeron, commissaire à la place de Henri Laurier, décédé.

12 octobre 1907: La Commission scolaire fait procéder à un bor-nage légal entre la propriété qu'elle a acquise de la Fabrique et la propriété de madame J. E. Méthot et celle de J. H. A. Talbot, par Louis Poulin de Courval.

27 juin 1908: La toiture du Collège doit être refaite.

17 juillet 1908: La Commission Scolaire se compose de Albert Beauchesne, Edouard Vallières, F. X. Labbé, John Walsh et J. E. Perrault, président. — Les commissaires avisent messieurs Caron et Gosselin du défaut de la toiture. Georges Spénard, Isaïe Giroux et Albert Beauchesne sont nommés experts pour examiner la couverture.

28 juillet 1908: Messieurs Caron et Gosselin sont présents et expliquent les raisons pourquoi ils prétendent n'être pas responsables et devront faire rapport par écrit.

25 août 1908: Que la clôture neuve soit faite à l'endroit où il existe actuellement une clôture, au lieu de la faire dans la ligne tirée par L.

P. de Courval. Messieurs Beaudet et Maheu paieront un dollar par année pour loyer du terrain de cette Commission Scolaire qu'ils se trouveront à occuper.

28 août 1908: Les soumissions pour réparer la couverture sont ouvertes et le contrat est accordé à John N. Michaud, pour la somme de \$1,450.

28 novembre 1908: L'inspecteur des édifices publics demandent de faire installer un escalier de sauvetage à partir du dortoir jusque sur la plate-forme en arrière du Collège. Accordé à Edouard Vallières.

5 novembre 1909: Travaux de creusage dans la ligne entre les Frères du Sacré-Coeur et Joseph Angers, au sujet du canal d'égoûts du Collège.

24 décembre 1909: Edouard Vallières donne sa démission et F. X. Labbé part pour les Etats-Unis. Le Lieutenant-Gouverneur nomme Edouard Vallières et Moïse Lemieux, commissaires.

Juillet 1910: Mêmes commissaires.

21 novembre 1910: Rallonge du canal d'égoût jusqu'au terrain des Frères du Sacré-Coeur.

Juillet 1911: J. E. Perrault, Albert Beauchesne, Edouard Vallières, Hercule Laroche, J. F. Walsh sont commissaires.

15 août 1911: Prolongement du canal d'égoût jusqu'à la rivière Nicolet. Servitude obtenue des riverains.

Juillet 1912: J. E. Perrault, J. F. Walsh, Hercule Laroche, J. N. Michaud, William Bergeron sont commissaires.

19 février 1913: Devis pour installer des douches au Collège.

1 novembre 1913: Abolition de la rétribution mensuelle. Joseph Gosselin est mis en demeure de réparer la façade du Collège.

Juillet 1914: J. E. Perrault, William Bergeron, Denis Leblanc, Alfred Provencher, J. N. Michaud sont commissaires.

31 mai 1915: Construction d'un préau au Collège, la Commission scolaire payant la moitié du coût et les Frères des Ecoles Chrétiennes l'autre moitié, mais pas plus de \$725 pour la Commission Scolaire.

Juillet 1915: Albert Houle et Ovide Lemieux sont élus commissaires.

Juillet 1916: Gustave Perrault est élu commissaire.

Juillet 1917: Alfred Provencher et Alex. Hardy sont élus commissaires.

9 janvier 1918: Le salaire des dames de la Congrégation sera le \$450.00 pour cette année et \$500.00 pour les années à venir.

21 juillet 1918: Hector Beauchesne et Albert Houle sont élus commissaires.

30 mai 1919: Octroi de \$800. par l'hon. Ministre J. E. Perrault.

24 juillet 1919: Gustave Perrault est élu commissaire.

23 mai 1920: Cadeau de \$100.00 aux dames de la Congrégation à l'occasion de leur 50e anniversaire de fondation.

23 juillet 1920: Alfred Provencher et Alex. Hardy sont élus commissaires.

22 octobre 1920: Le commissaire Albert Houle résigne, pour cause de départ, et Maurice Maheu le remplace.

25 juillet 1921: Maurice Maheu et Hector Beauchesne sont élus commissaires.

24 septembre 1921: La Commission Scolaire demande un octroi et obtient \$500. par l'entremise de l'hon. J. E. Perrault.

30 juin 1922: On ajoute un quatrième étage au Collège. Contrat de \$11,500. accordé à Henri Lévasseur. \$4,000. payé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, et le reste par la Commission Scolaire, avec un octroi de \$6,000. du Gouvernement.

3 juillet 1922: Gustave Perrault est élu commissaire. Permission est accordée au Frère Directeur du Collège de faire certains travaux au Collège et au préau, à ses frais. (Le préau est changé en salle)

26 août 1922: Demande d'octroi vû que les travaux vont coûter \$27,000, au lieu de \$18,000.

2 décembre 1922: Gustave Perrault démissionne et Jules Poisson le remplace.

17 mars 1923: Installation d'une fournaise par Albert Beauchesne.

10 août 1923: Alfred Provencher et Alex. Hardy sont élus commissaires.

11 juin 1924: \$5,000. d'octroi obtenus par l'entremise du l'hon. J. E. Perrault.

15 juillet 1924: Isidore Denault et Albert Bergeron sont élus commissaires.

19 août 1924: Assurance du préau, \$5,000.

Juillet 1925: Jules Poisson est élu commissaire.

Juillet 1927: G. E. Gendreau et Isidore Denault sont élus commissaires. Bordure en ciment près du trottoir sur toute la longueur de la propriété du Collège. Traitement des religieuses enseignantes: \$700.

13 juillet 1928: Jules Poisson est élu commissaire.

Juillet 1929: Edmond Pellerin et Alfred Provencher sont élus commissaires.

19 août 1929: Octroi de \$5,000. pour le Collège, obtenu par l'entremise de l'hon. J. E. Perrault.

28 octobre 1929: Albert Beauchesne installe une salle de toilette au prix de \$4,350..

Juillet 1930: Isidore Denault et G. E. Gendreau sont élus commissaires.

21 avril 1931: \$2,500. d'octroi par la Commission Scolaire au Cou-

vent pour l'aider à la construction d'une aile. Salaire pour 2 institutrices: \$1,000. au lieu de \$800.

26 juin 1931: Nouvelle résolution pour annuler celle du 21 avril et qui se lit comme suit: \$3,500. au lieu de \$2,500. En plus, un octroi de \$8,000., obtenu du gouvernement.

Juillet 1931: Albert Houle est élu commissaire.

Juillet 1932: Edmond Pellerin et Philippe Coulombe sont élus commissaires.

Juillet 1933: Isidore Denault et Philius Gusteau sont élus commissaires.

Juillet 1934: Albert Houle est élu commissaire.

15 novembre 1934: Pose d'un escalier de sauvetage au Collège, par P. Marchand, de Québec, au prix de \$560. Octroi de \$500 du Gouvernement.

Juillet 1935: Albert Simoneau et Ernest Daigle sont élus commissaires.

Juillet 1936: Isidore Denault et Philius Gusteau sont élus commissaires.

Juillet 1937: Paul Beauchesne et Antonio Labbé se présentent comme commissaires. — Résultat: Beauchesne 81, Labbé 61.

23 février 1938: Frère Amédée et l'hon. J. E. Perrault parlent en faveur d'un dortoir à l'épreuve du feu.

18 mars 1938: Des plans sont faits par Louis Audet pour cette construction, et l'estimé est de \$31,000. Demande à J.-D. Gagné, alors député du comté, pour obtenir un octroi du Gouvernement.

2 juillet 1938: J. N. Couture et J. D. Lefebvre sont élus commissaires. Les séances des commissaires auront lieu désormais à l'Hôtel de Ville. Taxe à \$1.00 le cent piastres et rétribution de \$1.50 par année par enfant.

4 juillet 1939: Philius Gusteau et Alfred Paris sont élus commissaires. Taxe à \$1.00 et rétribution à \$1.50 par année.

6 février 1940: Travaux au clocher du Collège et à la brique pour \$4,000. Demande d'octroi au Gouvernement.

2 juillet 1940: Dr Henri Bécotte est élu commissaire. Taxe à \$1.00 et rétribution à \$1.50 par année.

3 décembre 1940: La Commission Scolaire offre de donner le Collège aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

4 février 1941: Mgr Côté, curé de la paroisse, offre de payer \$500. par année pour aider la Commission scolaire et J. D. Gagné fait la même offre.

22 février 1941: A. Beauchesne installe une fournaise au Collège pour \$944.

Juillet 1941: J. N. Couture et J. D. Lefebvre sont élus commissaires.

Les recettes de l'année sont de \$12,513.74, et les dépenses de \$12,465.11.

21 avril 1942: La Commission Scolaire paiera \$5.00 par année pendant 10 ans, pour l'achat de livres pour la bibliothèque au Collège.

Juillet 1942: Philias Gusteau et Alfred Paris sont élus commissaires.

6 octobre 1942: J. D. Lefebvre démissionne pour départ et Alcide Fleury le remplace.

Juillet 1943: Albert Bergeron est élu commissaire.

11 août 1943: Le salaire des Frères est de \$4,000. et celui des Soeurs (C.N.D.) de \$1,500.

Juillet 1944: J. N. Couture et Alcide Fleury sont élus commissaires.

Septembre 1944: Emission de débentures au montant de \$18,000. pour payer les billets. Taxe à \$1.10.

Juillet 1945: Alfred Martin et Willie Michaud sont élus commissaires.

6 novembre 1945: Installation d'un escalier de sauvetage à la salle de récréation, par Albert Beauchesne, au prix de \$475.

5 février 1946: Protestations sur les propos du Dr Chisholm à l'effet qu'il ne devrait pas y être fait de différence entre le bien et le mal.

Juillet 1946: Robert Laroche est élu commissaire.

5 novembre 1946: Projet d'établissement d'une caisse scolaire au Collège. Pas de suite.

Juillet 1947: J. N. Couture et Alcide Fleury sont élus commissaires. — Demande de soumissions pour l'installation d'une fournaise à l'huile dans la salle de récréation. Albert Beauchesne a le contrat au prix de \$2,950.

6 octobre 1947: \$2.00 par année pour chaque logement qui sont desservis par le service des égoûts érigé pour le Collège. Nouvelle installation électrique avec fluorescents.

1 mars 1948: La Commission Scolaire offre de donner son système d'égoûts à la Ville à condition que la Ville ne charge pas plus cher pour l'eau. (De \$50. par six mois, le taux était monté à \$125.)

14 avril 1948: Le traitement des Frères sera de \$6,000 l'année prochaine.

4 mai 1948: Le notaire C. R. Garneau donne sa démission comme secrétaire-trésorier et Félix Houle le remplace.

Juillet 1948: Alphée Rivard et Willie Michaud sont élus commissaires.

7 septembre 1948: Traitement des religieuses enseignantes (C.N.D.): \$4,000.

5 avril 1949: Installation d'une fournaise neuve dans le Collège par Médéric Paquin: \$1,831.72.

7 juin 1949: Remerciements à Wilfrid Labbé, député du comté, pour un octroi de \$5,000.

16 juin 1949: Robert Noel fait un plancher neuf à la salle de récréation pour \$850.

Juillet 1949: Robert Laroche est élu commissaire. — Peinturage des classes par C. E. Couture, pour \$565.

29 août 1949: Une institutrice est engagée au Collège à la place d'un Frère.

4 avril 1960: La Commission Scolaire avise la direction du Collège de ne pas prendre plus de 110 pensionnaires, attendu que les classes sont trop surchargées.

10 mars 1951: Vente du système d'égoût à la Ville, aux conditions suivantes: La Ville devra charger \$125. par année pour l'eau, pour les 25 années à venir et le service d'égoût gratuitement pendant 50 ans. (Amendement le 7 mai 1951, en mettant 40 ans au lieu de 50 ans)

9 juillet 1951: Willie Michaud et Gaston Vallières sont élus commissaires.

4 août 1951: Robert Laroche démissionne pour cause de santé et est remplacé par Raymond Lemieux.

18 septembre 1951: La Commission Scolaire s'engage à payer 2 passages par jour pour les élèves de 1ère, 2e, 3e et 4e années qui fréquentent le Collège et le Couvent, et cela pour les enfants qui résident à partir de Victoriaville à venir au Palais de Justice.

2 octobre 1951: Achat d'un terrain de Paul Brochu, près de la rivière Gosselin (No 195), au prix de \$2,500., soit \$500. comptant et \$500. par année, avec intérêt à 3%. — Taxe à \$1.00.

15 mai 1952: La soumission de J. C. Perrault et John Nault, de Victoriaville, au montant de \$29,492.30, pour la construction d'une école de 4 classes sur le terrain acheté de Paul Brochu, est acceptée.

23 mai 1952: Emprunt sur billet à 4%: \$29,492.30 pour l'école, \$2,500. le terrain, \$1,132.88 pour l'ameublement. Octroi de \$20,644.00 du Gouvernement, payé d'un seul versement.

3 juin 1952: Location du terrain de la nouvelle école à la Société d'Histoire d'Arthabaska pour l'organisation d'un terrain de jeux.

7 juillet 1952: Raymond Lemieux est élu commissaire.

5 août 1952: Engagement des religieuses C.N.D. pour faire la classe à la nouvelle école, au salaire de \$940. par année, transport compris du Couvent à l'École, deux fois par jour.

2 septembre 1952: Taxe à \$1.20.

8 janvier 1953: Félix Houle secrétaire-trésorier, donne sa démission et est remplacé par Jean-Paul Michaud.

26 janvier 1953: La Commission Scolaire prendra à sa charge tout l'entretien du Collège, comprenant le chauffage, l'éclairage et le balayage, excepté le balayage des dortoirs, des réfectoires et de la cuisine. De plus elle entretiendra le mobilier, excepté le mobilier appartenant aux Frères, avec salaire de \$8,000. pour ces derniers. Ceux-ci, en retour, donnent une ristourne à la Commission Scolaire de \$5.00 par mois par pensionnaire..

21 avril 1953: Permission est accordée à l'O.T.J. de percer, à ses frais, une porte donnant dans la cave de l'Ecole St-Christophe, pour servir d'accommodation aux terrains de jeux.

6 juillet 1953: Robert Noel et Eugène Pellerin sont élus commissaires. — Aimé Gaudet est engagé pour l'entretien général du Collège, au salaire de \$50. par semaine.

12 octobre 1953: Taxe à \$1.30.

2 février 1954: Une caisse scolaire est établie au Couvent.

4 mai 1954: Salaire de \$1,800. au directeur et \$1,500. à chacun des trois Frères enseignants. Aussi engager 3 professeurs ou institutrices.

5 juillet 1954: Willie Michaud et Gaston Vallières sont élus commissaires.

11 août 1954: Engagement de madame Jacques Pellerin et Madame Chs-Emile Bergeron, au prix de \$1,200. chacune par année, pour faire la classe aux 3e et 4e années au collège. — Une 3e classe est ouverte à l'Externat St-Christophe, près du pont Gosselin, et une nouvelle institutrice est engagée par les religieuses avec salaire de \$1,000. payé par la Commission Scolaire. (Dans cette école de 4 classes, il n'y avait que 2 classes qui étaient occupées jusqu'à cette date.

10 septembre 1954: Vu le nombre croissant d'élèves, une 4e classe est ouverte à l'Externat St-Christophe.

5 octobre 1954: Le salaire au Couvent est le suivant: Directrice. Ecole et Couvent, \$1,200; 1 religieuse, \$1,000.; 3 laïques à \$1,000., \$3,000.; 5 religieuses à \$900., \$4,500., pour un total de \$9,700. — La taxe de l'année sera de \$1.50.

25 octobre 1954: La Commission Scolaire impose la taxe d'éducation de 1%.

7 décembre 1954: La Commission Scolaire du Village d'Arthabaska-ville prend le nom de Commission Scolaire de la Ville d'Arthabaska. Raymond Lemieux résigne pour cause de départ et il est remplacé par le Dr L.-P. Langelier.

1 février 1955: Une assurance responsabilité de \$25,000. à \$100,000. est prise par la Commission Scolaire.

4 juillet 1955: Le Dr L. P. Langelier est élu commissaire.

4 octobre 1955: La taxe est fixée à \$1.50 le cent dollars.

7 février 1956: Vente d'une lisière de terrain, près de l'Externat St-Christophe, au gouvernement, pour élargir le pont. Prix, \$1,033.60.

6 mars 1956: Le commissaire Robert Noël démissionne et Jean-Marc Labbé le remplace. — Achat d'un terrain de 300 x 280 pieds, de Philippe Bergeron, au prix de \$2,400. Site d'une école projetée sur la rue Suzor.

7 juin 1956: Réparation totale du collège estimée par l'architecte Deshaies à \$163,000, plus 7½% de commission, calculé, sur le coût réel des travaux, mais plafonné à \$12,225. Contrat accordé à Robert Noël.

14 juin 1956: Que le loyer de la classe en faveur des jeunes élèves de la Côte de l'Eglise, de la rue Laurier et des rues environnantes de la circonscription du Couvent soit payé \$40. par mois. — Que le salaire de la Soeur Directrice de nos écoles soit fixé à \$1,500. par année et les autres titulaires à \$1,300, transport compris. — Que la résolution du 7 septembre 1948 soit annulée et que cette Commission Scolaire paie \$5.00 par mois de rétribution par élève externe de la municipalité Scolaire de la Ville d'Arthabaska fréquentant les classes de 8e, 9e, 10e et 11e années au Couvent. — Que la Soeur Supérieure du couvent soit directrice des deux écoles, c'est-à-dire l'Externat St-Christophe et la nouvelle école sur la rue Suzor.

3 juillet 1956: Remerciements à l'hon. Wilfrid Labbé, député du comté, pour l'octroi de \$140,180, payable en 5 versements annuels, concernant la rénovation du Collège.

9 juillet 1956: Eugène Pellerin et Jean-Marc Labbé sont élus commissaires.

31 juillet 1956: La Commission Scolaire demande à la Ville de lui prêter le bas ou sous-sol de l'hôtel de ville pour faire la classe en attendant la construction de la nouvelle école, rue Suzor.

14 août 1956: Soumissions pour la nouvelle école, rue Suzor: Fr. Bourgeois Ltée, \$89,500.; J. R. Noël Inc., \$89,950. Contrat accordé à J. R. Noël. — Un compte de Robert Noël au montant de \$24,257.89, concernant la rénovation du Collège, est payé.

28 août 1956: Compte de Robert Noël, au montant de \$16,834.17, payé.

11 septembre 1956: Compte de Robert Noël au montant de \$37,891.27, payé.

18 septembre 1956 Total du montant à emprunter au sujet de la nouvelle école: \$110,000. L'octroi obtenu est de \$65,212.50, payable en 3 versements.

2 octobre 1956: Taxe à \$1.50.

6 novembre 1956: Comptes de Robert Noël au montant de \$27,990., en acompte sur la construction de la nouvelle école, et \$18,986.15 sur la réparation du Collège, sont payés.

13 novembre 1956: L'architecte Deshaies vient rencontrer les commissaires au sujet du contrat de rénovation du Collège par Robert Noël et donne des explications sur le coût des travaux.

4 décembre 1956: Julien Massé est engagé concierge au Collège

St-Joseph, au prix de \$40 par semaine. — Le Frère Directeur rend visite aux commissaires et demande l'installation d'une plate-forme dans la salle de récréation et se dit prêt à contribuer à ces dépenses pour un montant de \$500. Il parle aussi d'un système "Intercom" et s'engage à y contribuer d'un autre \$500. — Compte de Robert Noël \$18,720. pour la nouvelle école rue Suzor, est payé.

11 décembre 1956: Comptes de Robert Noël, aux montants de \$14,452.50 et \$10,317.62, pour la rénovation du Collège, sont payés après explications de D. Deshaies. — Autorisation de faire le balcon dans la salle de récréation, au coût approximatif de \$1,200., dont \$500 fournis par le Collège. — Installation d'un système de haut-parleurs ou "intercom" au prix de \$1,900., dont \$500. fournis par la Communauté.

8 janvier 1957: Dorénavant, les séances de la Commission Scolaire, qui avaient lieu à l'Hôtel de Ville, auront lieu à l'Ecole de la rue Suzor, le premier mardi de chaque mois, à 7 h. 30 du soir. — Compte de Robert Noël au montant de \$33,209.07 payé.

5 février 1957: Comptes de Robert Noël, aux montants de \$3,439.38 et de \$26,020.00 payés. — Florian Bergeron est engagé, au prix de \$40. par mois, pour faire le ménage des classes de la nouvelle école de la rue Suzor.

8 février 1957: Contrat avec les Frères des Ecoles Chrétiennes déterminant la propriété de chacun, soit celle des Frères et celle de la Commission Scolaire.

15 février 1957: Vente d'obligations au montant de \$310,000. à Dubé & Cie au prix de \$95.30 le cent dollars.

5 mars 1957: \$3,081.64, comme honoraires supplémentaires à Robert Noël et D. Deshaies, sont payés. — Estimé d'un nouvel emprunt devenu nécessaire: \$76,000.

2 avril 1957: Paiement à Robert Noël: \$14,220.00 pour balance du contrat de l'école de la rue Suzor; \$3,450.89, pour extra à la dite école; \$14,308.91, pour travaux au Collège. On paie aussi un compte de \$3,000. à l'architecte Deshaies.

7 mai 1957: Assurance-feu pour les propriétés de la Commission scolaire: Collège, \$302,000.; Ecole Notre-Dame des Bois-Francis, \$78,000.; Externat St-Christophe \$30,000. Total \$410,000. Taux moyen de \$100. par mois.

4 juin 1957: Robert Noël a le contrat de la clôture à faire autour du terrain de l'Ecole Notre-Dame des Bois-Francis au prix de \$3 00 le pied pour une longueur d'environ 862 pieds. — Remerciements à l'hon. Wilfrid Labbé, député du comté, pour l'octroi additionnel de \$42,000. accordé sur l'excédant du coût des travaux au Collège. — Demande au Département de l'Instruction Publique d'adresser directement à la Banque de Montréal, succursale d'Arthabaska, pour dépôt spécial, les octrois suivants: 3 versements de \$49,773.50 chacun et 2

versements de \$28,036.00, soit l'octroi actuel de \$205,392.50, obtenu sur la rénovation du Collège.

8 juillet 1957: Election des commissaires: Après votation, le Dr Jean-Marie Bécotte et Benoit Lépinay sont élus à la place de Willie Michaud et Gaston Vallières.

6 août 1957: Compte de \$2,571. payé à Robert Noël. — Proposé que les dues de cours pour les élèves externes demeurant à l'extérieur de la Ville et fréquentant nos écoles soient fixés à \$5.00 par mois par élève. — Proposé qu'un loyer de \$65.00 par mois soit chargé à la Commission scolaire de St-Christophe pour le local qu'elle occupe à l'école Notre-Dame des Bois-Francis. — Il est proposé que les séances de la Commission Scolaire, qui avaient lieu à la salle de l'Ecole Notre-Dame des Bois-Francis, aient lieu le premier mardi de chaque mois, à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, à 7 h. 30 p.m. — Le montant de \$76,000. qui devait être emprunté est changé pour celui de \$68,000., parce qu'un premier versement de \$8,400. de l'octroi accordé a déjà été reçu. — Vente d'obligations au montant de \$68,000. à Oscar Dubé & Cie au prix de \$95.03 le cent dollars.

3 septembre 1957: La Commission scolaire fait la demande au Ministère de la Voirie, par l'entremise du député du comté, l'hon. Wilfrid Labbé, de faire poser de l'asphalte sur la partie de la rue Suzor et aux entrées de l'Ecole Notre-Dame des Bois-Francis.

8 octobre 1957: Contrat de la galerie et piédestal au Collège accordé à Robert Noël, au prix de \$1,035.00. — Après un examen par Lionel Fouquette et Roland Girard, de Victoriaville, et Napoléon Couture, d'Arthabaska, de la couverture à la salle du Collège St-Joseph, il fut décidé de la faire réparer par Girard Construction et la soudure faite par A. Beauchesne Inc.

5 novembre 1957: Que le salaire du concierge de l'Externat Saint-Christophe, Jack Ramsay, soit de \$1.00 de l'heure d'ouvrage. — Taxe à \$1.50

3 décembre 1957: Compte de \$5,348.14 payé à Robert Noël et \$5,806.64 à David Deshaies, comme balance de compte pour travaux au Collège et à l'Ecole.

23 décembre 1957: Le taux de la taxe, sur recommandation du département de l'Instruction Publique, est changé de \$1.50 à \$1.75. Il y a votation à ce sujet et donne le résultat suivant: pour la taxe à \$1.75, Jean-Marc Labbé, Eugène Pellerin et Dr L. P. Langelier; contre la taxe à \$1.75, Dr J.-M. Bécotte et Benoit Lépinay — Le taux de l'électricité que les Frères du Collège doivent payer à la Commission Scolaire comme une ristourne du fait que l'électricité est entièrement payée par cette dernière, est fixé à \$50.00 par mois.

10 janvier 1958: Réunion de la Commission Scolaire de Saint-Christophe et celle de la Ville pour discuter de l'annexion des deux Commissions scolaires.

7 juillet 1958: J. H. Grégoire est élu commissaire.

29 juillet 1958: Engagement des institutrices pour l'année 1958-59: Gisèle Côté, 5e année au Collège, \$1,600.; Cécile Hamel, 3e et 4e années au Collège, \$1,300.; madame Laurianne Michel, 1ère et 2e années au Collège, \$1,700.; Madeleine Dubois, enseignement ménager au Couvent, \$1,600.; Denise Bilodeau, 1ère et 2e années au Couvent, \$1,200.; Monique Feury, 3e année à l'École Notre-Dame des Bois-Francs, \$1,300.; Marie-Paule Vigneault, 4e et 5e années à l'École Notre-Dame des Bois-Francs, \$1,300.; madame Diane Pellerin, 1ère et 2e années à l'École Notre-Dame des Bois-Francs, \$1,700.; Fernande Bergeron, 3e année à l'Externat St-Christophe, \$1,400.; madame Marie-Claire Lafontaine, 2e année à l'Externat St-Christophe, \$1,500.

5 août 1958: Hermann Bernier est engagé comme professeur d'anglais pour les 8e et 9e années au Collège et 10e et 11e années au Couvent, au salaire de \$4,700. — Le salaire des religieuses enseignantes est augmenté de \$100. chacune.

5 août 1958: Lucien Parenteau, de St-Lucien de Drummond, est engagé professeur de 6e année au Collège, au salaire de \$2,900. par année. — Le salaire de Lucien Massé, concierge au Collège, est augmenté de \$10. par semaine. — Marie-Paule Vigneault est nommée surveillante durant l'heure du diner à l'École Notre-Dame des Bois-Francs, au salaire de \$100. par année payable chaque mois. — Alphonse Roberge est engagé pour faire les travaux de réparations ordinaires aux 3 écoles, au prix de \$1.50 l'heure d'ouvrage.

2 septembre 1958: Emprunt temporaire de \$10,000.

9 septembre 1958: La dixième année étant abolie au Collège, les garçons de neuvième année qui veulent continuer leurs études devront aller à Victoriaville où le cours commercial de 10e et 11e années, de même que le cours scientifique de 10e, 11e et 12e années seront donnés par l'Académie St-Louis de Gonzague. La Commission scolaire devra payer \$12.50 par mois par élève à la Commission scolaire de Victoriaville. Elle devra aussi payer le transport de ces élèves d'Arthabaska à Victoriaville, par autobus. — Jean-François Hamel est engagé pour faire la 7e année au Collège, au salaire de \$2,600.

7 octobre 1958: Le bilan de l'année 1957-58 est accepté.

14 octobre 1958: Proposé par Jean-Marc Labbé que le salaire des Frères soit comme suit: Directeur, \$2,500; 2 Frères enseignants à \$2,200, \$4,400; Bonis de spécialités à \$100, \$200.; Bonis de stabilité à \$100., \$200.; Salaire total \$7,300. La ristourne des pensionnaires reste la même, c'est-à-dire \$5.00 par mois par pensionnaire. Une contre-proposition de Benoit Lépinay se lit comme suit: Que le salaire demandé pour le directeur et 3 Frères enseignants avec bonis soit payé, c'est-à-dire \$9,500 pour l'année 1958-59. Ont voté pour: Benoit Lépinay, J. H. Grégoire et Dr J.-M. Bécotte. Ont voté contre: Jean-Marc Labbé

et Eugène Pellerin. La contre-proposition est donc adoptée. — Proposé par Eugène Pellerin: Que demande d'octroi soit faite au département de l'Instruction Publique, par l'entremise de notre député, l'hon. Wilfrid Labbé, pour combler le déficit accumulé au 30 juin 1958, soit \$16,130.53. — Proposé par Jean-Marc Labbé: Que le budget préparé par la Commission Scolaire pour l'année 1958-1959 et démontrant un déficit de \$20,164.79 soit accepté. — Proposé par Eugène Pellerin: Que la taxe foncière soit fixée à \$1.75 le cent dollars.

11 novembre 1958: Proposé par J. H. Grégoire: Que cette Commission Scolaire recommande au département de l'Instruction Publique le révérend Frère Pavinus au 3e degré du Mérite Scolaire, en récompense de ses 40 ans d'enseignement. — Le Gouvernement refuse d'accepter le budget tel que présenté et demande d'augmenter la taxe à \$2.00.

2 décembre 1958: Emprunt temporaire de \$6,000.

29 décembre 1958: Proposé par J. H. Grégoire que la taxe soit établie à \$2.00.

Juillet 1959: Eugène Pellerin et Jean-Marc Labbé sont élus commissaires.

Juillet 1960: Adrien Fleury et Lucien Levasseur sont élus commissaires.

Voici la liste des présidents de la Commission scolaire depuis 1878:

Antoine Gagnon	1878	remplacé par	
Eugène Crépeau	1880	J. E. Perrault	1906
Basile Théroux, fils	1884	Gustave Perrault	1906
L. O. Pepin	1886	Alfred Provencher	1922
L. J. Cannon	1889	Isidore Denault	1932
L. O. Pepin	1891	Philius Gusteau	1939
J. S. Doucet	1898	J. N. Couture	1945
P. H. Côté	1901	Willie Michaud	1953
F. Beauchesne	1904	Dr L. P. Langelier	1957
T. Maheu	1905	Dr J.-M. Bécotte	1958
T. Maheu résigne en		Eugène Pellerin	1960
août 1906 et est			

Les secrétaires-trésoriers ont été:

Chs J. Powell	1878 à janv. 1884
Ls Rainville	1885 au 27 mai 1886
Chs J. Powell	1886
Louis Lavergne	29 août 1889
C. R. Garneau	août 1905
Félix Houle	mai 1948
Jean-Paul Michaud	janv. 1953

La Commission scolaire de la campagne est maintenant annexée

à celle de la Ville et il n'y a plus qu'une seule Commission Scolaire depuis 1960. Il y a deux commissaires choisis parmi les contribuables de la campagne et trois dans la Ville.

Le 1er mai 1961, la Commission Scolaire se compose de Eugène Pellerin, président, Jean-Marc Labbé, Adrien Fleury, Lucien Levasseur et Wilfrid Drolet, commissaires.

Les rétributions

Un mot des rétributions mensuelles. Comme on peut le constater, ce mode — le seul jusqu'à date — de faire contribuer les locataires à l'instruction de leurs enfants était en usage en 1878 et le resta jusqu'au mois de novembre 1913, alors qu'il fut aboli. La rétribution existait dans la paroisse et elle fut abolie au mois d'août 1914.

Ce qui est le plus surprenant à ce sujet est le prix, dans le village du moins, savoir 25 cents par mois ou \$2,50 par année par enfant. Dans ce temps où l'argent était plutôt rare, je crois que ce montant était assez élevé. Il n'est donc pas surprenant d'avoir vu tant de jeunes abandonner l'école trop tôt. Une rétribution annuelle au montant de \$1.50 par enfant a été de nouveau imposée pour les années 1938, 1939 et 1940.

Le Collège Saint-Joseph

Le collège a été bâti en 1901-1906, au prix de \$32,000. Les Frères des Ecoles Chrétiennes y dispensent l'enseignement depuis le début. Le préau ouvert a été bâti en 1915 et le prix a été défrayé, moitié par les Frères et moitié par la Commission Scolaire (mais pas plus que \$725.).

En 1922, un quatrième étage a été ajouté au collège au prix de \$11,100, dont \$4,000. payé par les Frères et le reste par la Commission Scolaire. La même année, les Frères font, à leurs frais, la transformation du préau en une salle de récréation telle qu'on peut la voir aujourd'hui.

En 1956, eut lieu la rénovation complète du Collège en ne laissant debout que les quatre murs et encore en enlevant le dernier étage, ajouté en 1922. Par contre, la cave étant creusée (dans le roc pour une partie) pour en faire la cuisine et autres appartements, le Collège compte toujours 4 étages. La salle de récréation n'a pas été touchée.

Deux tours de sûreté pour le sauvetage en cas d'incendie ont été ajoutées hors les murs du vieux collège d'un bout et à l'intérieur à l'autre bout. Ces tours sont à l'épreuve du feu. Le coût de cette restauration est de \$258,131.32. L'octroi obtenu du gouvernement pour cette rénovation est de \$205,392.50, payable comme suit: 3 versements annuels de \$49,773.50 et 2 autres versements de \$28,036.00.

Le Collège est devenu un Externat depuis la centralisation des écoles. Des Frères des Ecoles Chrétiennes, des professeurs et des institutrices laïques enseignent au Collège. Le directeur actuel et le Frère David.

Le Couvent d'Arthabaska

Le Couvent appartient aux Religieuses de la Congrégation Notre-Dame et la partie centrale a été bâtie en 1870, lors de l'arrivée des premières Religieuses dans le Village. Une aile a été ajoutée du côté sud en septembre 1898, et une autre aile du côté nord date de 1931.

Les jeunes filles qui ont complété la 7e année à l'Ecole Notre-Dame des Bois-Francis doivent aller au Couvent pour poursuivre le cours complet. La Supérieure du Couvent est directrice pour l'Ecole Notre-Dame des Bois-Francis et l'Externat St-Christophe. Des Religieuses ainsi que des institutrices laïques enseignent à l'Ecole Notre-Dame des Bois-Francis et à l'Externat St-Christophe.

L'école Notre-Dame des Bois-Francis

C'est une école de 8 classes, bâtie sur la rue Suzor en 1956. La direction de l'Amicale des anciennes élèves du Couvent, dont le nom est "Amicale Notre-Dame des Bois-Francis", a demandé de placer la nouvelle école sous le même vocable. Le coût a été de \$105,114.47. L'octroi obtenu du Gouvernement est de \$65,212.50, payable en 3 versements annuels.

L'Externat Saint-Christophe

C'est une école de 4 classes bâtie en 1952 sur la rue Beausnesne, au prix de \$29,492.30, plus \$2,500. pour le terrain et \$1,132.88 pour l'ameublement. L'octroi obtenu sur cette école a été de \$20,644.40, payable d'un seul versement. Son nom a été donné par le chanoine Henri Bernier, alors curé de la paroisse, qui a saint Christophe comme patron.



SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

Les livres de délibérations de la Commission scolaire de St-Christophe commencent le 3 décembre 1877.

A cette séance sont présents: Carolus Houle, agissant comme président, Onésime Houle, Rémi Côté, Sifroi Breton, commissaires. La taxe est baissée de 60 cents à 50 cents. Reçue copie du rôle d'évaluation de l'ex-secrétaire L. O. Pepin, afin de prélever la taxe pour l'année 1877-1878. C'est signé: Carolus Houle, président, et Isaïe Pouliot, secrétaire-trésorier.

Une seule assemblée en 1878, soit le 30 septembre.

7 juillet 1879: Lazare Chainé est élu commissaire pour remplacer Rémi Côté. — Elisa Verville est engagée comme institutrice du 11e rang, au prix de \$68. par année; Anna Bella Beauchesne, au 10e rang; Joséphine Bergeron, au 6e rang; Victoria Arseneault, au 7e rang; Césarie Caouette, au 6e rang. — Carolus Houle est élu président et Isaïe Pouliot est engagé secrétaire-trésorier. Son salaire est de 7% de la collection qu'il fera.

4 octobre 1879: Taxe à 40 cents le \$100. Rétribution mensuelle de 5 cents par mois scolaire par enfant. — Une somme de \$10. est dépensée pour l'achat d'images et livres pour donner comme prix aux élèves.

10 juillet 1880: Godfroi Houle remplace Carolus Houle, et François Laroche remplace Onésime Houle. — Les institutrices sont: Anna Bella Beauchesne, au 9e rang; Louise Bergeron, au 1er rang; Elisa Verville, au 11e rang; Apoline Ducharme, au 10e rang; Marie Beauchesne, au 8e rang; Victoria Arseneault, au 7e rang; Olivine Rivard, au 6e rang.

18 juillet 1880: Nazaire Dion est élu président, avec Godfroi Houle, Lazare Chainé, François Laroche, commissaires. Isaïe Pouliot, secrétaire-trésorier.

11 juillet 1881: Charles Verville et Charles Fleury sont élus commissaires à la place de Nazaire Dion et Godfroi Houle. Président: Charles Verville.

25 juillet 1881: Trefflé Nault remplace le commissaire Lazare Chainé, décédé.

17 juillet 1882: Louis Croteau remplace Trefflé Nault et il est élu président des commissaires.

4 juillet 1883; Napoléon Lajeunesse remplace François Laroche; Moïse Poisson remplace Godfroi Houle. Louis Croteau est président.

20 juin 1884: Toutes les institutrices sont réengagées au salaire de \$80.00 par année.

11 août 1884: Joseph Dubuc est président et Moïse Poisson, Napoléon Lajeunesse, Hubert Poirier, Louis Croteau, sont les autres commissaires.

16 octobre 1884: Louis Croteau est élu président à la place de Joseph Dubuc, qui a quitté la paroisse. Il est remplacé par William Carignan.

12 juillet 1885: Pierre Denault remplace Louis Croteau et William Carignan est élu président.

29 août 1886: William Carignan est président et les autres commissaires sont Hubert Poirier, Pierre Denault, Stéphanie Nault, Louis Michel.

17 juillet 1887: Joseph St-Laurent est élu président et les commissaires sont Louis Michel, Pierre Denault, Ferdinand Brisson et Stéphanie Nault. — La taxe est fixée à 45 cents le \$100.00.

3 septembre 1888: Joseph St-Laurent est président et Stéphanie Nault, Ferdinand Brisson, Louis Michel et Ferdinand Croteau sont les commissaires. La taxe est de 45 cents le \$100. et la rétribution de 40 cents par enfant, par année.

2 juillet 1889: Louis Lavergne, notaire, est engagé secrétaire-trésorier, au salaire de 7% de commission sur les taxes collectées, y compris l'octroi du gouvernement.

23 juillet 1889: Président: Joseph St-Laurent; commissaires: Ferdinand Croteau, Rémi Bergeron, fils, Nazaire Houle et Patrick Brochu. — Les institutrices sont: Albertine Rheault, au 11e rang, Angéline Rheault, au 1er rang, Marie Leblanc, au 10e rang, Eva Dion, au 7e rang, Jeanne Méthot, au 6e rang, Elodie Bourk, ou Mathilde Dorais, au 5e rang.

12 août 1889: Le secrétaire-trésorier vend, à la criée, à rabais, le bois de chauffage nécessaire, dans chaque école, moitié bois franc, moitié bois mou. La criée est faite par Célestin Blais, en présence du secrétaire-trésorier. Payable, moitié à la fin de février et moitié à la fin de juillet.

4 février 1890: Requête de Louis Blanchet, Antoine Gagnon et autres, demandant un nouvel arrondissement dans le 5e rang. Félix Dumont et Téléphore Angers sont les seuls qui ont des enfants en âge de fréquenter l'école. Ils sont exemptés de payer la rétribution mensuelle et les taxes foncières.

17 juillet 1890: Rémi Bergeron, fils, est élu président. Les commissaires sont Nazaire Houle, Denis Landry, Noé Houle, Patrick Brochu.

6 juillet 1891: Rémi Bergeron, fils, président; Félix Dumont et Denis Landry sont élus commissaires.

11 juillet 1892: Joseph Bédard remplace Patrick Brochu; Albert Lambert remplace Nazaire Houle, et William Carignan remplace Noé Houle comme commissaires. Rémi Bergeron, fils, est élu président.

3 juillet 1893: Charles Verville, fils de Didier, et Alfred Tourville sont élus commissaires. Joseph Bédard est élu président.

16 juillet 1894: Jean-Baptiste Fortier, fils de Maximin, est élu commissaire à la place de Denis Landry. Les institutrices sont: Lumina Servais, au No 1, Victoria Leblanc, au No 2, Belzémire Verville au No 3, madame veuve Godfroi Laliberté, au No 4, Rose de Lima Trottier, au No 7. Salaire: \$85.00 par année.

8 juillet 1895: Cyrille Therrien est élu commissaire à la place de Joseph Bédard, Johnny Houle, à la place d'Albert Lambert. Charles Verville est élu président.

Juillet 1896: Pierre Bouchard et Lude Béland sont élus commissaires. Johnny Houle est élu président.

26 juillet 1897: Napoléon Desharnais est élu commissaire. Johnny Houle est élu président.

Juillet 1898: Hector Houle, fils de Godfroi, est élu commissaire. Alphonse Levasseur est élu président.

Juillet 1899: J.-Bte Bilodeau et Antonio Houle sont élus commissaires. Alphonse Levasseur est élu président. — Annexion de certains lots de terrain de St-Norbert à St-Christophe, pour fin scolaire.

Juillet 1900: Philius Fleury est élu commissaire. Alphonse Levasseur est élu président.

15 juillet 1901: Hector Michel et Joseph Laroche sont élus commissaires. Philius Fleury est élu président.

20 juillet 1902: Albert Couture et Clovis Michel sont élus commissaires. Philius Fleury est élu président. Certains lots de St-Norbert sont annexés à St-Christophe, pour fin scolaire.

Juillet 1903: Alfred Paris, fils de Frédéric, est élu commissaire. Joseph Laroche est élu président. Le salaire des institutrices est de \$100. par année, dont \$95. pour faire la classe et \$5.00 pour faire le lavage et le ménage de l'école. Les institutrices sont: Joséphine Paris, au 8, Virginie Bellefeuille, au 9, Hermine Faucher, au 7, Marie Lebel, au 6, madame Albertine Jolibois (veuve Talbot), au 5, Eulalie Caron (veuve Dubois), au 4, Alma Mailhot, au 3, Marie-Anne Michel, au 2, Marie-Anne Tousignant, au 1.

22 novembre 1903: Taxe à 60 cents le \$100 et rétribution à 5 cents par mois par enfant.

Juillet 1904: Siméon Laroche et David Verville sont élus commissaires. Albert Couture est élu président.

24 juillet 1905: Ovide Bilodeau et Arthur Doyon sont élus commissaires. Alfred Paris est élu président.

1er octobre 1905: Louis Lavergne résigne sa charge de secrétaire-et le notaire C.-R. Garneau le remplace. Taxe à 75 cents par \$100. et rétribution de 5 cents par mois par enfant. — Le terrain de Hormisdas Provencher, de St-Norbert, est annexé à St-Christophe pour fin scolaire.

Juillet 1906: Théodule Beaudet est élu commissaire et David Verville est élu président.

21 juillet 1907: Thomas Vaudreuil, Albert Verville et Joseph Bédard sont élus commissaires. Théodule Beaudet est élu président.

17 novembre 1907: Le commissaire Joseph Bédard laisse la municipalité et Louis Denault le remplace. Napoléon Beauchesne remplace Thomas Vaudreuil.

26 juillet 1908: Ovide Fecteau est élu commissaire et Albert Verville, président.

15 novembre 1908. Le salaire du secrétaire-trésorier est fixé à \$100 au lieu d'une commission de 7%.

18 juillet 1909: Nathaneel Blanchet est élu commissaire et Albert Verville est élu président.

17 juillet 1910: Les commissaires sont Ovide Fecteau, Napoléon Beausnesne, Nathaneel Blanchet, Philius Fleury et Elzéar Corriveau. Ovide Fecteau est le président.

16 janvier 1911: Angéline Bécotte est engagée pour faire la classe au 6e rang, au salaire de \$125.00.

23 juillet 1911: Les commissaires sont Nathaneel Blanchet, Elzéar Corriveau, Philius Fleury, Charles Verville et Hercule Pothier. Nathaneel Blanchet est élu président. — Le salaire des institutrice est de \$125. par année.

22 septembre 1912: Les commissaires sont: Philius Fleury, Charles Verville, Hercule Pothier, Napoléon Laroche et Moïse Verville. Philius Fleury est élu président. Taxe à 70 cents le \$100. Rétribution de 50 cents par an, par enfant.

27 juillet 1913: Les commissaires sont: Charles Verville, Hercule Pothier, Napoléon Laroche, Moïse Verville, Désiré Paris. Charles Verville est élu président. Le salaire des institutrices est fixé à \$150.

19 août 1914: Les commissaires sont: Napoléon Laroche, président, Moïse Verville, Désiré Paris, Edouard Houde et Gédéon Poudrier. — Abolition de la rétribution mensuelle.

1er août 1915: Moïse Verville, Désiré Paris, Edouard Houde, Gédéon Poudrier, Joseph L. Laroche sont les commissaires en fonction. Moïse Verville est élu président.

23 juillet 1916: Joseph Laroche, Edouard Houde, Gédéon Poudrier, Alphonse Croteau et Pierre Denault, fils, sont les commissaires. Edouard Houde est élu président. — Les institutrices sont: 1er rang, Cora Verville; 10e rang, Armanza Lehouillier; 11e rang, Gilberte Verville; 9e rang, Lucienne Houle; 8e rang, Bernadette Provencher; 7e rang, Laurette Provencher; 2e rang, Lucienne Perrault; 5e rang, Alma Coulombe; 6e rang, Ilda Angers.

Juillet 1917: Johnny Houle et Félix Verville sont élus commissaires. Joseph Laroche est élu président.

17 décembre 1917: Les terrains de Thomas Demers et Ernest Demers sont détachés de St-Christophe et annexés à Ste-Victoire.

14 juillet 1918: Ferdinand Therrien est élu commissaire et Johnny Houle est élu président. — La taxe est à 75 cents le \$100.

Juillet 1919: Johnny Houle est élu président et les commissaires sont: Louis Denault, Ferdinand Therrien, Félix Verville, Joseph Fleury.

Juillet 1920: Roméo Simoneau, Joseph Gosselin, Louis Denault, Ferdinand Therrien et Joseph Fleury sont les commissaires. Ferdinand Therrien est élu président. — La taxe est à \$1.00 le \$100.

Juillet 1921: Wilfrid Boilard est élu commissaire. Joseph Gosselin est le président. — Le salaire des institutrices est de \$250. — Les lots 257 et 259 de St-Norbert sont annexés à St-Christophe.

Juillet 1922: Joseph Bergeron et Frédéric Gagné sont élus commissaires.

Juillet 1923: Alphonse Labbé et Johnny Houle sont élus commissaires. Wilfrid Boillard est élu président.

Juillet 1924: Antonio Laroche est élu commissaire et Frédéric Gagné est élu président.

Juillet 1925: Ernest Verville et Johnny Verville sont élus commissaires. Alphonse Labbé est élu président.

Juillet 1926: Joseph Michel et Moïse Couture sont élus commissaires. Antonio Laroche est élu président.

Juillet 1927: Paul Laroche est élu commissaire et John Verville est le président.

Juillet 1928: Wilfrid Houle et Alfred Verville sont élus commissaires. Moïse Couture est élu président.

Juillet 1929: Elus commissaires: Philibert Pouliot et Frédéric Houde. Président: Wilfrid Houle.

Juillet 1930: Wilfrid Pouliot, commissaire. Wilfrid Houle, président.

Juillet 1931: Albert Fleury et Ferdinand Verville sont élus commissaires. Philibert Pouliot est élu président.

Juillet 1932: Thomas Michel et Amédée Spénard sont élus commissaires. Wilfrid Pouliot est élu président.

Juillet 1933: Commissaires élus: Philippe Fleury et Ferdinand Verville.

Juillet 1934: Commissaires élus: Elzéar Bellavance et Armand Roux. Président: Amédée Spénard.

Juillet 1935: Wilfrid Michel est élu commissaire et Amédée Spénard est élu président. — Félix Houle est engagé comme secrétaire-trésorier, au salaire de \$90. par année.

Juillet 1936: Raymond Levasseur et Amédée Spénard sont élus commissaires.

Juillet 1937: Armand Roux et Robert Provencher sont élus commissaires. Amédée Spénard est élu président. — Simon Gagné remplace le commissaire Robert Provencher, le 3 janvier 1938.

Juillet 1938: Wilfrid Michel et Ulric Pellerin commissaires. Président: Armand Roux.

Juillet 1939: Emile Denault est élu commissaire. Armand Roux est élu président.

Juillet 1940: Willie Beauchesne et Emile Blanchet, commissaires. Wilfrid Michel, président.

Juillet 1941: Wilfrid Verville et Donat Houde, commissaires. Emile Denault, président.

Juillet 1942: Maurice Laroche, commissaire. Wilfrid Verville, président.

Juillet 1943: Emile Paris et Jeffrey Beauchesne sont élus commissaires. Wilfrid Verville est élu président.

Juillet 1944: Lewis Hupé est élu commissaire. Wilfrid Verville est élu président. — Le salaire des institutrices est fixé à \$500. par année.

Juillet 1945: Armand Fortier est élu commissaire, mais résigne parce qu'il a vendu sa propriété, et il est remplacé par Raymond Laroche.

Juillet 1946: Emile Paris et Jeffrey Beauchesne sont élus commissaires.

Juillet 1947: Gilles Couture et Henri Verville sont élus commissaires. Raymond Laroche est élu président.

Juillet 1948: Emile Laroche, commissaire; Emile Paris, président.

Juillet 1949: Alfred Beauchesne et Omer Couture sont élus commissaires. Alfred Beauchesne est élu président.

Juillet 1950: Hervé Roux et Donat Provencher sont élus commissaires. Alfred Beauchesne est élu président.

Juillet 1951: Emile Laroche est élu commissaire.

Juillet 1952: Donat Roux et Noël Paris sont élus commissaires.

Juillet 1953: Georges Rondeau et Lucien Levasseur sont élus commissaires. Georges Rondeau est élu président.

Juillet 1954: Donat Therrien est élu commissaire.

Juillet 1955: Ferdinand Verville et Philippe Blanchet sont élus commissaires. Georges Rondeau est élu président.

Juillet 1956: Georges Rondeau et Lucien Levasseur sont élus commissaires. Georges Rondeau est élu président.

Juillet 1957: Hervé Fortier est élu commissaire. Ferdinand Verville est élu président.

Juillet 1958: Julien Létourneau et Paul-Henri Brochu sont élus commissaires. Lucien Levasseur est élu président.

Juillet 1959: Lucien Levasseur et Sylvio Michel sont élus commissaires. Lucien Levasseur est élu président.

Le 5 mai 1960: Demande est faite au département de l'Instruction Publique d'envoyer un expert pour étudier le sujet d'annexion de cette commission scolaire à celle de la ville d'Arthabaska. L'annexion est décrétée par un arrêté en conseil No 540, en date du 20 avril 1960.

SECRETAIRES-TRESORIERES

Isaïe Pouliot	1877
Louis Lavergne, notaire	1889
C. R. Garneau, notaire	1905
Félix Houle	1935
Jean-Paul Michaud	1953

**PRESIDENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DE SAINT-CHRISTOPHE**

Carolus Houle	1877	Edouard Houde	1916
Nazaire Dion	1880	Joseph Laroche	1917
Charles Verville	1881	Johnny Houle	1918
Louis Croteau	1882	Ferdinand Therrien	1920
Joseph Dubuc	1884	Joseph Gosselin	1921
William Carignan	1885	Wilfrid Boilard	1923
Joseph St-Laurent	1887	Frédéric Gagné	1924
Rémi Bergeron, fils	1890	Alphonse Labbé	1925
Joseph Bédard	1893	Antonio Laroche	1926
Charles Verville	1895	John Verville	1927
Johnny Houle	1896	Moïse Couture	1928
Alphonse Levasseur	1898	Wilfrid Houle	1929
Philius Fleury	1901	Philibert Pouliot	1931
Joseph Laroche	1903	Wilfrid Pouliot	1932
Albert Couture	1904	Amédée Spénard	1934
Alfred Paris	1905	Armand Roux	1938
David Verville	1906	Wilfrid Michel	1942
Théodule Beaudet	1907	Raymond Laroche	1947
Albert Verville	1908	Emile Paris	1948
Ovide Fecteau	1910	Alfred Beauchesne	1949
Nathaneel Blanchet	1911	Georges Rondeau	1953
Philius Fleury	1912	Ferdinand Verville	1957
Charles Verville	1913	Lucien Levasseur	1958
Napoléon Laroche	1914	jusqu'à l'annexion des deux	
Moïse Verville	1915	Commissions Scolaires	

◆

REGLEMENT No 1 DU VILLAGE D'ARTHABASKAVILLE

Voici le premier règlement édicté par le Conseil du Village d'Arthabaskaville, le 6 décembre 1858, et qui s'intitule: "Règlement pour prévenir les accidents":

"Qu'il soit défendu à toute personne ou personnes conduisant une voiture ou étant à cheval, les dimanches ou jours de fête, soit en hiver ou en été, d'aller plus vite que le petit trot, à partir de l'église à aller jusque chez Godfroy Gaudet et François d'Assise Baril, dans la division nord-est du Village d'Arthabaskaville; et à partir de ladite église à aller jusqu'au pont public sur la rivière Nicolet, dans la division sud-ouest du dit Village, à peine pour tous les contrevenants au présent règlement de payer une amende ou pénalité de dix chelins pour chaque infraction."

ADOLPHUS STEIN, maire
THEOPHILE COTE, sec.-trés.

Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Les rapports des premières années de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska ont été mentionnés au début du livre, étant les mêmes que ceux du Village.

Voici ce qui s'est passé après la séparation du Village:

14 mars 1859: Les conseillers veulent faire résigner le maire Louis Foisy, parce que ce dernier serait en faveur de faire changer le chef-lieu de place. Le Conseil est persuadé que le dit Louis Foisy n'a pas en vue l'avantage de cette paroisse, en général, ni de la Station d'Arthabaska, en particulier, sur la ligne du Grand Tronc, lieu où il réside, mais son propre intérêt.

4 avril 1959: Il ne sera accordé qu'une seule licence pour détailler les boissons enivrantes dans la paroisse St-Christophe d'Arthabaska. Cette licence sera accordée à la personne qui sera recommandée par le curé de la paroisse. — Au Conseil de Comté, le 25 octobre 1858, il est résolu que les bâtisses pour le chef-lieu soient érigées près de la ligne du Grand Tronc.

7 novembre 1859: Il est résolu: "Qu'il ne serait que très juste que la Corporation du Village d'Arthabaskaville contribuât pour un montant proportionné à son évaluation aux frais qu'aurait pu encourir la municipalité de la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska depuis que le chef-lieu du district d'Arthabaska y a été fixé. Ceci comprendrait le loyer de la maison d'audience, du bureau du protonotaire, du shérif, etc."

31 décembre 1959: Les conseillers exonèrent Louis Foisy.

Janvier 1860: François-X. Beaudet dit Ducap est élu conseiller.

17 juin 1861: Georges Gendreau, Louis Lavergne et Adolphe Carignan résident dans les limites du village. Ils sont quand même conseillers pour la paroisse.

9 septembre 1861: Les résidants des rangs de la campagne doivent travailler à l'entretien du chemin provincial, vers St-Norbert et vers Warwick.

18 janvier 1864: Isaac Houle est nommé inspecteur des ponts et chemins pour le sixième rang de Chester.

Janvier 1855: Moïse Laroche est élu conseiller. Charles Fleury est chargé de la surveillance de la voirie.

4 mai 1869: Règlement pour déterminer la largeur du chemin provincial, des limites de la paroisse jusqu'au limites de Warwick. Cette largeur sera de 20 pieds français entre les fossés et 30 pieds entre les clôtures.

3 avril 1872: Le chemin du côté de St-Norbert est soumis au même règlement que celui du côté de Warwick.

5 juin 1872: Le Conseil s'oppose à ce que le territoire situé du côté sud-ouest de la rivière Nicolet, qui est du Village d'Arthabaskaville, soit annexé à la paroisse.

28 mars 1881: Ls E. Pacaud fait signer une requête pour ouvrir une rue qui éviterait la Côte de l'Eglise.

1er septembre 1884: Une requête de Frédéric Paris et autres demande l'ouverture d'une route entre le 6e rang et le 7e rang. Cette requête est renvoyée avec frais (\$19.45).

4 mai 1885: Contre-requête de Charles Fleury et autres au sujet de la route du 6e rang au 7e rang.

5 octobre 1885: Le Conseil emprunte \$100. pour payer les frais de cette affaire de route entre le 6e et le 7e rang. — Un bureau local de santé est formé du maire N. Dion, Charles Fleury, et Pierre Denault

15 octobre 1885: Le maire est autorisé à acheter de Charles Fleury et Philias Fleury le terrain nécessaire à la dite route entre le 6e rang et le 7e rang, pour le prix de \$25.00; le terrain de François Laroche, pour le prix de \$5.50 et le terrain de Joseph Bédard, pour le prix de \$7.00.

7 décembre 1885: Le Conseil proteste contre l'exécution de Louis Riel. — Les chemins sont entretenus à voie double, avec balises; amende de \$2.00 à celui qui ne s'y conformera pas.

4 janvier 1886: Le Conseil présente une adresse à Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, à l'occasion de sa première visite officielle de la paroisse. Louis Rainville lit l'adresse.

4 octobre 1887: Le Conseil félicite Louis Rainville, pour sa nomination au poste de protonotaire.

4 juin 1888: Le Conseil s'oppose à la requête du Village d'Arthabaskaville demandant un changement dans les limites du Village.

14 janvier 1884: Adolphe Carignan et Pierre Denault se présentent à la charge de conseiller. Adolphe Carignan obtient 19 votes et Pierre Denault en obtient 16.

5 août 1889: Amendement au procès-verbal de la route du 6e rang et le commencement de celle du 7e rang.

1 septembre 1890: Ouverture d'un chemin de front du 5e rang pour les Frères du Sacré-Coeur qui ont du terrain sur la montagne.

En 1892. La Municipalité est divisée en deux parties pour fin de votation. No 1: 4e et 6e rangs d'Arthabaska, 6e, 7e et 8e rangs de Chester; No 2: 1er et 2e rangs d'Arthabaska, 9e, 10e et 11e rangs de Chester.

4 juillet 1892: Les Frères du Sacré-Coeur, par l'entremise de Méthot & Crépeau, avocats, demandent au Conseil de faire ouvrir le chemin de front du 5e rang.

5 juin 1898: Requête de Philias Fleury et autres, demandant l'annexion d'une partie du territoire de St-Norbert d'Arthabaska pour fins municipales et scolaires. Adoptée.

5 mars 1900: Napoléon Beuchesne et autres demandent l'adoption d'un règlement à l'effet que les chemins soient entretenus à voies doubles.

2 février 1903: Règlement de vaccination obligatoire pour tout le monde.

6 septembre 1904: Règlement pour emprunter \$5,000 (pour 25 ans) pour aider le financement de la manufacture de Meubles d'Arthabaska, "The Eastern Townships Furniture Co."

5 décembre 1904: Edmond Poudrier et autres demandent l'ouverture d'une route pour traverser du 11e rang au 10e rang de Chester. Requête rejetée. Le Conseil de Comté ayant homologué le rapport Chalifour à ce sujet, il y a procès entre les deux Corporations.

23 avril 1906: La paroisse va en appel d'un jugement de la Cour Supérieure, dans la cause de la Corporation de St-Christophe vs la Corporation du Comté d'Arthabaska, et Antonio Houle, mis-en-cause.

9 mars 1907: Paul A. Beaudry donne une police d'assurance de \$1,000, pour garantir son secrétariat, contrairement à un cautionnement sur hypothèque, tel que requis par le Code Municipal, Art. 155A.

5 août 1907: La Cour du Banc du Roi confirme le jugement de la Cour Supérieure et ordonne la construction d'un pont entre le 11e rang et le 10e rang, sur la rivière Nicolet. Ce pont était couvert et a porté le nom de "Pont Rouge" durant toute son existence. Il a été remplacé en 1947, par un pont en ciment. — La soumission de \$1,600 pour la construction du dit pont, faite par Edmond Poudrier, est acceptée. Finalement il refuse et c'est Amédée Trottier qui exécute le travail pour le prix de \$1,700. — Un octroi de \$500 est obtenu du gouvernement provincial par l'entremise de Paul Tourigny, député du comté.

2 décembre 1907: Wilfrid Boilard et autres présentent une requête demandant que tous les chemins désignés comme "route", selon le Code Municipal, soient entretenues par la Municipalité pour la saison 1907-1908 (l'hiver).

6 avril 1908: Une taxe de \$2.86 par \$100 est imposée et sera payable en deux versements. Elle servira à payer le passif de \$5,137.37 de la Municipalité. La taxe de 50 cents sera payable comme à l'ordinaire.

6 février 1911: Règlement pour autoriser la Municipalité à prendre à sa charge la confection et l'entretien de toutes les routes et de tous les chemins de front dans les limites de la paroisse. Ce règlement est annulé le 28 février 1911.

26 juin 1912: Règlement pour autoriser la Municipalité à emprunter \$1,500. pour contribuer au financement de la Compagnie de chemin de fer "Eastern Townships Railway Co." Le projet comporte un embranchement à partir de la jonction de la compagnie de chemin de fer "Inter-colonial", qui passe à St-Léonard. Le tracé devait desservir Ste-Clotilde, St-Albert, Victoriaville, Arthabaska, St-Christophe, St-Paul de Chester, Chesterville, Notre-Dame de Ham, Ham-Nord, Ham-Sud, St-Adrien, Wotton, St-Camille et le Canton de Dudswell, sur le Québec Central.

4 juin 1912: Requête pour le détournement du 10e rang de Chester et du 2e rang d'Arthabaska, de chez Uldoric Houle jusqu'aux limites de la ville d'Arthabaska.

5 août 1912: Requête rejetée.

3 septembre 1912: Nouvelle requête.

4 novembre 1912: Narcisse-N. Chalifour, de Warwick, est le surintendant spécial pour cette requête.

3 mars 1913: Le rapport de Narcisse-N. Chalifour est rejeté.

14 juillet 1913: Réparation au pilier sud-ouest du pont Baril.

21 août 1913: Demande est faite au Gouppernement, d'envoyer un ingénieur pour visiter le tracé Narcisse-N. Chalifour, au sujet du détournement du chemin du 10e rang.

1er décembre 1913: Le Conseil souscrit \$150. à la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska pour que l'exposition continue à avoir lieu à Arthabaska ou à St-Christophe.

2 février 1914: Edmond Pouliot est élu maire. Hector Houle, Philippe Beauchesne, Siméon Laroche sont élus conseillers. — Une taxe de 20 cents et une autre de 60 cents le \$100. sont imposées.

4 mai 1914: Il est proposé que la Corporation fasse exécuter le procès-verbal de Narcisse-N. Chalifour, en date du 23 novembre 1913, homologué le 12 mars 1913 par le Conseil du Comté d'Arthabaska, siégeant en appel, ordonnant l'ouverture et la construction du chemin dans le 10e rang de Chester et les 2e et 3e rangs d'Arthabaska. La Ville d'Arthabaska a décidé d'ouvrir la partie ou continuation du dit chemin située dans ses limites et d'exproprier le terrain s'il n'y a pas d'entente.

18 mai 1914: Uldoric Houle demande \$150, il recevra \$125; Edouard Houde demande \$100 et Sinaï Daigle, \$125. Tous deux reçoivent le prix demandé. Philippe Blais ne veut pas faire de prix et il reçoit \$125.

3 août 1914: Soumission pour exécuter la construction du chemin projeté: Edmond Poudrier, \$765. et \$700. pour une certaine longueur, et Joseph Corriveau, \$1595 pour le reste.

8 septembre 1914: Détour du chemin chez Michel Bergeron et Paul Boisjoli, sur le lot 21, partie dans le 6e rang et partie dans le 7e rang.

2 novembre 1914: Le Conseil souscrit \$150 pour l'entretien d'un lit à l'hôpital canadien à Paris, en conformité à la lettre de Lorenzo Prince, du journal "La Presse", de Montréal.

1er février 1915: Edmond Pouliot, élu maire. Hector Michel et Jeffrey Fortier, conseillers. — Une taxe de 80 cents et une autre de 20 cents sont imposées.

12 juin 1915: Procès-verbal de H. Gagnon, pour l'ouverture d'un bout de chemin dans le 8e rang de Chester, sur le terrain de Zéphirin et J.-Baptiste Fortier.

13 juillet 1915: J.-E. Méthot, avocat, au nom des intéressés, écrit au Conseil de se conformer au procès-verbal de Narcisse-N. Chalifour.

— Le Conseil fait changer le chemin de place, sur la terre de Georges Paquin.

7 février 1916: Le Conseil se compose de Hector Michel, maire, Jeffrey Fortier, Hector Houle, Philippe Beauchesne, Alfred Marchand, Arthur Blanchet, conseillers.

2 octobre 1916: Hector Michel résigne sa place de maire et le conseiller Clovis Fortier le remplace.

Février 1917: Joseph Laroche, maire; Wilfrid Boilard, Joseph Bergeron, Alexandre Pellerin, Joseph Corriveau, Albert Couture, Sinaï Daigle, conseillers.

7 mars 1917: Perrault & Perrault informent le Conseil que la cause de Fortier vs la Corporation aura lieu le 16 mars. La Corporation perd le procès et devra payer \$650 pour le terrain.

3 juillet 1917: Le conseiller Albert Verville résigne et Joseph Corriveau le remplace.

3 décembre 1917: Le Conseil tire au sort pour savoir quels conseillers sortiront de charge en 1918. Ce sont: Albert Couture, Sinaï Daigle et Alexandre Pellerin. Albert Verville résigne.

Janvier 1918: Les conseillers Barthélémy Carignan, Sinaï Daigle, Amédée Spénard et Ludger Cloutier sont élus. — Taxes de 80 cents et 20 cents.

6 mai 1918: Le Conseil fait défaire le pont couvert emporté par les glaces et demande des soumissions pour la construction d'un nouveau pont de fer, payable moitié par la Paroisse et moitié par la Ville d'Arthabaska. Le contrat est accordé à Auguste Quesnel, au prix de \$21,995.

Janvier 1919: Adélard Ramsay, Napoléon Pouliot et Johnny Houle sont élus conseillers et Félix Verville est élu maire.

3 mars 1919: Le Conseil exprime ses sympathies à Lady Laurier à l'occasion de la mort de sir Wilfrid Laurier.

25 septembre 1919: Joseph Michel est assermenté conseiller à la place d'Ovide Bilodeau, décédé.

3 novembre 1919: Taxe à \$1.00 pour finir de payer le pont en fer. Règlement 68, pour permettre de graver le chemin allant à Warwick et St-Norbert.

Janvier 1920: Ovide Bilodeau, Octave Poudrier et Joseph Gosselin sont élus conseillers.

Janvier 1921: Ferdinand Therrien, Médéric Rheault et Roméo Simoneau sont élus conseillers. Félix Verville est élu maire.

4 juillet 1921: Arthur St-Cyr remplace Octave Poudrier, qui a laissé la municipalité.

Janvier 1922: Arthur St-Cyr, Philibert Pouliot et Johnny Houle sont élus conseillers.

Janvier 1923: Albert Verville, Paul Laroche, Wilfrid Pouliot sont élus conseillers. Joseph Gosselin est élu maire.

23 avril 1923: Le Conseil décide de vendre ses parts de la manufacture Eastern Townships Furniture Ltd. à J. W. St-Onge, au prix de \$3,000.00, soit 60%.

7 mai 1923: Requête de Napoléon Pouliot et autres au sujet d'une route projetée du 7^e rang au 8^e rang. Accordée le 5 juin.

21 janvier 1924. Frédéric Houde, Arthur St-Cyr et Philibert Pouliot sont élus conseillers.

6 octobre 1924: Le conseiller Wilfrid Pouliot résigne sa charge.

Janvier 1925: Wilfrid Boilard est élu maire. Antoine Landry, Antonio Laroche et Henri Gagné sont élus conseillers.

2 février 1925: Félix Houle est engagé pour remplir la charge de secrétaire-trésorier.

Janvier 1926: Ulric Pellerin, Téléphore Croteau et Frédéric Gagné sont élus conseillers.

7 septembre 1926: Plébiscite au sujet de la municipalisation de l'entretien des chemins. Majorité contre la municipalisation.

Janvier 1927: Wilfrid Boilard est élu maire. Antoine Landry, Thomas Michel et Albert Fleury sont élus conseillers.

Janvier 1928: Le compte-rendu de l'assemblée des élections est entré dans le livre des délibérations pour la première fois. Frédéric Houde, Léon Fortier et Moïse Couture sont élus conseillers.

Janvier 1929: Wilfrid Boilard est élu maire. Désiré Houle, Joseph Fleury et Henri Denault sont élus conseillers.

Janvier 1930: Alphonse Labbé, Moïse Couture et Frédéric Houde sont élus conseillers.

Janvier 1931: Election à la mairie: Arthur St-Cyr obtient 64 votes et Wilfrid Boilard en obtient 58. Les conseillers: Désiré Houle obtient 104 votes; Paul Laroche, 69; Pierre Létourneau, 69; Louis Denault, 42. Les trois premiers sont déclarés élus.

Janvier 1932: Wilfrid Michel, Ferdinand Verville et Antonio Laroche sont élus conseillers.

Janvier 1933: Arthur St-Cyr est élu maire. Henri Blanchet, Désiré Houle et Emile Denault sont élus conseillers.

Janvier 1934: Wilfrid Michel, Antonio Laroche et Ferdinand Verville sont élus conseillers. — Taxe à 90 cents le \$100.

Janvier 1935: Election à la mairie: Moïse Couture obtient 93 votes et Frédéric Houde 44. Les conseillers élus sont Henri Blanchet, Henri Verville et Emile Denault.

Janvier 1936: Donat Houde, Alfred Beauchesne et Antonio Laroche sont élus conseillers. — Taxe à \$1.00.

7 décembre 1936: Le Conseil est favorable à la construction d'une voie de chemin de fer de Drummondville à Victoriaville. — Sympathies du Conseil à la famille Boilard, à l'occasion du décès de Wilfrid Boilard, ancien maire.

Janvier 1937: Moïse Couture est élu maire. Joseph Fleury, Hervé Roux et Paul Laroche sont élus conseillers. — Taxe à 90 cents.

Janvier 1938: Donat Houde, Alfred Beauchesne et Antonio Laroche sont élus conseillers.

Janvier 1939: Election à la mairie: Joseph Fleury obtient 77 votes et Wilfrid Michel en obtient 76. Les échevins élus sont: Joseph Michel, Elzéar Bellavance et Alfred Beauchesne. — Les conseillers Elzéar Bellavance, Alfred Beauchesne et Donat Houde résignent leur charge. Elzéar Bellavance et Alfred Beauchesne sont réélus, et Joseph Michel remplace Donat Houde. — Taxe à 90 cents.

Janvier 1940: Joseph Michel, Emile Laroche, Alfred Verville sont élus conseillers.

Janvier 1941: Joseph Fleury est élu maire. Elzéar Bellavance, Fernand Houle et Emile Denault sont élus conseillers.

Janvier 1942: Emile Laroche, Paul-Emile Pellerin et Ernest Verville sont élus conseillers.

1er juin 1942: Une résolution pour protester contre la conscription est envoyée au gouvernement d'Ottawa.

Janvier 1943: Roméo Simoneau est élu maire. Fernand Houle, Emile Denault et Albert Fleury sont élus conseillers.

6 décembre 1943: Le Conseil divise la municipalité en deux sections pour fin de votation.

Janvier 1944: Ernest Verville, Emile Laroche et Henri Michel sont élus conseillers.

Janvier 1945: Roméo Simoneau est élu maire. Raymond Laroche, Lewis Hupé et Julien Létourneau sont élus conseillers.

Janvier 1946: Gérard Boisjoli, Henri Michel et Ferdinand Verville, sont élus conseillers.

Janvier 1947: Thomas Michel est élu maire. Lewis Hupé, Raymond Laroche, Julien Létourneau sont élus conseillers.

Janvier 1948: Robert Verville, Ovila Lafontaine, Raymond Levasseur sont élus conseillers.

Janvier 1949: Thomas Michel est élu maire. Emile Blanchet, Fabien Croteau et Lucien Verville sont élus conseillers.

Janvier 1950: Robert Verville, Raymond Levasseur, Ovila Lafontaine sont élus conseillers.

Janvier 1951: Thomas Michel est élu maire. Fabien Croteau, Lucien Verville, Emile Blanchet sont élus conseillers.

Janvier 1952: Raymond Levasseur, Lucien Levasseur, Robert Bilodeau sont élus conseillers.

Janvier 1953: Thomas Michel est élu maire. Phippe Blanchet, Jean-Paul Laroche et Raoul Simoneau sont élus conseillers.

Janvier 1954: Robert Bilodeau, Lucien Levasseur et Wilfrid Ther-

rien sont élus conseillers. — Règlement 109 concernant l'entretien des chemins d'hiver pour les automobiles.

Janvier 1955: Thomas Michel est élu maire. Philippe Blanchet, Jean-Paul Laroche et Raoul Simoneau sont élus conseillers.

Janvier 1956: Wilfrid Therrien, Lucien Levasseur et Robert Bilo-deau sont élus conseillers.

Janvier 1957: Ferdinand Verville est élu maire. Lionel Fleury, Hervé Fortier et Raoul Verville sont élus conseillers.

Janvier 1958: Léon Couture, Donat Therrien et Emilien Houle sont élus conseillers.

Janvier 1959: Raymond Levasseur est élu maire. Adrien Fleury, Bertrand Fortier et Fernand Houle sont élus conseillers.

Janvier 1960: Léon Couture, Donat Therrien et Emilien Houle sont élus conseillers.

Janvier 1961: Raymond Levasseur est élu maire. Adrien Fleury, Bertrand Fortier et Fernand Houle sont élus conseillers.

LIEUX DES SEANCES DU CONSEIL

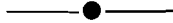
Les premières séances du Conseil de la paroisse St-Christophe ont eu lieu chez Godfroy Gaudet. En 1857, chez Théophile Côté, notaire, secrétaire-trésorier; en 1866, chez F. Rousseau, secrétaire-trésorier; en 1869, chez Laurent Lajeunesse; Basile Théroux, fils, est le secrétaire-trésorier; décembre 1871, à la salle James Goodhue; avril 1900, chez le secrétaire P.-H. Côté, avocat; 1900, deuxième étage du magasin L. O. Pepin; octobre 1904, à la salle de l'Hôtel de Ville.

MAIRES DE ST-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

Adolphus Stein	1855-1858	Cléophas Desharnais	1905
Nathaneel Brown	1858-1858	Edmond Pouliot	1908
Louis Foisy	1858-1860	Joseph Laroche	1917
Valère Houle	1860-1864	Félix Verville	1919
Xavier Barbin	1864	Joseph Gosselin	1923
F.-X. Buteau	1866	Wilfrid Boilard	1925
F.-Xavier Barbin	1872	Arthur St-Cyr	1931
Louis Croteau	1873	Moïse Couture	1935
Nazaire Dion	1882	Joseph Fleury	1939
Charles Verville	1891	Roméo Simoneau	1943
Joseph Daigle	1893	Thomas Michel	1947
Albert Lambert	1894	Ferdinand Verville	1957
William Carignan	1897	Raymond Levasseur	1959

**SECRETAIRES-TRESORIERES
DE ST-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA**

Aimé Désilets	4 août 1855
Théophile Côté, notaire	7 avril 1856
F. Rousseau	15 janvier 1866
Basile Thérout, fils	1er février 1869
L. O. Pepin	4 mars 1872
Louis Rainville, notaire	5 novembre 1877
P.-H. Côté, avocat	4 octobre 1887
Paul A. Beaudry, avocat	4 février 1908
Gustave Perrault, avocat	12 février 1908
C. R. Garneau, notaire	1er février 1909
Félix Houle	2 février 1925
Jean-Paul Michaud	5 octobre 1953
Jean-Marc Allie	mai 1961

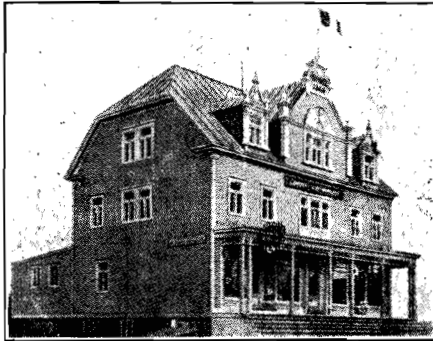


**LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DE LA PROVINCE
DE QUEBEC DEPUIS LA CONFEDERATION**

L'hon. Sir N.-F. Belleau	1867-1873
L'hon. René-Edouard Caron	1873-1876
L'hon. Luc Letellier de St-Just	1876-1879
L'hon. Théodore Robitaille	1879-1884
L'hon. L.-F.-R. Masson	1884-1887
L'hon. Sir Réal Angers	1887-1892
L'hon. Sir Adolphe Chapleau	1892-1898
L'hon. Sir Louis Jetté	1898-1908
L'hon. Sir Pantaléon Pelletier	1908-1911
L'hon. Sir François Langelier	1911-1915
L'hon. Sir Evariste Leblanc	1915-1918
L'hon. Sir Charles Fitzpatrick	1918-1923
L'hon. Louis-Philippe Brodeur	1923-1924
L'hon. Narcisse Pérodeau	1924-1928
L'hon. Sir Lomer Gouin	1928-1928
L'hon. Henry-George Caroll	1929-1934
L'hon. Esioff-Léon Patenaude	1934-1939
L'hon. Sir Eugène Fiset	1939-1950
L'hon. Gaspard Fauteux	1950-1958
L'hon. Onésime Gagnon	1958-



Coin des rues Quesnel et Beuchesne, vers la Côte Stein



L'imprimerie d'Arthabaska In.
Editeur-propriétaire de "L'Union des Cantons de l'Est"
depuis 1866.

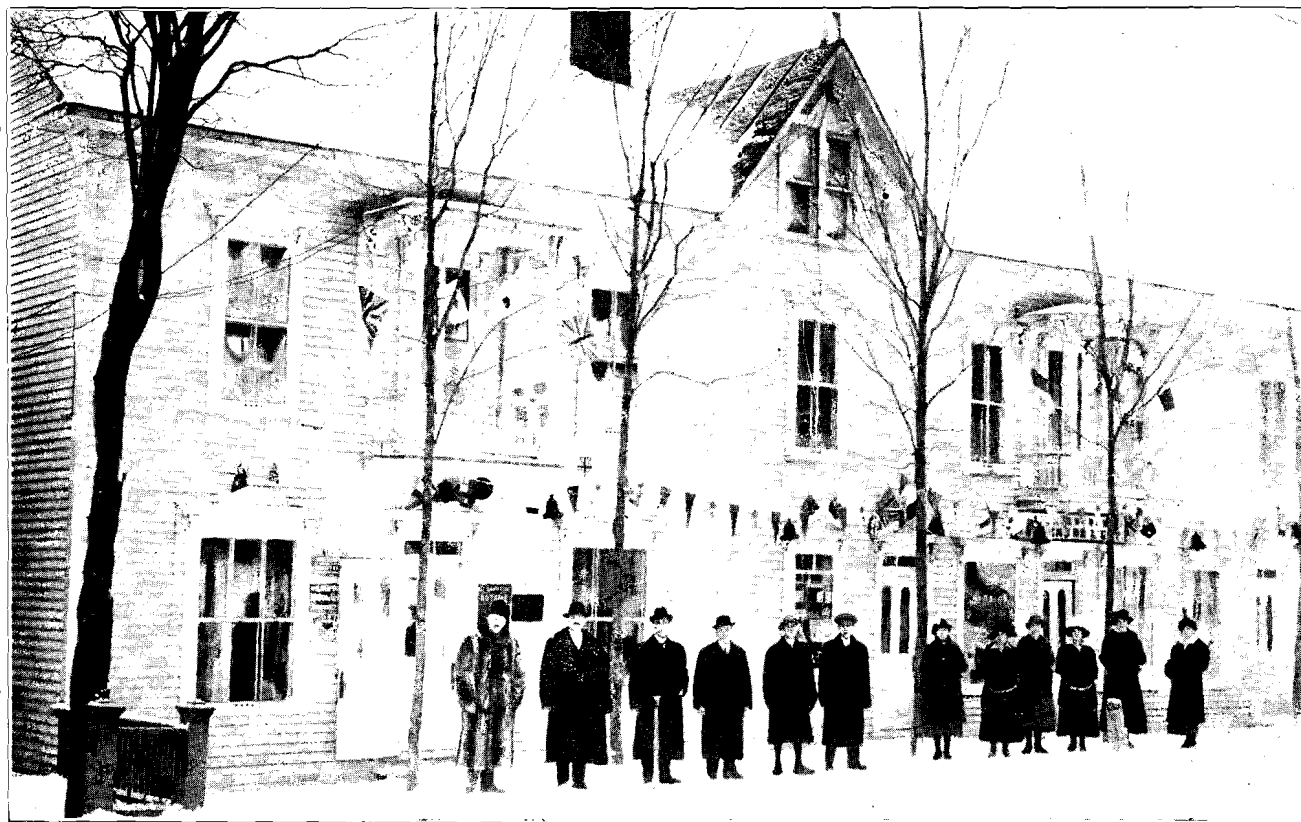


Photo prise lors de la célébration du Cinquantenaire de "L'Union des Cantons de l'Est" en 1916
De g. à d.: Renaud Lavergne, avocat, propriétaire, Zéph. Nault, Denis Leblanc, Rodolphe Nadeau, Henri Girouard,
François Sénéchal, Cora Fecteau, Angéline Roux, Jeannette Trottier, Rose-Anna Roux, Alphonsine Lambert, Béatrice Cloutier

“L'UNION DES CANTONS DE L'EST”

A l'automne de 1866, des citoyens en vue des Bois-Francis, voyant l'importance que prenait la région et ses développements constants, crurent que c'était le temps de fonder un journal qui prendrait les intérêts des cultivateurs, tout en diffusant les bons principes religieux, sociaux et politiques.

Monsieur le curé Suzor fut l'âme de ce mouvement et, par sa prudence et son énergie, il le mena à bonne fin. Une compagnie s'organisa comme suit: L'abbé P.-H. Suzor, curé de St-Christophe; l'abbé Calixte Marquis, curé de St-Célestin; l'abbé Pierre Roy, curé de St-Norbert; l'abbé Narcisse Pelletier, curé de Stanfold; Antoine Gagnon, écuyer, agent des Terres de la Couronne; Basile Théroux, écuyer, avocat; L. Gonzague Houle, écuyer, avocat; Onésime Caron, écuyer, avocat, Jacques Paradis, cultivateur, et Mathias Talbot, cultivateur, tous de St-Christophe; J. O. Bourbeau, écuyer, marchand, de Ste-Victoire; Louis Richard, devenu plus tard l'hon. Louis Richard, conseiller législatif; François-Xavier Pratte, écuyer, notaire; Théophile Girouard, commerçant de bois; Edouard Germain Paradis, rentier, tous quatre de Stanfold, et Elzéar Ouellet, marchand, d'Arthabaska.

Le premier numéro parut le 14 décembre 1866. Son parrain fut le regretté Mgr L.-F. Laflèche, alors coadjuteur de Trois-Rivières, qui lui donna un nom en rapport avec la mission que s'imposaient les fondateurs: “L'Union des Cantons de l'Est”, avec motto: “L'union fait la force”.

La rédaction fut confiée à Onésime Caron, jeune homme de talent qui avait fait ses études légales à l'Université Laval de Québec. Il fut secondé par L.-G. Houle, autre avocat.

Le 11 mars 1868, P.-L. Tousignant en devint l'unique rédacteur et en 1869, il en acquit la propriété. Il en fut rédacteur jusqu'à sa nomination comme shérif d'Arthabaska, par le gouvernement Mercier, en 1887. Il garda la propriété du journal jusqu'en 1890. De 1887 à 1890, Arsène Picher, avocat, fut locataire et rédacteur de “L'Union des Cantons de l'Est”. En 1890, le shérif P. L. Tousignant vendit le tout à une compagnie composée de Wilfrid Laurier, Joseph Lavergne, L.-J. Cannon, Ferdinand Beauchesne et Louis Lavergne.

Après quelque temps, le notaire Louis Lavergne acquit les parts des autres actionnaires et resta seul propriétaire jusqu'en 1901. A cette date, Renaud Lavergne, avocat, fils de Louis Lavergne, en devint propriétaire et le fut jusqu'en février 1918, alors qu'il vendit à la compagnie actuelle: “L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.”

De 1890 à 1897, Joseph Lavergne fut le principal rédacteur. Il eut pour successeurs, de 1897 à 1899, l'avocat J. S. Doucet; de 1899 à 1901, l'avocat J.-E. Perrault; de 1901 à 1902, l'avocat Antonio Perrault; de 1902 à 1906, les avocats J.-E. Perrault et Gustave Perrault; de 1906 à 1918, Renaud Lavergne, avocat.

Sous la nouvelle compagnie, "L'Union des Cantons de l'Est" fut rédigée en collaboration.

En 1940, J.-D. Gagné prit le contrôle des parts de la compagnie et il en est actuellement le président.

Actuellement, le directeur de "L'Union des Cantons de l'Est" est Roger Lussier, qui est en même temps gérant de l'Imprimerie d'Arthabaska Inc. Les imprimeurs du journal, de 1866 à nos jours, furent Alfred O. Belle-Isle, Alfred Weller, Denis Leblanc, F. X. Létourneau, Uldoric Duval, Zéphirin Nault, jusqu'en 1950, alors que le titre du responsable du journal prit le nom de: "Directeur".

Parmi les rédacteurs qui se sont succédé à "L'Union des Cantons de l'Est", celui qui fit le plus long séjour fut P.-L. Tousignant. C'était un homme de lettres, un polémiste tenace, une plume facile et féconde. En parcourant les premiers numéros du journal, on peut voir la manière de procéder de monsieur Tousignant. Les bleus et les rouges ont eu à subir ses coups durs, mais jamais déloyaux.

Le Séminaire de Nicolet possède la série complète des numéros de "L'Union des Cantons de l'Est" depuis sa fondation jusqu'en 1886. Le feu a détruit, en 1926, la série complète que possédait L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc. La série actuelle commence en 1918.

Au début, c'était le grand format ordinaire employé par tous les journaux. Au printemps de 1951, le format tabloid fut adopté.

J'ajouterais qu'aux archives "Arthur Bergeron, ptré" on peut voir que "L'Union des Cantons de l'Est", en 1886, est publiée sous un nouveau format, soit 16 pages d'une grandeur de 8 pouces par 11 pouces. Cela représentait un petit volume, et la Compagnie, pour encourager à faire une collection de tous les numéros d'une année, s'engageait à faire faire une belle reliure à tous les abonnés qui rempliraient ces conditions. Combien de temps cela a-t-il duré? Probablement peu de temps, car c'est un format de revue et non de journal.

"L'Union des Cantons de l'Est" est un des plus vieux journaux hebdomadaires de la Province, n'étant devancé que par le "Courrier de St-Hyacinthe" et le "Canada-Français".

C'est assez prodigieux que, depuis 1866, ce journal ait pu résister à toutes les tempêtes qui n'ont pas manqué de fondre sur lui. Cela prouve que les fondateurs avaient vu juste lorsqu'ils ont tenté cette aventure.

Aujourd'hui, le journal est répandu dans plus de 5200 foyers, tant dans le comté d'Arthabaska, la région, la Province, voire même aux Etats-Unis et quelques lecteurs dans les pays d'Europe.

Je me permettrai aussi de mentionner, comme spécialité de cette compagnie d'impression en général, le grand nombre d'années de service de plusieurs de ses employés: Zéphirin Nault, apprenti, imprimeur puis gérant pendant 60 ans (décédé); Denis Leblanc, apprenti, imprimeur, contremaître, pendant plus de 50 ans (décédé); Béatrice Cloutier, typographe pendant 50 ans (rentière); Rodolphe Nadeau, pressier pen-

dant plus de quarante ans—sauf une petite intermission (rentier); J. Odina Garneau, pressier depuis 1921, sauf une courte intermission; Alcide Fleury, linotypiste et typographe depuis 1923; Rose-Anna Roux, qui a dû laisser l'ouvrage en 1960, pour cause de santé, avait travaillé à diverses reprises, pour un total de près de quarante années de service à différents travaux, pour finir à la comptabilité.

◆

“L'ECHO DES BOIS-FRANCS”

“L'Echo des Bois-Francis” fut fondé en 1893, par un groupe de conservateurs dont D.-O. Bourbeau, marchand à Victoriaville et ex-député du comté de Drummond-Arthabaska, à Ottawa, qui en devint le seul propriétaire peu de temps après les débuts.

“L'Echo” fut d'abord imprimé à Arthabaska, et même pour quelque temps après que D. O. Bourbeau en fût devenu le seul propriétaire.

“L'Echo” était imprimé au deuxième étage d'un moulin appartenant à J.-E. Baril, situé sur la rue vis-à-vis le Collège du Sacré-Coeur (rue Quesnel).

“L'Echo” eut pour rédacteur Patrice Blais, fils de Patrice Blais, de Ham-Nord, avantageusement connu dans les environs. Il abandonna cette charge alors que le journal et l'imprimerie furent déménagés à Victoriaville, en 1898. Auguste Bourbeau, fils de D. O. Bourbeau, en devint propriétaire et rédacteur.

Le journal cessa d'être publié en 1916, à la suite d'un incendie qui détruisit... tout.”

(Renseignements fournis par Paul-E. Thibault, de Montréal, autrefois de Victoriaville)

◆

“LA BATAILLE”

Ce journal a débuté en 1900 et n'a pas duré longtemps. C'était l'organe de L.-P. de Courval, et il a été imprimé dans une partie de la maison appartenant aujourd'hui à Mlle Rosanna-Roux, puis dans la cave de la bâtisse où est imprimé aujourd'hui “L'Union des Cantons de l'Est” et aussi dans une petite bâtisse située dans le parterre actuel de Gustave Baril, rue Quesnel.

◆

“LA GAZETTE D'ARTHABASKA”

Ce journal hebdomadaire fut fondé en 1908. Le propriétaire était J.-Félix Taschereau, et le rédacteur, Auguste Quesnel, fils du shérif J. Auguste Quesnel.

Il a été imprimé à Arthabaska, dans une maison située à la place du bureau de poste actuel. Puis, au deuxième étage de la maison actuelle

de Gustave Baril, rue Quesnel. La publication a cessé en 1912. Le Séminaire de Nicolet a quelques exemplaires de ce journal.

“LE JOURNAL D'ARTHABASKA”

Cet hebdomadaire a été fondé en 1877. Son but principal était de supporter Wilfrid Laurier, qui venait d'être assermenté ministre dans le gouvernement MacKenzie, à Ottawa. Il était imprimé à l'imprimerie de “L'Événement”, à Québec.

NOTAIRES D'ARTHABASKA

Les notaires A. DeFoy, Théophile Côté, Louis Rainville, Louis Lavergne, A. H. Faucher, F. X. Lemieux, Joseph Houle, Edgar Laliberté, Albert Beauchesne, C. R. Garneau, Marcel Garneau, Horace Bergeron, Claude Perron et Nicolas Laroche.

MEDECINS D'ARTHABASKA

Les docteurs Médéric Poisson, Modeste Poisson, Dr Maranda, Dr Fortin, Dr Provençal, J. T. A. Gravel, E.-T. Belleau, Philippe Gastonguay J.-E. Blondin, Dr Lacroix, Henri Ferron, Henri Bécotte, Jean-Marie Bécotte, L.-P. Langelier, Gaston Carignan, Gilles Picher et le dentiste Edouard Dubord. René Deschamps

AVOCATS D'ARTHABASKA

Avocats nés à Arthabaska, y ayant demeurés ou exercé leur profession: Barwis Thomas Sheppard, Beauchesne Olivier, Beaudry Auguste, Beaudry Paul A., Bernier Charles C., Blanchard J. A., Blanchet Pierre (le Citoyen), Cannon Lawrence John, Cannon Arthur, Cannon Lucien, Caron Onésime, Chalifour A. T., Côté Philippe H., Crépeau Eugène, Crépeau Louis-Philippe, Désilets Aimé, Doucet J. S., Dugré Alex. Philippe (en dernier lieu prêtre), Dumoulin Gaspard, Felton Wm Hugues, Gariépy Hormisdas, Girouard J. Ena, Girouard Arthur, Girouard Wilfrid, Honan Martin, Jodoïn Henri, Laliberté Jean-Marc, Laliberté Napol, Laurier Sir Wilfrid, Lavergne Joseph, Lavergne Armand, Lavergne Renaud, Legrand Omer, Mailhot Adolphe, Marceau Victor, Marceau René, McMahon Arthur, Méthot J. E., Méthot Dorais, Moisan Jean, Noël Auguste, Pacaud Ernest, Pacaud Louis Edouard, Paradis William, Pepin Alexis, Perrault J. E., Perrault Gustave, Perrault Antonio, Perrault Châteauguay, Picher Arsène, Plamondon Marc-Aurèle, Poisson M. J. Adolphe, Poisson Jules, Powell Charles J., Provencher Roland, Quesnel Auguste Sr, Quesnel Arthur, Rainville Bourbeau, Richard Edouard, Thérout Basile, fils, Wadleigh Rufus, Walsh John Francis.

Choses et autres

—Grève à la manufacture de meubles, à Arthabaska, le vendredi soir, à 6 heures, 9 juillet 1948.

—Commencement d'incendie à l'église d'Arthabaska, le samedi matin, à 9 h. 15, le 23 novembre 1940.

—En 1866, il y a eu à la paroisse St-Christophe: 103 baptêmes, 13 mariages et 34 sépultures.

—Le syndicat Agricole d'Arthabaskaville est formé en vue d'exploiter le sucre de betteraves. MM. E.-L. Pacaud a été élu président, Antoine Gagnon, vice-président, et L.-J. Cannon, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont l'hon. Wilfrid Laurier, Basile Théroux, fils, Eugène Crépeau.

Toujours en octobre 1880, les cultivateurs de St-Christophe, St-Norbert, Ste-Hélène de Chester, St-Paul de Chester, Somerset, Stanfold, Bulstrode, Ste-Victoire et St-Wenceslas ont promis d'ensemencer 1256 acres de terre. C'est un M. Legru, de France, qui doit venir s'occuper de cette nouvelle industrie. Pas de suite.

—En juin 1867, il y avait un "Turf Club à St-Norbert d'Arthabaska" Champ de courses du Capitaine Joseph Juneau. Entrée: chaque personne, 3 deniers dans le parterre; dans le "stand", 1 shelling, 3 deniers; une voiture, 3 deniers, et 3 deniers par personne.

Les dernières courses officielles ont eu lieu en 1892. Le capitaine Joseph Juneau était un homme entreprenant. A sa mort, on lui fit des funérailles militaires: le cercueil, recouvert d'un drapeau, fut porté sur les épaules des soldats, de sa résidence à l'église, environ trois-quarts de mille. Ce fut un événement.

—Le premier sifflet à vapeur dans Arthabaskaville a été posé en janvier 1881, à la tannerie de Piché & Fils. Ces messieurs ont acheté une machine pour fendre le cuir, au prix de \$1,200.

—En 1873, il est question de construire un hôtel de ville ayant un marché en bas et une salle publique en haut. En 1876, on demande des soumissions pour donner suite à ce projet. L'hôtel de ville actuel a été bâti en 1903-04.

—En 1875, il est rumeur de la formation d'une grosse compagnie afin d'exploiter la pierre à ciment qui s'y trouve en grande quantité. Le shérif Quesnel est en tête du mouvement.

—29 mars 1873: Lundi soir, la corporation d'Arthabaskaville, et hier soir, celle de Victoriaville, ont passé un règlement pour émettre des débentures aux fins de macadamiser le chemin qui relie les deux villages.

—Jeudi, 17 avril 1873: Votation à l'unanimité pour poser une barrière sur le chemin entre Arthabaska et Victoriaville.

Victoriaville a voté dans le même sens par 15 de majorité.

Il s'agit de faire accepter cela par le lieutenant-gouverneur et commencer les travaux de bonne heure au printemps.

Toponymie d'Arthabaska

Cette carte a été dressée, en 1841, par L. Legendre.

La partie du Canton en diagramme appartenant à John Gregory comprend dix rangs et 8 lots de large. Le parallélogramme de gauche avait été divisé pour les Indiens de Bécancour. Ils ne furent jamais propriétaires. Le reste du Canton était des terres de la Couronne.



Remerciements

Je dois des remerciements à plusieurs personnes qui m'ont facilité la tâche dans diverses recherches. Je ne puis les nommer toutes. Cependant, je me permets de mentionner deux noms en particulier: monsieur l'abbé Arthur Bergeron, curé de Wickham, autrefois vicaire à Arthabaska pendant 15 ans, et monsieur le notaire C.-R. Garneau.

Monsieur l'abbé Arthur Bergeron m'a procuré la toponymie d'Arthabaska et a fait maintes corrections dans mes textes.

Monsieur l'abbé Arthur Bergeron possède une très volumineuse documentation sur les Bois-Francs et spécialement sur Arthabaska. Il a des preuves à l'appui de tout ce qu'il avance. Ses archives sont à la disposition de quiconque s'intéresse aux monographies paroissiales.

Je l'en remercie bien sincèrement.

Un merci spécial va aussi à Maître C. R. Garneau, N.P., qui, malgré ses quatre-vingt-deux ans — j'espère qu'il ne m'en voudra pas d'avoir dit son âge — a bien voulu faire certaines rectifications, grâce à sa mémoire phénoménale, spécialement pour les dates. Si le volume est publié, c'est grâce à ses encouragements.

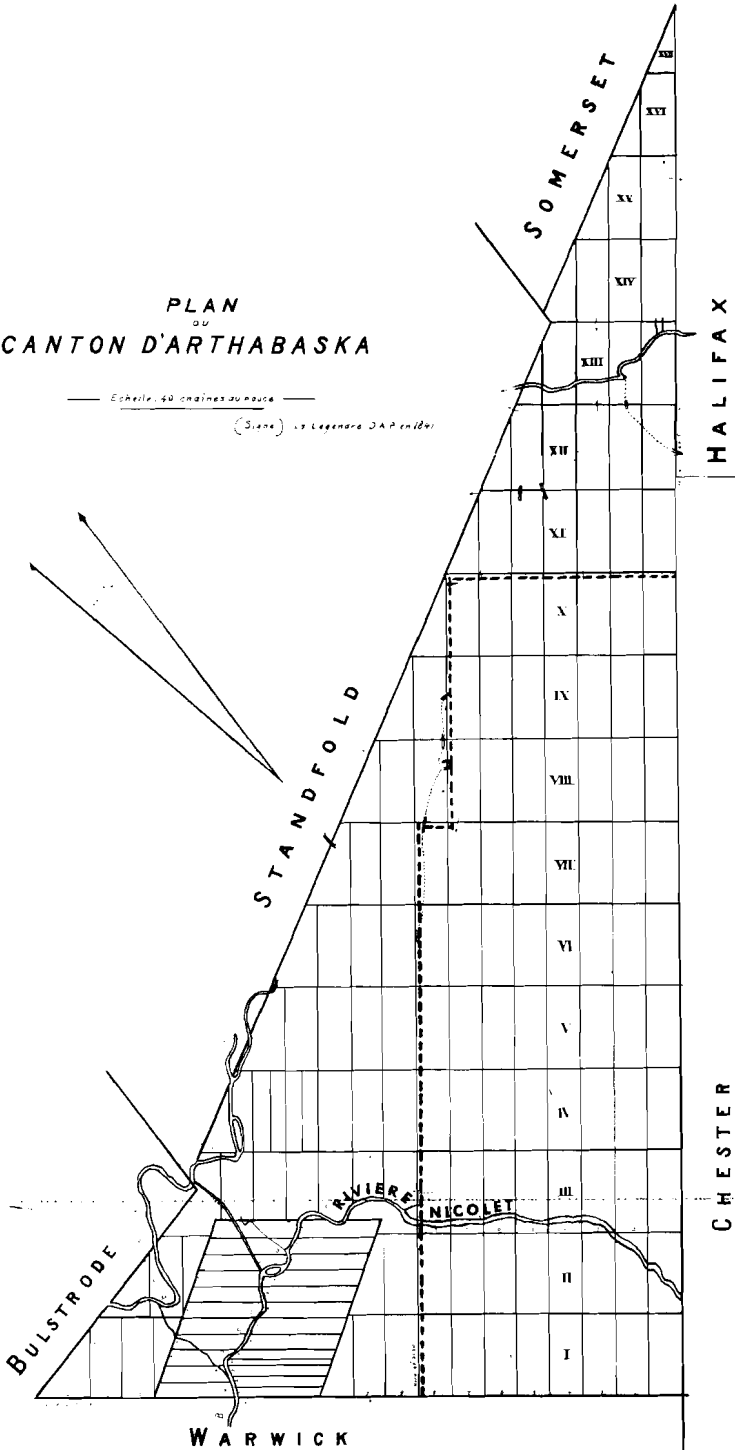
Je lui exprime toute ma reconnaissance.

ALCIDE FLEURY.

PLAN
DU
CANTON D'ARTHABASKA

Echelle: 40 chaînes au pouce

(S'ens.) 12 Legende D.A.P. en 1820





Cette photo date de 1905. Elle représente "le coin" avant le feu du 6 juillet 1907. Il n'y a pas eu tellement de changement. La première maison à gauche, était le bureau de poste, tenu par Calixte Leblanc, (Bergeron & Frères, aujourd'hui), le bureau d'avocat de John Walsh (René Beaudesne, aujourd'hui), le magasin d'Albert Beaudesne, incendié, de même que plusieurs maisons voisines. A droite, rien a été changé. Quant aux personnages, qui peut les reconnaître?

POURQUOI J'AI CHOISI "CAPITALE DES BOIS-FRANCS"

On m'a demandé pourquoi j'avais choisi ce titre? N'est-il pas celui qui convient le mieux? Il y a la Reine des Bois-Francis, la Perle des Bois-Francis, etc., alors pourquoi pas "la Capitale"? puisque Arthabaska remplit le mieux les droits et privilèges que confèrent ce titre.

Arthabaska est le chef-lieu du comté. Nous avons le Palais de Justice et le Bureau d'Enregistrement. Nous comptons les garder, malgré les intrigues menées pour nous les enlever.

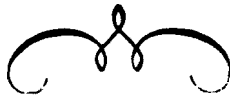
Arthabaska a été le centre culturel et je dirais névralgique de la région et tant de choses convergent naturellement vers cette ville, restée petite, direz-vous, mais toujours attachante, au dire de ceux qui y ont vécu et aiment à y revenir.

Le premier ministre du Canada, le Très Honorable Louis St-Laurent, dans son allocution prononcée lors de sa visite à notre centenaire, en 1951, a dit tout naturellement: "Arthabaska est la petite capitale de la région des Bois-Francis", tellement il a été frappé par la quiétude et le charme de notre ville. C'est une opinion qui est, certes, d'une grande valeur.

Dans "Le Devoir", de Montréal, octobre 1954, sous la signature de Jean-Paul Boisvert, on peut lire: "Arthabaska est un peu la capitale de la région."

Pour ces raisons et bien d'autres, je crois que le titre est tout à fait bien choisi.

ALCIDE FLEURY



NOTES

Comme il peut y avoir des erreurs dans ce livre, je laisse ces pages blanches afin d'ajouter les notes que le lecteur jugera à propos.

NOTES

NOTES

TABLE DES MATIERES

	Pages
Toponymie d'Arthabaska	5
Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska	8
Le fondateur, Charles Beauchesne	9
Choix du patron, S. Christophe	11
Le village d'Arthabaskaville	13
La ville d'Arthabaska	19
Biographie des maires du village d'Arthabaskaville:	
Adolphus Stein	79
James Goodhue	80
Antoine Gagnon	81
Georges Gendreau	81
Wilfrid Laurier	82
Basile Théroux, fils	82
Joseph Lavergne	83
Louis-Ovide Pepin	83
Lawrence John Cannon	85
L. Poulin de Courval	85
Eugène Crépeau	87
Trefflé Maheu	87
Biographies des maires de la ville d'Arthabaska:	
Joseph-Edouard Méthot	88
Louis Lavergne	89
Edouard-Tancrede Belleau	90
Henri Pepin	90
Albert Beauchesne	91
John-N. Michaud	91
Alfred Paris	92
Alfred Provencher	93
Charles-Robert Garneau	94
Elphège Labbé	95
Dr Jean-Marie Bécotte	97
Félix Houle	97
J.-Henri Grégoire	98
Secrétaires-trésoriers de la Ville d'Arthabaska	98
Erection de la paroisse Saint-Christophe	99
L'église actuelle d'Arthabaska	105
Les curés et les vicaires de la paroisse	108
Nos institutions Religieuses:	
Couvent C.N.D.	113
Frères du Sacré-Coeur	114
Hôtel-Dieu St-Joseph	117
Ermitage St-Joseph	122
Collège St-Joseph	125
Les Missionnaires du Sacré-Coeur	127

	Pages
Biographies des Curés:	
P.-H. Suzor	129
Napoléon Héroux	129
Edmond Buisson	130
Edmond Grenier	130
François-Xavier Lessard	131
Mgr L.-A. Côté	131
Léon Farly	131
Chanoine Henri Bernier	132
Ernest Marier	132
Walter Houle	133
Nos Célébrités:	
Sir Wilfrid Laurier	135
L'abbé Charles-Ed. Mailhot	136
Marc-Aurèle-Suzor Côté	137
Adolphe Poisson	138
Capitaine-abbé Rosaire Crochetière	138
Armand Lavergne	140
Marc-Aurèle Plamondon	141
Joseph-Auguste Quesnel	141
Louis-Edouard Pacaud	142
Joseph-Edouard Perrault	143
Achille Gagnon	144
Citoyen Blanchet	145
La mère Simon	146
Premiers Ministres de la Province de Québec	147
Les Croix d'Arthabaska:	
Première Croix d'Arthabaska	149
La Croix du Mont-Christo	151
La Croix du Mont St-Michel	152
Poésie d'Alphonse Désilets	155
Ode à la Croix des Bois-Francis: Uldéric S. Allaire	156
Hymne à la Croix des Bois-Francis: Mme Camille Duguay	157
Nos Organisations:	
La Société d'Agriculture	159
Le Musée Laurier	160
Le Bureau de Postes	160
Les manufactures de cigares	161
Les tanneries	162
Les moulins	162
Le Palais de Justice	164
Les bâtonniers	166
Les exécutions	167
Le Bureau d'Euregistrement	167
L'Oratorio "Mariae Glorïae"	168
Le Centenaire d'Arthabaska	171

	Pages
L'aqueduc municipal	173
Le téléphone	176
Le feu en 1907	178
Les visiteurs de marque	179
Le système bancaire	180
"Arthabaska Station"	182
O.T.J. d'Arthabaska	183
La rivière Gosselin	185
Cinq Chicots	186
Les Préfets du Comté	186
Résultat de la première élection de Wilffrid Laurier	187
Nos représentants	188
Secrétaires-trésoriers du Conseil de Comté	191
Commission Scolaire d'Arthabaskaville	192
Présidents	206
Secrétaires-trésoriers	206
Commission Scolaire de St-Christophe	208
Secrétaires-trésoriers	214
Présidents	215
Premier règlement du village d'Arthabaskaville	215
Municipalité de la paroisse de St-Christophe	216
Lieux des séances du Conseil	223
Maires de St-Christophe	223
Secrétaires-trésoriers de St-Christophe	224
Lieutenants-Gouverneurs de la Province de Québec	224
"L'Union des Cantons de l'Est"	225
"L'Echo des Bois-Francis"	227
"La Bataille"	227
"La Gazette d'Arthabaska"	228
"Le Journal d'Arthabaska"	228
Les notaires d'Arthabaska	228
Les médecins d'Arthabaska	228
Les avocats d'Arthabaska	228
Explications de la carte du Canton d'Arthabaska	229
Remerciements	230
Pourquoi "Capitale des Bois-Francis"	231



Société de
Généalogie de
Drummondville

545, rue des Écoles
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

**ACHEVE D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA INC.
LE TROIS JUILLET MIL NEUF CENT SOIXANTE-ET-UN**